



ANNE CHENG
FACE AUX RÉALITÉS CHINOISES

AHMET ALTAN
REPLONGE DANS L'ÉCRITURE

Supplément
LE MONDE
DES LIVRES

PFAS : contamination généralisée de l'eau potable

► L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a analysé plus de 6 000 prélèvements d'eau potable

► 92 % contiennent des traces d'acide trifluoroacétique (TFA), le plus répandu des polluants éternels, soupçonné d'être toxique pour la santé

► Le TFA est aujourd'hui en passe d'être classé toxique pour la reproduction dans l'Union européenne. Il présente aussi des risques de toxicité pour le foie

► Une autre étude, réalisée par le Réseau d'action contre les pesticides (PAN Europe), montre que les aliments à base de céréales sont également concernés

► Aliments du petit déjeuner, pains, pâtes, farines... des traces de TFA ont été détectées dans plus de 81 % des échantillons

PAGE 6

ALGÉRIE L'ESPOIR DÉÇU D'UNE LIBÉRATION DE CHRISTOPHE GLEIZES

► La condamnation du journaliste à sept ans de prison pour apologie du terrorisme a été confirmée, mercredi, par la cour d'appel de Tizi Ouzou (Kabylie)

► Depuis la reconnaissance par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, les relations entre Paris et Alger traversent une crise sans précédent

PAGE 4



Photographie non datée et non localisée, fournie par la famille de Christophe Gleizes. SO PRESS-RSF VIA AFP

Sainte-Soline Des magistrats peu zélés face aux violences policières

PLUS DE DEUX ANS et demi après les faits, le traitement judiciaire des blessures occasionnées lors du rassemblement contre les mégabassines à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), en mars 2023, est au point mort. En dépit de la publication, le 5 novembre, de vidéos par Mediapart et Libération, qui mettaient en évidence l'existence de tirs tendus réalisés par des gendarmes. Deux jours plus tard,

le parquet de Rennes précisait qu'une décision sur l'action publique « sera[it] prise prochainement ». Un mois plus tard, il est toujours silencieux.

Dans cette attente, *Le Monde* a cherché à retracer la chronologie des rendez-vous manqués de la justice dans cette affaire symbolique des débats liés aux questions de maintien de l'ordre.

PAGE 10

Entretien

Sophie Binet :
« Ce budget sacrifie l'avenir »

Dans une interview au « Monde », la secrétaire générale de la CGT revient sur l'examen des textes budgétaires en cours et estime qu'il est « crucial de les nettoyer de toutes les horreurs qu'ils contiennent »

PAGE 8

Bruxelles

Deux dispositifs envisagés pour aider l'Ukraine

La Commission européenne hésite entre un prêt de réparation, qui utiliserait les actifs de la Banque centrale de Russie immobilisés en Europe, et une dette commune garantie par le budget communautaire

PAGE 3

Violences sexuelles

Au Théâtre du Soleil, une enquête externe a été demandée

PAGE 18

Idées

« L'élimination de la psychanalyse n'a jamais amélioré le soin »

PAGE 23

Mondial 2026

Une parenthèse enchantée de un mois se profile à Atlanta

PAGE 16

Mobilité

Robots-taxis : un engouement mondial

Dans les rues de San Francisco, Los Angeles, Las Vegas, Wuhan, Pékin ou Shanghai, les robots-taxis sont presque devenus une réalité. A coups d'investissements massifs, la voiture autonome ne cesse de gagner du terrain aux Etats-Unis et en Chine

PAGES 12-13



LE GOÛT DE M
UNE ENVIE
DE MONTAGNE

► Balade architecturale sur la piste des chalets de Haute-Savoie

► Le chef étoilé Matthias Marc partage six recettes inspirées par son Jura natal

SUPPLÉMENT

M
ÉDITORIAL
LA FRANCE DOIT
SE PRÉPARER
AU DÉFI
DÉMOGRAPHIQUE

PAGE 26

Bernard Magrez
CHATEAU FOMBRAUGE
GRAND CRU CLASSÉ

PREMIÈRES VENDANGES EN 1599

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



A New Delhi, des affiches présentant les portraits de Vladimir Poutine et de Narendra Modi, à la veille de la visite du président russe, le 4 décembre.

ANAN ABIDI/REUTERS

Inde : Narendra Modi, pris en tenailles entre Moscou et Washington

Malgré les pressions occidentales, le premier ministre indien déroule le tapis rouge pour la visite du président russe, Vladimir Poutine, les 4 et 5 décembre

NEW DELHI - correspondantes

Au lendemain des menaces proférées par Vladimir Poutine contre l'Europe, en marge des négociations sur la guerre en Ukraine, le président russe est attendu en majesté en Inde, les 4 et 5 décembre pour le 23^e sommet annuel Inde-Russie. Dîner privé, banquet officiel, réunions bilatérales et discours devant des chefs d'entreprise, la réception promet d'être fastueuse. Le locataire du Kremlin, sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale ne sera pas inquiété sur le plan judiciaire, l'Inde n'étant pas membre de l'institution.

Cette visite, la première depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022, intervient dans un contexte géopolitique marqué par de fortes tensions entre Narendra Modi et le président américain, Donald Trump, et par des pressions occidentales pour que l'Inde demande à Vladimir Poutine de mettre fin à la guerre. Le président américain a imposé, en août, des droits de douane de 50 % sur les exportations indiennes, en invoquant, notamment, les achats de pétrole russe par New Delhi.

Pour l'Inde, recevoir Vladimir Poutine est une manière de réaffirmer son autonomie stratégique et de ne pas se laisser dicter ses choix diplomatiques par les

Pour l'Inde, recevoir Vladimir Poutine est une manière de réaffirmer son autonomie stratégique

Occidentaux. Ces derniers tentent, en vain, de convaincre le premier ministre indien de cesser de s'approvisionner en pétrole auprès des Russes et de financer ainsi la guerre de Moscou contre l'Ukraine. Les deux plus gros acheteurs de brut russe, l'Inde et la Chine, ont permis au président russe de supporter sans trop de dommages les sanctions européennes.

Depuis le début du conflit en Ukraine, New Delhi a considérablement augmenté ses achats de pétrole russe à bas prix. A l'époque, l'Inde était largement dépendante du Moyen-Orient pour son approvisionnement en hydrocarbures, le pétrole russe ne représentant qu'environ 2 % de ses importations. Trois ans plus tard, la Russie fait figure de principal fournisseur de l'Inde, troisième importateur mondial, assurant un tiers de ses importations de brut. Au cours des exercices 2022-2023 et 2023-2024, l'Inde

aurait économisé environ 5 milliards de dollars (4,28 milliards d'euros) chaque année, selon les calculs du quotidien *Indian Express*. L'or noir russe, acheté au-dessous du prix du marché, a été une véritable aubaine.

L'Inde a jusque-là toujours défendu sa position, estimant que les intérêts de son 1,4 milliard d'habitants en matière d'approvisionnement en énergie l'emportent sur tout le reste. Mais l'étau se resserre avec le dernier train de sanctions imposé par les Etats-Unis sur les géants pétroliers russes Rosneft et Lukoil. A cela s'ajoutent les sanctions européennes qui entreront en vigueur en janvier 2026. Ces dernières interdiront les importations de produits pétroliers raffinés à partir de pétrole russe dans des pays tiers.

Refus de nommer l'agresseur

En octobre, Donald Trump a affirmé que le premier ministre indien lui avait assuré que le pays allait interrompre progressivement ses achats de pétrole russe. «*Je n'étais pas satisfait que l'Inde achète du pétrole et Modi m'a assuré qu'ils n'achèteront plus de pétrole à la Russie.*» La réalité est plus complexe.

Reliance Industries, le conglomérat de Mukesh Ambani, plus gros acquéreur de pétrole russe et proche du premier ministre indien, a annoncé qu'il avait cessé, depuis le 20 novembre, d'impor-

ter du brut russe dans sa raffinerie, uniquement destinée à l'export, située à Jamnagar, dans l'Etat du Gujarat. Reliance Industries pourra ainsi continuer à approvisionner l'Europe avec de l'or noir non russe, mais rien ne l'empêche de continuer à alimenter le marché domestique avec du pétrole russe.

A la suite des sanctions américaines imposées aux plus grands pétroliers russes, plusieurs raffineurs indiens, comme HPCL-Mittal Energy, ont momentanément suspendu les importations de brut en provenance de Moscou. D'autres se sont adaptés, comme les entreprises publiques Indian Oil et Bharat Petroleum, qui ont passé commande auprès d'entités russes n'étant pas soumises à des sanctions, pour des livraisons en janvier 2026. Les cargaisons ont été obtenues avec une décote alléchante, selon l'agence Bloomberg.

La société d'analyse Kpler prévoit un ralentissement des livraisons de brut à court terme, après l'entrée en vigueur des sanctions américaines, le 21 novembre. «*Il peut y avoir, pendant une très courte période, des baisses insignifiantes du volume des échanges pétroliers*», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, mardi 2 décembre. Moscou s'efforce de créer «*l'environnement nécessaire*» pour les acheteurs qui recherchent son pétrole, a-t-il également précisé. Le président russe veut à tout prix convaincre Narendra Modi de poursuivre ses achats énergétiques.

Narendra Modi déteste être pris en tenailles. Il a fait savoir, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, son mécontentement après la publication d'une tribune des ambassadeurs français, allemand et britannique en Inde, publiée dans le *Times of*

India, le 2 décembre, qualifiée d'«*inhabituelle*» et «*inacceptable*», «*consistant à donner des conseils sur les relations avec un pays tiers*». Les auteurs soulignent que la Russie n'aspire pas «*sincèrement à la paix*» et qu'elle mène «*sa guerre d'agression avec une cruauté absolue*». New Delhi a toujours refusé de nommer l'agresseur dans cette guerre et s'est, jusque-là, gardé de condamner son partenaire russe. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Pologne, Wladyslaw Teofil Bartoszewski, en visite à Delhi le 2 décembre pour des consultations bilatérales, a, lui, qualifié la visite de Vladimir Poutine de «*pas tout à fait appropriée*».

Les Occidentaux ont fini par se lasser de la stratégie dite «*du multialignement ou du plurialignement*» de Narendra Modi qui permet à l'Inde d'avoir un pied dans des blocs hostiles et de jouer les uns contre les autres afin de maximiser ses propres intérêts.

Une relation déséquilibrée

Pour l'analyste indien Raja Mohan, «*la guerre a mis à rude épreuve la doctrine du multialignement de l'Inde. L'idée que Delhi puisse maintenir des liens solides avec toutes les grandes puissances s'est heurtée à la confrontation entre la Russie et l'Occident et à ses conséquences sur les relations commerciales de l'Inde avec les Etats-Unis et l'Europe. Pire encore, la guerre a renforcé la dépendance de la Russie vis-à-vis de la Chine, puissance montante avec laquelle l'Inde a de multiples différends*».

Les retombées de la stratégie de Narendra Modi vis-à-vis de Moscou sont calamiteuses sur le plan de l'image de l'Inde, qui se voit en puissance majeure, mais privilégie l'opportunisme sur les efforts de paix, ignorant toute considération morale et humaniste comme du temps de Nehru (1889-1964). Le premier ministre de l'Inde indépendante était l'apôtre du non-alignement visant à promouvoir une troisième voie au service de la paix entre les blocs de l'Est et de l'Ouest. Narendra Modi s'est contenté du minimum, avec quelques mots pour dire que «*l'heure n'est pas à la guerre*». Les Indiens considèrent que les Occidentaux n'ont pas de

leçons à donner, eux-mêmes coupables dans le passé d'ingérences, d'invasions et de violations de souveraineté.

Outre le pétrole, l'Inde continue d'acheter des armes à la Russie, son principal fournisseur, même si New Delhi a amorcé il y a quelques années une diversification, en s'approvisionnant auprès de la France, des Etats-Unis et d'Israël. Juste avant la venue de Vladimir Poutine, la chambre basse du Parlement russe a ratifié, mardi 2 décembre, un accord de défense important avec l'Inde, signé en 2025, qui renforce la coopération militaire, définit la procédure d'envoi de formations, de navires de guerre et d'avions militaires russes en Inde et vice versa.

La relation indo-russe est, pour l'heure, complètement déséquilibrée. Les exportations de l'Inde vers la Russie ne représentent qu'à peine 5 milliards de dollars par an, alors que ses importations atteignent près de 64 milliards de dollars. Pour conforter son allié, dont il loue le pragmatisme, Vladimir Poutine promet un rééquilibrage des échanges, avec un accroissement des importations de produits indiens.

La Russie souhaite intensifier la coopération en matière de nucléaire civil et pourrait proposer la construction de petits réacteurs. Le président russe, dont le pays est confronté à une pénurie de main-d'œuvre en raison de la guerre, veut aussi signer des accords de mobilité pour favoriser l'embauche de travailleurs indiens qualifiés et semi-qualifiés. Une nouvelle aubaine pour l'Inde, dont la jeunesse est frappée par un chômage massif.

Cela ne suffira pas à rééquilibrer une relation brouillée politiquement par d'autres interférences. Moscou est l'allié de la Chine et du Pakistan, les deux ennemis de l'Inde. Durant la confrontation militaire entre l'Inde et le Pakistan, en mai, l'ami russe avait montré bien peu d'entrain à soutenir un pays plutôt que l'autre. Cet affrontement a permis de mesurer à quel point l'Inde est prisonnière des contradictions de son autonomie stratégique et à quel point la Russie n'est pas le «*partenaire à toute épreuve*».

CAROLE DIETERICH
ET SOPHIE LANDRIN

L'or noir russe, acheté au-dessous du prix du marché, a été une véritable aubaine pour le pays

Le plan de Bruxelles pour continuer de soutenir Kiev

Deux dispositifs sont envisagés : un prêt de réparation, qui utiliserait les avoirs russes, et une dette commune

BRUXELLES - bureau européen

A lors qu'ils sont marginalisés dans les pourparlers de paix entre les Etats-Unis, l'Ukraine et la Russie, les Européens ont essayé de reprendre l'initiative, mercredi 3 décembre. Après avoir passé trois mois à plancher sur le sujet, la Commission a présenté une proposition détaillée sur la manière dont l'Union européenne (UE) pourrait continuer à soutenir financièrement Kiev, en 2026 et en 2027. Il y a urgence. Au début de l'année 2026, l'Ukraine aura consommé toutes les aides mises jusqu'ici à sa disposition par les Vingt-Sept, et les Etats-Unis de Donald Trump sont désormais en retrait, laissant l'UE en première ligne pour subvenir aux besoins ukrainiens.

Ursula von der Leyen, la présidente de l'exécutif communautaire, défendait jusqu'à présent une seule option : celle d'un prêt de réparation, qui utiliserait les actifs de la banque centrale russe immobilisés sur le Vieux Continent. Elle a dû se résoudre à envisager une dette commune de l'UE, qui serait garantie par le budget communautaire.

Sur le papier, le prêt de réparation évite aux Etats membres, souvent très endettés, une nouvelle dépense. La Commission assure qu'il ne s'agirait pas de saisir les actifs russes en tant que tels, ce qui serait illégal et pourrait déstabiliser la place financière européenne.

Ursula von der Leyen avance aussi un argument moral, puisque ce dispositif permettrait de « faire payer la Russie ». Il est construit sur l'hypothèse que l'Ukraine remboursera cet argent une fois la guerre achevée, quand « la Russie aura payé les réparations », rappelle la Commission. Il part aussi du principe que, tant que Moscou ne paiera pas pour les dommages de guerre infligés à l'Ukraine, ses actifs resteront immobilisés.

Lever l'aléa hongrois

Mais ce bel édifice pourrait s'écrouler si un futur accord de paix entre la Russie et l'Ukraine prévoyait que les actifs russes immobilisés en Europe échappent aux Européens. Le plan de Washington en 28 points, dévoilé le 21 novembre, prévoyait que ces actifs financent la reconstruction de l'Ukraine par des entreprises américaines et qu'ils reviennent en partie à la Russie. La Maison Blanche, d'ailleurs, même quand Joe Biden en était le locataire, s'est toujours opposée à l'utilisation des actifs russes.

« Jamais l'Ukraine ne remboursera ce prêt de réparation », ajoute un haut fonctionnaire européen, pour qui « [Ursula] von der Leyen a fait croire qu'elle a trouvé un trésor et que cela ne coûterait rien au contribuable européen ». La viabilité de ce prêt suppose aussi que

les Européens renouvellent tous les six mois, à l'unanimité, le gel des actifs russes immobilisés, qui fait partie des sanctions contre Moscou. Or rien ne dit que la très russophile Hongrie de Viktor Orban, qui revendique aussi sa proximité avec Donald Trump, jouera le jeu.

Dans ce contexte, la Belgique, dont l'établissement financier Euroclear abrite l'essentiel de ces avoirs, s'est jusqu'ici catégoriquement opposée au projet de la Commission. D'autant qu'Ursula von der Leyen n'a pas pris la peine d'informer Bart De Wever de ses projets, avant qu'ils ne soient mis sur la place publique. Le premier ministre belge les a découverts en lisant, le 25 septembre, une tribune du chancelier allemand, Friedrich Merz, dans le *Financial Times*, qui prenait fait et cause pour le prêt de réparation et en dévoilait les grandes lignes.

« Prendre l'argent de Poutine et nous laisser avec les risques : cela ne va pas se passer, je tiens à être très clair », avait-il alors réagi. Avant tout, Bart De Wever veut l'assurance que les risques financiers et juridiques seraient partagés entre les Vingt-Sept. « D'autres Etats membres s'inquiètent du prêt de réparation et se cachent derrière la Belgique, qui mène le combat », confie un diplomate européen.

La Commission a pris acte de ce veto belge, lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement européens du 23 octobre à Bruxelles, et s'est remise au travail. Mercredi, elle a donc essayé de rectifier le tir. « La Belgique a demandé un mécanisme solide et un partage des charges, et nous avons répondu en mettant cela en place, en veillant à ce qu'une garantie solide soit en place », a assuré Ursula von der Leyen.

Comme le souhaite Bart De Wever, cette nouvelle version du prêt de réparation ne concerne plus seulement les actifs russes immobilisés chez Euroclear, mais aussi ceux qui se trouvent ailleurs en Europe, et notamment en France. Conséquence, il ne s'agit plus de 140 milliards d'euros, mais de 165 milliards d'euros.

Qui plus est, la Commission a trouvé dans ses traités un article (le 122) qui lui permettrait de prolonger au-delà de six mois le gel des actifs russes, par une décision à la majorité qualifiée des Etats

« La Belgique a demandé un mécanisme solide et un partage des charges, et nous avons répondu »

URSULA VON DER LEYEN
présidente de la Commission européenne

membres et, donc, de lever l'aléa hongrois. Reste la question d'un accord de paix qui priverait les Européens des avoirs russes, à laquelle la Commission répond en invoquant des garanties fiables.

« Nous ne ferons pas porter le risque de centaines de milliards sur les épaules des Belges. Pas aujourd'hui, pas demain, jamais », a confié Bart De Wever au quotidien belge *De Standaard*, au

moment même où la Commission présentait son projet. Pour lui, cette « aventure » emmène l'Europe vers des « terrains juridiques et financiers inconnus ». « La brutale réalité juridique est qu'à aucun moment dans l'histoire des actifs souverains immobilisés n'ont été « réaffectés » pendant une guerre en cours. Ces actifs ont fait l'objet de décisions lors de règlements d'après-guerre,

généralement dans le cadre des réparations versées par la partie perdante », assurait cet historien de formation, dans une lettre à la Commission datant du 27 novembre.

De nouvelles perspectives

En conséquence, la Commission a présenté une seconde option, pour aider Kiev : celle d'une dette que contracterait l'UE au nom des Vingt-Sept et qui serait garantie par le budget communautaire à hauteur de 90 milliards d'euros. Les finances communautaires ne permettent pas en effet de faire plus, mais le prochain budget pluriannuel, qui commencera le 1^{er} janvier 2028, offrira de nouvelles perspectives. Pour le reste, Kiev, dont les besoins sont estimés à 135 milliards d'euros d'ici à la fin de 2027, pourrait compter sur des aides bilatérales des Etats membres. Mais cet emprunt devra être acté à l'unanimité des Vingt-Sept.

Les Etats baltes, les pays nordiques, la Pologne ou l'Allemagne défendent le prêt de réparation, jugeant juste de faire payer la Russie pour les dommages infligés à l'Ukraine. « Si nous sommes sérieux, nous devons choisir cette option. Ce choix est décisif pour l'Ukraine, mais également pour l'UE et sa défense », confie au Monde Margus Tsahkna, le chef de la diplomatie estonienne.

D'autres Etats membres, à commencer par la France, ne veulent pas exclure le recours à un emprunt commun. Mais ils savent que Viktor Orban, en pleine campagne électorale, pourrait y mettre son veto, alors qu'il assure ne plus vouloir aider Kiev. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens, qui doivent se retrouver à Bruxelles les 18 et 19 décembre, en discuteront à cette occasion. A n'en pas douter, le débat sera houleux. ■

PHILIPPE JACQUÉ
ET VIRGINIE MALINGRE

Trump assure que Poutine « veut mettre fin à la guerre » en Ukraine

Donald Trump a assuré, mercredi 3 décembre, que le président russe, Vladimir Poutine, voulait « mettre fin à la guerre » en Ukraine, au lendemain d'une « très bonne rencontre » à Moscou entre le président russe et l'émissaire américain Steve Witkoff. Leurs cinq heures de discussion, mardi, n'ont pourtant produit aucune avancée sur les termes d'un possible accord de paix entre Kiev et Moscou, après près de quatre ans de guerre. Les tractations devaient se poursuivre, jeudi en Floride, entre le négociateur ukrainien Rustem Umerov et Steve Witkoff, le promoteur immobilier, qui sera accompagné par Jared Kushner, un gendre du président américain.

**Investir, c'est bien.
Investir accompagné
par SG, c'est mieux.**

Avec la gestion sous mandat, vous pouvez déléguer la gestion de votre PEA à un expert, et investir quel que soit le niveau de complexité des marchés financiers.

Entre 2020 et 2025, nos PEA gérés sous mandat ont délivré en moyenne 11%⁽¹⁾ de performance par an.

Investir comporte un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Communication publicitaire.

(1) Source : Société Générale Gestion. Performance moyenne nette de tous frais par an, calculée sur la période de septembre 2020 à septembre 2025. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC (Organismes de Placement Collectif) ou de service financier. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un produit ou d'un service. Veuillez vous référer à la documentation contractuelle et réglementaire, avant de prendre toute décision finale d'investissement. Société Générale - S.A. au capital de 958 618 482,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris. SG est une marque de Société Générale. Crédit photo : Getty Images. Décembre 2025.

HONDURAS

L'ex-président Hernandez remercie Trump de l'avoir gracié

L'ancien président du Honduras, Juan Orlando Hernandez (2014-2022), a remercié le président américain, Donald Trump. « Vous avez changé ma vie, monsieur, et je ne l'oublierai jamais », a écrit Juan Orlando Hernandez, mercredi 3 décembre, sur X. Deux jours plus tôt, l'ex-chef d'Etat avait quitté la prison fédérale de Hazelton, en Virginie-Occidentale, où il était détenu depuis un an après avoir été condamné à qua-

rante-cinq ans de réclusion criminelle pour avoir aidé des trafiquants de drogue à faire passer des centaines de tonnes de cocaïne vers les Etats-Unis, en échange de pots-de-vin ayant alimenté son ascension politique. M. Trump avait annoncé son intention de le gracier, vendredi, deux jours avant les élections générales au Honduras, arguant que M. Hernandez avait été injustement poursuivi. Mercredi, le dépouillement du scrutin présidentiel n'était toujours pas achevé dans ce pays d'Amérique centrale. - (AP)

Peine confirmée pour Christophe Gleizes en Algérie

Emmanuel Macron a déclaré, jeudi, que la France continuerait d'agir pour obtenir la libération du journaliste condamné à sept ans de prison

La détresse est à la hauteur de l'espoir qu'entretenaient depuis quelques semaines Christophe Gleizes, ses proches et ses soutiens. A la lecture de l'arrêt de la cour d'appel de Tizi Ouzou, mercredi 3 décembre vers 18 heures, le journaliste français de 36 ans, arrivé vendredi le matin au tribunal, a peine à masquer son émotion. A quelques mètres de lui, sa mère et son beau-père, Sylvie et Francis Godard, ainsi que sa compagne, Valentine Martin, arrivés en Kabylie quelques jours plus tôt, étaient eux aussi sous le choc.

Les juges ont confirmé la décision prise en première instance, le 29 juin. Pour la deuxième fois en moins de six mois, le collaborateur du groupe So Press (*So Foot, Society*, etc.) a été condamné à sept ans de prison ferme pour «apologie du terrorisme» et «possession de publications dans un but de propagande nuisant à l'intérêt national». Emmanuel Macron a «pris avec une profonde inquiétude la condamnation en appel du journaliste», a indiqué jeudi l'Elysée, qui ajoute : «Nous continuerons d'agir auprès des autorités algériennes pour obtenir sa libération.» Arrivé le 15 mai 2024 à Alger, le reporter avait été arrêté peu de temps après, à Tizi Ouzou, où il faisait un reportage sur la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) – le grand club de la ville, et l'un des plus beaux palmarès du football algérien. Il poursuivait également un projet de li-

vre sur l'attaquant camerounais de la JSK Albert Ebossé, mort en 2014 dans des circonstances troubles, pour lequel il s'était rendu une première fois en Kabylie, en 2015. La justice algérienne lui reproche d'avoir mené, à partir de cette date, des entretiens avec certains responsables de la JSK liés par ailleurs au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), classé organisation terroriste par Alger, en 2021.

Interrogé sur une rencontre en France, toujours en 2021, avec le président du MAK, Ferhat Mehenni, le trentenaire a admis ignorer, à l'époque, que le mouvement avait été classé terroriste quelques mois plus tôt. «J'ai complètement raté cette information», a-t-il répondu à la cour.

Instrumentalisation politique

«L'accusé n'est pas venu en Algérie pour accomplir un travail journalistique, mais pour commettre un acte hostile», a dénoncé le parquet, mercredi, requérant alors l'alourdissement de la peine à dix ans de prison ferme. Le procureur de la République a convoqué le souvenir des années 1990, décennie de violence entre l'Etat algérien et des groupes terroristes islamistes ayant fait plus de 150 000 morts, et de la déstabilisation du pays qui en avait découlé.

Quand l'avocat français de Christophe Gleizes, Emmanuel Daoud, associé à M^e Amirouche Bakouri, a pris la parole, la tonalité



Photographie non datée de Christophe Gleizes, devant la grande mosquée d'Alger. AFP PHOTO/SO PRESS-RSF/AUTORISATION DE LA FAMILLE GLEIZES

a changé. Sa plaidoirie méthodique s'est attachée à démontrer l'absence totale de preuves matérielles permettant d'étayer l'accusation d'apologie du terrorisme. Le pénaliste, autorisé à plaider en français, a dénoncé l'instrumentalisation politique de l'affaire par les «nostalgiques de l'Algérie française», citant «les Bardella, les Le Pen ou les Retailleau» qui, selon lui, «enveniment les relations algéro-françaises».

Depuis l'été 2024 et la reconnaissance par la France de la «souverai-

neté marocaine sur le Sahara occidental», les relations entre Paris et Alger traversent une crise sans précédent. Mais la remise en liberté de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, le 12 novembre, gracié par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, à la suite d'une médiation de son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, avait été perçue comme l'amorce d'une détente. L'arrêt de la cour d'appel, même s'il n'annonce pas automatiquement un nouveau durcissement de la relation bilatérale, démontre que le régime algérien souhaite rester maître du calendrier.

Franck Annese, patron du groupe So Press, le principal employeur de Christophe Gleizes, dit avoir «pris un coup sur la tête», en découvrant l'arrêt de la cour. «J'étais persuadé qu'il allait être libéré», a-t-il confié. Ces derniers mois, des personnalités publiques

ont œuvré en coulisse. Sur l'autre rive de la Méditerranée, le cardinal et archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, a rendu visite à plusieurs reprises au reporter incarcéré. L'audience de mercredi a permis d'identifier un acteur jusqu'ici très discret : la Fédération internationale de football, dont l'un des plus hauts représentants, le directeur général opérationnel, Kevin Lamour, était présent au tribunal.

Principal levier de la mobilisation en faveur de Christophe Gleizes, l'ONG Reporters sans frontières a dénoncé, lors d'une conférence de presse, mercredi soir, une décision «consternante» de la cour d'appel. «La justice algérienne a manqué l'occasion d'une issue honorable», a déploré le directeur général Thibaut Bruttin de RSF, avant d'appeler les élus locaux français à afficher dorénavant le portrait du journaliste sur le fronton de leur mairie, et

Emmanuel Macron à recevoir sa famille. Le président de la République n'a, pour l'instant, pas contacté l'entourage du collaborateur de So Press.

Christophe Gleizes, tout comme le parquet, dispose désormais d'un délai de huit jours pour envisager un pourvoi devant la Cour suprême. Si aucune des parties ne conteste, à cette échéance, l'arrêt de la cour d'appel, la condamnation sera considérée comme définitive. Une mesure de grâce présidentielle pourrait alors être prise, comme elle l'a été pour Boualem Sansal. Dès jeudi matin, M^e Daoud prévoit de se rendre à la prison pour étudier avec son client la stratégie à mener. D'ici là, Christophe Gleizes aura passé une nouvelle nuit dans la cellule de 10 mètres carrés qu'il partage avec un autre détenu. ■

BRICE LAEMLE, HAMID NASRI ET SIMON ROGER

Le régime algérien souhaite rester maître du calendrier dans la relation bilatérale

Israël envisage la sortie sans retour de Gazaouis par l'Egypte

Le Caire demande un passage dans les deux sens, l'Etat hébreu pose comme condition la remise du corps du dernier otage israélien

Israël a annoncé, mercredi 3 décembre, que le terminal de Rafah, vital pour le ravitaillement de la bande de Gaza et la circulation des Gazaouis, allait ouvrir dans les prochains jours «exclusivement pour la sortie des habitants» vers l'Egypte. Dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu élaboré

sous l'égide du président Donald Trump le 9 octobre, l'Etat hébreu devait garantir l'ouverture de ce poste-frontière entre l'Egypte et la bande de Gaza dès la première phase du plan, dans le sillage de la remise des otages, vivants et morts, par le Hamas. «Cela vaudra pour tous les résidents qui soumet-

tent une demande de sortie qui sera approuvée par Israël», affirme au Monde un responsable du Cogat, l'organisme de la défense israélien supervisant les activités civiles dans les territoires palestiniens. La question du retour des résidents n'interviendra qu'après la remise des corps d'otages encore à Gaza, indique-t-il. Mercredi, le Hamas et son allié le Jihad islamique ont remis à la Croix-Rouge la dépouille mortelle de l'un d'entre eux. Les autorités israéliennes ont confirmé, jeudi, qu'il s'agissait du citoyen thaïlandais Sudthisak Rinthalak. Il ne reste plus à Gaza que le corps du policier Ran Gvili, selon le bureau du premier ministre.

La sortie des Gazaouis se ferait dans les mêmes conditions qu'en janvier, lorsque le Hamas et Israël avaient conclu une trêve, à savoir «en coordination avec l'Egypte, après approbation sécuritaire d'Israël et sous la supervision de la mission de l'Union européenne».

Dilemme douloureux

Côté palestinien, l'annonce de cette ouverture unilatérale de Rafah a ravivé les craintes sur les projets de déplacements forcés, évoqués par les ministres d'extrême droite Itamar Ben Gvir et Bezalel Smotrich. Une telle mesure mettrait une forte pression sur le voisin égyptien, contraint d'accueillir une population interdite de retour. L'Egypte s'est empressée de démentir toute coordina-

Cette ouverture unilatérale de Rafah a ravivé les craintes sur les projets de déplacements forcés

tion pour la sortie des Gazaouis. Le déplacement des Palestiniens de la bande de Gaza demeure une ligne rouge pour Le Caire, selon son service d'information, qui insiste sur «l'ouverture du terminal des deux côtés, conformément à l'article 12 du plan de Trump».

Pour les Palestiniens de Gaza, piégés depuis plus de deux ans dans l'enclave dévastée, une ouverture dans un seul sens représente un dilemme douloureux. Beaucoup craignent qu'Israël profite de l'épuisement de la population pour la pousser à accepter un départ sans possibilité de retour. Près de 18 000 patients sont en outre en attente d'évacuation, selon les autorités sanitaires de l'enclave.

«Les Israéliens pourraient parler les personnes souhaitant partir et dire à l'Egypte que c'est son problème si elle ne les accueille pas», s'inquiète Abou Mohamed, père d'une famille déplacée à Al-Mawassi, à Khan Younés, sur la

côte sud de l'enclave, contacté par téléphone, l'accès de la bande de Gaza à la presse étrangère restant strictement interdit par Israël. «Il faut rester ferme et refuser toute politique de déplacement de la population, sinon ce sera la fin de la cause palestinienne. Je ne quitterai pas Gaza sans garantie de retour», affirme Mahmoud Al-Masri, confédéré originaire de Rafah.

Père d'une fille de 4 ans atteinte d'une malformation cardiaque et en attente d'être évacuée depuis treize mois, Khalil Al-Mokh insiste : «Ce dont nous avons besoin, c'est d'un mécanisme clair pour le passage des cas critiques, et non d'une annonce unilatérale.» Mais s'il devait choisir, il «choisirait évidemment la vie de sa fille».

Alors que la première phase de l'accord impliquait la cessation de toutes opérations militaires, le cessez-le-feu a été violé à plusieurs reprises. Plus de 360 Gazaouis ont été victimes des frappes israéliennes, dont des civils, et trois soldats israéliens ont été tués, depuis le 10 octobre. Mercredi soir, l'armée israélienne a visé des tentes de déplacés dans la zone d'Al-Mawassi.

Six personnes, dont deux enfants, ont été tuées, selon l'hôpital de campagne koweïtien. Sur sa chaîne Telegram, l'armée a indiqué viser un «terroriste du Hamas», en réponse à une attaque contre ses troupes déployées dans la zone de Rafah. Cinq soldats ont été blessés lors d'échanges de tirs,

mercredi, avec des combattants qui ont émergé d'un tunnel. Ces hommes armés sont coincés dans les sous-sols de la partie est de la ville sous contrôle israélien.

Les opérations militaires israéliennes, notamment le dynamitage de blocs résidentiels, se poursuivent en outre derrière la «ligne jaune», délimitée par le plan du 9 octobre, et qui laisse 54 % de l'enclave sous contrôle de l'Etat hébreu. Toute personne s'approchant de cette ligne, matérialisée par des plots dans les ruines, est abattue. Les résidents vivant à proximité sont empêchés de regagner leurs foyers. Samedi 29 novembre, Fadi et Joumaa Abou Assi, deux enfants de 8 et 10 ans, ont été tués alors qu'ils collectaient du bois pour cuisiner. L'armée israélienne a reconnu ses tirs contre «deux suspects qui ont franchi la ligne jaune et mené des activités suspectes sur le terrain».

«Le cessez-le-feu se passe bien», a assuré, mercredi soir, le président américain. Donald Trump a affirmé que la deuxième phase de l'accord, qui prévoit notamment un retrait de l'armée d'une partie plus importante de l'enclave, était sur le point d'être mise en œuvre. Selon le journal israélien Haaretz, les Etats-Unis prévoient de déterminer, mi-décembre, la composition du comité qui administrera temporairement la bande de Gaza. ■

MARIE JO SADER

CULTURES MONDE.



du lundi
au vendredi
11H - 12H

Mélanie
Chalandon

Julie Gacon



En partenariat avec
Le Monde

Delyan Peevski, l'oligarque qui cristallise la colère des Bulgares

Ce chef d'un petit parti est accusé de tirer les ficelles du pouvoir et symbolise la corruption aux yeux des manifestants

VIENNE - correspondant régional

Quand Peevski tombera/Je ne voudrai pas être au-dessous/Pour ne pas qu'il me tombe dessus.» Scandé sur l'air de *When the Saints Go Marching In*, ce slogan moquant l'oligarque et député Delyan Peevski est devenu le cri de ralliement des dizaines de milliers de Bulgares qui ont défilé, lundi 1^{er} décembre, pour la deuxième fois en moins d'une semaine, dans les rues de ce pays de 6,4 millions d'habitants, membre de l'Union européenne depuis 2007.

Pour les manifestants, en grande partie des jeunes de moins de 30 ans, le projet de budget pour 2026, qui a servi de détonateur au mouvement, n'est qu'un prétexte. Le 27 novembre, le premier ministre conservateur, Rossen Jeliazkov, avait annoncé retirer le texte de l'agenda parlementaire. Mais, dès le lendemain, les députés de sa majorité avaient essayé de le faire réinscrire à l'ordre du jour, provoquant les manifestations monstres de lundi. Même si le texte a cette fois bien été retiré mercredi, de nouvelles manifestations sont déjà annoncées pour la semaine du 8 décembre, fragilisant un peu plus le gouvernement de Rossen Jeliazkov à quelques semaines de l'entrée de la Bulgarie dans la zone euro, le 1^{er} janvier 2026.

Organisateur du mouvement et chef de file de l'opposition centriste, qui a mis la lutte contre la corruption en tête de ses priorités, Assen Vassilev demande désormais la « démission » de tout le gouvernement, ainsi que le « retrait de la vie politique » de Delyan

Peevski. Même si celui-ci n'est que le chef d'un petit parti représentant les minorités turque et rom, l'opposition l'accuse « de tenir les commandes » d'un gouvernement constitué « de pantins qui attendent ses instructions ». Une chute du gouvernement pourrait provoquer de nouvelles élections législatives, les huitièmes depuis 2021 dans ce pays où la fragmentation partisane au Parlement est source d'instabilité chronique.

Ce n'est pas la première fois que cet homme politique de 45 ans, placé sous sanctions américaines, depuis 2021, pour « s'être régulièrement livré à des actes de corruption », provoque des manifestations d'ampleur en Bulgarie. En 2013, sa nomination à la tête de l'agence de sécurité nationale avait déclenché un large mouvement de colère qui avait forcé le gouvernement d'alors à reculer.

« Les ministres lui obéissent »

Elu député sans discontinuer depuis 2009 sur les listes du Mouvement des droits et des libertés (DPS), cet oligarque à la fortune opaque parvient toujours à se montrer indispensable sur la scène politique bulgare, en étant un pivot des majorités parlementaires. Minoritaire au Parlement, le gouvernement de M. Jeliazkov dépend du soutien des 29 députés de M. Peevski, élus lors des législatives d'octobre 2024, où le DPS a recueilli 11 % des voix.

« Peevski est plus puissant aujourd'hui que jamais », estime Nikolaï Staykov, de l'ONG Fonds bulgare contre la corruption, qui essaie depuis des années de faire la lumière sur « son influence qui s'étend jusque dans la justice et les

Le chef de file de l'opposition centriste demande la démission du gouvernement

médias ». Alors que personne ne connaît la véritable origine de ses revenus, M. Peevski revendiquait, dans sa dernière déclaration de patrimoine, dépenser plus de 300 000 euros par an en frais de location pour ses huit propriétés et ses cinq véhicules.

« Même s'il ne fait pas partie du gouvernement, dès que Peevski dit quelque chose, tous les ministres lui obéissent. Le projet de budget présenté sans consultation et adopté à la va-vite est devenu la goutte de trop », assure Vessela Tcherneva, du think tank européen ECFR. Le texte prévoyait d'augmenter les impôts afin de financer une forte hausse des salaires dans l'appareil de sécurité, ainsi que des augmentations de prestations sociales, deux mesures accusées de profiter aux réseaux de M. Peevski.

Mercredi, lors d'une brève déclaration à la presse, ce dernier a vivement écarté tous les appels à la démission en accusant ses opposants de « haine ethnique » à l'égard de ses partisans. « Ce sont les seuls qui peuvent demander ma démission, mais ils vont continuer à me faire de plus en plus confiance », a-t-il promis, furieux, devant les caméras, avant de se disputer vivement avec un député d'opposition qui l'avait traité de « sale mafieux ».

Si, jusqu'ici, M. Peevski n'a jamais été condamné, il incarne pour beaucoup l'impuissance du système judiciaire face à une corruption jugée endémique. Contrairement à la Roumanie voisine, la Bulgarie n'a jamais réussi à mettre en place un vrai parquet anticorruption. Les manifestations actuelles réunissent d'ailleurs aussi bien les milieux urbains, pro-européens et diplômés, que des militants de l'extrême droite prorusse, qui espèrent bloquer l'adoption de l'euro, ce qui semble peu probable.

M. Peevski peut, en revanche, compter sur son électoral, plus pauvre, notamment dans les communautés roms, qui apprécient ses mesures clientélistes. Depuis l'invasion de l'Ukraine, en 2022, il s'affiche aussi comme pro-occidental, avec l'objectif évident d'obtenir la levée des sanctions américaines qui le frappent. Alors que la Bulgarie est traversée par un fort courant prorusse, il revendique son soutien aux livraisons d'armes à l'Ukraine. Ce qui lui a permis d'être reçu, en 2024, par plusieurs ambassadeurs européens en poste à Sofia.

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, M. Peevski s'est aligné sur les obsessions du président américain, en faisant installer au Parlement, début novembre, une commission d'enquête sur « les activités du [philanthrope américain] George Soros et [de son fils] Alexander Soros sur le territoire bulgare ». Cette commission est vue par les ONG bulgares, surtout celles qui luttent contre la corruption, comme une menace contre leurs activités. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Lawen Redar, visage des sociaux-démocrates suédois sur l'immigration

Née en Suède de parents kurdes, la députée défend une politique migratoire restrictive

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante régionale

Elle parle vite, déroule méthodiquement ses arguments et anticipe les questions. Lawen Redar, 36 ans, connaît son sujet : avant d'être nommée, le 24 septembre, porte-parole du Parti social-démocrate suédois sur l'intégration – poste resté vacant depuis 2010 –, cette juriste, fille d'immigrés et députée depuis 2014, a sillonné la Suède et ses banlieues pendant deux ans. Sa mission : élaborer une politique capable de répondre à l'immense défi posé par les 180 quartiers sensibles recensés dans le royaume scandinave, minés par la précarité et souvent la criminalité organisée, où vivent 700 000 personnes, dont 170 000 enfants, majoritairement d'origine étrangère.

De cette tournée, Lawen Redar est revenue avec plus de 80 propositions, parmi lesquelles huit mesures phares ont été retenues pour le programme du parti, avant les législatives prévues le 13 septembre 2026. Battus par la droite et l'extrême droite en 2022, par l'issue d'une campagne dominée par l'immigration et l'insécurité, les sociaux-démocrates ne comptent pas essayer un nouvel échec. S'inspirant partiellement du Parti social-démocrate danois, ils plaident désormais pour une politique migratoire restrictive et des conditions d'intégration strictes pour les immigrés.

« Certains nous accusent de courir après les Démocrates de Suède [l'extrême droite, qui a obtenu 20,5 % des suffrages en 2022], observe-t-elle. D'autres, au contraire, sont contents que les sociaux-démocrates sortent enfin la tête du sable. Pour ma part, je pense qu'il est difficile de trouver des solutions si on ne dit pas les choses clairement. » Étoile montante du Parti social-démocrate, Lawen Redar est devenue en quelques mois une figure incontournable du parti, au point même que son nom soit évoqué pour succéder un jour à Magdalena Andersson, cheffe de file de la formation depuis 2021.

« La réalité a changé »

Longs cheveux noirs, menue, le visage souriant, la députée explique qu'elle a longtemps gardé ses distances avec la thématique de l'intégration, qu'elle voyait comme une assignation à résidence, comme beaucoup de ses collègues d'origine étrangère. « Je suis née et j'ai grandi en Suède. Si j'ai rejoint le mouvement jeune du parti (SSU) à 13 ans, c'était pour combattre les inégalités », dit-elle.

De sa vie personnelle, elle parle avec réticence. Elle l'admet pourtant : le parcours de ses parents, réfugiés politiques arrivés dans les années 1980, l'a confortée dans sa conviction que la maîtrise du suédois est fondamentale pour l'intégration. Membre du parti social-démocrate kurde, son père fuyait la dictature de Saddam Hussein en Irak. Sa mère, kurde iranienne, avait participé au mouvement de révolte des étudiants contre le régime de l'ayatollah Khomeini. Ils se sont rencontrés en Suède, s'y sont mariés et ont eu

« Aucun autre pays européen n'a connu une telle transformation démographique »

LAWEN REDAR
porte-parole
du Parti social-démocrate
suédois sur l'intégration

Les sociaux-démocrates veulent abolir la loi qui permettait aux arrivants de choisir leur lieu de domicile

deux filles. L'époque était alors bien différente, souligne M^{me} Redar : « Quand j'avais 1 an, en 1990, 200 000 personnes nées hors d'Europe vivaient en Suède. Aujourd'hui, c'est 1,2 million. »

Ce chiffre représente 12 % de la population, dont 20 % des résidents sont nés à l'étranger. « Aucun autre pays européen n'a connu une telle transformation démographique en aussi peu de temps à cause de l'immigration », poursuit-elle, justifiant que les sociaux-démocrates adaptent leur politique, « non pas parce qu'on imite les partis d'extrême droite, mais parce que la réalité a changé ».

Premier volet : la politique migratoire. Elle devra être « restrictive pour faire face aux défis posés par l'intégration ». Reprenant le discours des sociaux-démocrates danois, Lawen Redar ancre ce virage à gauche. « Historiquement, dit-elle, c'est la droite qui a voulu mener une politique d'immigration libérale, pour des raisons idéologiques, dans le but de presser les salaires à la baisse. » Quant à l'extrême droite, remarque-t-elle, « elle ne croit pas à l'intégration ».

Pour les sociaux-démocrates, l'intégration commence par le travail. Mais ce n'est pas suffisant : l'apprentissage de la langue ne sera plus une option, de même que « le respect des règles et de la loi » ou « des valeurs démocratiques », comme « l'égalité entre les sexes ». Le parti veut rendre la maîtrise du suédois obligatoire pour décrocher un emploi dans les services publics ou obtenir la naturalisation. Parallèlement, il défend une refonte complète de l'enseignement du suédois pour les étrangers, aujourd'hui largement privatisé et dont l'efficacité est remise en question.

Autre réforme souhaitée : l'abolition de la loi qui permettait aux nouveaux arrivants de choisir leur lieu de domicile. « Entre 40 % et 60 % des demandeurs d'asile se sont retrouvés dans des sociétés parallèles, note Lawen Redar. Une fois leur situation régularisée, 80 % sont restés dans ces quartiers où plus de 50 % de la population adulte ne travaille pas, ce qui en fait un foyer de recrutement incroyablement pour les forces destructrices telles que les islamistes radicaux, les gangs criminels ou les trafiquants de drogue. »

Dans une ligne plus traditionnelle, les sociaux-démocrates promettent un redéploiement des services publics. « Nous ne devons pas avoir peur de dire que les immigrés ont des obligations. Mais nous nous engageons aussi à veiller au respect de leurs droits. »

Lawen Redar a aussi proposé de détruire les logements insalubres dans les banlieues et de construire des HLM dans les quartiers favorisés. L'idée, qui ne figure pas dans le programme du parti, a provoqué un tollé à droite. Dans les sondages, le parti à la rose pointe à 34 % des intentions de vote, contre 21 % pour les Démocrates de Suède et 19 % pour le parti conservateur du premier ministre Ulf Kristersson. M^{me} Redar continue de parcourir la Suède, pour y défendre son programme. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

En Haïti, un magistrat accusé d'exécuter lui-même des « bandits »

Les Nations unies mettent en cause Jean Ernest Muscadin pour la mort de 28 personnes

FORT-DE-FRANCE - correspondant

Homme providentiel ou dangereux hors-la-loi ? En Haïti, les avis sont très tranchés à l'égard de Jean Ernest Muscadin, magistrat en poste depuis 2019 à Miragoâne, dans le sud du pays. Aux yeux d'un grand nombre d'habitants du département des Nippes, dont Miragoâne est le chef-lieu, ce commissaire du gouvernement – l'équivalent, en Haïti, du procureur de la République – est l'homme de la situation. Alors que les gangs sèment la terreur depuis plusieurs années dans l'agglomération de Port-au-Prince, la capitale haïtienne, et gagnent du terrain dans des régions rurales, ce magistrat se démène pour éviter que le même sort ne touche sa ville et les trois départements méridionaux de la péninsule de Tiburon.

« Si, jusqu'à présent, les gangs ne sont pas entrés dans la région du "Grand Sud", c'est grâce à la vigilance des autorités, dont le commissaire du gouvernement incarne la leadership », note, au téléphone, le journaliste James Jean, correspondant à Miragoâne de la chaîne publique Radio Télévision Caraïbes. Malgré ses résultats dans la lutte contre les bandes criminelles, M. Muscadin est devenu une personnalité controversée à cause de ses méthodes expéditives.

Dans son dernier rapport trimestriel sur la situation des droits humains dans le pays, publié le 11 novembre et couvrant la période allant de juillet à septembre, le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (Binuh) l'accuse d'avoir été impliqué dans un cas d'exécution extrajudiciaire « le 23 juillet ». « Au trimestre précédent, ce commissaire avait exécuté 27 personnes, en toute impunité », ajoute cette structure onusienne.

« Il a sa milice »

Des organisations non gouvernementales haïtiennes tirent la sonnette d'alarme. « C'est un procureur, donc quelqu'un qui est supposé être au tribunal en train de monter des dossiers », martèle Rosy Auguste Ducéna, responsable de programmes au Réseau national de défense des droits humains, structure basée à Port-au-Prince. « Mais on le retrouve dans les rues, arme à la main, en train d'exécuter sommairement des personnes qu'il considère comme des bandits », s'offusque l'avocate. L'Etat est « dans une situation de déliquescence générale où n'importe qui peut s'ériger en justicier », déplore M^{me} Ducéna.

Dans un rapport publié en octobre 2023, le Réseau national de défense des droits humains accusait déjà le sulfureux procureur d'avoir « procédé à plusieurs exécutions sommaires » durant les

deux années écoulées. En mai 2022, après l'arrestation, dans un village des Nippes, d'un « membre influent » du gang de Village de Dieu – implanté dans les quartiers miséreux du bas de Port-au-Prince –, « le magistrat avait pris en vidéo l'interrogatoire sommaire » auquel il avait soumis celui-ci, « avant de l'exécuter en direct », détaillait l'organisation dans ce document de 39 pages, où le nom de M. Muscadin apparaît 10 fois.

Six ans après son arrivée à Miragoâne, le nombre d'homicides commis par ce magistrat est difficile à estimer. Le média d'investigation *AyiboPost* évoque « une vingtaine de présumés criminels tués en novembre 2024 » par le procureur et « plus d'une dizaine de cas supplémentaires » entre janvier et mars 2025. « On se perd dans le décompte », explique M^{me} Ducéna. « Quant aux informations chiffrées énormes partagées par le Binuh, rien ne dit qu'elles soient exhaustives ». « Il a sa milice et des armes illégales à sa disposition », poursuit la militante, dont l'organisation réclame le limogeage du commissaire.

De fait, le torchon brûle entre le procureur Muscadin et les organisations qui militent pour le rétablissement de l'Etat de droit en Haïti. « Il menace les militants des droits humains, et moi en particulier », s'inquiète Marie Yolène Gilles, la directrice de l'ONG Fon-

dasyon Je Klere, rencontrée dans son bureau à Port-au-Prince. « Il promet de marrêter et il dit qu'il trouvera des dossiers après. »

Le magistrat à la gâchette facile est adulé dans son fief rural des Nippes et dans toute la région. En septembre 2024, une association citoyenne de la ville des Cayes, le chef-lieu du département voisin du Sud, avait remis un trophée au chef du parquet de Miragoâne, qualifié, lors de cette cérémonie, de « rempart » contre les gangs.

Le simple énoncé des faits reprochés à M. Muscadin dans le dernier rapport trimestriel du Binuh a provoqué un tollé dans le sud d'Haïti. Du 17 au 19 novembre, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Miragoâne pour clamer leur soutien au magistrat controversé. Selon M. Jean, le magistrat agit de concert avec la police et les autorités. Pour Jean-Marie Théodat, maître de conférences en géographie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'interminable crise sécuritaire en Haïti suscite une « fascination » pour les hommes à poigne, à l'instar de Nayib Bukele, le président du Salvador, lequel assure avoir vaincu les gangs dans son pays en employant la manière forte. Et d'ajouter : « Beaucoup d'Haïtiens voient en Muscadin une sorte d'épigone de Bukele qui pourrait mettre fin à la violence. » ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE

PFAS : contamination généralisée de l'eau potable

La grande majorité des prélèvements effectués en France contiennent des traces d'un polluant éternel

Nouvelle alerte sur la qualité de l'eau potable en France. Après les organisations non gouvernementales (ONG), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) révèle une contamination quasi généralisée de l'eau potable en France par l'acide trifluoroacétique (TFA), le plus répandu des polluants éternels, dans un rapport publié mercredi 3 décembre. Ce PFAS, le plus petit de la famille des substances per- et polyfluoroalkylées, a été retrouvé dans plus de 92 % des échantillons d'eau distribuée au robinet prélevés dans le cadre de la plus vaste campagne nationale d'évaluation menée par l'Anses.

Entre 2023 et 2025, plus de 600 échantillons d'eau du robinet – et autant d'eau brute (eau potable avant traitement) – ont été analysés. Ils proviennent de points de captage répartis sur l'ensemble du territoire représentant environ 20 % de l'eau distribuée en France. La campagne de l'Anses ne concerne pas les eaux en bouteille : des analyses réalisées en 2024 par le réseau Pesticide Action Network Europe ont mis en évidence que les eaux minérales étaient aussi contaminées par le TFA.

A mesure qu'il s'accumule dans l'environnement, le TFA représente une menace grandissante en matière de santé publique : il est aujourd'hui en passe d'être classé toxique pour la reproduction dans l'Union européenne (UE) et présente également des indices de toxicité pour le foie.

Valeurs indicatives provisoires

Les résultats de la campagne de détection menée en France dans l'eau potable (qui représente environ 20 % de l'exposition aux PFAS) montrent une concentration moyenne de TFA légèrement supérieure à 1000 nanogrammes par litre (ng/l), avec une valeur maximale à 25000 ng/l pour un échantillon d'eau provenant d'une usine de potabilisation située en aval d'une usine produisant du TFA, preuve que les traitements sont aujourd'hui inefficaces.

Jusqu'ici, le record en France était de 13000 ng/l, pour un échantillon prélevé au robinet de la commune de Moussac (Gard), située près d'une usine du groupe Solvay qui produisait du TFA jusqu'en septembre 2024. « Je n'ai jamais vu de tels niveaux de concentration de TFA dans l'eau potable », commente le chimiste de l'environnement Hans Peter Arp, un des meilleurs spécialistes

mondiaux du TFA. Et ces concentrations vont continuer à augmenter en raison de la hausse attendue de celles des précurseurs du TFA [gaz fluorés, pesticides...] dans les écosystèmes. » Cependant, l'Anses indique que les concentrations en TFA sont inférieures à la « valeur sanitaire indicative » retenue par la direction générale de la santé, dans l'attente d'une clarification de la réglementation européenne.

Dans une note publiée en toute discrétion le 23 décembre 2024, la direction générale de la santé s'est en effet alignée sur la valeur provisoire de l'Allemagne, 60000 ng/l, au-dessous de laquelle le risque est présumé nul. Les autorités sanitaires retiennent toutefois « une trajectoire de réduction vers une concentration inférieure à 10 microgrammes par litre [soit 10000 ng/l] ». Deux échantillons prélevés dans le cadre de la campagne de l'Anses présentent des concentrations supérieures à cette valeur cible de

Le TFA, le plus petit des PFAS, est en passe d'être classé toxique pour la reproduction dans l'UE

10000 ng/l. D'autres pays, comme les Pays-Bas, ont retenu une valeur sanitaire près de cinq fois plus basse : 2200 ng/l.

Ces valeurs indicatives, provisoires, seront harmonisées lorsque l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) aura établi une valeur de référence, c'est-à-dire une dose journalière tolérable de TFA toutes sources d'exposition confondues. Ses conclusions étaient attendues pour la fin de l'année, mais ont été reportées à juillet 2026. L'EFSA a déjà proposé un tel seuil pour le

TFA et finalise son expertise en fonction des commentaires qu'elle a reçus des parties prenantes – industriels, ONG, scientifiques indépendants, etc. « Le seuil proposé par l'EFSA ne remet pas en cause la valeur provisoire [de 60000 ng/l] utilisée en France », explique Matthieu Schuler, directeur délégué de l'Anses.

Mais, du strict point de vue de la réglementation européenne, un autre seuil devrait s'appliquer au TFA : celui des métabolites de pesticides dits « pertinents » (potentiellement toxiques), fixé à seulement 100 ng/l par mesure de précaution. Le TFA est en effet issu de la dégradation de multiples polluants éternels utilisés par de nombreux secteurs industriels, mais il est aussi un métabolite de plusieurs pesticides massivement épandus dans les champs. La Commission européenne elle-même considère le TFA comme « un métabolite pertinent » en raison de sa « toxicité préoccupante » pour le développement. Jusqu'à présent,

le ministère de la santé n'a jamais saisi l'Anses d'une demande d'avis sur la « pertinence » du TFA : celui-ci n'est donc pas formellement traité, en France, comme un produit de dégradation de pesticides.

L'ensemble des échantillons prélevés par l'Anses dépasse ce seuil réglementaire de 100 ng/l, et de 10 fois en moyenne. Ce qui signifie que l'eau du robinet devrait être déclarée « non conforme » pour la grande majorité des Français si le TFA était considéré comme un métabolite de pesticide pertinent.

La campagne d'analyses de l'Anses montre, en outre, le caractère singulier du TFA : sa présence n'est pas statistiquement associée à celle des autres PFAS. Une caractéristique qui révèle d'autres voies de contamination de l'environnement, par retombées atmosphériques, relève Xavier Dauchy (laboratoire d'hydrologie de Nancy), qui a copiloté la campagne d'analyses. Cent nanogrammes par litre, c'est également le seuil qui doit s'appliquer à partir de 2026 à la somme

des 20 PFAS jugés « prioritaires » dans l'UE, mais dont le TFA ne fait pas partie. La campagne exploratoire menée par l'Anses a mis en évidence la présence de 11 de ces 20 polluants éternels. Parmi les plus retrouvés (19 % des échantillons), le PFOS, classé « cancérigène possible » par le Centre international de recherche sur le cancer. Pour une faible proportion d'échantillons (neuf), les concentrations dépassent la valeur réglementaire de 100 ng/l. La proportion monte à près de 17 % (106 échantillons) si l'on se réfère à la valeur indicative retenue par l'EFSA pour la somme des quatre molécules considérées comme les plus toxiques (PFOS, PFOA, PFNA et PFHxS), fixée à 4 ng/l.

D'autres polluants identifiés

Outre le TFA et les 20 PFAS « prioritaires » de la directive européenne, la campagne menée par l'Anses a permis d'identifier d'autres polluants éternels dans l'eau du robinet. Ainsi, pour la première fois en France, les autorités sanitaires ont détecté la « présence significative » de TFMSA (acide trifluorométhanesulfonique) dans 13 % des échantillons, avec une concentration médiane de 28,5 ng/l et maximale de 4900 ng/l. A l'instar du TFA, il s'agit d'un PFAS à chaîne ultra-courte, c'est-à-dire des molécules avec un à trois atomes de carbone. L'Anses propose de l'intégrer également dans un plan pérenne de surveillance de l'eau.

Dans un premier état des lieux général publié en octobre, l'autorité sanitaire rappelle la priorité de « réduire les émissions de PFAS à la source ». Mesure phare de la loi PFAS votée en février, une redevance « pollueur-payeur » devait s'appliquer à partir de la fin de l'année pour inciter les industriels à cesser leurs rejets de PFAS dans l'eau. Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances, les sénateurs, après les députés, ont reporté sa mise en place à 2027. « Ce vote protège les industriels plutôt que l'eau potable », déplore le député Nicolas Thierry (Gironde, Les Ecologistes), auteur de la loi PFAS. En repoussant d'un an la taxe PFAS, la droite sénatoriale tourne le dos aux communes qui vont devoir dépolluer sans moyens et offre un cadeau aux grands pollueurs. » Le coût de la dépollution en France a été estimé à 12 milliards d'euros par an par *Le Monde* et ses partenaires dans le cadre de l'enquête Forever Lobbying Project. ■

STÉPHANE FOUCAULT
ET STÉPHANE MANDARD



Analyse des micropolluants dans l'eau au laboratoire d'hydrologie de Nancy, le 17 décembre 2024. ALEXANDRE MARCHI/L'EST RÉPUBLICAIN/MAXPPP

Le TFA largement présent dans les aliments à base de céréales

Une étude inédite du réseau PAN Europe révèle que ces denrées constituent une importante source d'exposition au plus répandu des PFAS

Céréales du petit-déjeuner, pain, viennoiseries, pâtes, farines... Les aliments à base de céréales – en particulier de blé – sont massivement contaminés par l'acide trifluoroacétique (TFA), le plus répandu des polluants éternels. Une étude inédite publiée jeudi 4 décembre par le Réseau d'action contre les pesticides (PAN Europe) révèle que ces aliments dont sont friands les Européens constituent une importante source d'exposition au plus petit des PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées). Cette publication intervient au lendemain d'un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) alertant sur une contamination généralisée de l'eau potable en France par le TFA.

A mesure qu'il s'accumule dans l'environnement, le TFA représente une menace grandissante

en termes de santé publique : il est aujourd'hui en passe d'être classé toxique pour la reproduction dans l'Union européenne et présente également des indices de toxicité hépatique. Pourtant, jusqu'ici, aucune autorité de sécurité alimentaire ne s'est penchée sur sa présence dans les produits à base de céréales, alors que l'alimentation constitue la première voie d'exposition au TFA devant l'eau potable. L'étude conduite par PAN Europe et ses associations membres comble ce vide.

Interdiction des pesticides

Soixante-six produits conventionnels à base de céréales achetés dans 16 pays européens ont été analysés par un laboratoire indépendant autrichien. Les résultats révèlent une contamination quasi généralisée. Des traces de TFA ont

été détectées dans plus de 81 % des échantillons (54 sur 66) avec des niveaux de concentration importants. La teneur moyenne en TFA atteint 78900 nanogrammes par kilogramme (ng/kg).

C'est 100 fois plus que le niveau moyen retrouvé dans l'eau du robinet lors d'une campagne menée par PAN Europe dans 11 pays européens en 2024. C'est aussi très supérieur au niveau moyen (1000 nanogrammes par litre, ng/l) mis en évidence par la campagne nationale de l'Anses. Avec une concentration de 360000 ng/kg, le record est détenu par des céréales du petit-déjeuner achetées en Irlande. A titre de comparaison, le plus haut niveau de concentration retrouvé dans l'eau potable par l'Anses s'élève à 25000 ng/l.

De nombreux aliments provenant de différents pays européens

présentent des niveaux élevés de TFA. Du pain complet acheté en Belgique affiche une concentration de 340000 ng/kg ; une farine de blé allemande, 210000 ng/kg ; une baguette et un croissant français respectivement 200000 ng/kg et 130000 ng/kg ; un pain d'épices néerlandais très prisé des

enfants à la Saint-Nicolas, 260000 ng/kg ; des spaghettis italiens, 26000 ng/kg...

L'Union européenne (UE) n'a pas – encore – arrêté de limite maximale de résidus pour le TFA dans les aliments. Une limite par défaut est fixée à 10000 ng/kg. Si elle était appliquée, l'ensemble des échantillons relevant la présence du TFA dépasserait ce seuil. « Nos résultats soulignent l'urgence d'une action immédiate. Nous ne pouvons pas exposer la population et encore moins les enfants à des substances reprotoxiques [toxiques pour la reproduction] », réagit François Veillerette, porte-parole de Générations futures, qui a piloté la partie française de l'étude. Outre la surveillance du TFA dans les aliments, PAN Europe demande l'interdiction des pesticides à base de PFAS. Ces derniers re-

« Nous ne pouvons pas exposer la population à des substances reprotoxiques »

FRANÇOIS VEILLERETTE
porte-parole
de Générations futures

présentent environ 12 % des substances actives des pesticides de synthèse autorisées dans l'UE. En se dégradant, ils se transforment en TFA et polluent les sols et l'eau. Avec les gaz fluorés, ils sont la principale source d'émission de TFA.

Le rapport de PAN Europe révèle que les produits à base de blé sont nettement plus contaminés que ceux composés à partir d'autres céréales (avoine, seigle, maïs ou riz) : ils présentent une concentration moyenne de 92000 ng/kg contre 12000 ng/kg pour les autres. Deux hypothèses sont privilégiées pour expliquer cette particularité : le blé est davantage traité avec des pesticides à base de PFAS, il a une capacité physiologique supérieure aux autres céréales à absorber le TFA présent dans l'environnement. ■

ST. M.

Un nouvel acte de décentralisation lancé

La ministre de l'aménagement du territoire, Françoise Gatel, a tenu une « première réunion de travail »

C'est l'un des premiers chantiers qu'avait annoncés Sébastien Lecornu lors de son arrivée à Matignon. Et, selon Françoise Gatel, il est en bonne voie. Accompagnée de plusieurs de ses collègues du gouvernement, la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation a tenu, mercredi 3 décembre, une « première réunion de travail » sur le « nouvel acte de décentralisation, de clarification et de liberté locale » promis par le premier ministre.

Les « grands axes » du projet de loi censé traduire cette réforme seront présentés lors d'une communication en conseil des ministres, le 17 décembre. Il devrait ensuite être officiellement présenté début d'année 2026 avant un examen au Parlement à compter du mois de mars. Un chantier maintes fois annoncé au cours des dernières années, y compris par Emmanuel Macron, mais qui n'a néanmoins jamais abouti.

« Ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'il y a un état d'esprit constructif », a-t-elle déclaré à l'issue de son échange avec les représentants d'associations d'élus locaux et des parlementaires avec qui les échanges vont se poursuivre dans les prochaines semaines. Un « Roque-laure de la décentralisation », a-t-elle précisé, du nom de l'hôtel de Roque-laure, siège du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

Françoise Gatel, la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, et Sébastien Lecornu, premier ministre, au Congrès des maires, à Paris, le 20 novembre.

GUILLAUME HERBAUT/AGENCE VU' POUR « LE MONDE »



« Points de consensus »

L'objectif affiché par le gouvernement reste le même, en particulier, « clarifier les compétences » entre l'Etat et les collectivités. « Il y a vraiment une envie de participer à cette exigence de clarification », a détaillé Françoise Gatel. Comme on le dit souvent, il y a parfois trop de cuisiniers dans la cuisine, tout est fait un peu tout et, au final, on ne sait plus qui est responsable de quoi. Pour autant, hors de question pour la ministre d'envisager un « grand soir » de la décentralisation : « Faire la révolution, c'est merveilleux, mais le lendemain, on a souvent une sorte de gueule de bois quand on se rend compte que ça n'a pas marché. »

La réunion du 3 décembre n'a pas été l'occasion d'annonces réelles de la part du gouvernement. Les élus locaux, d'ailleurs, ne se faisaient pas d'illusions. Ce grand raout consistait surtout en

une restitution des différentes contributions remontées par les associations d'élus et les parlementaires jusqu'au 31 octobre, comme le leur avait demandé Sébastien Lecornu.

Des « points de consensus » ou « lignes vertes » se dégagent toutefois déjà, a reconnu Françoise Gatel, en citant notamment le cas de la politique du logement qui, selon ses termes, « ne peut plus être une politique définie à Paris ». A ce propos, elle s'est déclarée favorable à l'idée de donner aux maires « un peu plus de capacité à agir » sur l'attribution de logements sociaux ou encore d'installer de véritables autorités organisatrices de l'habitat au niveau local. « Cela pourrait être l'intercommunalité ou, peut-être, le département », selon leur taille, a-t-elle précisé.

Sur les sujets de santé, la ministre a continué de donner des ga-

« Il ne faut pas mettre de côté le sujet budgétaire »

FRÉDÉRIC LETURQUE
président de la Communauté urbaine d'Arras

ges aux départements dans la droite ligne des récentes annonces du premier ministre, qui s'est dit prêt à leur transférer certaines compétences dans le domaine médico-social et sanitaire. Notamment sur la question de l'accès aux soins, de la gestion du bâti des hôpitaux de proximité ou encore de la planification et de l'organisation du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Les régions ne sont pas en reste. Des signes d'ouverture leur ont aussi été donnés par la ministre, en particulier sur les sujets de formation. Une politique publique sur laquelle les élus régionaux réclament une compétence pleine et entière. « Les régions peuvent-elles vraiment bien exercer leurs compétences économiques si elles ne peuvent pas agir sur l'orientation et la formation ? », a interrogé Françoise Gatel en n'excluant pas d'aller « un peu plus loin » sur cette problématique.

« Il faut jouer le jeu »

Reste désormais à préciser et concrétiser ces nombreuses pistes de réforme. Les associations se disent prêtes à poursuivre les échanges avec l'exécutif dans une logique « constructive » tout en reconnaissant l'impossibilité de faire une véritable « révolution » en

matière de décentralisation. « On comprend le pragmatisme du gouvernement qui n'a pas de majorité à l'Assemblée nationale, ça limite tout le monde dans son élan, explique-t-on au sein de Régions de France. Mais il faut jouer le jeu. »

Les élus locaux affichent toutefois un regret de taille : l'absence de réelles discussions sur les finances locales. « On peut parler de décentralisation, mais il ne faut pas mettre de côté le sujet budgétaire », souligne Frédéric Leturque, le président de la Communauté urbaine d'Arras. « L'arbre ne doit pas cacher la forêt », ajoute le représentant de l'association France Urbaine. « Tout le monde est pour la décentralisation mais tout le monde constate qu'il manque encore des éléments pour œuvrer dans ce domaine, et notamment un véritable débat sur les moyens dont disposent les collecti-

tivités », abonde André Laignel, le premier vice-président délégué de l'Association des maires de France (AMF) et président du Comité des finances locales. Un constat également partagé par Jean-Léonce Dupont, le président du conseil départemental du Calvados : « Parler de champs ou de transferts de compétences quand vous avez déjà un problème de ressources, c'est compliqué. »

En réponse, Françoise Gatel ne nie pas cette problématique des moyens dont disposent les collectivités. « Il faudra vraiment faire un travail de fond et sérieux sur les finances et ressources locales », assure-t-elle. Mais, ajoute la ministre, « il faut d'abord définir qui fait quoi ». Tant attendue par les élus locaux, la réflexion sur les finances locales attendra donc encore. ■

BASTIEN SCORDIA

Ruptures conventionnelles : la négociation démarre mal

Les organisations de salariés sont irritées par la demande du patronat de réaliser 1 milliard d'euros d'économies sur l'assurance-chômage

Rarement une négociation entre partenaires sociaux aura démarré dans un tel flou. Mercredi 3 décembre, ils se sont réunis au siège de l'Unédic, pour une première séance de discussion autour des ruptures conventionnelles et des contrats courts. Le Medef et l'Union des entreprises de proximité (U2P) n'étaient pas présents.

L'invitation avait été lancée par la CFDT. Elle faisait suite à une lettre envoyée, le 14 novembre, à Sébastien Lecornu par les syndicats et le patronat – exception faite du Medef, qui n'avait pas souhaité la co-signer –, dans laquelle ils exhortaient le premier ministre à renoncer au document de cadrage que son prédécesseur, François Bayrou, leur avait envoyé, le 8 août. Celui-ci leur avait alors proposé d'engager une négociation afin de dur-

cir les règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi, avec pour finalité d'atteindre 4 milliards d'euros d'économies.

Samedi 29 novembre, c'est Jean-Pierre Farandou qui leur a répondu. Le ministre du travail a écrit aux organisations d'employeurs et de salariés – excepté le Medef – pour leur annoncer que ce projet de réforme sera retiré dès qu'elles auront « formalisé » leur « engagement » de négocier sur les contrats courts et les ruptures conventionnelles, ce qu'elles avaient proposé dans leur courrier du 14 novembre. Jean-Pierre Farandou leur demande toutefois de trouver « au moins 400 millions d'euros par an ». Et les met en garde : si un accord n'est pas trouvé, d'ici au 31 janvier 2026, l'Etat « serait conduit à prendre à nouveau ses responsabilités ».

Mais, dans un nouveau courrier, les mouvements patronaux ont surenchéri. Mardi 2 décembre, le Medef, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et l'U2P ont écrit à Sébastien Lecornu et à Jean-Pierre Farandou pour réclamer davantage d'économies. L'objectif de 400 millions fixé par le gouvernement « nous semble en deçà de ce qui est souhaitable », écrivent les responsables des trois organisations.

Méfiance et irritation

« Dans un contexte budgétaire contraint, nous avons pour objectif de parvenir, en revisitant certains paramètres, et sans limiter la réflexion au sujet des ruptures conventionnelles, de diminuer le coût annuel de l'assurance-chômage de 1 milliard d'euros », ajoutent-ils. Pas de quoi lancer les dis-

cussions sur des bases très sereines. A l'issue de la première séance de négociation, principalement destinée à fixer le calendrier et la méthode, méfiance et irritation se faisaient sentir du côté syndical. « La CFDT attend désormais que le gouvernement retire la lettre de cadrage d'août, que ce soit explicite et stabilisé », prévient le secrétaire national de la confédération Olivier Guivarch, qui souhaite un courrier du premier ministre sur le sujet.

Si la CGT estime, elle aussi, que la menace continue de planer, même si la lettre de M. Farandou se voulait rassurante, elle compte profiter de la négociation « pour demander des comptes au patronat », avance Denis Gravouil. Le secrétaire confédéral de la centrale considère que le bilan de la loi de 2008 ayant instauré les ruptures

conventionnelles doit être fait « pour démontrer qu'elles sont largement utilisées par le patronat pour éviter les licenciements ».

Force ouvrière, de son côté, est très agacé par l'attitude des organisations patronales. « Elles font de la politique pour peser sur le budget, ce n'est pas possible », déplore son négociateur, Michel Beaugas. Pour le syndicaliste, « demander 1 milliard d'euros, c'est se moquer du monde » et surtout « c'est la meilleure façon de faire s'ils ne veulent pas un accord ». Le constat est sensiblement le même à la CFE-CGC. « Le patronat veut-il un accord ou veut-il que le gouvernement reprenne la main » sur le régime, s'interroge Jean-François Foucard. Le représentant du syndicat des cadres est, de façon plus générale, « très dubitatif » concernant la négociation, juge-t-il.

« On a l'impression que chacun veut le plus montrer les muscles », observe le chef de file de la CFTC, Frédéric Belouze, au sujet de la demande du patronat de réaliser 1 milliard d'euros d'économies. « On ne se retrouvera pas là-dessus », affirme-t-il. On est prêts à regarder le sujet des ruptures conventionnelles, sans tabou, mais il faut le faire avec responsabilité et sortir de ce délire qui laisse penser que si l'on résout les abus sur ce point, on va sauver l'Unédic. »

Dans le camp patronal, la CPME, seule organisation présente, a tenu à rappeler son attachement au paritarisme. « Notre objectif, c'est 1 milliard d'euros, mais, comme dans toute négociation, on sait qu'il faudra faire des compromis », avance-t-elle. A voir ce qu'en penseront le Medef et l'U2P. ■

THIBAUD MÉTAIS

Sophie Binet : « Ce budget sacrifie l'avenir »

La dirigeante de la CGT estime qu'il faut « nettoyer » les textes budgétaires en cours d'examen au Parlement

ENTRETIEN

La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, explique qu'il faut taxer les patrimoines et les successions et passer en revue les aides aux entreprises qui « coûtent un pognon de dingue » afin d'éviter de laisser filer le déficit.

La mobilisation du mardi 2 décembre à l'appel de votre organisation, de la FSU et de Solidaires est passée presque inaperçue. Faut-il y voir un signe de faiblesse du mouvement syndical ?

Nous n'avons jamais dit qu'il s'agirait d'une grande journée d'action et de grèves. Nous savions qu'elle serait limitée par le contexte d'attentisme et de flou organisé. Mais si nous ne faisons rien, le débat budgétaire se tiendra sans les salariés, à coups d'arrangements politiques. Il ne faut surtout pas arriver après la bataille, mais au contraire la mener maintenant, au moment où se prennent les décisions.

Déplorez-vous l'absence de cinq organisations, dont la CFDT ?

Bien sûr. Mais ce n'est pas définitif. Nous continuons de nous voir, de nous parler et d'avoir des stratégies communes sur d'autres sujets. Dans la situation très inquiétante que la France traverse, avec des licenciements repartant à la hausse et des salaires en dessous de leur niveau de 2020, il y a besoin que les syndicats s'unissent et fassent front commun – comme en Belgique, par exemple, où une intersyndicale très solide est en place depuis un an et fait bouger les lignes. Il est crucial de nettoyer les deux budgets de toutes les horreurs qu'ils contiennent.

Quelles sont ces « horreurs » ?

La première, c'est le gel, en 2026, des prestations sociales – dont les pensions – et, pour les exercices allant de 2027 à 2030, la revalorisation inférieure à l'inflation des retraites. Le budget de l'hôpital ne doit, par ailleurs, pas rester en l'état : il faut au moins 5 milliards d'euros de plus. Nous demandons également au premier ministre de ne pas augmenter le reste à charge des patients par le biais d'un relèvement des franchises médicales et des participations.

Il est hors de question que les allocations familiales baissent pour les foyers avec des enfants d'au moins 14 ans. Nous exigeons aussi la suppression de cette mesure absurde et honteuse qui consiste à limiter la durée des arrêts de travail

« Ce budget contient des horreurs, comme le gel, en 2026, des prestations sociales »

à quinze jours [pour ceux prescrits par la médecine de ville]. Il est impératif de maintenir la prime de Noël. Enfin, la taxation des mutuelles et celle des activités sociales et culturelles dans les entreprises doivent être abandonnées.

Le gouvernement fait valoir que l'indispensable réduction du trou de la « Sécu » implique des mesures douloureuses...

Nous ne sommes pas favorables à laisser filer le déficit. Pour l'éviter, nous faisons des propositions qui permettent d'accroître les recettes et de remplir les caisses. Il faut maintenir la hausse la CSG sur le capital, introduite lors de la première lecture du PLFSS [projet de loi de financement de la Sécurité sociale] à l'Assemblée nationale. Les stock-options et le rachat d'actions gratuites doivent être soumis à cotisations.

Nous plaçons aussi pour un réexamen des 80 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales. Elles n'ont jamais été aussi élevées et tout le monde reconnaît qu'elles constituent des trappes à bas salaires, en tirant les rémunérations vers le bas de l'échelle. Elles entretiennent une addiction chez les entreprises dont il faut sortir. L'heure de la cure de désintoxication a sonné, nous proposons une trajectoire de sevrage.

Certaines de vos propositions ont pour effet d'augmenter les prélèvements obligatoires, qui sont déjà à un niveau élevé. Les performances des entreprises ne vont-elles pas en pâtir ?

Cet argument est fallacieux car toutes les entreprises ne sont pas logées à la même enseigne. Il y a une différence entre les petites et les grandes, entre celles qui sont exposées à la concurrence internationale et celles qui ne le sont pas, comme les enseignes de la grande distribution. La France pratique la politique du chèque en blanc avec 211 milliards d'euros par an d'aides aux entreprises, dont beaucoup sont captées par des sociétés de grande taille dans le secteur du commerce. Ça coûte un pognon de dingue pour une efficacité plus que sujette à caution. Nous voulons passer en revue ces mesures



A Montreuil (Seine-Saint-Denis), le 3 avril 2024. AGNÈS DHERBEYS / MYOP POUR « LE MONDE »

de soutien, qui peuvent s'avérer justifiées dans certains cas, mais elles doivent être conditionnées à des engagements, comme ne pas licencier, ne pas distribuer de dividendes, etc.

En l'état, le projet de loi de finances prévoit plusieurs hausses d'impôts. N'est-ce pas un motif de satisfaction ?

Ce sont des hausses en trompe-l'œil qui, en l'état, ne peuvent s'appliquer. Il faut taxer les patri-

moins, les successions pour sortir de l'économie de rente dans laquelle nous vivons. Le problème, c'est que la droite et l'extrême droite, à l'Assemblée nationale, se sont coalisées pour empêcher l'adoption de mesures de justice fiscale. Surtout, si le texte était voté dans la version actuelle, il entraînerait de graves reculs. Les moyens aux associations sont amputés, menaçant ainsi 90 000 emplois dans ce secteur. Des milliers de postes de l'éducation nationale sont supprimés, nos universités et organismes de recherche sont exsangues. Ce budget sacrifie l'avenir, il signe le déclassement du monde du travail et du pays.

Le ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, vient d'écrire aux partenaires sociaux pour annoncer le retrait du projet de réforme de l'assurance-chômage. La CGT participera-t-elle aux discussions ?

Cette décision de retrait est une victoire car elle enterme un projet très violent qui allait, une fois de plus, pénaliser les demandeurs d'emploi. Pour ce qui est de la négociation, nous sommes disponibles pour y participer. Et nous dénonçons l'attitude du Medef, qui n'était pas autour de la table, lors de la première réunion, mercredi. Il cherche à faire capoter les discussions qui s'amorcent pour conduire le gouvernement à prendre des mesures unilatérales permettant, le cas échéant, le rétablissement de la réforme Bayrou. C'est la politique du pire et un signal très inquiétant. Il faut que le Medef clarifie rapidement sa position et montre qu'il tient encore à une gouvernance du régime par les acteurs sociaux.

Allez-vous participer à la conférence sur le travail et les retraites, vendredi ?

J'ai interpellé le premier ministre qui s'est engagé à ce que cette conférence sociale serve à conforter notre système par répartition, ce trésor national qui nous a permis de survivre à toutes les crises. Dans ce cadre, la CGT est toujours disponible, notamment pour débattre des enjeux démographiques, des pistes de financement, des départs anticipés pour pénibilité, etc. En revanche, si l'exercice consiste à introduire un cheval de Troie pour la capitalisation, ça sera sans nous. C'est une ligne rouge ! Il n'y a aucun argument valable en faveur de ce système qui coûte plus cher que la répartition, s'avère moins sûr et très inégalitaire. Cette conférence doit déboucher sur du concret. A son issue, nous voulons que les syndicats puissent proposer un référendum sur l'un des thèmes traités, comme les retraites.

Dans cette conférence, il y a aussi une partie sur le travail...

Elle nous intéresse beaucoup. Nous voulons aborder les ordonnances de septembre 2017, qui ont réécrit le code du travail. C'est le dernier totem du macronisme – avec la politique de l'offre et la réforme des retraites – que nous n'avons pas encore réussi à ébranler. Le bilan est catastrophique pour les salariés, avec l'explosion

« Une partie des milieux d'affaires est de plus en plus tentée par l'extrême droite »

des accidents de travail et des morts au travail. En faisant disparaître des entreprises les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, cette réforme tue, blesse, casse. Et, malheureusement, nous l'avions annoncé.

Le Medef a décidé de ne pas participer à la conférence sociale. Est-ce que cela peut porter atteinte au bon fonctionnement de la démocratie sociale ?

Emmanuel Macron leur a donné de très mauvaises habitudes en cédant à toutes leurs demandes. Le Medef a eu l'impression d'avoir tous les droits et aucun devoir, il fait des caprices d'enfant gâté. On assiste à une radicalisation patronale, avec des organisations d'employeurs – le Medef, principalement – qui ne veut plus faire aucun compromis.

Le problème, c'est qu'une partie des milieux d'affaires est de plus en plus tentée par l'extrême droite. Pour la première fois, un responsable du RN [Rassemblement national], en la personne de Jordan Bardella, a été invité aux rencontres du Medef, à la fin août. Ça ne se faisait pas auparavant. Et on voit en parallèle une stratégie de l'extrême droite pour se donner une allure respectable auprès des représentants des chefs d'entreprise en endossant un discours pro-business.

Durant les débats budgétaires, avez-vous essayé de dialoguer avec tous les partis politiques ?

Oui, sauf l'extrême droite – ce qui inclut le groupe d'Eric Ciotti à l'Assemblée. Nous ne voulons pas débattre avec, nous la combattons. Je le répète car, malheureusement, cette position devient de plus en plus rare. C'est très inquiétant de constater que les digues sautent, sauf dans la sphère syndicale où notre organisation et la CFDT ont une position similaire. Mais dans le monde politique, des alliances se nouent entre la droite et l'extrême droite. Les échanges avec les parlementaires ont été utiles. Par exemple, avec les députés du MoDem, pour examiner la question des exonérations de cotisations sociales. Nous avons, par ailleurs, noté que ni les macronistes, ni les élus LR, ni le groupe Horizons n'ont donné suite à nos courriers.

Est-ce que vos relations avec La France insoumise (LFI) se sont apaisées ?

Nous partageons de nombreux combats. La relation sera normalisée lorsque LFI aura une conception claire et respectueuse de l'indépendance syndicale, comme tous les autres partis de gauche.

Comprenez-vous que les députés LFI aient voté contre le décalage de la réforme des retraites ?

Le problème, c'est la façon dont la disposition a été rédigée, précisant que les 64 ans s'appliquent à partir de la génération 1969 plutôt que 1968. Ça forçait les députés à entériner le principe du report de l'âge légal. Je comprends donc que certains n'aient pas pu la voter. Ce n'est pas une suspension, mais un décalage du calendrier d'application de la réforme de 2023.

La CGT est-elle toujours convaincue de pouvoir revenir à la retraite à 62 ans, voire à 60 ans ?

Plus que jamais. C'est le point positif de ce décalage : il n'a pas mis en transe les marchés financiers ni plongé le pays dans le chaos. Revenir aux règles antérieures est donc faisable. Et c'est plus que jamais nécessaire car il se confirme que la remontée de l'âge légal depuis 2023 est synonyme de catastrophe sociale, avec la montée en flèche des inaptitudes, des arrêts de travail, du chômage des seniors. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BERTRAND BISSUEL
ET THIBAUD MÉTAIS

Nouvel Obs
CONFÉRENCES

**L'ÉCOLOGIE
DANS LES
TERRITOIRES,
POUR QUOI
FAIRE ?**

En partenariat avec VEOLIA

Avec

Thierry Marx
François Gemenne
Léonore Moncond'huy
Maxime Blondeau
Gilles Finchelstein...

MERCREDI
10 DÉCEMBRE
À 18H30



Auditorium
du « Nouvel Obs »,
67, avenue Pierre-
Mendès-France,
75013 Paris
Entrée gratuite
sur inscription

Aux origines du sondage controversé sur les musulmans

Le sondage de l'IFOP qui avait suscité la polémique a été commandé par « Ecran de veille », une revue confidentielle. Les liens de son rédacteur en chef avec les Emirats arabes unis soulèvent des interrogations

En publiant, le 18 novembre, une longue étude sur le rapport des musulmans de France à leur religion, qui met en lumière la « tentation islamiste » de certains d'entre eux, l'IFOP a créé une vive polémique. Si la méthodologie de ce sondage a fait l'objet de critiques, l'identité de son commanditaire a moins attiré l'attention.

L'étude a été commandée par Ecran de veille, une revue confidentielle appartenant au groupe Global Watch Analysis (GWA), qui se décline aussi en site Internet, en maison d'édition (GWA Editions) et en WebTV (Elmaniya). Dans la pratique, le groupe GWA, qui revendique « des publications consacrées à la résistance aux extrémismes et aux fanatismes, sous toutes leurs formes », se focalise très nettement sur l'islamisme, et en particulier sur les réseaux des Frères musulmans. De surcroît, il nourrit une hostilité manifeste envers le Qatar, principal partisan de la confrérie au niveau international.

Selon les informations du Monde, le groupe GWA a d'ailleurs mandaté l'IFOP pour le second volet de son enquête, axé principalement, cette fois, sur le frérisme. L'étude élabore un « indice de l'implantation secrète » des Frères musulmans, sous la forme de sept questions censées débusquer, parmi les sondés, les « membres actifs des organisations fréristes [ayant] pour injonction de mentir s'ils sont interrogés sur leur appartenance à la confrérie ». Une méthode qui prétend évaluer à plus de 80 000 le nombre de « membres opérationnels » des Frères musulmans en France. François Kraus, le directeur du pôle politique et actualités de l'IFOP, souligne que, contrairement au premier volet, « la rédaction et l'analyse » des questions ont été prises en charge par le commanditaire. « Dire que nous en avons conçu les questions sans l'IFOP est tout à fait faux », réplique le journaliste Atmane Tazaghart, rédacteur en chef et fondateur d'Ecran de veille.

Depuis 2022, GWA a commandé sept sondages à l'IFOP, tous ayant trait à des questions de religion ou de laïcité. Pour financer ces études – facturées « entre 6 000 et 18 000 euros », et même « le triple » pour la dernière – ainsi qu'une rédaction d'une dizaine de collaborateurs, M. Tazaghart dit s'appuyer sur un chiffre d'affaires d'« en moyenne 700 000 euros par an ». Cependant, des zones d'ombre planent sur le financement du groupe. Après avoir évoqué auprès du Monde des aides à la presse, M. Tazaghart s'est rétracté, affirmant n'avoir « jamais sollicité ou touché d'aides publiques de quelque nature qu'elles soient » et être le « seul bailleur de fonds » de GWA, dont il est coactionnaire avec son épouse. Le groupe a pourtant bénéficié, entre 2019 et 2023, d'un « partenariat » avec une mystérieuse structure britannique, qui lui versait autour de 46 000 euros par an, selon le média spécialisé La Lettre. Sans activité connue, Countries Reports Publishing Ltd a pour uni-

que actionnaire Thomas Edmund Ashman, un Britannique à la tête d'une soixantaine de sociétés, comme c'est généralement le cas des prête-noms professionnels.

En conséquence, il est plus difficile d'identifier l'origine réelle de ces flux financiers. GWA ne possède « aucun compte bancaire hors de France » et « aucun financement étranger » n'entre dans son capital, assure toutefois M. Tazaghart, dont le parcours a alimenté de nombreuses spéculations sur ses liens avec les Emirats arabes unis, qui, depuis plusieurs années, mènent une guerre systématique contre les Frères musulmans.

M. Tazaghart, Français d'origine algérienne qui a dirigé jusqu'en 2016 la rédaction arabo-phonique de France 24, a écrit plusieurs ouvrages sur le terrorisme et supervisé la traduction de cinq autres sur les Frères musulmans ou le Qatar. En 2023, Mediapart avait mentionné ses contacts (ainsi que ceux d'un autre collaborateur de GWA) avec un agent émirati, par le truchement d'Alp Services, un cabinet d'influence suisse travaillant pour les Emirats arabes unis. Une accusation « sans fondement », affirme l'intéressé.

« Matar », l'agent émirati

Toutefois, un courriel qu'a pu consulter Le Monde confirme que M. Tazaghart a été en contact avec une boîte e-mail anonyme liée, selon les enquêtes de plusieurs médias internationaux, à « Matar », un ex-agent émirati. Le New Yorker l'a identifié comme Matar Humaid Al-Neyadi, un personnage ayant été l'un des principaux rouages des opérations d'influence orchestrées par Alp Services au profit des Emirats, avant de devenir ambassadeur du pays au Koweït.

Dans ce message, daté de décembre 2019, quelques mois à peine après le lancement de GWA, M. Ta-

Le groupe GWA, propriétaire de la revue, se focalise très nettement sur l'islamisme, et en particulier sur les Frères musulmans

zaghart fournit à l'espion émirati une note de travail en arabe sur les « liens financiers entre [l'ancien premier ministre François] Fillon et le Qatar », comprenant un long aparté sur l'ancien ambassadeur de France au Qatar (de 1998 à 2002), Bertrand Besancenot.

Six mois plus tard, le journaliste est toujours en contact avec l'agent traitant et lui promet un « rapport plus détaillé ». Sollicité à propos de cette correspondance électronique, M. Tazaghart conteste l'identité du destinataire et assure que cet échange était destiné à un « centre de recherche (...) dans le but de juger de l'opportunité ou pas d'inviter M. Fillon à un forum » organisé aux Emirats.

Par ailleurs, les éléments mis au jour par Le Monde montrent que M. Tazaghart a développé des intérêts économiques aux Emirats arabes unis, en investissant sur place dans au moins trois sociétés. La première, Global Plus General Trading LLC, est spécialisée dans le recyclage et le négoce de « métaux de toutes sortes en Europe, en Afrique du Nord et en Asie », selon son site Internet. Cette société a été implantée à Dubaï « pour des raisons de flexibilité et [de] fluidité des échanges bancaires », explique M. Tazaghart.

La seconde, Global Plus for Media Studies & Consultancies LLC, est tournée vers le conseil et l'in-

fluence, et fournit des « services d'audit et de conseil », notamment aux « acteurs gouvernementaux » dans le cadre de « campagnes de sensibilisation ». Au nom du « secret des affaires », M. Tazaghart refuse de révéler le nom des clients de ses sociétés, mais précise qu'elles génèrent conjointement l'équivalent de plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires par an.

« Stratégie de contre-influence »

M. Tazaghart est également actionnaire à 40 % d'une société immobilière émiratie, Latar Real Estate LLC, qui possède notamment trois appartements dubaïotes qu'il a achetés sur plan pour l'équivalent de 1,1 million d'euros entre octobre 2022 et février 2023, selon des registres immobiliers consultés par Le Monde. Le journaliste-entrepreneur dit, en outre, percevoir des revenus salariaux « issus de [s]es activités de recherche, d'une moyenne de 10 000 euros par mois », versés sur un compte dubaïote, sans préciser l'identité de son employeur. En 2023, il expliquait à Mediapart se rendre plusieurs fois par an, contre rémunération, chez Trends Research and Advisory. Ce centre de recherche émirati est cité dans un rapport du ministère de l'intérieur sur les Frères musulmans paru en mai comme l'un des instruments de la « stratégie de contre-influence » des Emirats contre le frérisme.

Confronté au profil atypique de son commanditaire, l'IFOP, par la voix de François Kraus, considère ne pas avoir à « [s]e prononcer sur le contenu ou l'origine [dudit] commanditaire ». L'institut n'a toujours pas publié le second volet consacré aux Frères musulmans, dont les résultats figurent pourtant dans un hors-série d'Ecran de veille publié en version numérique fin novembre. ■

JÉRÉMIE BARUCH

A Nice, la guerre électorale entre Estrosi et Ciotti a déjà commencé

Les deux adversaires, naguère amis, ont lancé leur campagne pour la municipale, à coups de remarques acerbes, par médias interposés

NICE - correspondance

Le feuilleton s'annonçait politiquement violent ; il sera peut-être impitoyable. La première semaine d'affrontement officiel entre l'actuel maire de Nice, Christian Estrosi (Horizons), et le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti (Union des droites pour la République, UDR, rattaché au Rassemblement national), tous deux candidats aux municipales de Nice, s'est soldée par pas moins de deux joutes verbales par médias interposés, un dépôt de plainte, un montage vidéo, des insultes publiques et une demande formelle d'excuses.

En campagne depuis août, M. Ciotti est aux prises avec M. Estrosi, son principal rival et candidat à un quatrième mandat d'affiliée. La lutte est à couteaux tirés. En effet, les deux hommes, naguère amis, qui s'affrontent pour la première fois dans les urnes, s'accusent mutuellement de « coups bas », d'« insultes » et de « mensonges ». En raison du lancement officiel de la campagne de M. Estrosi, le 22 novembre, les tensions se sont encore accrues.

Dans le tout nouveau Centre des congrès du port, en face de la permanence historique de M. Ciotti, M. Estrosi a diffusé un montage vidéo avant de monter sur scène : on y retrouve son adversaire, plus jeune d'une quinzaine d'années et à l'époque très proche de lui, faisant son éloge. « Estrosi a tout donné à Nice (...), peut-on l'entendre dire. Si je suis votre député, c'est à Christian que je le dois. Je ne serais pas là sans lui. » Anthony Borré, le directeur de cabinet et chef de campagne de M. Estrosi, abonde dans le même sens auprès du

Monde. « A l'époque, Estrosi l'a imposé partout, au niveau national, au niveau local. Lui, maintenant, il essaie de tuer le père, d'occuper toutes les places qu'il a occupées. Aujourd'hui, il ne trouve plus que des critiques à faire à celui qui lui a tant donné. » Avant de préciser que la vidéo avait permis d'« évacuer le sujet avant le début du meeting ».

Pendant l'heure et demie de discours enflammé qui a suivi, le maire-candidat n'a pas prononcé une seule fois le nom de son ancien protégé. Au téléphone, les membres de son cabinet ne parlent pas non plus de M. Ciotti explicitement, préférant le qualifier de « candidat d'extrême droite ». Joint par Le Monde, l'intéressé réagit : « Pendant des mois, sur les plateaux de télévision, il a fait semblant de pas me connaître, en banalisant ma candidature, comme si j'étais un petit candidat face à lui, comme il en a connu plusieurs autres. Là, il a fait de moi l'élément central de son meeting, j'ai trouvé ça... intéressant, tactiquement parlant. »

Cinq jours plus tard, jeudi 27 novembre, le maire de Nice a publié un communiqué dans lequel il a demandé des excuses officielles à son adversaire pour les propos te-

nus par Hervé de Surville, « membre de l'équipe de M. Ciotti », qui avait traité M. Estrosi d'« alphabète » et d'« inculte » sur Facebook. « M^e de Surville a franchi une ligne rouge. Ces attaques personnelles, humiliantes et méprisantes, n'ont aucune place dans le débat démocratique, écrit-il. Elles sont en totale contradiction avec les engagements répétés de M. Ciotti d'« élever le débat » et de mener une campagne « respectueuse ». Réponse de M. Ciotti : « Et en quoi cela me concerne-t-il ? »

Rumeurs incessantes

Les deux adversaires ont beau répéter qu'ils souhaitent une campagne « digne » et « intelligente », les scandales ne cessent de se multiplier. Début novembre, un mystérieux sondage a circulé dans les rédactions et les rues de Nice. Ce document, sans institut commanditaire ou agrément officiel, donnait M. Ciotti en tête du premier tour des municipales, dans tous les cas de figure. Les équipes du candidat rallié au RN en rejettent la paternité, « bien qu'il leur soit favorable ». M. Borré, quant à lui, a saisi la commission des sondages.

Les tensions entre les deux candidats, doublées de rumeurs incessantes diffusées par leurs équipes respectives, rendent la tâche des journalistes locaux particulièrement difficile. Nombre d'entre eux évoquent leur « malaise grandissant » par rapport à cette situation. Lundi 1^{er} décembre, les candidats à la mairie ont ratifié une « charte de respect mutuel » rédigée par le « Club de la presse » local, s'engageant à éviter insultes et fausses informations. Un processus inédit en France. ■

SOFIA FISCHER

Le Monde | Boutique

objets, jeux, livres et accessoires à offrir.



Sainte-Soline : les errances de la justice depuis 2023

La publication de vidéos accablantes sur l'attitude de gendarmes a mis en lumière le peu de zèle des magistrats

Plus de deux ans et demi après les faits, le traitement judiciaire des blessures occasionnées lors du rassemblement contre les mégabassines à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), en mars 2023, est au point mort. En dépit de la publication, le 5 novembre, de vidéos par *Mediapart* et *Libération*, qui mettaient en évidence l'existence de tirs tendus réalisés par des gendarmes.

Deux jours plus tard, le parquet de Rennes annonçait avoir été saisi par plusieurs députés des possibles infractions révélées par les images. « Une décision sur l'action publique, pour laquelle aucune option n'est aujourd'hui privilégiée, sera prise prochainement », précisait le communiqué, invoquant « la complexité de ce dossier ». Presque un mois plus tard, le parquet n'a pas fait part de sa décision.

Un mutisme incompréhensible pour le Syndicat de la magistrature, orienté à gauche. « Il est assez ahurissant d'entendre le procureur justifier la non-ouverture d'une information judiciaire sous prétexte de la complexité de l'affaire et des investigations. C'est précisément quand une affaire est compliquée que la saisine d'un juge d'instruction est fortement recommandée », critique Judith Allenbach, sa présidente. « C'est symptomatique d'une justice qui n'est pas à la hauteur des attentes des justiciables comme de la société. » Dans ce dossier au fort retentissement, symbolique des affaires liées au maintien de l'ordre, *Le Monde* a cherché à retracer la chronologie des rendez-vous manqués de la justice.

25 mars 2023, affrontements à Sainte-Soline Au pied de la mégabassine de Sainte-Soline, la manifestation interdite dégénère. D'un côté, 6 000 militants, selon les autorités, le quintuple selon les organisateurs, de l'autre, 3 200 gendarmes et policiers, neuf hélicoptères, quatre blindés, une vingtaine de quads... Dès la veille, Gérard Darmanin, alors ministre de l'intérieur, annonçait la couleur : « Les Français vont voir de nouvelles images extrêmement violentes. » « Nouvelles », car ce début 2023 a été marqué par une intense mobilisation contre la réforme des retraites, avec son lot de dégradations et de blessés. En cause, selon le ministre, une « extrême gauche [qui] veut attaquer la République ». La manifestation se déroule comme l'avait annoncé M. Darmanin : dans les airs, cocktails Molotov et pavés croisent environ 5 000 grenades. Bilan : les gendarmes déplorent 47 blessés, « dont 6 ont fait l'objet d'une évacuation médicale », les militants, 200, dont une quarantaine gravement, et deux pronostics viraux engagés. Avant d'être fusionnées, quatre enquêtes sont ouvertes pour identifier les causes des graves blessures infligées à quatre manifestants.

4 avril 2023, conférence de presse du procureur Quand il ouvre sa conférence de presse, le procureur de Rennes, Philippe Astruc, se place tout de suite sur le terrain des grands principes. « L'usage de la force légitime de l'Etat n'est naturellement pas, dans une démocratie, absolu, mais encadré et conditionné par la loi. (...) Il appartient à l'institution judiciaire de vérifier si cet usage a été ou non conforme (...). C'est très précisé-

L'inspection générale de la gendarmerie rend compte, dès 2024, de tirs de lance-grenades potentiellement problématiques



Des affrontements lors de la manifestation contre les mégabassines, à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), le 25 mars 2023. YOHAN BONNET/AFP

ment ce qu'on appelle un Etat de droit », déclare-t-il. Le procureur annonce qu'il a saisi l'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN), « qui me rend compte quotidiennement depuis une semaine des actes accomplis ». Il ajoute que « si pour des raisons d'efficacité [il] privilégie pour l'heure le cadre d'une enquête parquet (...) », [il] n'exclut pas une ouverture d'information judiciaire dans un deuxième temps ». Un choix qui a des conséquences : en refusant de nommer un juge d'instruction indépendant, M. Astruc rend la procédure inaccessible aux avocats de la défense et des parties civiles.

Cette décision, si elle n'est pas anormale, reste sujette à débats. Un procureur général – soumis au devoir de réserve, il a requis l'anonymat, comme d'autres magistrats cités dans cet article – résume un état d'esprit assez général au sein de la magistrature : « En matière de violences policières, mon premier réflexe c'est de ne pas ouvrir et de travailler en information préliminaire (...), dans un souci de rapidité notamment. Mais pour une affaire aussi grave et complexe que Sainte-Soline, personnellement, j'aurais ouvert tout de suite une information judiciaire. »

Enquêter sur des policiers et gendarmes, quand on est magistrat du parquet, « c'est très compliqué, car vous allez mettre en cause des gens avec qui vous avez l'habitude de travailler », témoigne un vice-procureur. Placé sous l'autorité directe de la chancellerie, et donc de l'exécutif, le procureur n'est pas aussi indépendant qu'un juge d'instruction. Ce qui fait dire à un autre procureur : « Pour cette raison d'affichage d'indépendance, moi j'aurais très vite confié l'enquête à un juge. »

Été 2024, communication des vidéos au parquet Après avoir affirmé en juillet 2023 qu'il faudrait environ un an avant de voir s'achever l'enquête préliminaire, le procureur de Rennes réaffirme en mars 2024 que la procédure devrait être bouclée « au cours du premier semestre 2024, ou durant l'été ». Il faudra attendre un an supplémentaire. Finalement, une seule chose bouge au cours de l'été 2024 : le procureur lui-même. M. Astruc, nommé procureur général près la cour d'appel de Dijon, laisse la place à Frédéric Teillet. Tous deux justifient auprès du

Le jour de la manifestation, les gendarmes déplorent 47 blessés, les militants, 200, dont une quarantaine gravement

Monde la durée de cette enquête préliminaire par la quantité d'éléments à exploiter, et les délais requis par les expertises judiciaires. La mi-2024 aurait pu constituer un moment charnière pour l'enquête. Car depuis plusieurs mois, les enquêteurs de l'IGGN analysent les dizaines d'heure de vidéos enregistrées par les caméras-piétons des militaires. Ils y découvrent des tirs de lance-grenade potentiellement problématiques et en rendent compte. Notamment, dans deux « rapports de synthèse » intermédiaires, datés de mars et août 2024, qu'ils adressent au parquet par courriel, au moment où M. Astruc est sur le départ. Dans ces deux procès-verbaux (PV) figurent un même chapitre, intitulé « La question des tirs "tendus" ». « Les investigations permettent de constater qu'à la marge, cer-

tains gradés ont [donné] des instructions pour effectuer des tirs communément appelés tendus », peut-on lire dans celui-ci. Une information dont le parquet ne se saisit pas. « Si dans un PV de synthèse, vous avez mentions de potentiels éléments infractionnels, même en trois lignes, c'est la responsabilité du parquet d'interroger ses enquêteurs, et si besoin, d'élargir le cadre de l'enquête », juge pourtant un procureur de la République, familier de ces affaires, interrogé par *Le Monde*.

5 juin 2025, clôture de l'enquête Plus de deux ans après les faits, le parquet informe M^e Chloé Chalot, qui défend les quatre victimes, que l'enquête est terminée, et qu'elle peut la consulter afin de formuler des observations, comme la loi l'autorise. Aucun rendez-vous ni conversation téléphonique n'ont lieu avec le procureur, qui ne manifeste rien de ses intentions.

Les conclusions de son enquête ne permettent d'identifier aucun des tireurs responsables des quatre blessés sur lesquels portait son travail. Et, plus surprenant, aucune attention particulière n'a, à ce stade, été portée aux potentiels tirs non conformes constatés sur les images de caméras-piétons. Le procureur ne décide pas d'élargir sa saisine ni d'ordonner de nouvelles investigations.

Est-il imaginable que M. Teillet n'ait pas pris connaissance, à ce stade, de la synthèse des enquêteurs ? Plusieurs procureurs interrogés par *Le Monde*, confient que cela paraît improbable. « C'est évidemment normal qu'un procureur ne consulte pas les 80 heures de vidéos, ce n'est pas son travail, mais je ne vais pas vous dire que ce serait normal d'envoyer un tel dossier sans avoir au moins lu les PV de synthèse... », témoigne un procureur précédemment cité. Interrogé, M. Teillet ne précise pas s'il les a effectivement lus : « A la réception de l'enquête, la procédure a dans un premier temps été transmise à l'avocat des plaignants, dans le cadre d'une ouverture au contradictoire », nous écrit-il.

5 novembre 2025, révélation des vidéos dans la presse *Mediapart* et *Libération* publient des extraits vidéos issus des caméras-piétons, révélant de très nombreux tirs tendus de lance-grenades, potentiellement dangereux et non conformes. Confronté à ces vidéos, M. Teillet affirmait alors que « si ces images révélaient d'autres infractions pénales que celles dont il était saisi, la procédure prévoit que le service d'enquête en informe le parquet. Ce qui n'a pas été le cas ». Le procureur laisse donc entendre que les enquêteurs ne lui auraient pas mentionné ces faits.

Ces derniers n'ont pas vraiment goûté le fait d'être ainsi jetés en pâture : car contrairement à ce que le magistrat avance, ils ont bien signalé l'existence de ces tirs dans leurs rapports. Ce que le procureur finit par reconnaître auprès du *Monde*, un mois après les avoir mis en cause : « L'information de l'existence de tirs tendus a été transmise à mon prédécesseur et figure également dans des PV de synthèses partielles qui m'ont été transmis en même temps que la procédure, à sa clôture. »

Quant au fond, M. Teillet minimise la portée des signalements effectués par les enquêteurs : « Les ordres de tels tirs étaient considérés dans ces PV comme "à la marge", instructions auxquelles les gendarmes n'ont pas toujours obéi. » Il omet de préciser que ces mêmes PV établissent que « d'autres gendarmes, à d'autres moments de la manœuvre, ont à plusieurs reprises effectué des tirs qui ne semblent pas conformes ».

Le fait que M. Darmanin se retrouve des deux côtés de la procédure, d'abord en tant que ministre de l'intérieur, et aujourd'hui en tant que garde des sceaux, peut-il expliquer l'extrême pusillanimité de la justice ? En d'autres termes, peut-on imaginer des pressions de la chancellerie ? Les procureurs interrogés par *Le Monde* assurent que non. « Laisser entendre cela, ce serait un pur fantasme », affirme un procureur général, de sensibilité de gauche. D'abord parce que depuis la loi Taubira de 2013, les instructions écrites de la chancellerie sur des dossiers particuliers sont interdites. « Darmanin ne prendrait pas ce risque politique », poursuit le même procureur. Sans viser M. Teillet, de nombreux magistrats reconnaissent néanmoins que les procureurs peuvent, plus ou moins consciemment, être sujets à l'autocensure.

Le Syndicat de la magistrature en fait, dans un communiqué, un cas d'école des dysfonctionnements du traitement des violences policières et appelle à apporter des réformes de structure : indépendance du parquet, dépaysement systématique des procédures, réforme de l'IGPN et de l'IGGN, rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice... En attendant, il est plus que probable qu'un juge d'instruction puisse finalement être nommé dans les jours à venir. Si le procureur ne le décide pas de sa propre initiative, M^{me} Chalot, l'avocate des quatre blessés, n'exclut pas de déposer une plainte avec constitution de parties civiles, qui ouvrira alors automatiquement une information judiciaire. Dans les deux cas, presque trois ans après les faits, l'enquête va devoir quasiment redémarrer de zéro. ■

GRÉGOIRE BISEAU
ET ARTHUR CARPENTIER

Une enquête administrative de la gendarmerie très tardive

« IL FAUT LAISSER LA JUSTICE faire son travail », avançait le garde des sceaux, Gérard Darmanin, le 6 novembre, à propos des images publiées la veille par *Mediapart* et *Libération*, montrant des ordres et des tirs potentiellement non conformes lors des affrontements survenus à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), le 25 mars 2023. Mais en évoquant le travail de la justice, M. Darmanin fait mine d'oublier que l'administration qu'il dirigeait à l'époque, le ministère de l'intérieur, n'a peut-être pas fait le sien. Et si l'actuel locataire de Beauvau, Laurent Nuñez, a annoncé, le jour même des révélations, une enquête administrative, il lui a fallu répondre à une question : comment expliquer ce délai de deux ans et demi ?

« Les caméras-piétons des policiers, elles, sont remises au service, elles ne sont pas regardées, sauf quand il y a des enquêtes judiciaires », a tenté d'expliquer M. Nuñez, qui dit avoir découvert ces images par voie de presse. Il s'est voulu pédagogue : les copies consultées par les enquêteurs chargés des

investigations judiciaires sont protégées par le secret de l'enquête. Il leur était donc légalement impossible de les transmettre à leur hiérarchie pour que celle-ci ouvre une enquête administrative.

« Contraire au droit »

La démonstration est juste, mais occulte l'essentiel : il était possible pour la gendarmerie de consulter ces images immédiatement après la manifestation, en ouvrant une enquête administrative, ce qu'elle n'a pas fait, au nom d'une politique assumée de ne pas ouvrir ce type d'enquête lorsqu'une procédure judiciaire est en cours. « Leur posture est incompréhensible, et indéfendable, puisque contraire au droit », s'étonne, sous le couvert de l'anonymat pour cause de devoir de réserve, un cadre de la police.

L'inspection générale de la police nationale rappelle d'ailleurs, dans un guide interne, que, selon « le Conseil d'Etat (...) l'autorité disciplinaire n'a pas à surseoir à statuer lorsqu'une juridiction répressive est saisie ».

La défenseure des droits signifiait elle aussi aux gendarmes, dans une décision rendue en décembre 2024, que « l'ouverture d'une enquête judiciaire ne suspend pas l'enquête administrative dont les premiers actes (...) doivent être accomplis avec diligence ».

Les deux enquêtes ne s'intéressent d'ailleurs pas aux mêmes manquements. « Les gendarmes ne seront sûrement pas poursuivis judiciairement pour les insultes qu'ils prononcent, explicite le fonctionnaire de police. Mais cela pourrait faire l'objet de sanctions disciplinaires si une enquête administrative détermine que c'est contraire au devoir d'exemplarité des gendarmes. »

« Une enquête judiciaire étant en cours et une enquête administrative ayant été ouverte par l'inspection générale de la gendarmerie nationale à la demande du ministre, cette dernière ne souhaite pas communiquer sur le sujet », affirme la gendarmerie nationale. Sollicité, le ministère de l'intérieur n'a pas répondu. ■

G. B. ET A. CA.

Psychiatrie : trop de mineurs placés à l'isolement

Le contrôleur général des lieux de privation de liberté s'alarme du « recours massif » à ces mesures

Un angle mort persistant. Dans un avis publié au *Journal officiel* jeudi 4 décembre, le contrôleur général des lieux de privation de liberté alerte sur la situation des « enfants privés de liberté dans les établissements de santé mentale ». Autrement dit, des mineurs que l'autorité administrative indépendante, dirigée par Dominique Simonnot, a vu soumis à l'isolement, et parfois à la contention, en hôpital psychiatrique, des mesures « illégales » pour une partie d'entre eux.

« Les constats effectués par le contrôleur général des lieux de privation de liberté, dans le cadre de ses visites d'établissements de santé mentale, et les nombreux signalements qui lui sont adressés révèlent que les enfants (...) sont fréquemment pris en charge selon des modalités qui entraînent de nombreuses atteintes à leurs droits fondamentaux », peut-on lire dans ce document, adressé début octobre

aux ministres de la santé et de la justice. En 2017, déjà, l'institution publique recommandait dans un rapport le renforcement de la protection des mineurs hospitalisés en psychiatrie.

Dans ce nouvel avis, le contrôleur général des lieux de privation de liberté observe « un recours massif à l'isolement des mineurs hospitalisés en psychiatrie ». Ces mesures, de même que la contention, relèvent pourtant du champ des « soins sans consentement », souligne l'institution, elles devraient donc être particulièrement restreintes pour ce qui est des mineurs. Au regard du droit, seuls ceux placés en psychiatrie sous ce régime, « sur décision du représentant de l'Etat », soit une partie « très minoritaire » d'entre eux, peuvent y être soumis. Ce n'est pas le cas des mineurs, hospitalisés à la demande d'un tiers ou des titulaires de l'exercice de l'autorité parentale, qui relèvent, eux, du « soin libre », pointe le contrôleur.

Ces mesures de « privation de liberté » interviennent particulièrement quand ces mineurs sont admis dans des unités pour adultes, décrit l'autorité, « faute de place dans les unités pour mineurs ou de l'existence même d'une telle unité ». Les mineurs sont alors « généralement affectés dans des services fermés, que ce soit pour prévenir les intrusions, éviter les fugues, ou simplement en raison du risque de désorientation (...). Il n'est pas rare qu'ils soient enfermés dans leur chambre pour de longues durées, les soignants n'étant pas en mesure, faute de moyens, de les surveiller et de les protéger ».

« Effets délétères »

« La rareté de ces mesures est toujours invoquée par les établissements concernés, mais si les chiffres varient sensiblement de l'un à l'autre, ils démontrent souvent le contraire, ajoute le contrôleur. Dans un établissement visité, l'isolement concerne environ 15 % des

« Les patients les plus vulnérables sont ceux que la loi protège le moins », estime le contrôleur général des lieux de privation de liberté

mineurs accueillis, dans un autre 30 %, ailleurs 40 % ».

La durée des mesures d'isolement est « généralement inférieure à vingt heures », peut-on lire aussi dans l'avis. Mais des exceptions existent, « ici des mesures de deux et trois jours, ailleurs quarante heures, (...) et, exceptionnellement, trois établissements ont connu, une fois chacun, des mesures d'isolement avoisinant les cent heures ». « La durée des

mesures de contention en revanche est plus brève, rarement supérieure à six heures, là encore avec des pointes exceptionnelles », rapporte l'autorité administrative.

Pour l'autorité indépendante, on aboutit à une « situation paradoxale dans laquelle les patients les plus vulnérables sont ceux que la loi protège le moins ». Elle souligne que ces pratiques « échappent généralement à tout contrôle » : « Les mesures d'isolement et de contention prononcées à l'égard de mineurs en soins libres ne sont, en droit, pas soumises au contrôle du juge, dès lors qu'elles ne sont pas censées exister. » Pour le contrôleur, il apparaît dès lors « urgent » de créer un « statut unique » afin « de garantir les droits de tous les enfants hospitalisés en psychiatrie », notamment en fixant des « durées maximales brèves » pour toutes les mesures de contrainte, « des échéances de renouvellement rapprochées », ou encore un « contrôle systématique et régulier de

l'autorité judiciaire ». « Comme l'exige la Convention internationale des droits de l'enfant, le statut du mineur hospitalisé en psychiatrie devra être fondé sur le respect du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant », peut-on lire dans l'avis. L'isolement et la contention doivent être « expressément interdits » pour les mineurs, défend aussi le contrôleur, soulignant qu'« aucune donnée scientifique probante ne démontre l'effet thérapeutique de ces pratiques, leurs effets délétères sont au contraire mis en évidence par plusieurs études ».

L'institution publique appelle, dans le même temps, à « un plan pour assurer la qualité des soins de pédopsychiatrie », alors que la pénurie médicale touche la spécialité de plein fouet. « A défaut, les manquements observés, qui sont directement liés au déficit de moyens matériels et humains, dont pâtissent nombre d'établissements, persisteront. » ■

CAMILLE STROMBONI

Un an de prison avec sursis pour la profanation de la tombe de Badinter

Louis F., un royaliste de 23 ans, avait écrit des slogans hostiles sur la tombe de l'ex-ministre de la justice le jour de sa panthéonisation

Le président du tribunal de Nanterre, Benjamin Deparis, s'étonne : « Comment fait-on, quand on a un parcours comme le vôtre, pour en arriver là ? » Etudiant en master spécialisé dans une école d'ingénieurs d'Ile-de-France, Louis F., 23 ans, a été condamné, mercredi 3 décembre, à une peine d'un an de prison avec sursis probatoire, avec obligations de soins, cent quarante heures de travail d'intérêt général et stage de citoyenneté.

Interpellé la veille chez lui, dans les Yvelines, ce fils d'un retraité et d'une enseignante du Vaucluse, célibataire sans aucun antécédent judiciaire, était jugé en comparution immédiate pour avoir profané la tombe de Robert Badinter au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine) le 9 octobre, le jour même de la panthéonisation de l'ancien ministre de la justice.

Sur la sépulture du grand avocat, il avait inscrit à la bombe aérosol les mots suivants : « Eternelle est leur reconnaissance, les assassins, les pédos, les violeurs, la RÉPUBLIQUE le sanctifient ». Un acte « élaboré, préparé, minutieux », relève le président du tribunal. Cinq jours avant de commettre son forfait, Louis F. s'était rendu à Bagneux pour faire des repérages. Chez lui, on a retrouvé des plans du cimetière. Et deux croix gammées sur un carnet – ce que l'intéressé a qualifié de « mauvaise blague » pendant sa garde à vue.

« Une pensée captive »

« Qui êtes-vous ? », demande M. Deparis au prévenu. « Etes-vous de l'ultradroite ? Etes-vous un radicalisé ? » Boucles rousses et barbe fournie, Louis F., introverti, intimidé et manifestement fatigué, formule des excuses et des regrets. Ce qu'il a fait, « c'est vraiment mal ». Et livre des explications pauvres, confuses, hésitantes. « J'ai du mal à développer ma pensée, elle n'est pas complètement construite », observe celui qui ne se trouve « pas spécialement intelligent ».

Royaliste revendiqué, une idéologie politique qu'il semble à peine connaître, il tente de justifier son acte par sa « colère » face au fonc-

tionnement d'un « système judiciaire porté par Robert Badinter » et qui échouerait, selon son raisonnement, à poursuivre les auteurs des « meurtres atroces », cambriolages et infractions qui jalonnent l'actualité. Pour lui, qui s'informe surtout par les réseaux sociaux, « la politique est une vaste farce », et la démocratie, « un cinéma ».

Son intention était-elle antisémite ? Louis F. affirme qu'il ne savait pas que Robert Badinter était juif. De cette figure de la République, à qui il semble reprocher tout à la fois d'incarner cette dernière et d'avoir œuvré à l'abolition de la peine de mort, il ne connaît presque rien. Le président du tribunal lui fait alors un long cours d'histoire. Le prévenu hoche la tête, mal à l'aise. Il raconte avoir été « affecté » lorsque la tombe de Jean-Marie Le Pen, un homme auquel il s'est « intéressé », a été dégradée en janvier. Pour autant, il ne faudrait pas voir dans son geste « une histoire de revanche ».

Le procureur de la République, qui a requis une peine de prison identique à celle prononcée, n'entend pas ainsi. Si, affirme Yves Badorc, il y a bel et bien dans cet acte un air de revanche, « une vraie adhésion à une pensée » – même si Louis F. n'arrive pas à la formuler, « une pensée captive qui s'autoalimente » par ses lectures sur les réseaux sociaux et ses préjugés.

Le représentant du ministère public décrit « une vision très contradictoire » : « Il invoque le respect de la justice en commettant une infraction. » Et de souligner « l'effet de contraste saisissant » entre la grandeur de la vie de M. Badinter et le délit « minable » de celui qui a choisi de profaner sa sépulture.

L'avocate commis d'office, Fanny Ginsburg, fait remarquer que le propos « sans queue ni tête » de son client est aussi le reflet d'une époque où de jeunes adultes doivent se débattre dans le marasme grandissant d'un débat public nourri à la confusion des valeurs et des idées. « Si Robert Badinter avait été là, peut-être vous aurait-il défendu. Réfléchissez à cela », conclut le président du tribunal, M. Deparis. ■

JÉRÔME LEFILLIÈTRE

BONNE MUSIQUE ~ BONNE HUMEUR

LES MATINIS NOSTALGIE

Philippe & Sandy
6H-10H SUR

NOSTALGIE

LES PLUS GRANDS TUBES !

ÉCOUTEZ AUSSI NOSTALGIE SUR L'APPLI NOSTALGIE ET VOS ENCEINTES CONNECTÉES.

Robots-taxis : un engouement mondial

Shanghai, Abou Dhabi, San Francisco... Les projets et programmes opérationnels de voitures autonomes se développent. Et, dans cette course à l'innovation, les géants de la tech américaine et chinoise sont en pointe

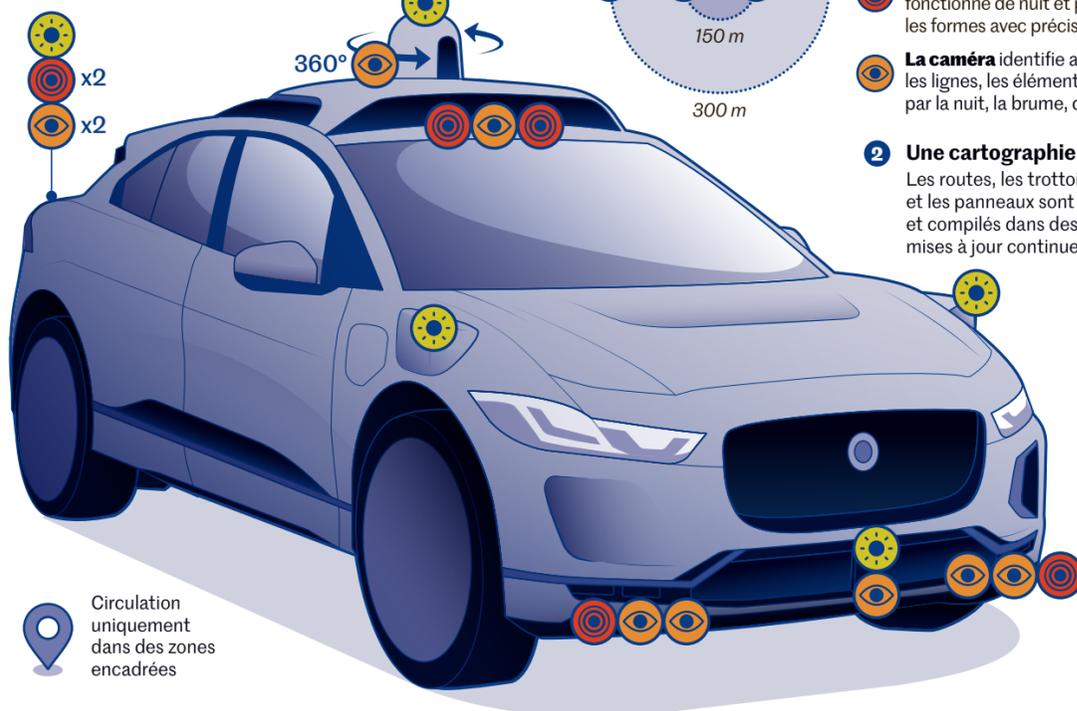
Il aura fallu du temps. Et beaucoup, beaucoup d'argent... Plus de 100 milliards d'euros d'investissements en quinze ans selon le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan. Mais le résultat est visible : dans les rues de San Francisco, de Los Angeles, de Las Vegas, d'Austin, de Wuhan, de Pékin, de Shanghai... Les robots-taxis sont presque devenus une banalité. Les automobilistes croisent ces voitures sans chauffeur en n'y prêtant pas attention. Les piétons traversent la rue sans s'inquiéter. Seuls les touristes s'étonnent encore devant ces voitures vides ou ces robots livreurs qui se faufilent dans la circulation. Le rêve de Google Alphabet, avec sa Google Car autonome, devenue Waymo en 2009, est devenu réalité en quinze ans. Celui de ses trois concurrents chinois, lancés entre 2015 et 2017 – Apollo, filiale de Baidu, le Google chinois, et deux start-up, Pony.ai et WeRide –, aura pris moins de dix ans. Bien installés aux États-Unis ou en Chine, ces opérateurs débarquent en Europe, où aucun acteur ne peut rivaliser avec eux. Waymo, qui circule déjà dans cinq villes aux États-Unis, a annoncé, le 18 novembre, son arrivée dans cinq autres, ainsi qu'à Londres.

Partout, l'expérience du taxi sans chauffeur est stupéfiante. Les véhicules de Pony.ai sont bien insonorisés pour limiter le stress du passager, assis à l'arrière. La voiture conserve son volant mais il tourne tout seul, le siège du conducteur est vide. Cette Lexus RX, testée par *Le Monde* à Shanghai fin avril, est équipée d'une tourelle avec des capteurs sur le toit et des écrans à l'intérieur, y compris à l'arrière, pour rassurer les occupants en leur permettant de comprendre ce que voit le « cerveau » du véhicule. Il roule à une vitesse normale, double et tourne en souplesse, dépasse les scooters en toute sécurité. Il anticipe les feux qui passent au rouge. Dans les villes chinoises, les voitures sont connectées au système de signalisation à chaque carrefour.

Les robots-taxis Waymo se répandent aux États-Unis



2 500 véhicules déjà opérationnels à San Francisco, à Los Angeles, à Las Vegas, à Phoenix et à Austin



Sources : AlixPartners, entreprises, Reuters, AFP • Infographie *Le Monde*

Même beaucoup plus modeste, le test mené à Paris par Renault avec son partenaire chinois WeRide, pendant Roland-Garros, au printemps, est édifiant. On est loin des millions de kilomètres déjà parcourus par les robots-taxis aux États-Unis ou en Chine. La navette autonome se limitait à un circuit court et défini : entre la porte d'Auteuil et le carrefour des Anciens-Combattants, moins de trois kilomètres aller-retour. Mais elle pouvait rouler jusqu'à 50 kilomètres à l'heure.

« L'expérience a permis de montrer aux Français que les robots-taxis ne sont pas de la science-fiction », estime Hervé de Tréglodé, ingénieur général des mines, coauteur de *Les robots-taxis chinois sont-ils l'avenir de la mobilité ?*, rapport pour France Stratégie (aujourd'hui Haut-Commissariat à la stratégie et au plan), publié en mai 2024. « En Chine, poursuit-il, pour préparer l'arrivée de la voiture autonome, les autorités ont équipé chaque carrefour pour communiquer avec les voitures.

L'EFFET SUR L'EMPLOI DES CHAUFFEURS POURRAIT ÊTRE DÉVASTATEUR, EN FONCTION NOTAMMENT DE LA VITESSE DE MISE EN PLACE DES VOITURES AUTONOMES

res. Cela coûte 80 000 dollars [69 400 euros] par intersection. » Faudra-t-il faire la même démarche en Europe ? Pas forcément, même si Vinci y réfléchit, car les véhicules chinois ou américains ont appris à être autonomes en toutes circonstances et savent passer les carrefours avec ou sans équipement.

« PERMIS DE CONDUIRE EUROPÉEN »

Chez WeRide, la photo de la navette parisienne figure en bonne position sur le site. « C'est une des villes les plus difficiles pour la circulation », note Jennifer Li, directrice financière et internationale de la start-up. Une autre expérience est en cours dans l'enceinte de l'aéroport de Zurich, en Suisse. WeRide roule aussi à Abou Dhabi, Dubaï et Singapour, en partenariat avec Uber. Le groupe a développé, avec le constructeur automobile chinois Geely, un van de sept places.

L'exploitation commerciale des robots-taxis aux États-Unis, en Chine et maintenant

au Moyen-Orient a changé la perception du secteur. C'est une révolution. Patrick Pélat, ancien directeur général de Renault, aujourd'hui consultant, et coauteur d'un avis approuvé par l'Académie des technologies en juillet, rappelle quelques données : plus de 1500 robots-taxis Waymo fournissent un service payant aux États-Unis, soit 250 000 courses autonomes par semaine.

Depuis juillet, cela a encore augmenté. Waymo pourrait monter à 20 000 robots-taxis en 2030, selon une note de la banque UBS d'août, « à l'aube du déploiement de masse ». En Chine, toujours selon la note, Apollo devrait compter 2 000 véhicules en fin d'année et 20 000 fin 2027. WeRide, qui revendique 1 000 véhicules, doublerait en 2026. Lors de la publication de ses résultats pour le troisième trimestre, le 25 novembre, Pony.ai a annoncé une flotte de plus de 3 000 taxis fin 2026, contre 961 le 23 novembre. Ils s'ajoutent à ses robots de nettoyage ou à sa flotte de

1 Des capteurs fournissent des données en temps réel

- Le lidar** scanne et reconstitue l'environnement en 3D, voit de nuit et par tout temps, mais peut être aveuglé par un reflet.
- Le radar** repère les objets environnants en mouvement, fonctionne de nuit et par tout temps, mais n'identifie pas les formes avec précision.
- La caméra** identifie avec précision les objets sur le parcours, les lignes, les éléments de la chaussée, mais peut être aveuglée par la nuit, la brume, des précipitations ou la luminosité.

2 Une cartographie précise du territoire

Les routes, les trottoirs, les marquages au sol et les panneaux sont précisément cartographiés et compilés dans des bases de données mises à jour continuellement.

3 Un traitement par IA

L'intelligence artificielle traite les données pour déterminer la position, la distance et la vitesse des autres usagers de la route, anticiper leurs actions et adapter la conduite.



Les systèmes électriques et électroniques sont doublés d'un système secondaire en cas de panne.

Les véhicules autonomes Waymo, nouvelles stars de San Francisco

Les 800 SUV robots-taxis de la filiale de Google sont devenus la coqueluche des touristes et représentent un quart du marché local des VTC

SAN FRANCISCO - correspondant

C'est devenu l'attraction touristique de la ville. Pas le cable car, ce tramway tracté par câble, qui transporte ses passagers sur les hauteurs de San Francisco (Californie), mais les taxis sans chauffeur de Waymo, cette filiale consacrée aux voitures autonomes d'Alphabet, la maison mère de Google. Les visiteurs veulent tester les SUV Jaguar blancs, surmontés d'une tourelle aux capteurs tournants, qui arpentent la cité. Encore faut-il télécharger l'application, se déplacer là où le taxi pourra se garer et patienter quelques minutes. Un code pour entrer, des ceintures de sécurité à boucler obligatoirement, et nous voilà embarqués.

L'expérience est paisible, dans un habitacle calme et spacieux. Le taxi va vite, il est déterminé, ne pile pas quand un piéton s'approche, même dans les rues étroites

et encombrées de Chinatown. L'engin monte les collines, change de file avec dextérité. Le taxi est cependant mis à l'épreuve dans les cas limites. Lors de notre test, il n'a pas aimé rencontrer une voiture de pompier au milieu d'un croisement, se retrouvant bloqué à l'intersection. Il ne se gare manifestement que par l'avant – le créneau, il ne connaît pas plus que les Américains et des cadres en goguette se sont retrouvés coincés pendant cinq minutes à la sortie d'un gala. Dans une enquête du mercredi 3 décembre, le *Wall Street Journal* estime que les voitures Waymo commencent à se comporter comme des taxis new-yorkais : slaloms, demi-tours, accélérations pour avoir le feu vert.

Domage que le service soit cantonné à San Francisco et au sud de la baie et que les véhicules n'aient pas l'autorisation de franchir le pont du Golden Gate pour s'aventurer sur les pentes du vil-

lage de Sausalito. Au moins viennent-ils d'être autorisés à se rendre à l'aéroport, mais ce sera, pour commencer, sous la supervision d'un conducteur humain. Cela gâche un peu le charme. Il n'empêche, le succès est total. L'agilité de la voiture s'est accrue de manière spectaculaire depuis qu'on l'avait vue, il y a quelques années, quasi incapable de tourner à droite, bloquée par des piétons franchissant un passage au feu vert.

Et la réussite commerciale est au rendez-vous. Les 800 taxis de la firme sont partout. Waymo a raf-

L'EXPÉRIENCE EST PAISIBLE, MAIS LE TAXI EST MIS À L'ÉPREUVE DANS LES CAS LIMITES

près du quart du marché des VTC à San Francisco, devant Uber, mais derrière Lyft, tandis que les professionnels du transport ont manifesté leur inquiétude. « Les chauffeurs de taxi sont les premiers à craindre l'arrivée massive de l'intelligence artificielle », a dit en août Mark Gruber, membre du conseil d'administration de l'Alliance des travailleurs du taxi de San Francisco. « Nos emplois risquent d'être les premiers à disparaître, mais le vôtre pourrait être le prochain. »

Gagner la confiance du public

Fort de cette expérience, Waymo part à la conquête du monde. Après Austin, Phoenix et Los Angeles, l'entreprise fait des tests, avec chauffeur pour l'instant, à New York, Tokyo et Londres, notamment pour faire entrer dans l'ordinateur la topologie ultra-détaillée des villes. La compagnie va s'implanter à San Diego, Las Vegas et Detroit, où elle est prête à af-

fronter la neige et le froid. « D'ici fin 2026, nous prévoyons de réaliser 1 million de voyages par semaine », a déclaré la co-PDG de Waymo, Tekedra Mawakana.

Après avoir levé près de 4,75 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros) de capitaux en 2020 et 2021, l'entreprise a attiré en 2024 5,6 milliards de dollars auprès d'investisseurs extérieurs, dont Google en chef de file, mais aussi Andreessen Horowitz, Fidelity, Perry Creek, Silver Lake, Tiger Global et T. Rowe Price. Mais elle va devoir réaliser des économies d'échelle, alors que chaque véhicule vaut entre 130 000 et 150 000 dollars, selon la revue *MotorTrend*.

Avant de devenir rentable, Waymo veut gagner la confiance du grand public. « Nous ne faisons que commencer notre mission pour devenir le conducteur le plus fiable au monde », écrit la firme sur son site. Cette dernière affirme qu'elle réduit de 92 % les crashes

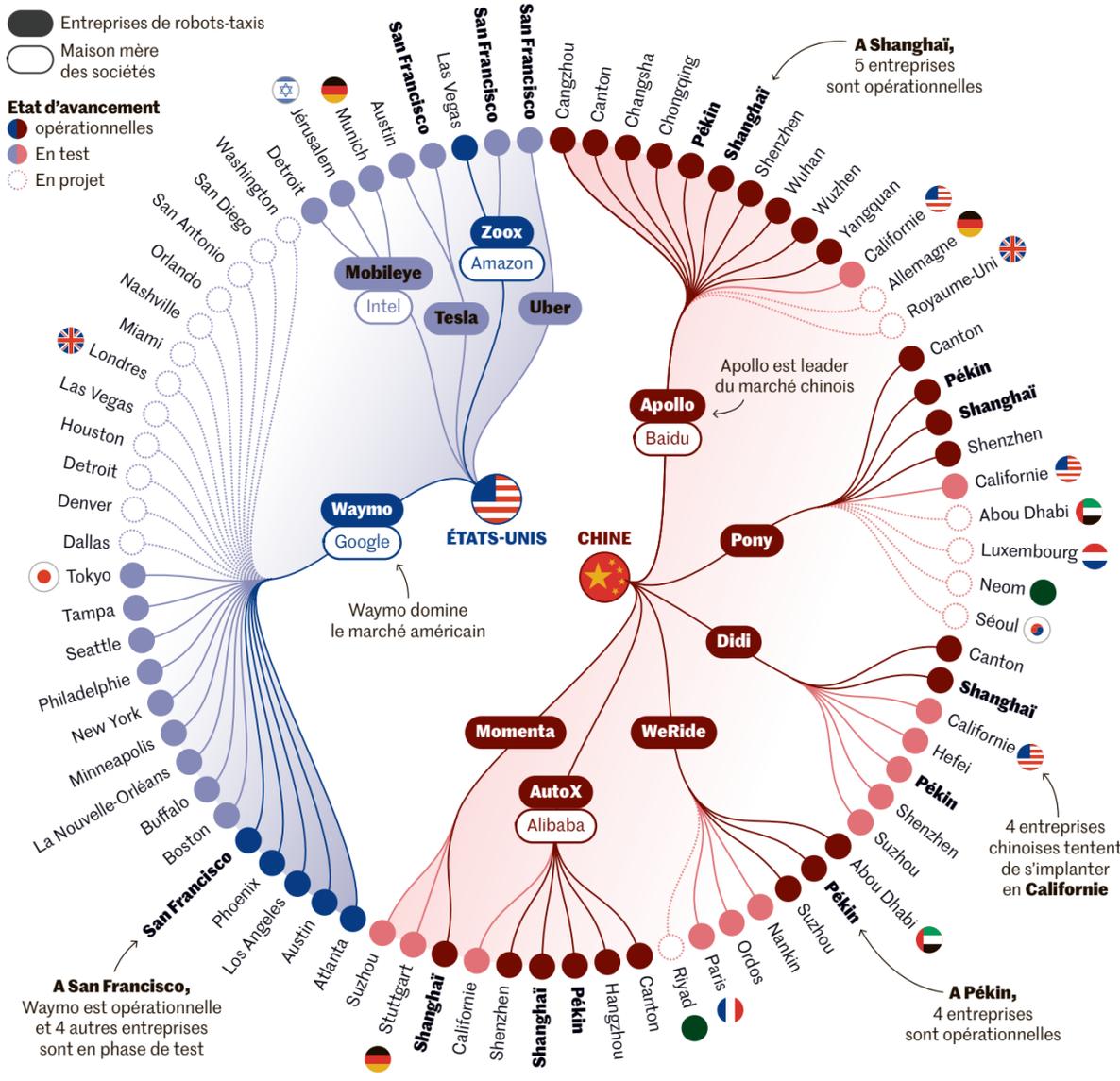
avec les piétons et de 82 % avec les cyclistes et les motos. Des performances qui font dire à la patronne de Waymo que la société acceptera un accident mortel éventuel si la sécurité globale est forte.

Pas sûr. Fin octobre, un chat a été écrasé par un robot-taxi Waymo, dans le quartier de Mission, suscitant une vive émotion. La vidéo TikTok à sa mémoire a été vue plus de 3,5 millions de fois. La représentante socialiste du quartier au conseil de San Francisco, Jackie Fielder, a introduit une résolution pour consulter la population sur les véhicules sans chauffeur. En réalité, 5,4 millions de chats sont victimes d'accidents aux États-Unis chaque année. Elon Musk, qui veut aussi convaincre de la fiabilité de ses Tesla autonomes, a réagi sur X, le 31 octobre : « De nombreux animaux de compagnie seront sauvés grâce aux véhicules autonomes. » ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Un marché développé par les géants américains et chinois

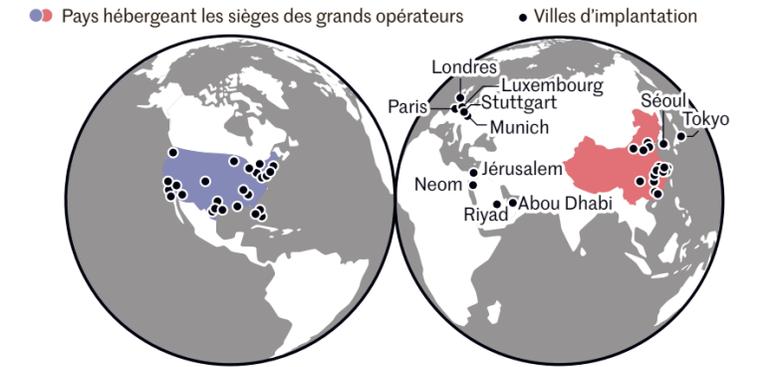
Implantations des principales entreprises de robots-taxis américaines et chinoises au mardi 2 décembre



camions, eux aussi autonomes. La start-up a conclu un accord avec l'opérateur de VTC Bolt pour se développer à l'international. L'effet sur l'emploi des chauffeurs pourrait être dévastateur, en fonction de la vitesse de mise en place des voitures sans conducteur et de l'extension des zones sur lesquelles elles sont actives. A San Francisco, Waymo réalise déjà un quart des courses VTC. Une étude publiée fin 2024 par le département d'ingénierie de l'université George Washington, aux États-Unis, estime que le nombre total d'emplois directs pourrait diminuer de 57 % à 76 %. En extrapolant à la France, la diminution dépasserait les 75 000 jobs de chauffeurs.

Pour Pony.ai, la croissance du nombre de robots-taxis en Chine s'annonce exponentielle. Progressivement, ces sociétés dopées à l'intelligence artificielle, qui vendent aussi leurs solutions logicielles, obtiennent l'autorisation d'opérer sur des zones plus larges, desservant les aéroports. Les robots-taxis circulent aussi sur des plages horaires plus étendues, avec moins d'opérateurs pour superviser les voitures à distance. Cela contribue à la baisse de leurs coûts, qui s'accélère grâce à la production de véhicules autonomes en série. Pony.ai a indiqué en avoir produit 200 en août avec les constructeurs BAIC et SAIC. La société travaille aussi avec Toyota et plus récemment avec Stellantis. Ces voitures doivent être suréquipées avec des capteurs (lidars et radars) supplémentaires pour avoir toujours un recours en cas de panne. Les véhicules étant montés en série, leur coût va plonger : 20 % de moins entre la sixième et la septième génération de véhicules Pony.ai dès 2026, et 70 % de moins à la pleine puissance des usines, selon Tiancheng Lou, l'un des cofondateurs.

Début 2025, Alexandre Marian, associé du cabinet de conseil en stratégie AlixPartners, estimait que le coût des composants nécessaires pour faire un robot-taxi était de « 100 000 à 150 000 euros ». Uber met désormais la barre à moins de 50 000 dollars par voiture en Chine et Goldman Sachs vise encore plus bas, ce qui permettrait à l'activité d'atteindre son point mort pour être rentable. L'investissement en vaut-il la chandelle ? Dans une conférence organisée fin octobre à Munich, l'assureur allemand Allianz a répondu positivement à la question. Pour Klaus-Peter Röhrler, membre du directoire, les avantages en matière de sécurité routière vont avoir raison des réticences. Pour lui, la question n'est plus « si » mais « quand », et surtout à quelle échelle il y aura des véhicules autonomes. « Plus il y en a, plus la technologie et efficace en matière de sécurité », affirme-t-il. Il appelle l'Europe à lever les freins, à créer un



« permis de conduire européen pour les systèmes de conduite autonomes », ainsi qu'une base de données centralisée et transparente pour les incidents et à définir des règles d'assurance. Le centre technologique d'Allianz a compilé une cinquantaine d'études internationales sur la sécurité de ces véhicules : « Les collisions de recul, accidents de sortie de voies et erreurs aux intersections sont réduits de 85 % par les systèmes automatisés », indique le rapport d'Allianz publié le 28 octobre. En 2024, il y a encore eu, en France, 3190 tués sur les routes et, en Europe, 19 940.

LES ÉTATS-UNIS VONT ACCÉLÉRER

Les constructeurs européens peuvent-ils encore tirer leur épingle du jeu ? « Nous nous positionnons là où nous avons le plus de valeur ajoutée, en adaptant nos plateformes », explique Anne Laliron, directrice de l'innovation chez Stellantis. Le 17 octobre, le constructeur a signé un accord avec Pony.ai pour équiper ses Peugeot E-Traveller, « combispaces » pour 7 ou 8 passagers, avec le logiciel du chinois, et démarrer les essais en conditions réelles au Luxembourg. Philippe Houchois, analyste chez Jefferies, a testé plusieurs technologies en Chine, et celle de Pony.ai lui a paru la plus avancée. Stellantis a aussi signé le 28 octobre un accord avec Nvidia, qui fournit des micro-processeurs hyperpuissants, et Uber, pour accélérer dans l'offre de robots-taxis. De son côté, Volkswagen développe pour sa filiale de transport à la demande MOIA, un ID.Buzz (version électrique du « combi ») entièrement autonome. Le groupe l'a mis au point avec la start-up israélienne Mobileye. Mercedes, elle, se félicite de travailler depuis 2017 avec Momenta, une des stars chinoises du secteur, dont elle est actionnaire. Pour l'instant, seuls les robots-taxis ou les navettes fonctionnent avec le niveau d'auto-

nomie dit « L4 », sans chauffeur et encore souvent avec une supervision à distance. Côté voiture individuelle, les constructeurs restent au niveau L2, celui de la conduite automatisée, où le véhicule fait presque tout tout seul, mais nécessite que le conducteur soit prêt à reprendre les commandes. Le niveau L3, qui permet de quitter la route des yeux et de lâcher le volant, est testé par Mercedes en Allemagne, sur autoroute et à une vitesse limitée. Stellantis, en revanche, a suspendu son programme AutoDrive durant l'été.

« Participer à l'adaptation des services de robots-taxis dans les villes européennes a de la valeur », assure Hervé de Tréglodé. Pour Patrick Pélat, l'Europe devrait aussi se spécialiser dans les « sous-couches », ces composants technologiques comme les lidars, dopés par l'intelligence artificielle, indispensables pour atteindre l'autonomie et essentiels pour la souveraineté. C'est un domaine dans lequel le français Valeo est pionnier. La France pourrait aussi, à ses yeux, prendre l'avantage dans les usages agricoles des systèmes autonomes.

Les États-Unis vont encore accélérer, avec l'arrivée d'acteurs aux poches profondes comme Tesla, ou Amazon, qui a lancé sa petite Zoox, une petite navette quatre places sans volant ni chauffeur, à Las Vegas, et démarre à San Francisco. Quant à la Chine, « elle en fait une priorité de son nouveau plan quinquennal en poussant le développement de la 6G, les technologies V2X [qui permettent aux véhicules d'échanger des informations entre eux, avec les infrastructures et les piétons] en parallèle avec l'économie de basse altitude », les drones et les taxis volants », rappelle Benoît Schumberger, consultant chez Kearney. Plus personne n'ambitionne de rattraper les technologies américaines ou chinoises. ■

ÉRIC BÉZIAT ET SOPHIE FAY
AVEC BLANDINE BERTHE (INFOGRAPHIE)

L'Inde dépoussière son code du travail, jugé archaïque

La nouvelle mouture de ces lois centenaires facilite les licenciements et crée la possibilité d'embaucher à durée déterminée

NEW DELHI - correspondance

Dix syndicats accusent le gouvernement d'avoir fait adopter ces lois sans consultation des partenaires sociaux

Il aura fallu plus de cinq ans au gouvernement indien pour, enfin, acter l'adoption de quatre nouveaux codes régissant le droit du travail. Votés par le Parlement en 2019 et 2020, ils ne sont entrés en vigueur qu'à la fin du mois de novembre. Les nouvelles règles, censées dépoussiérer des lois jugées archaïques – dont certaines dataient encore de l'Empire britannique –, suscitent une levée de boucliers dans l'opposition et du côté des syndicats.

La réforme, vantée par le premier ministre, Narendra Modi, comme étant l'une des « plus progressistes depuis l'Indépendance » du pays, en 1947, a regroupé 29 lois en quatre codes distincts et a réduit le nombre de règlements à 350, contre 1400 auparavant. « Nous possédions un système de réglementations complexes et cette simplification était nécessaire », indique Amit Basole, économiste et spécialiste de l'emploi à l'université Azim-Premji, à Bangalore.

Les entreprises comptant jusqu'à 300 employés pourront désormais procéder à des licenciements sans autorisation préalable, alors que cette limite était établie à 100 salariés. La législation reconnaît aussi les contrats à durée déterminée, offrant ainsi davantage de flexibilité aux employeurs.

Mesures « antitruvailleurs »

Ces nouvelles lois entérinent également des avancées pour les salariés. Elles fixeront un salaire minimum national – à déterminer – et étendront la sécurité sociale aux travailleurs indépendants. Cette dernière mesure vise à inclure les quelque 10 millions de personnes qui dépendent de l'économie des petits boulots, dont le nombre a explosé après l'épidémie de Covid-19, comme les chauffeurs Uber ou les nombreux coursiers des grandes entreprises de la livraison de repas à domicile. Les femmes seront désormais autorisées à travailler de nuit, dans un pays où seules 33 % d'entre elles participent au marché du travail.

Dix syndicats ont dénoncé des mesures « antitruvailleurs » et « proemployeurs », accusant le gouvernement de les avoir fait adopter sans consultation appropriée des partenaires sociaux. L'instance où gouvernement, employeurs et représentants des travailleurs débattent d'ordinaire des politiques publiques, n'a pas été réunie depuis dix ans.

Les syndicats ont organisé une première série de manifestations à travers le pays, le 26 novembre, et promettent de continuer à se mobiliser dans les semaines à venir. « Cette révision du droit du travail ramène l'Inde des années en arrière, à l'époque de l'oppression coloniale britannique », juge Amarjeet Kaur, secrétaire générale du All India Trade Union Congress. « Il est question d'une sécurité sociale universelle, mais comment le gouvernement va-t-il la mettre en place ? En pratique, rien de cela ne sera appliqué dans une économie où la grande majorité

des travailleurs n'ont pas de relation formelle avec leurs employeurs », explique M^{me} Kaur. En Inde, près de 90 % de la force de travail est employée dans le secteur informel.

Les réformes du code du travail sont néanmoins considérées comme cruciales pour dynamiser un secteur manufacturier atrophie. Ce dernier ne représente qu'entre 15 % et 17 % de l'économie, en dépit des nombreux efforts des pouvoirs publics qui veulent faire du pays une alternative à la Chine dans les chaînes de valeur mondiales. L'agriculture continue de faire vivre plus de la moitié de la population.

L'augmentation du seuil limite de travailleurs pour pouvoir licencier sans autorisation préalable « devrait encourager les entreprises à construire des usines à plus grande échelle, ce qui stimulera les possibilités d'emploi », estiment Sonal Varma et Aurodeep Nandi, analystes chez Nomura. Le fardeau réglementaire lié à des lois archaïques a encouragé les entreprises manufacturières à rester petites, annulant ainsi les avantages liés aux économies d'échelle.

L'Inde, cinquième économie mondiale, espère attirer davantage d'investisseurs étrangers et favoriser la création d'emplois. Malgré une croissance à 6,5 % pour l'année fiscale 2024-2025, le pays ne parvient pas à créer suffisamment de postes pour les plus de 10 millions de nouveaux entrants qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

Les autorités tentent ces derniers mois d'accélérer les grandes réformes économiques, sous la pression des droits de douane punitifs de 50 %, imposés à l'Inde par Donald Trump. Les exportations indiennes ont reculé de 11,8 % sur un an, en octobre. Le Fonds monétaire international a récemment abaissé sa prévision de croissance à 6,2 %, contre 6,4 % auparavant, pour l'année en cours, dans le cas où la surtaxe infligée par Washington resterait en vigueur.

Dès le mois de septembre, le pays avait procédé à une restructuration de la taxe sur la valeur ajoutée, afin d'alléger la pression fiscale et de stimuler la consommation, moteur de la croissance indienne. En novembre, une enveloppe de 4 milliards d'euros a également été débloquée, afin de soutenir les exportations.

« La simplification du code du travail ne suffira pas à elle seule à créer des emplois, car la compétitivité est le résultat de nombreux facteurs, infrastructures, réduction des délais d'expédition, barrières douanières », souligne M. Basole. Une opinion partagée par le Financial Times qui signe un éditorial sur le sujet. Si l'Inde veut devenir un pays développé d'ici à 2047, comme le promet le premier ministre, elle devra, selon le quotidien britannique des affaires, associer la révision du code du travail à « des réformes agraires, des investissements dans l'éducation et de meilleures infrastructures ». ■

Le nouveau code fixera un salaire minimum national et étendra la sécurité sociale aux travailleurs indépendants

CAROLE DIETERICH

A Chalon-sur-Saône, une réindustrialisation qui pourrait faire école

La ville a recréé un tissu industriel fort sur l'ancienne friche de l'usine Kodak. Un chantier mené par l'ex-président de l'agglomération et actuel ministre de l'industrie

REPORTAGE

CHALON-SUR-SAÔNE (SAÔNE-ET-LOIRE) - envoyé spécial

Charlotte en tissu sur la tête et blouse de protection, Sébastien Martin passe en revue les deux lignes de production flambant neuves qui fabriquent à la chaîne des pains à burger et des pains de mie. Ce 27 novembre au matin, le ministre délégué à l'industrie visite la nouvelle usine de Vicky Foods, un groupe espagnol spécialisé dans la boulangerie industrielle qui compte 3800 salariés répartis dans 54 pays et pesait 707 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024, installé depuis peu à Chalon-sur-Saône, en Saône-et-Loire.

Accompagné par Rafael Juan, le PDG de Vicky Foods, le ministre est un peu chez lui dans ce bâtiment de 23 000 mètres carrés tout juste sorti de terre, qui devrait doubler ses effectifs (de 100 à 200 employés) d'ici à deux ans. Si l'industriel a investi 100 millions d'euros pour l'implantation de sa première usine en France, son ins-

tallation à Chalon-sur-Saône est le dernier épisode de la réindustrialisation de cette ville moyenne de 45 000 habitants - 120 000 dans l'agglomération - située non loin du Creusot.

En cinq ans, la communauté du Grand Chalon, présidée par M. Martin de 2014 à son entrée au gouvernement en octobre, a créé la zone industrielle SaôneOr, en lieu et place de l'ancienne friche Kodak. Cette réussite, marquée par la création d'une dizaine de nouveaux sites industriels, a pesé dans le choix de l'exécutif de confier à ce quadragénaire venu du parti Les Républicains (LR) le portefeuille de l'industrie. Désormais à Bercy, ce dernier compte bien reproduire ce modèle local à l'échelle nationale. « La réussite de SaôneOr prouve que la réindustrialisation de la France ne se fait pas à Paris mais dans les territoires », a-t-il déclaré, le 27 novembre, devant les salariés de Vicky Foods et les partenaires locaux venus assister à l'inauguration de l'usine.

Ces anciens terrains industriels installés au nord de Chalon-sur-Saône reviennent de loin.

En 2006, le géant américain de la photographie Kodak y annonce la fermeture de son usine, ouverte en 1961. Jusqu'à 3 800 personnes y travaillent à l'époque. Un choc social et économique pour la ville et la région. L'agglomération décide alors de récupérer les 110 hectares de terrain. Une réserve foncière précieuse, située près de l'autoroute A6 entre Paris et Lyon, dans un environnement encore fortement industrialisé, avec notamment les usines de Framatome et de Saint-Gobain à Chalon, au Creusot ou à Saint-Marcel.

Le Grand Chalon invente à l'époque les sites « clés en main », un dispositif qui sera repris par le

Désormais à Bercy, Sébastien Martin compte bien reproduire ce modèle local à l'échelle nationale

gouvernement en 2020. Avec la participation de la région Bourgogne-Franche-Comté et les services de la préfecture, ce label vise à faciliter au maximum l'installation des entreprises en leur simplifiant les démarches administratives. L'agglomération se charge de viabiliser les terrains (accès à l'eau, au gaz, à l'électricité), mais elle réalise aussi les études archéologiques des sols et l'étude quatre saisons (qui mesure l'impact environnemental du chantier et dure un an), et procède, si besoin, à la dépollution des sites.

« L'industriel n'a plus qu'à déposer sa demande de permis de construire et son dossier d'ICPE [installation classée pour la protection de l'environnement], ce qu'il est habitué à faire, dit M. Martin. En revanche, il ne sait pas gérer la découverte pendant les travaux d'une zone humide ou d'une espèce protégée, et c'est là que l'enfer administratif peut commencer et le découvrir. En réglant ce genre de questions en amont, tout est plus simple et plus rapide pour lui. »

Taux de chômage de 6,6 %

Au total, près de 30 millions d'euros ont été dépensés pour créer SaôneOr. En plus du volet industriel, l'agglomération a également développé un accompagnement pour aider les salariés à s'installer en famille dans la région et trouver un logement ou une place en crèche. « C'est un coût important mais tout à fait supportable pour l'agglomération, puisqu'elle revend les terrains aux industriels », explique Dominique Juillot, qui a pris la succession, le 22 novembre, de M. Martin à la tête du Grand Chalon.

A ce jour, plus de 350 entreprises sont présentes sur l'ancienne friche, totalisant 6 600 emplois et près de 1 milliard d'euros d'investissements cumulés, selon les

En 2006, Kodak annonce la fermeture de son usine, ouverte en 1961. Un choc économique et social pour la ville et la région

comptes de l'agglomération. En majorité des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire, comme la société de transport Alainé, le chaudronnier plastique TCI Plast, le spécialiste des accessoires de toitures Rikksen, ou le fabricant de câbles métalliques Câbles-Jeune-Homme. « On veille à préserver le tissu local de PME et à diversifier les secteurs d'activité pour ne pas dépendre d'une seule grande entreprise ou d'une seule industrie comme par le passé », souligne Martine Granier, ancienne salariée de Kodak et aujourd'hui directrice du développement économique du Grand Chalon.

Vicky Foods, propriétaire de 14 hectares, a déjà prévu de s'agrandir jusqu'à 75 000 mètres carrés, avec une troisième ligne de production annoncée pour 2027 et quelque 1 000 emplois supplémentaires programmés. En plus du poids lourd espagnol de l'agroalimentaire, SaôneOr accueille aussi Aérométal, une société spécialisée dans le recyclage des métaux rares, qui a doublé sa capacité de production en France avec sa nouvelle usine implantée à l'été 2025. Prochain arrivant de taille attendu : le fleuron français des pompes à chaleur Atlantia, qui a acheté près de 20 hectares pour relocaliser une partie de sa production asiatique. Un premier

bâtiment de 40 000 mètres carrés est prêt à fonctionner. Il prévoit 300 salariés jusqu'en 2027. Un deuxième est à l'étude. Le groupe vendéen, affaibli par la crise du marché des pompes à chaleur, pourrait être néanmoins mis en vente prochainement. Une opération qui « ne remettrait pas en cause l'usine de SaôneOr, qui est pérenne quel que soit le futur propriétaire », assure M. Juillot.

Selon France Travail, le taux de chômage sur le bassin du Grand Chalon est désormais de 6,6 %, contre 7,8 % en 2018. Un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale actuelle, proche de 7,3 %. Et cette part pourrait encore baisser, puisque l'agglomération table sur 2 000 emplois industriels supplémentaires d'ici à 2030.

Sur les 110 hectares de l'ancienne friche, à peine une quinzaine sont encore disponibles. Mais le doute plane sur ces derniers terrains à vendre, car la zone chalonaise subit les effets de l'instabilité politique et économique française depuis la dissolution de l'Assemblée, en juin 2024. « Avant la dissolution, on recevait une à deux prises de contact d'industriels par semaine, depuis c'est plutôt une par mois, et les investissements avancent moins vite », explique M^{me} Granier.

Une situation d'autant plus problématique que l'agglomération a investi 6 millions d'euros dans la réhabilitation d'une autre friche - celle de l'ancienne usine Nordéon (ex-Philips), fermée en 2017 et située à l'entrée de SaôneOr. Sept hectares qui sont prêts, eux aussi, à être livrés clés en main début 2026, après une dernière validation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. « Pour l'instant, on a quelques touches, mais rien de très solide », confie M. Juillot. ■

BASTIEN BONNEFOUS

Toujours en vente chez votre marchand de journaux !

Le journal de Sylvain Tesson | Jared Kushner en Albanie Comment le clan Trump investit dans les Balkans | Nine Antico Prix Wolinski de la BD du « Point »

Le Point

www.lepoint.fr Hebdomadaire d'information du jeudi 4 décembre 2025 n° 2784 - 8,90 €

Hôpitaux et cliniques

LE PALMARÈS 2025
1 750 établissements au banc d'essai pour 83 spécialités

LES INNOVATIONS
Implants imprimés en 3D, cornée en biomatériau, neuromodulation, reconstruction mammaire immédiate

89 cadeaux de dernière minute

Clap de fin pour la start-up Ynsect

Le fabricant de protéines animales à base de larves d'insectes a été liquidé lundi

LILLE - correspondante

Tous les voyants étaient au vert. Ynsect portait la promesse d'une révolution alimentaire : industrialiser la fabrication de protéines animales à base de larves d'insectes. Premiers marchés visés, les aliments pour animaux et les amendements pour les sols agricoles, avant de se lancer dans l'alimentation humaine. Las, l'entreprise a été liquidée par le tribunal de commerce d'Evry (Essonne) le 1^{er} décembre.

En 2015, une première usine d'élevage ouvre à côté de Dole, dans le Jura. Un site qui préfigure une gigantesque ferme usine verticale à Poulainville, dans la Somme, annoncée en 2018. Ynsect est alors érigée en symbole du renouveau industriel français porté par des génies des biotechnologies vertes. Les levées de fonds impressionnantes, les aides publiques affluent.

« Ynsect a brûlé les étapes »

Au total, près de 600 millions d'euros accompagnent l'industrialisation. Impossible de chiffrer précisément la part des aides publiques entre celles de l'Europe, les financements directs et indirects de l'Etat et des collectivités. La somme de 50 millions d'euros est évoquée, mais le détail reste opaque. Près de 400 brevets ont été déposés. En mai 2021, trois ministres assistent à l'inauguration du site de Poulainville, pas encore abouti. « Ce projet avait convaincu au plus haut niveau. L'Etat, les experts de BPI France, les collectivités locales et investisseurs privés », reconnaissent Xavier Bertrand, le président (Les Républicains) des Hauts-de-France, le maire d'Amiens et celui de Poulainville (Somme), le président de l'agglomération dans un

communiqué commun, se souvenant de « la grande confiance partagée dans le potentiel du projet ».

Mais, dès 2023, le ciel s'assombrit. Le chantier de la ferme usine de Poulainville, dotée d'une tour de 35 mètres de haut, a pris deux ans de retard. Ynsect ne parvient pas à livrer ses commandes, les pertes s'accumulent. Sur cette année-là, qui verra la conclusion d'un dernier tour de table, l'entreprise cumule 80 millions d'euros de pertes. Dans un secteur où les marges sont faibles, avec des coûts de production trop élevés, Ynsect ne parvient pas à la rentabilité. Protifarm, la filiale néerlandaise acquise en 2021, est fermée.

Ynsect taille alors dans les effectifs. De 360 salariés en 2022, il n'en reste plus que 214 fin 2024. En juillet 2025, 111 emplois sont encore supprimés. Parmi ceux qui travaillaient à Poulainville, des anciens de l'usine Whirlpool, fermée en 2018, qui ont connu plusieurs reprises vite avortées et se retrouvent à nouveau sur le carreau.

Le site de Damparis, près de Dole, n'est pas concerné par la liquidation d'Ynsect. Il a été repris en juin par Keprea, société créée en août 2024 par Antoine Hubert, un des quatre fondateurs d'Ynsect qui avait quitté son poste de PDG en juillet 2023. Sur les 35 salariés jurassiens, il n'en reste que 12, réorientés sur la seule production d'engrais pour les sols agricoles à partir de déjections d'insectes.

« Ynsect a brûlé les étapes et voulu aller trop vite sur un marché neuf et difficile, estime un connaisseur de ces marchés émergents. Il fallait produire beaucoup, mais l'usine de Poulainville s'est avérée être un gouffre financier. » Et la start-up si prometteuse s'est effondrée. ■

FLORENCE TRAUILLÉ

AUTOMOBILE Trump supprime des restrictions sur les émissions de CO₂ des véhicules

Donald Trump a annoncé, mercredi 3 décembre, l'allègement de la réglementation sur la consommation et les émissions des véhicules, dite « Corporate Average Fuel Economy » (CAFE), créée en 1975 après la crise pétrolière pour réduire les émissions polluantes et de gaz à effet de serre des véhicules. Une décision prise pour défendre le pouvoir d'achat des Américains, a expliqué le président des Etats-Unis. « Nous supprimons officiellement les ridicules standards CAFE de Joe Biden qui imposaient des restrictions coûteuses, et toutes sortes de problèmes », a déclaré M. Trump. Après être revenu, lors de son premier mandat, sur les mesures du gouvernement Obama en la matière, il fait de même concernant leur renforcement drastique instauré par M. Biden. - (AFP)

START-UP Brevo lève 500 millions d'euros et devient une licorne

La start-up française Brevo, société spécialisée dans la gestion numérique de la relation clients, a annoncé, jeudi 4 décembre, une levée de fonds de 500 millions d'euros, qui pousse sa valorisation au-delà du milliard de dollars (860 millions d'euros) et fait d'elle une nouvelle licorne française, une de ces sociétés à croissance rapide dont la valorisation dépasse ce seuil de 1 milliard de dollars. Brevo a bouclé fin novembre un tour de table à l'issue duquel le fonds américain General Atlantic et le britannique Oakley Capital ont chacun pris 25 % de son capital. Le management et les salariés restent le premier actionnaire de Brevo, à hauteur de 26 %. - (AFP)

LVMH dément avoir détourné 6 millions d'actions Hermès

Nicolas Puech, héritier d'Hermès, estime avoir été dépossédé de ses titres dans les années 2000, lorsque LVMH tentait un raid sur son rival

L'accusation a été jugée assez grave pour que Bernard Arnault et sa famille sortent du silence. « LVMH et son actionnaire réaffirment n'avoir, à aucun moment, détourné des actions d'Hermès International, de quelque façon que ce soit ou à l'insu de quiconque, et ne détenir aucune action cachée », a fait savoir, mercredi 3 décembre, le groupe de luxe détenu par la famille Arnault, par communiqué.

La réaction de LVMH intervient après la révélation, mardi 2 décembre, par *Le Canard enchaîné* des aveux d'Eric Freymond devant les juges français début juillet, qu'il aurait vendu 4,8 millions de titres Hermès à LVMH en 2008, après d'autres cessions. Pendant trente ans, ce gestionnaire de fortune a conseillé Nicolas Puech, l'un des arrière-petits-fils du fondateur du sellier parisien. Mis en examen par des juges d'instruction français, M. Freymond a été retrouvé mort le 23 juillet, en Suisse, sur des voies ferrées, à proximité de son chalet de Gstaad.

Depuis fin 2023, M. Puech accuse M. Freymond de l'avoir spolié de plus de 6 millions d'actions Hermès au porteur. Hérités de sa mère et de sa sœur, ces titres, qui étaient non nominatifs et intrachables, représentent plus de 14,3 milliards d'euros au cours actuel d'Hermès.

Dans une interview accordée au magazine *L'Express*, le 26 novembre, l'héritier d'Hermès, âgé de 82 ans, dit avoir compris, en 2022, que son gestionnaire de fortune lui « mentait ». Il révoque alors M. Freymond et leur différend se retrouve devant les instances judiciaires helvétiques. En septembre 2023, M. Puech dépose plainte à Genève pour escroquerie.

Action au civil

Quelques mois plus tard, le gestionnaire de fortune dépose, lui, un signalement pour abus de faiblesse à l'Association de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du canton du Valais et pour obtenir la mise sous tutelle de l'octogénaire, alors que ce dernier entend adopter son jardinier, Jadil Butrak, à son service depuis les années 1990, et lui léguer sa fortune. La plainte de M. Puech est rejetée par le ministère public helvétique en première instance, en mai 2024, et en appel deux mois plus tard. Et les autorités suisses de mise sous tutelle classent sans suite le signalement déposé par M. Freymond à l'APEA.

En 2024, M. Puech se tourne vers la justice française et engage une procédure au pénal en déposant plainte pour « abus de confiance » à l'encontre de M. Freymond. D'après le parquet de Paris, la

Ces titres représentent plus de 14,3 milliards d'euros au cours actuel d'Hermès

procédure « est toujours en cours », rapporte l'AFP. M. Puech espère que les juges découvriront ce que sont devenues ses actions Hermès, groupe dont M. Arnault, PDG de LVMH, avait acquis jusqu'à 23 % du capital au cours de plusieurs opérations successives entreprises secrètement dès 2001, acquisitions révélées en 2010 et sanctionnées en 2013 par l'Autorité des marchés financiers d'une amende de 8 millions d'euros pour « manquement à l'obligation d'information du marché ».

A l'époque, l'octogénaire avait refusé d'apporter sa participation à la holding familiale H51 créée fin 2011 par son frère, Bertrand Puech, pour verrouiller le capital d'Hermès et contrer M. Arnault. Toutefois, M^e Philippe Ginestier, avocat d'Hermès, avait alors affirmé que M. Puech ne « vendrait » pas d'actions à Bernard Arnault.

Le raid sur Hermès sera un échec. En 2014, après quatre ans

de procédures judiciaires, les groupes ont signé un accord pour enterrer la hache de guerre, sous l'égide du président du tribunal de commerce de Paris, Frank Gentin. LVMH a revendu ses actions dans la foulée, empochant une plus-value de près de 4 milliards d'euros.

Onze ans plus tard, Nicolas Puech se charge de déterrer la hache de guerre : l'héritier d'Hermès a assigné LVMH et d'autres parties dans une action au civil pour être dédommagé, le 15 mai, a révélé *Libération* fin novembre, après avoir assisté à une audience de procédure le 20 novembre. Ses avocats ont depuis demandé un sursis à statuer, dans l'attente de l'issue de la procédure au pénal pour « abus de confiance aggravé » et « faux et usage de faux », précise le journal.

LVMH dénonce les « articles récents [qui] relaient des allégations dépourvues de fondement cherchant à réinterpréter les conditions d'entrée de LVMH au capital d'Hermès International ». Et le groupe rappelle que « deux juges d'instruction ont rendu une ordonnance de non-lieu en 2015, suivant en cela les réquisitions du Parquet national financier et le désistement de partie civile d'Hermès International ». Et, à son tour, le groupe menace d'« engager toute action nécessaire pour faire valoir ses droits ». ■

JULIETTE GARNIER



PERTES & PROFITS | MONNAIES

PAR ISABELLE CHAPERON

Moscou va émettre des obligations en yuans

Rien ne se perd, tout se transforme, surtout quand la géopolitique s'en mêle. Ainsi, pendant que l'Europe cherche à recycler ses aimants afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine en matière de terres rares, la Russie recycle ses yuans et resserre ses liens avec Pékin. La Bourse de Moscou a accueilli, mardi 2 décembre, l'émission du premier emprunt d'Etat russe libellé en yuans. Un projet en gestation depuis dix ans et les sanctions internationales contre Moscou après l'annexion de la Crimée. L'opération a permis de lever l'équivalent de 2,4 milliards d'euros.

Certes, les circuits de financement des Etats peuvent être aussi difficiles à suivre qu'un discours de banquier central. Jusqu'au début du XX^e siècle, la Russie des tsars avait financé son déficit en récoltant des fonds dans les grandes capitales, en particulier à Paris, à travers l'émission d'emprunts de sinistre mémoire. La Russie de Poutine émet en monnaie chinoise pour attirer l'argent... des entreprises et banques russes. Bizarre ? Non. Logique.

Tout bénéfique pour Pékin

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la mise à l'isolement financier de cette dernière par les pays occidentaux, les échanges commerciaux entre le pays privé de dollars et la Chine se sont intensifiés. La Russie exporte ses hydrocarbures, du charbon, des

métaux, vendant beaucoup plus à son voisin que l'inverse, surtout depuis qu'elle a érigé des barrières pour limiter l'afflux de voitures chinoises. Comme Pékin se garde bien de payer en roubles, les exportateurs et banques russes regorgent de yuans.

En émettant dans cette devise, Moscou fait financer son déficit budgétaire par ces acteurs et crée de la liquidité dans une monnaie devenue essentielle pour l'économie russe. Au point que la Russie fait pression sur l'Inde – un autre gros acheteur de gaz et pétrole russes, au grand dam de Donald Trump – pour qu'elle règle en yuans, plutôt qu'en roupies. Un sujet qui sera sans doute abordé lors de la visite de Vladimir Poutine, attendu, jeudi 4 décembre, à New Delhi.

C'est tout bénéfique pour la Chine. Plus sa monnaie s'internationalise, moins elle supporte de risque de change. D'ores et déjà, la Hongrie a emprunté en yuans, tandis que le Pakistan et la Slovaquie préparent des projets similaires. Le Kenya ou encore le Sri Lanka ont noué des accords avec des banques chinoises pour convertir leurs dollars en yuans. Une façon pour la Chine d'étendre sa zone d'influence face au dollar. Un roi fragilisé par la politique économique erratique de Donald Trump, tandis que la Chine tient sa monnaie d'une main de fer. La dédollarisation, un autre front de la guerre commerciale. ■

Précarité des VTC : un nouveau statut critiqué, mais qui séduit

Une option d'affiliation à des coopératives permet d'éviter d'être rattaché à des sociétés illégales et abusives, en ayant des fiches de paie

Voilà un modèle qui me correspond : j'ai une fiche de paie, une mutuelle, mes charges seront prélevées à la source... Certes il y a une souscription, mais quand j'avais ma société tout était plus compliqué, et je ne m'en sortais plus financièrement », relate Mohamed Kerfalla Camara. Il est l'un des plus de 500 « entrepreneurs salariés » à avoir rejoint Incom, une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) lancée cet été par les fondateurs de la petite application de VTC Comin.

Les chauffeurs restent indépendants, peuvent continuer de travailler sur plusieurs applications, mais leurs revenus arrivent dans les caisses de la coopérative, qui les redistribuent en salaire. « Beaucoup de chauffeurs souhaitent rester autonomes mais avec une sécurité, une vraie protection sociale », note Mimoun El Alami, qui a lancé en 2024 Stairling, la première CAE du secteur, qui compte 1200 chauffeurs.

Depuis un an, plusieurs coopératives de VTC se sont lancées, proposant une alternative au statut de microentrepreneur, indépendant classique ou salarié d'un gestionnaire de flottes. Si les CAE prélèvent une commission sur le chiffre d'affaires net des chauffeurs, entre 10 et 15 %, elles leur promettent de gagner une rémunération nette supérieure à celles qu'ils toucheraient en tant qu'indépendant classique. « Si le chauffeur nous fournit un grand nombre de notes de frais professionnels et déclare des indemnités kilométriques, il peut toucher entre 70 et 80 % de son chiffre d'affaires, au lieu de 55 % ou 60 % avec son statut actuel », expliquent Dany El

Oubari et Victor Feuillat, cofondateurs d'Incom. Les frais font baisser la TVA payée par l'entreprise.

Pourquoi cette solution présentée comme miracle émerge-t-elle ? D'une part, leur nombre a augmenté, atteignant, en 2024, 71300 chauffeurs actifs sur les plateformes, selon le ministère des transports (51 % de plus qu'en 2022). Dans le même temps, leurs revenus stagnent ou baissent : selon l'Urssaf, les microentrepreneurs taxis VTC ont vu leur revenu diminuer de 11,6 % en 2024. Dans ce contexte, ils sont nombreux à chercher des solutions : ils sous-déclarent leurs revenus aux autorités, ou se tournent vers des sociétés de « rattachement », des intermédiaires peu scrupuleux situés entre eux et les plateformes, qui ne déclarent rien aux autorités, qu'il s'agisse des cotisations sociales, des impôts ou de la TVA.

Salariat « dégradé »

La direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) estime à 30000 le nombre de conducteurs rattachés (40 % du total). L'article 8 du projet de loi contre la fraude sociale et fiscale, adopté le 18 novembre au Sénat, prévoit de « mettre fin à ces pratiques en responsabilisant les plateformes de mise en relation et en créant une obligation de vigilance ». Incom ou Stairling se présentent justement comme une solution au travail dissimulé, estimant que leur modèle pourrait éviter entre 200 et 400 millions d'euros annuels de fraude.

D'autres voix, notamment sur les forums de chauffeurs, voient dans les CAE un moyen de contourner l'interdiction des sociétés

de rattachement. Brahim Ben Ali, secrétaire général du premier syndicat de VTC, FO TPN by INV, comprend que cela séduise « ceux qui ne veulent pas ouvrir de société car cela représente une charge administrative, ou ceux qui ont besoin de fiches de paie pour un logement ». Mais il a alerté la DGITM sur des points qu'il estime relever d'un salariat « dégradé » : « Il y a des minimums de chiffre d'affaires à effectuer, les chauffeurs doivent rembourser leur CAE en cas de solde négatif, donc ils portent tout le risque économique, sans aucune garantie de revenu ni de sécurité sociale réelle... C'est un CDI de façade. »

Stairling et Incom répondent en mettant en avant un modèle à la carte : si les chauffeurs, notamment ceux en fin de carrière, veulent ouvrir plus de droits sociaux, ils peuvent déclarer moins de frais professionnels, ce qui fera baisser leur rémunération nette, mais relèvera leur salaire net social. Le statut des CAE de transport étant encore dérogoire, ses promoteurs espèrent mieux l'encadrer. « L'idée est de travailler sur un nouveau statut pour tous les travailleurs de plateformes », dit Mimoun El Alami.

Le statut des VTC sera probablement au cœur des débats politiques de ces prochains mois. Le ministère des transports indique s'être engagé sur un programme de travail pour rééquilibrer la concurrence entre chauffeurs de taxi et VTC et lutter contre la fraude, en se focalisant notamment sur un renforcement des contrôles et sanctions. Il envisage aussi une « réforme des voies d'accès à la profession de VTC, avec le lancement d'une mission d'inspection ». ■

JULES THOMAS

SALON DES FORMATIONS ARTISTIQUES

6 & 7 DÉCEMBRE 2025
PARIS MONTREUIL EXPO
MÉTRO ROBESPIERRE

CAMPUS

Les salons éducation du Groupe Le Monde

Le Monde

Courrier international

Télérama

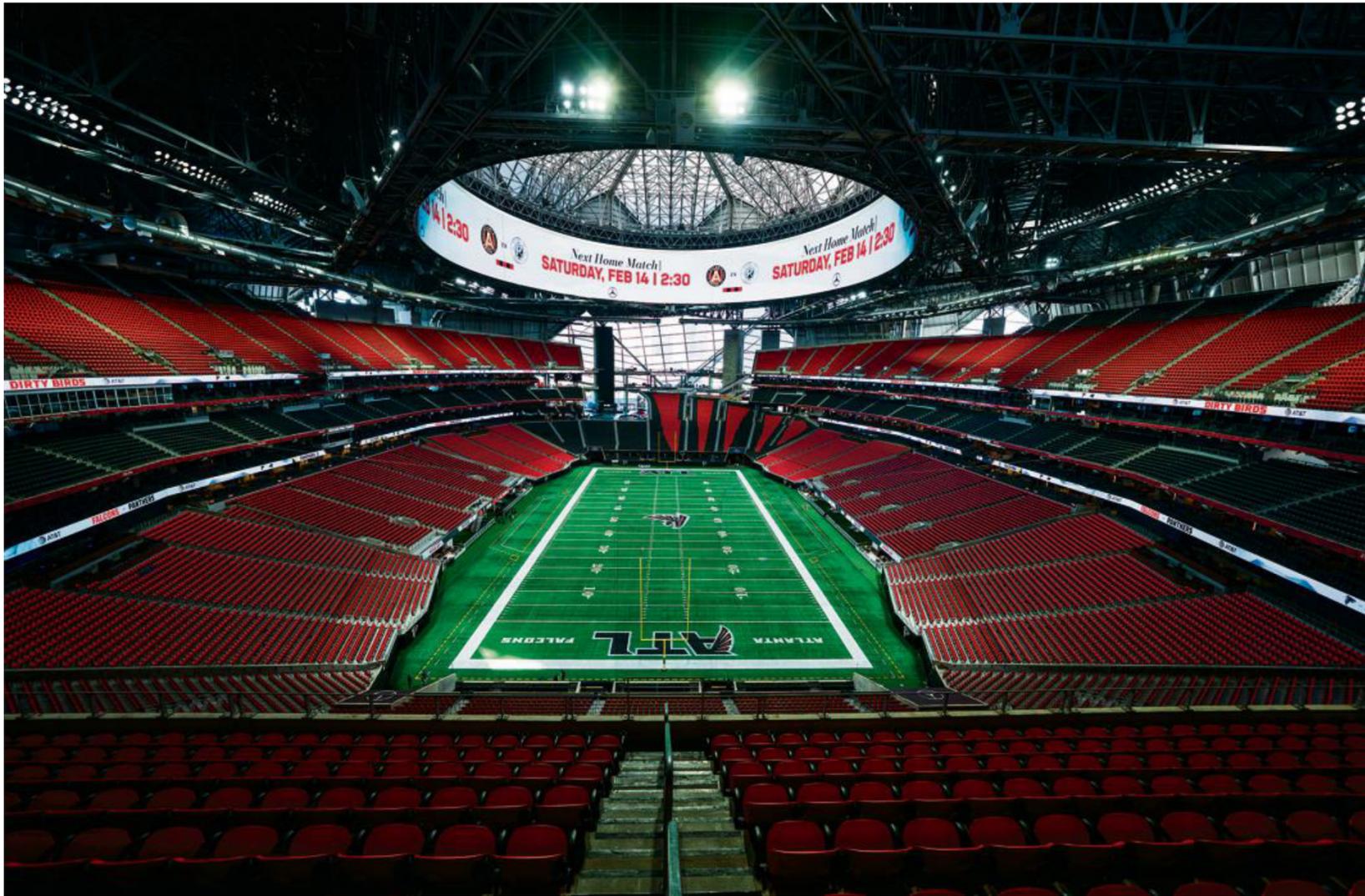
IHUFFPOSTI

& Nouvel Obs



ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION
SALON-ARTISTIQUE .LEMONDE.FR





L'intérieur du Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta (Géorgie), le 12 novembre. Le stade doit notamment accueillir une demi-finale du Mondial 2026.

KEVIN D. LILES POUR
« LE MONDE »

Le Mondial 2026 à Atlanta, une affaire de business

La capitale de l'Etat de Géorgie doit accueillir huit matchs de la prochaine Coupe du monde de football

FOOTBALL

ATLANTA (GÉORGIE) - envoyé spécial

La peinture qui délimite les yards est encore fraîche, les poteaux en Y ont remplacé les cages. Des dizaines de personnes s'activent dans les couloirs du stade d'Atlanta, bijou logistique dont le toit s'ouvre à la façon d'un objectif d'appareil photo. L'enceinte doit se parer des couleurs des Falcons, bien sûr, le seul qui compte vraiment ici, dans le sud profond des Etats-Unis. La capitale de la Géorgie possède bien une équipe de soccer, l'Atlanta United FC, qui joue dans la même enceinte. Mais, au Mercedes-Benz Stadium, on vibre plus pour les *touch-downs* que pour les buts.

A vrai dire, dans le cœur des fans de la ville, l'équipe de soccer arrive après les Falcons, les Braves (baseball), les Hawks (basket-ball)... La plupart des habitants mettraient même le football universitaire, sorte de religion locale, tout en haut de la liste des priorités. Les Bulldogs de Géorgie, des étudiants à peine majeurs, jouent devant des dizaines de milliers de spectateurs toutes les semaines.

Difficile d'imaginer, en ce mois de novembre, que tout cet écosystème sportif 100 % américain va se mettre au diapason du reste de la planète, à l'été 2026, pour célébrer, pendant plus d'un mois, l'autre football, le « vrai » : Atlanta doit accueillir huit matchs à l'occasion de la Coupe du monde, organisée par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, du 11 juin au 19 juillet, et dont le tirage au sort est prévu, vendredi 5 décembre, à Washington.

La ville en est très fière et tient à le faire savoir. Quand on lui demande de comparer ça à un Super Bowl, la finale du championnat professionnel de football américain, le rendez-vous sportif le plus suivi aux Etats-Unis, Rich McKay n'hésite pas : « La Coupe du monde, c'est le niveau d'après. » Le

PDG d'AMB Sports & Entertainment, le fonds qui possède les Falcons, l'Atlanta United FC, et qui gère le stade (propriété de l'Etat), souligne la durée du tournoi, six semaines, comparées aux quatre jours qui entourent le Super Bowl. « Le Mondial est une occasion qui se présente une fois par génération. On n'a rien vu de pareil depuis les Jeux olympiques [JO, organisés à Atlanta, en 1996] : le nombre de personnes concernées, l'attention qui sera braquée sur nous et la durée de l'événement seront un défi. »

Le moteur est avant tout financier. Dans la ville, l'organisation d'une telle compétition, avec notamment une demi-finale vue par des centaines de millions de téléspectateurs, est accueillie comme une aubaine, chiffrée à 500 millions de dollars (un peu plus de 430 millions d'euros) par la mairie. Pour Katie Kirkpatrick, présidente de la chambre de commerce d'Atlanta, la « croissance économique » sera l'héritage principal que léguera la Coupe du monde à la ville. « Nous espérons que les entreprises de France et des autres pays viendront nous rendre visite et verront ce que nous avons à offrir d'un point de vue économique. »

Les retombées des JO de 1996

La ville connaît la recette et l'applique avec succès depuis près de trente ans. Atlanta s'est fait un nom dans le monde entier grâce aux JO de 1996, soufflés de justesse à Athènes, qui était alors la grande favorite pour organiser l'édition du centenaire. Les spectateurs de l'époque gardent en tête les images de Muhammad Ali, titan tremblant, allumant la vasque. Ils se souviennent aussi de l'attentat qui a ensanglanté le parc olympique. Sur le plan sportif, les Français vibrent encore aux exploits de Marie-José Pérec sur 200 m et 400 m, tandis que les Américains, eux, n'ont pas oublié ceux du sprinteur Michael Johnson.

Les milieux économiques d'Atlanta se rappellent surtout les retombées financières, estimées à

La ville a deux arguments à faire valoir : son stade ultramoderne de 72 000 places et le premier aéroport du pays

5 milliards de dollars. « Les JO nous ont propulsés sur la scène mondiale. Le Mondial va nous placer tout en haut et rappeler à tout le monde à quel point cet endroit merveilleux est devenu une communauté consacrée aux affaires », assure Mme Kirkpatrick.

La ville s'est fait une spécialité d'accueillir les grands rendez-vous sportifs : elle organisera, par exemple, son quatrième Super Bowl, en 2028. Le maire fraîchement réélu, Andre Dickens, a créé tout un programme baptisé « Showcase Atlanta », pour que cette politique événementielle profite aux petites entreprises de la région. La Coupe du monde doit être l'acmé de cette stratégie. « Cette initiative relie les affaires et la culture, responsabilise les entreprises locales, célèbre nos quartiers et transforme chaque événement en une occasion de croissance. Et tout cela commence par le sport », a-t-il expliqué devant un parterre de décideurs économiques réunis au temple de la renommée du football américain de Géorgie, jeudi 13 novembre.

Atlanta n'a pas le potentiel touristique de New York, de Miami ou de la Californie. Alors, dans cette agglomération, siège de Coca-Cola, de la compagnie Delta Air Lines ou du géant de la distribution Home Depot, on assume de faire du business comme on respire. Dans les années 1960, sur fond de ségrégation persistante dans cet ancien Etat esclavagiste, le maire de la ville, William Hartsfield, avait trouvé une formule : « The city too busy to hate » (« la ville trop affairée pour haïr »). Comme tout slogan, il était en

grande partie faux : Atlanta, où est né et repose Martin Luther King, a été l'un des épicentres de la lutte pour les droits civiques. Mais il résume l'état d'esprit qui règne globalement en Géorgie.

L'Etat se gargarise d'apparaître dans les premières places des classements sur le meilleur endroit des Etats-Unis où faire des affaires. La politique, qui divise tant le reste du pays, est reléguée au second plan : le gouverneur, Brian Kemp, est républicain, le maire d'Atlanta est démocrate, la Géorgie a voté en faveur de Joe Biden en 2020, puis pour Donald Trump en 2024. Dans cet Etat dit « violent », les rouges et les bleus s'entendent quand il s'agit d'argent.

Des tarifs jugés excessifs

Pour décrocher l'organisation de compétitions sportives, Atlanta a deux arguments à faire valoir : son stade ultramoderne de 72 000 places, le Mercedes-Benz Stadium, sorti de terre en 2017, pour la modique somme de 1,6 milliard de dollars, soit peu ou prou quatre Stade de France ; et le premier aéroport du pays, le Hartsfield-Jackson Airport, d'où on peut rejoindre le centre-ville en vingt minutes de métro. S'ajoute à ce tableau une offre hôtelière importante ainsi que la « Southern hospitality » (« l'hospitalité du Sud »), une tradition qui voudrait que les habitants de cette partie des Etats-Unis soient plus chaleureux qu'ailleurs (et la cuisine bien meilleure).

Les organisateurs espèrent que nombre de supporters choisiront Atlanta comme camp de base. « Il y aura beaucoup de gens qui viendront ici et qui iront voir des matchs ailleurs en raison de la plaque tournante qu'Atlanta peut être grâce à l'aéroport », veut croire M. McKay. Une même sélection pourra, en effet, jouer ses matchs de poules dans différentes villes, distantes parfois de plusieurs milliers de kilomètres, un casse-tête logistique pour les fans.

Cependant, plusieurs ombres apparaissent au tableau. La pre-

mière est un centre-ville qui demeure peu attractif comparé à celui d'autres villes hôtes. Atlanta est l'exemple type de ces agglomérations américaines dont les classes moyennes et supérieures ont déménagé dans des quartiers résidentiels périphériques, délaissant une bonne partie du cœur de la cité, où vivent aujourd'hui beaucoup de sans-abri et où les dégâts de la crise due aux opioïdes, qui rongent l'Amérique, sont visibles.

Les décideurs économiques veulent voir dans l'organisation de la Coupe du monde matière à poursuivre la revitalisation du centre-ville, à proximité duquel se situe le stade. La zone est actuellement en travaux et les autorités espèrent avoir achevé le *lifiting* avant le mois de juin.

Un autre projet d'envergure a vu le jour ces derniers mois. Un entrepreneur local, David Cummings, a racheté 52 immeubles dans le centre, en partie désaffectés. Le but est de restaurer et de créer un quartier entier dévolu aux start-up. L'un de ses modèles : la Station F lancée par Xavier Niel (actionnaire à titre individuel du Groupe Le Monde), à Paris, incubateur géant d'entreprises numériques. Il espère attirer une partie des centaines de milliers de fans de football attendus dans ce nouveau village de la tech, situé à quelques pas du grand stade.

Pour que la fête soit réussie, il faudra éviter un écueil majeur, qui n'est pas propre à Atlanta : le prix des billets. Les tarifs, contrôlés par la Fédération internationale de football (FIFA), sont jugés

excessifs par de nombreux supporters. Pour M. McKay, le patron du Mercedes-Benz Stadium, la responsabilité en incombe aux marchés secondaires, sur lesquels les billets sont revendus à prix d'or.

« Il fut un temps où l'on se focalisait sur le fait d'essayer de garder des prix bas pour permettre à tout le monde de venir au stade. Mais cette époque est révolue. Si on donne accès aux gens à un tarif réduit, ils ne vont pas au stade. Ils les achètent et les revendent, ce qui fait que, dans tous les grands événements, les prix ont augmenté. » Le fan de football devra donc déboursier des centaines, voire des milliers de dollars pour assister à des rencontres, auxquelles s'ajoute un coût de la vie devenu prohibitif pour un portefeuille non américain.

Les habitants d'Atlanta ne bénéficieront pas non plus de tarifs préférentiels. Dans une ville où le soccer n'est pas la priorité, participeront-ils de bon cœur à un événement aussi coûteux ? Les commerces misent dessus, qui organiseront de nombreuses fan-zones et autres *watch parties* pour tous ceux qui n'ont pas réussi à se procurer des billets.

Les autorités de la ville veulent même croire à une ferveur pour le ballon rond se prolongeant au-delà de la Coupe du monde. Ces derniers jours, AMB Sports & Entertainment a annoncé la création d'une franchise de football féminin à Atlanta pour 2028. Avec, en ligne de mire, un autre événement majeur. Les Etats-Unis, alliés au Mexique, à la Jamaïque et au Costa Rica, sont pour l'instant les seuls en lice pour organiser le Mondial féminin, en 2031. Les Américaines, qui ont déjà remporté quatre fois la compétition, sont bien plus populaires dans leur pays que leurs homologues masculins. Atlanta, qui se positionne pour organiser certaines rencontres, espère une fois de plus capter sa part de cet engouement. ■

NICOLAS CHAPUIS

Dans un lieu où le soccer n'est pas la priorité, les habitants participeront-ils à un événement aussi coûteux ?

Mary Ramos, magicienne des BO de Tarantino

La superviseuse musicale dévoile les contours de son métier, rouage essentiel des bandes originales de film

RENCONTRE

MILAN (ITALIE) - envoyé spécial

Quentin Tarantino a coutume de dire que le cinéma et la musique, dans son esprit, marchent « main dans la main ». Que ces rapprochements tiennent de la caresse, du coup de fouet, de la torgnole ou de la poignée amicale, peu importe : pour tout ce qui touche à la musique de ses films, le réalisateur a toujours pu compter sur Mary Ramos, qui l'épaule depuis son premier long-métrage, *Reservoir Dogs* (1992). A Hollywood, ils sont une soixantaine à exercer, comme elle, ce métier aussi essentiel que méconnu, dont la mention, à la fin des génériques, passe presque toujours inaperçue : superviseur musical.

Suggérer aux cinéastes des morceaux à insérer dans leur bande-son, voire des musiciens pour la composer ex nihilo ; aider les acteurs à entrer dans la peau de leur personnage en leur proposant une playlist ad hoc ; s'assurer, enfin, que les droits des titres retenus soient bien disponibles : telles sont les principales missions de ces limiers à cheval entre deux filières de plus en plus interdépendantes, le cinéma et la musique. « Il y a un côté détective dans ma profession », confie Mary Ramos, regard en coin et sourire discret.

On la rencontre en marge de la première édition de Sounds Like a Movie, un enthousiasmant festival consacré aux musiques de film, qui s'est tenu, mi-novembre, à Milan, sous l'égide du label CAM Sugar. Tout de noir vêtue, l'enquêtrice se fait un plaisir de conter par le menu ses filatures : « Quentin écrit la plupart de ses scènes avec une musique en tête, sans se soucier de sa disponibilité. Il y a une vingtaine d'années, il m'a remis la VHS d'une série japonaise des années 1970, *The Yagyu Conspiracy*, et m'a dit : "J'ai besoin de ce thème !" Il n'y avait pas le moindre crédit, aucun générique. »

Travail d'investigation

Par l'entremise de Mary Ramos, le morceau a rejoint la BO de *Kill Bill. Volume 1* (2003). Même sort pour la reprise de *Don't Let Me Be Misunderstood*, par le groupe franco-américain Santa Esmeralda : « Le label qui détenait les droits m'a dissuadée, au prétexte que le producteur, un certain Leroy Gomez, et les musiciens étaient fâchés. En épluchant tous les annuaires et les avis de décès du Massachusetts à la recherche du bon Gomez, je suis re-

Uma Thurman et John Travolta, dans « Pulp Fiction » (1994), de Quentin Tarantino.

MIRAMAX/SUNSET BOULEVARD/CORBIS VIA GETTY IMAGES



montée jusqu'à sa mère, qui m'a mise en contact avec lui. On a fini par récupérer les droits. »

Car au travail d'investigation s'ajoutent les trésors de diplomatie et de psychologie que Mary Ramos doit déployer plus souvent qu'à son tour. Pour pouvoir greffer à *Pulp Fiction* (1994) la reprise de *Girl, You'll Be a Woman Soon* du groupe Urge Overkill, il a fallu vaincre les réticences du compositeur de l'original, Neil Diamond, inquiet que le film de Tarantino ne fasse l'apologie de la drogue. Avec des mots choisis, Mary Ramos lui a assuré que, si *Pulp Fiction* s'attardait sur les psychotropes, c'était pour mieux en condamner les excès... Bien lui en a pris : dans l'imaginaire collectif, la chanson est aujourd'hui indissociable du succès colossal du film.

A entendre l'Américaine, il est rare qu'elle essuie des échecs. Ce ne serait arrivé qu'une fois, sur *Inglourious Basterds* (2009). Tarantino avait jeté son dévolu sur un extrait du *Chevalier à la rose* (1911), l'opéra de Richard Strauss. Impossible de faire plier ses héritiers :

Mary Ramos fait aussi bénéficier de son expertise les secteurs de la publicité ou des jeux vidéo

pas question d'associer le compositeur allemand à un film se déroulant durant la seconde guerre mondiale. « On s'est rabattu sur Cat People (Putting Out Fire), de David Bowie [1982], indique cette fan des chanteuses américaines Laurie Anderson et Lene Lovich. A mon sens, le film y a gagné. »

Fille d'un architecte féru de jazz, dont il reprenait les standards au piano et à la trompette, Mary Ramos a grandi à Los Angeles. Comme nombre d'habitants de cette ville, elle se rêve dans un premier temps actrice, un métier dont elle apprend les rudiments à New York. Mais la rencontre de Tim Roth, fraîchement débarqué dans la Cité des anges pour tour-

ner *Reservoir Dogs*, change la donne. L'acteur britannique, alors peu connu, s'intègre à son groupe d'amis. Entre deux bringués, il lui présente Quentin Tarantino. Séduit par son érudition, le cinéaste fait d'elle la coordinatrice musicale de ses deux premiers films, sous la supervision de Karyn Rachtman, qu'elle remplacera après son départ pour Capitol Records, en 1994.

Parmi les autres grands noms qu'elle a secondés, Mary Ramos cite le réalisateur Tom McCarthy, qu'elle a incité à se rapprocher du compositeur Howard Shore pour la bande originale de *Spotlight* (2016). Ou encore l'acteur Javier Bardem, dont elle a accompagné la mue en chanteur latino sur *Being the Ricardos* (2021), d'Aaron Sorkin : « En amont du tournage, j'ai familiarisé Javier avec ce répertoire qu'il connaissait mal. »

A raison de cinq ou six projets par an, elle fait bénéficier de son expertise les secteurs de la publicité ou des jeux vidéo (la franchise *Wasteland*). Ces temps-ci, elle planche sur la série *Neuromancien*, adaptée d'un livre de William Gib-

son, prévue pour 2026 sur Apple TV. L'histoire d'un braquage orchestré par un pirate informatique, un ex-soldat et une intelligence artificielle (IA).

Oscar de Morricone

De cette technologie que Mary Ramos voit débouler dans les industries créatives, elle ne s'inquiète guère. « En facilitant les recherches, l'IA m'a simplement rendue un poil plus paresseuse. C'est un outil précieux pour isoler certains segments vocaux ou instrumentaux, mais, dans nos métiers, il faut du cœur, de l'âme, toutes ces bizarreries dont elle est dépourvue. » Car Hollywood carbure encore à l'humain.

Pour mettre sur pied la toute première collaboration de Tarantino avec un compositeur vivant, Mary Ramos parvient à sortir l'idole absolue du cinéaste, Ennio Morricone (1928-2020), de sa semi-retraite romaine. D'abord en lui faisant écrire une ballade déchirante, *Ancora qui*, pour *Django Unchained*. Puis en le poussant à composer une BO en bonne et due forme, pour *Les Huit*

Salopards (2015). « Comme une première version du scénario avait fuité, Quentin était parano. Après d'âpres négociations, il a accepté que je fasse suivre le script à une amie interprète, basée à Milan, qui l'a traduit. Dans le plus grand secret, elle l'a donné au patron de CAM Sugar, Filippo Sugar, qui l'a transmis à sa mère, la chanteuse Caterina Caselli, qui l'a remis en main propre à la femme d'Ennio, qui a trouvé les mots justes... »

Seul hic : la BO ne dure que vingt-sept minutes – soit trois de moins que la durée minimale pour pouvoir candidater aux Oscars. Mary Ramos repart à l'abordage : « J'ai convaincu Quentin de renoncer à un morceau auquel il tenait beaucoup, extrait de la BO de Juge et hors-la-loi [de John Huston, 1972], et de le remplacer par une formidable composition d'Ennio, pour orchestre et trompette, La Lettera di Lincoln. » De quoi atteindre, in extremis, les trente minutes requises. Quelques mois plus tard, Ennio Morricone remportait son premier Oscar, à 87 ans. ■

AURELIANO TONET

Le Quatuor Talich fait vibrer l'âme tzigane aux Bouffes du Nord

A Paris, le groupe à cordes tchèque a présenté en concert l'album « Gypsy Melodies », autour des musiques traditionnelles de la Mitteleuropa

MUSIQUE

Salle comble, dimanche 30 novembre, au Théâtre des Bouffes du Nord à Paris qui accueillait un des trop rares concerts du Quatuor Talich, en coproduction avec le label La Dolce Volta, qui vient de publier *Gypsy Melodies*, le dernier album des musiciens tchèques au titre sans équivoque. Le premier violon, Jan Talich (58 ans), est issu d'une lignée de musiciens qui remonte au grand chef d'orchestre, Vaclav Talich (1883-1961), lequel conduisit la Philharmonie tchèque vers les sommets au début du XX^e siècle. Il est le fils de son neveu, le violoniste Jan Talich (1945-2020), fondateur en 1964 de l'ensemble de musique de chambre qui porte son

nom (Talichovo kvarteto), dont il perpétue le patronyme et la fonction de *primarius*.

Les quatre musiciens se sont installés sur le plateau de la petite salle. Chacun arbore des lacets de couleur – rouges pour Jan Talich, jaunes pour le second violon, Roman Patočka, verts pour l'altiste Radim Sedmidubsky et bleus pour le violoncelliste Michal Kanka. Le *primarius* a présenté le *Quatuor à cordes n° 1* « Sonate à Kreutzer » (1923), de Janacek, qui ouvre le programme. L'œuvre se rapporte à la nouvelle de Tolstoï, qui met en scène un drame de la jalousie conjugale (on dirait aujourd'hui un féminicide). Introduit par une longue phrase lyrique à la tonalité sombre, l'« Adagio. Con moto » initial plonge l'auditeur au cœur de la

tragédie, cependant qu'un court fragment de danse semble lui faire contrepied. Les sonorités se font à l'après, lascives, ventrales, au fil des quatre mouvements, dont le deuxième, avec ses fluctuations de couleur – rouges pour Jan Talich, jaunes pour le second violon, Roman Patočka, verts pour l'altiste Radim Sedmidubsky et bleus pour le violoncelliste Michal Kanka. Le *primarius* a présenté le *Quatuor à cordes n° 1* « Sonate à Kreutzer » (1923), de Janacek, qui ouvre le programme. L'œuvre se rapporte à la nouvelle de Tolstoï, qui met en scène un drame de la jalousie conjugale (on dirait aujourd'hui un féminicide). Introduit par une longue phrase lyrique à la tonalité sombre, l'« Adagio. Con moto » initial plonge l'auditeur au cœur de la

Archets volubiles

La troisième partie développe un canon langoureux entre violon et alto, duo d'amour interrompu par de dissonantes incrustations agitées comme une menace. Le très expressif « finale », avec son long solo de violon, repris par l'alto, déroule sa plainte douloureuse avant qu'un tourbillon effréné n'em-

porte tout sur son passage. Virtuosité débridée, archets volubiles : les Talich sont des héritiers de la grande tradition de l'école tchèque, pour qui l'émotion passe avant la culture du « beau » son, une identité forte que l'occupation soviétique n'a pas affaiblie. Ils jouent Dvorak en contemporains imprégnés des folklores de Moravie, de Roumanie et de Hongrie. En témoignent six des *Chansons tziganes* op. 55 arrangées par le compositeur de la *Symphonie du Nouveau Monde* (1893). Pleurs déchirants, chansons sentimentales, accélérations fulgurantes, les archets s'enivrent et virevoltent.

La seconde partie nous transporte au cœur de la Mitteleuropa populaire. Après cinq extraits de *Poésie folklorique morave en chan-*

sons, de Janacek, le Quatuor Talich resserre les rangs autour du joueur de cymbalum Lubomir Gaspar, invité d'honneur des *Dances populaires roumaines* (1915), de Bartok. Renversant. Ainsi la *Danse du châle (Brâul)* interprétée par le seul cymbaliste, qui improvise aussi au kaval (sorte de flûte à bec des Balkans) apportant au legato des archets cette sonorité de cordes frappées par de petits maillets (proche du clavecin), qui est la marque de la musique populaire hongroise.

Suivent le sensuel *Avant de mourir* (1926), tango de Georges Boulanger (Ghita Bulencea), compositeur et violoniste roumain dont le nom a été francisé, puis une brillantissime *Misiroulu* improvisée au cymbalum. Cette chanson d'amour folklorique,

d'origine grecque-orientale, transcrite par Dick Dale en 1962, a servi de bande-son au film de Quentin Tarantino, *Pulp Fiction* (1994).

Une virevoltante et virtuose *Hora Martisorului*, de Grigoras Dinicu (1889-1949), précède le tube d'Ivan Vasiliev (1810-1870), *Les Deux Guitares*, popularisé en France par Charles Aznavour en 1960, dans lequel s'illustre le talentueux second violon, Roman Patočka. Le Quatuor Talich se retrouvera, fin janvier 2026, à Nantes pour célébrer la thématique des fleuves qui irrigue la 32^e édition de La Folle Journée. ■

MARIE-AUDE ROUX

Prochains concerts à la Folle Journée de Nantes, les 31 janvier et 1^{er} février 2026.

Au Théâtre du Soleil, un audit demandé

Le ministère de la culture a recommandé une enquête externe après des accusations de violences sexuelles

Huit mois après la crise qui l'avait secoué en mars, le Théâtre du Soleil est de nouveau dans la tourmente. Selon les informations du *Monde*, le ministère de la culture vient de demander qu'un audit indépendant soit réalisé au sein de la célèbre troupe installée à la Cartoucherie du bois de Vincennes, à Paris. Cela fait suite à l'enquête de *Mediapart* publiée dimanche 30 novembre, faisant état de plusieurs témoignages d'ex-salariées ou bénévoles du Théâtre du Soleil dénonçant des violences sexuelles allant du harcèlement au viol. Ariane Mnouchkine, à la tête de la compagnie depuis plus de soixante ans, a tout de suite accepté cette nouvelle instruction, qui devrait commencer au plus tard à la mi-décembre.

La metteuse en scène avait lancé, dès le mois d'avril, une enquête interne après l'audition d'Agathe Pujol, le 24 mars, devant la commission de l'Assemblée nationale sur les violences commises dans les secteurs artistiques. Audition au cours de laquelle la comédienne avait détaillé les « dérives sexuelles » dont elle aurait été témoin au Théâtre du Soleil lorsqu'elle était bénévole et affirmé y avoir été elle-même victime d'une « tentative de viol » en 2010.

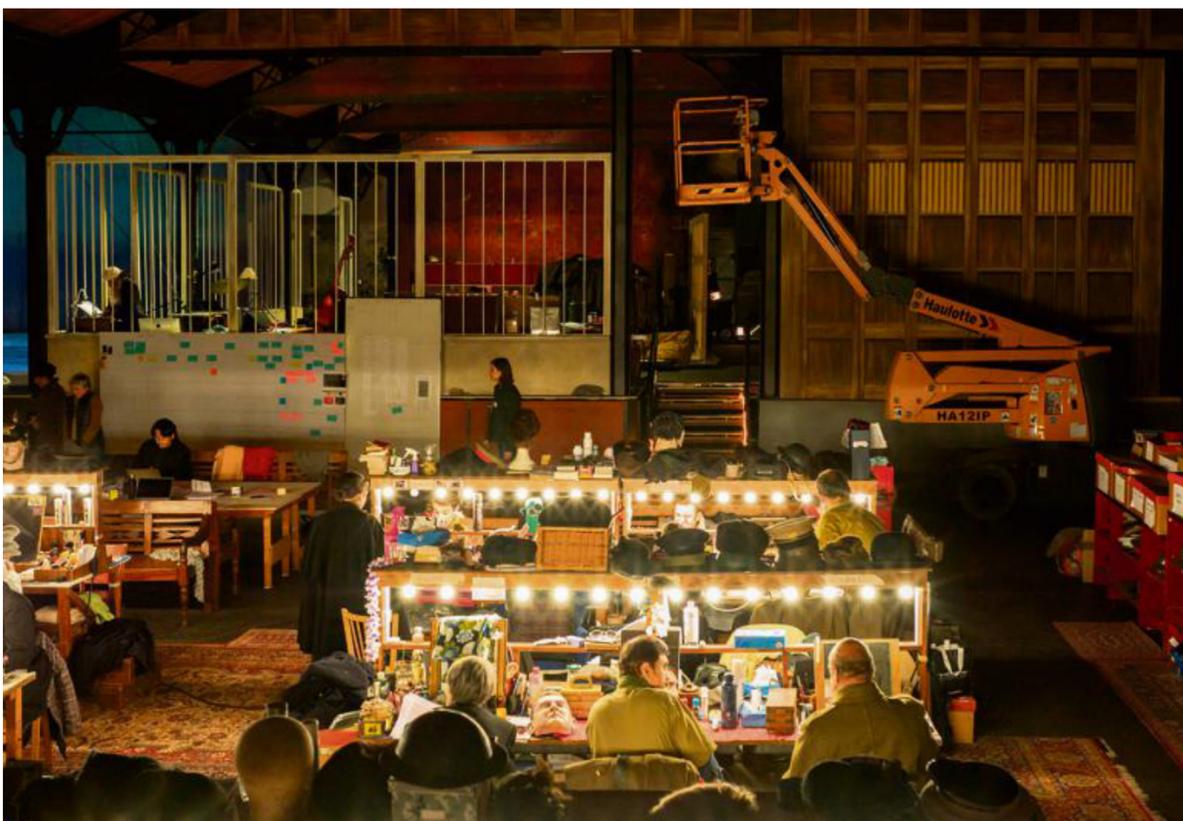
« Comme cela a été le cas cette année au Festival d'Avignon, après les accusations portées contre le directeur délégué Pierre Gendronneau, il est préférable

Le lieu doit sa pérennité à la fréquentation des spectacles créés par Ariane Mnouchkine et la troupe

qu'un organisme indépendant et agréé recueille les témoignages », indique-t-on Rue de Valois. Cet audit externe confirmera-t-il les résultats de l'enquête interne menée par la troupe du 4 avril au 12 mai ?

Les investigations ont été effectuées sous la gouverne d'un secrétariat de crise composé de deux comédiennes (Elise Salmon, Alice Milléquant), d'un comédien (Tomaz Gama), d'une musicienne (Clémence Fougea), d'Alexandre Zlot, l'assistant d'Ariane Mnouchkine, et d'Ariane Mnouchkine elle-même. Les résultats ont été communiqués le 13 mai au procureur de la République. *Le Monde* a pu s'en procurer une synthèse chronologique. Elle n'a pas de caractère officiel mais détaille l'historique des faits de violence ou de harcèlement dont la cellule de crise a retrouvé la trace, l'enquête remontant jusqu'à 1981-1982.

Au total, selon le document que nous avons pu consulter, de 1981 à 2021, six cas de comportements délictueux auraient conduit la di-



« Ici sont les dragons », d'Ariane Mnouchkine, au Théâtre du Soleil, à Paris, en octobre 2024.

CHLOE SHARROCK/MYOP
POUR « LE MONDE »

rectrice à congédier ou à éloigner des plateaux les hommes mis en cause. Dès 2022, Astrid Renoux, administratrice, suit par ailleurs une formation sur les violences et harcèlements sexistes et sexuels. Aucune mention n'est faite, dans ces années-là, de l'agression exercée en 2010 sur Agathe Pujol par Sébastien Brottet-Michel. Si le comédien était connu pour son tempérament colérique, rien de sexuellement répréhensible n'était parvenu aux oreilles de la direction jusqu'à 2023, date à laquelle il vient lui-même avertir Ariane Mnouchkine qu'une plainte pour agression sexuelle a été déposée contre lui.

Un ultimatum et une gifle

Cette plainte étant classée sans suite, et la victime étant anonyme, la patronne du Théâtre du Soleil s'en tient à un avertissement. En revanche, en avril 2024, alertée coup sur coup de comportements inappropriés de Sébastien Brottet-Michel puis de Farid Gul Ahmad, elle réagit plus fermement. La metteuse en scène leur adresse à tous deux un ultimatum et donne une gifle à Farid Gul Ahmad. La jeune femme victime de ses agissements se serait alors déclarée « ravie et très soulagée ».

L'affaire en reste là, pour resurgir et éclater un an plus tard en place publique avec le témoignage d'Agathe Pujol devant la commission parlementaire. Avant ce témoignage, aucun signalement en lien avec le Théâtre du Soleil n'était remonté jusqu'au ministère. A la suite de l'enquête interne menée au sein de la compagnie, la Rue de Valois a déclenché l'article 40 du code de procédure pénale. Une enquête judiciaire est en cours, confiée à la brigade de protection des mineurs.

Dix référents « violences et harcèlements sexistes et sexuels » ont été désignés et sont en formation

Ariane Mnouchkine a mis fin aux fonctions des comédiens Sébastien Brottet-Michel et Farid Gul Ahmad le 30 mars. En outre, dix référents violences et harcèlements sexistes et sexuels ont été désignés et sont en cours de formation. « A notre connaissance, le Théâtre du Soleil a respecté les procédures. Mais, si l'audit indépendant fait apparaître d'autres éléments, nous évaluerons s'il est nécessaire de reconsidérer les aides versées à la compagnie », précise-t-on au ministère.

Subventionné par le ministère de la culture à hauteur de 1990 000 euros par an (auxquels s'ajoutent les contributions de la Ville de Paris, 75 000 euros en 2024, et de la région Ile-de-France, 100 000 euros), le Théâtre du Soleil a employé, en 2024, 187 personnes (soit l'équivalent de 56 emplois à temps plein par mois), 200 de janvier à novembre 2025, et 92 depuis novembre. Les effectifs fluctuent selon l'activité du lieu, ses périodes de répétition ou d'exploitation des spectacles, mais tous les employés touchent le même salaire (2 000 euros net par mois, un chiffre qui n'a pas augmenté depuis 2014).

Cette masse salariale a un coût : 3 148 402 euros en 2024, 2 492 677 euros de janvier à novembre. Les aides des tutelles

sont insuffisantes pour que le « Soleil » vive. Il doit sa pérennité à la fréquentation des spectacles créés par Ariane Mnouchkine et la troupe. Avec 105 représentations et 56 726 spectateurs, la dernière création (*Ici sont les dragons. Première époque*) a engrangé, entre 2024 et 2025, 1 546 860 euros de recettes.

Modèle unique

Cette aventure fait figure d'exception dans le paysage théâtral français, que ce soit par sa longévité ou son envergure. Alors qu'elle répète la suite d'*Ici sont les dragons*, son prochain et dernier spectacle (première prévue le 6 mars 2026), Ariane Mnouchkine est actuellement en discussion avec la Rue de Valois sur l'avenir du Théâtre du Soleil. Le modèle est unique. Est-il reproductible ? Et qu'en sera-t-il de la troupe, une fois la fondatrice partie ? Le nom de Sylvain Creuzevault est régulièrement cité comme éventuel successeur.

A 86 ans, Ariane Mnouchkine affronte une crise redoutable. Dans un communiqué de presse publié mercredi 3 décembre, le Théâtre du Soleil a fait savoir qu'il ne niait « évidemment pas l'extrême gravité des crimes dénoncés par les victimes », tout en ajoutant que, confronté à « des allégations infondées de sectarisme et d'abus systémiques totalement contraires à son histoire et à son fonctionnement réel », il entend récuser « celles de ces allégations qui semblent avoir pour seul but de le salir et de le détruire, bien plus que de porter la lumière sur les victimes ». Ariane Mnouchkine et son équipe se tiennent désormais, conclut le texte, à la disposition de la justice. ■

SANDRINE BLANCHARD ET
JOËLLE GAYOT

BnF Bibliothèque nationale de France

François-Mitterrand



Exposition

Jusqu'au
18 janv.
2026



Les mondes de

Colette

Maurice Couture, Colette en faune. Photo : Bertrand Huet / BnF. Collection Frédéric Maget.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Galerie 2
Quai François Mauriac | Paris 13^e
bnf.fr

LE FIGARO littéraire Le Point marie claire

Society culture france.tv

JOAILLERIE En Nouvelle-Zélande, un homme avale un œuf de Fabergé

Un individu, soupçonné d'avoir volé, dans une bijouterie d'Auckland, un œuf de Fabergé incrusté de diamants en l'avalant, a été arrêté, mercredi 3 décembre. Ce bijou est inspiré d'un œuf du joaillier vu dans le film *Octopussy* (1983), de la série des « James Bond », constitué d'or 18 carats, de diamants et

de saphirs, recelant une petite pieuvre. Son prix est évalué à 20 000 dollars (17 150 euros). La maison Fabergé s'est fait un nom, à la fin du XIX^e siècle, en concevant des œufs serties de pierres précieuses. — (AFP)

MUSIQUE Le rappeur marseillais Jul reste l'artiste le plus écouté sur Spotify Pour la cinquième année d'affilée, le rappeur Jul, né à

Marseille en 1990, reste, en 2025, l'artiste le plus écouté en France sur Spotify, selon le classement annuel de la plateforme de streaming musical. En France, « le rap reste le moteur des écoutes dans le pays », selon Spotify, dont le classement place également les rappeurs Gims et Ninho en deuxième et troisième positions. La plateforme indique toutefois une hausse des titres punk, soul et latinos.

Katherine Fleming et la Fondation Getty, forteresse de la culture

La présidente de l'institution de Los Angeles, qui a résisté aux incendies du début de l'année, entend ouvrir plus largement le lieu au public

ARTS

LOS ANGELES - envoyé spécial

Si sur son piton rocheux, niché sur une montagne entre Santa Monica et Beverly Hills, le Getty Center a des airs de forteresse imprenable. L'institution artistique a résisté aux feux qui ont ravagé Los Angeles en janvier. Le 17 novembre, il résistait aux pluies torrentielles qui s'abattaient sur la ville, et, mine de rien, au trumpisme. Ce soir-là, le Tout-Los Angeles se pressait pour rendre hommage aux Guerrilla Girls, ce mouvement d'artistes féministe qui dénonçait dans les années 1980 la sous-représentation des femmes dans les institutions culturelles.

Le charme du mouvement, c'est que ces militantes sont restées anonymes, cachées sous des masques de gorilles, et deux d'entre elles, surnommées «Frida Kahlo» et «Käthe Kollwitz» – comme la peintre mexicaine (1907-1954) et la sculptrice allemande (1867-1945) –, ont pris la parole : «Sachez ce soir que nous n'abandonnons pas. Qu'il s'agisse de notre travail sur l'art et la culture ou sur l'actualité de notre pays et d'ailleurs, notre combat ne s'arrêtera jamais», ont-elles lancé sous les applaudissements. Le message militant, anti-Trump – sans que le nom du président soit mentionné –, ravit l'auditoire.

Quelques minutes plus tôt, Katherine Fleming, 60 ans, présidente et directrice du J. Paul Getty Trust, qui chapeaute toutes les institutions Getty, avait revêtu un masque de gorille, prononcé quelques mots, mais a choisi la sobriété. L'exposition n'est pas une déclaration politique. «Ce qui nous intéresse, c'est que c'est un phénomène historique qui remonte à quarante ans», confie au Monde cette spécialiste de l'histoire contemporaine grecque, qui ne veut pas dévier dans un sens ou dans l'autre au gré des pressions politiques, avec un double compas : «Neutralité institutionnelle et liberté d'expression.»

La richesse rend libre

L'institution est protégée par son immense richesse léguée par son fondateur, le magnat du pétrole Jean Paul Getty (1892-1976), qui en fait la plus riche du monde avec un fonds de réserve d'environ 9 milliards de dollars (7,7 milliards d'euros), trois fois plus que l'institution suivante, le Metropolitan Museum de New York. Katherine Fleming, qui fut administratrice de l'université de New York, s'agace de ces chiffres qui font saliver. Selon elle, les gens «se méprennent». L'institution doit dépenser chaque année 5 % de son fonds de réserve et l'essentiel de ces sommes sert à faire tourner le Getty. Il reste chaque année 20 à 30 millions de dollars, le tiers du prix d'un tableau exceptionnel sur le marché de l'art.

Il n'empêche, la richesse rend libre. «Contrairement à mes homologues, je ne passe pas la moitié de mon temps à essayer de convaincre les gens de donner de l'argent à l'institution», explique-t-elle avant d'ajouter : «Nous ne sommes redevables à personne.» Ni aux donateurs qui font pression sur le contenu des institutions qu'ils financent. Ni à l'administration Trump. «Nous ne recevons pas de financement fédéral. Nous n'avons donc pas à nous in-

quiéter de ne plus en recevoir. Mais nous n'allons pas chercher délibérément à provoquer cette administration ni à nous attirer ses faveurs, et ce serait le cas avec n'importe quelle administration.»

Ainsi, le Getty Center mène sa barque sereinement, protégé par ses spécialités, la Grèce antique et les arts européens jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce qui le met relativement à l'abri des polémiques. Alors que le monde de l'art est bousculé entre le «wokisme» et la contre-révolution trumpiste, Katherine Fleming cherche une position médiane. «Je suis contente si tout le monde est un peu agacé. Ça me donne l'impression qu'on fait bien notre travail. Si les conservateurs et les radicaux sont mécontents, ça signifie qu'on ne cherche pas à flatter qui que ce soit.»

L'historienne aux multiples passeports (britannique, américain, grec et bientôt français), dénonce l'instrumentalisation de l'art : «Je suis sidérée par la façon dont l'histoire est réécrite pour correspondre aux récits actuels, qu'ils soient politiquement corrects, conservateurs ou autres. Oublions la politique, c'est tout simplement de la mauvaise histoire.» «Si je ne peux pas faire la connaissance d'une œuvre d'art sans avoir lu correctement les dix premiers paragraphes d'explications, pour moi, c'est un problème», ajoute-t-elle.

Katherine Fleming vante une institution libre à la destinée incroyable. Du fondateur, le public ne retient que sa sinistre réputation renforcée par Hollywood. Prospecteur de pétrole, qui fit fortune dans l'Oklahoma pendant la première guerre mondiale, Getty était devenu l'homme le plus riche des Etats-Unis dans les années 1950. Il connut cinq mariages et autant de divorces, ce qui lui valut d'être en partie déshérité par son père. Surtout, il refusa de payer la rançon de son petit-fils enlevé par la mafia italienne en 1973. Il s'y résolut lorsqu'il reçut l'oreille coupée de l'adolescent et lui factura, après sa libération, la part de la rançon non déductible fiscalement.

Mais, amoureux des arts grecs, acheteur à la baisse, il transforma son ranch de Pacific Palisades en villa romaine, copiée sur la Villa dei Papiri d'Herculanum, ensevelie lors de l'éruption du Vésuve en l'an 79. Paul ne vit jamais son musée – ayant peur de l'avion, il passa la fin de sa vie en Angleterre –, mais lui légua son immense fortune. «La provenance de l'argent ne me pose aucun problème», dit Katherine Fleming.

Fort de cette fortune, le musée s'est lancé dans des acquisitions et a vite élargi sa mission. Pour cela, il construisit le Getty Center, inauguré à 15 kilomètres de là en 1997. «Le musée est notre vitrine, certes, mais nous sommes bien plus que cela», assène M^{me} Fleming. Une fondation pour distribuer des dons, un centre sur la conservation des œuvres et un

Fort de sa fortune, le musée s'est lancé dans des acquisitions et a vite élargi sa mission

centre de recherche sur les arts visuels. «Le Getty Research Institute possède la plus grande collection de documents liés à la culture visuelle. Nous sommes la "Bibliothèque du Congrès" de l'art», se réjouit M^{me} Fleming. Paradis des chercheurs qui viennent étudier notamment la photographie à Los Angeles, la Fondation Getty sort aussi de ses murs pour défendre l'art. Après l'incendie de Los Angeles, le musée a débloqué des millions pour les artistes locaux.

En ce mois de décembre, M^{me} Fleming se rendra au musée

de Bombay Chhatrapati Shivaji Maharaj Vastu Sangrahalaya, où elle finance le prêt d'œuvres grecques et romaines à une exposition de statues de divinités hindoues pour décentrer la perspective historique et artistique. Les conservateurs seront du musée de Bombay : «Nous ne voulions pas leur dire comment présenter nos œuvres», précise-t-elle.

Faire tomber les remparts

Enfin, elle a financé une association pour préserver les œuvres d'art en Ukraine. «Ils ont donc mis au point un stratagème pour les enterrer discrètement dans un lieu [tenu] secret afin de le protéger des bombardements, explique M^{me} Fleming. Ce n'est plus une bonne idée d'emporter des œuvres d'art, car cela donne l'impression de profiter de la guerre pour piller des œuvres. Et leur rapatriement est très difficile.» Elle parle d'or, la Fondation Getty ayant été frappée au début des années 2000 par un scandale pour avoir acheté des œuvres à l'origine contestée.

Toute l'affaire explosa en 2005, lors de l'inauguration conjointe de la Villa Getty rénovée et de la démission de sa curatrice, Marion True, chargée des acquisitions grecques et italiennes de-

La visite de la villa, quasi seul, pose la question d'une institution trop élitiste

puis 1986. Le musée est resté discret pendant de nombreuses années, le dossier est quasiment clos, avec le retour d'une centaine d'œuvres, notamment en Italie.

Pourtant, en déambulant dans la villa, le visiteur découvre une pièce magnifique, déjà vue dans les journaux, dont le retour fut exigé par la Cour de cassation italienne en 2018. C'est le dernier cas contesté majeur. «Les Italiens aimeraient récupérer la sculpture en bronze Jeunesse victorieuse. Mais il n'y a pas de fondement juridique clair pour son retour en Italie. Elle a été trouvée en eaux internationales et a été vendue légalement», tranche M^{me} Fleming.

La visite de la villa, quasi seul, comme s'il s'agissait d'une visite privée, entraîne une autre question, celle d'une institution trop élitiste. Bien sûr, l'entrée est gra-

tuite, mais la visite dans un musée et un centre dont la fréquentation est limitée physiquement par le faible nombre de places de parking donne le sentiment de jouir d'un privilège. Rien à voir avec les expériences bondées du Louvre ou du Museum of Modern Art de New York.

La forteresse semble un brin hautaine, trop superbe, et M^{me} Fleming réfléchit à faire tomber les remparts. Le centre envisage de faire des travaux pour réduire l'empreinte carbone, renouveler le train qui fait monter les visiteurs. Elle veut aussi faire du centre un lieu de vie et aménager des sentiers «pour que les visiteurs puissent venir y faire de la randonnée et intégrer cette activité à leur visite du Getty».

«Los Angeles est une ville où il n'y a pas de points de repère visuels auxquels se raccrocher, comme à Paris, New York ou Chicago. Le Getty Center est l'un des rares endroits de ce type. Et j'aimerais vraiment qu'il devienne un monument familial, accessible et presque emblématique de la ville, plutôt qu'un édifice lointain perché sur une colline», estime M^{me} Getty, qui veut corriger cette occasion manquée. ■

ARNAUD LEPARMENTIER



La Fondation Bettencourt Schueller soutient les métiers d'art

Musée de la Nacre et de la Tableterie

Prix Liliane Bettencourt pour l'Intelligence de la Main®

Lauréat 2025

Fondation Bettencourt Schueller
Reconnue d'utilité publique depuis 1987

Le Musée de la Nacre et de la Tableterie est lauréat de la catégorie *Parcours* du Prix Liliane Bettencourt pour l'Intelligence de la Main®. Cette catégorie récompense une personne morale pour son engagement et sa contribution exemplaire au secteur des métiers d'art français.

Plus d'infos : 

Avec Emilie Capliez, le théâtre devient toute une histoire

L'artiste a mis en scène « Le Château des Carpathes » et « Zusammen »

SPECTACLES

Les grands écarts n'effraient pas Emilie Capliez, metteuse en scène de 47 ans qui affûte un langage théâtral personnel soumis à un impératif : la prééminence de la narration. Sur ses scènes, pas de déconstruction des fables. Qu'elle dirige une compagnie de théâtre équestre ou adapte un roman pour la scène, elle articule musiques, voix, corps, lumières, espaces et rythmes dans un unique but : raconter des histoires. Deux de ses créations se promènent sur les routes de France ; l'une en banlieue parisienne qui est une adaptation du *Château des Carpathes* (1892), d'après Jules Verne, et l'autre sur le site de La Grainerie, à Toulouse, *Zusammen* (« ensemble » en allemand), un spectacle de théâtre équestre, sous chapiteau, dont elle signe la mise en scène.

A travers ces deux projets qui visent tous les publics (la littérature jeunesse n'est pas, pour elle, un genre mineur à prendre de haut), Emilie Capliez prouve qu'elle est d'abord et avant tout une femme de plateau. L'espace est une composante essentielle de ses rêveries. Elle le met à contribution dans toutes ses dimensions.

Mille lieux en un seul

Avec *Le Château des Carpathes*, récit de Jules Verne où le quotidien de villageois superstitieux est peu à peu contaminé par les mystères émanant d'un château en ruines, elle crée mille lieux en un seul. Jeux de lumières, panneaux coulissants, passerelles, escalier, fumigènes, voilage, chant et recours à la vidéo : le fondu enchaîné des décors restitue l'irrépressible dérive des personnages vers le surnaturel. Le spectacle bascule du théâtre au cinéma avant de se river dans l'onirique tandis que la fiction déréalise les situations jusqu'à atteindre l'incognu : dans le château, vit un baron qui aurait, affirme la légende, emprisonné la voix d'une cantatrice italienne.

Destin d'une artiste que des hommes veulent mettre en cage en la pliant à leurs désirs, ce roman



« Le Château des Carpathes », à la Comédie de Colmar, le 27 février.

SIMON GOSSÉLIN

paru en 1892 est d'une contemporanéité qui n'a pas échappé à la metteuse en scène. En l'adaptant, elle l'a, d'autorité, déplacé vers son époque et ses obsessions. Pour cette féministe, il n'est plus possible de maintenir les femmes dans des positions de subalternes. D'une simple aubergiste sous la plume de Jules Verne, elle fait donc une commerçante indépendante et libre d'esprit qui réparera l'outrage infligé à la chanteuse. Lorsque Emilie Capliez développe une narration, elle la maîtrise de bout en bout.

On ne s'étonne donc pas de la voir immiscer, au cœur de *Zusam-*

men, spectacle équestre porté à Toulouse par les artistes de la compagnie EquiNote, leurs sept chevaux et leurs deux chiens, des discours offensifs sur le bien-être animal. Inspirée par ses lectures de la zootechnicienne Jocelyne Porcher ou de la philosophe Vinciane Despret, l'artiste crée de la parole là où, en musique (pas toujours du meilleur goût), résonnent surtout le galop et le souffle des équidés. Une émission qui se fait entendre sur un poste de radio suffit à étoffer la proposition d'un arrière-plan plus théorique.

Art équestre

Voltiges, acrobaties, mât chinois, le spectacle se déroule dans les règles de l'art équestre. Mais Emilie Capliez ajoute sa signature de femme de théâtre en insérant sa dramaturgie dans la discipline circassienne : une journée dans la vie d'une troupe qui s'éveille au petit matin, nettoie les restes d'un banquet de fête et se prépare pour la performance du soir.

Meilleurs cavaliers qu'ils ne sont comédiens, les circassiens se

jouent eux-mêmes, fatigués, excités, complices. Et accomplissent une série d'actions qui ne parlent que d'eux, de leur quotidien et de leur relation avec les chevaux. Très loin des esthétiques épurées à la Bartabas, la représentation raconte l'humilité plus que la beauté, le labeur plus que la grâce, le réel plus que la magie. Un choix volontaire de la metteuse en scène qui place *Zusammen* à portée de tous les regards et de toutes les lectures. ■

JOËLLE GAYOT

Le Château des Carpathes, d'après Jules Verne. Mise en scène : Emilie Capliez. Théâtre des Gêmeaux à Sceaux (Hauts-de-Seine), du 5 au 7 décembre ; Théâtre des Quartiers d'Ivry (Val-de-Marne) du 10 au 12 décembre ; Théâtre de la Cité à Toulouse, du 17 au 20 décembre. Puis tournée en janvier 2026. *Zusammen*, par la compagnie EquiNote. Mise en scène : Emilie Capliez. La Grainerie, à Toulouse, jusqu'au 31 décembre. Puis tournée jusqu'en août 2026.

Philippe Katerine face à la caméra d'un ami de trente ans

Gaëtan Chataigner filme le chanteur depuis leur rencontre à l'adolescence en Vendée

DOCUMENTAIRE

C'est une déclaration d'amour-amitié inconditionnelle du réalisateur Gaëtan Chataigner à son copain d'adolescence, Philippe Katerine ; un portrait sensible de celui que le documentariste a rencontré pour la première fois après qu'un type bourré lui a vomé dans le dos... Un signe. Depuis, Gaëtan n'a pour ainsi dire jamais quitté Philippe : bassiste dans son premier groupe, The Little Rabbits, puis dans le deuxième, La Secte humaine, vidéaste, photographe, réalisateur de clips.

Mais la chronologie ne sied pas à la fantaisie du personnage. Si Philippe Katerine est né Blanchard en décembre 1968 et a grandi à Chantonnay, en Vendée, il a surtout failli mourir à 8 ans, après que de battre son cœur s'est arrêté – pendant dix-sept minutes tout de même. Gaëtan Chataigner voit dans cette « renaissance » l'origine de l'audace de son ami et de son pouvoir de séduction, visible sur toutes ses images, qu'il s'agisse de leur époque « *fac de Rennes et arts plastiques* », des concerts amateurs, ou même lorsque Philippe Katerine prend la main de Julie Depardieu, avec laquelle depuis « *il vit heureux* », assure le réalisateur, également narrateur.

Succès planétaire

Aux séquences biographiques s'ajoutent celles qui ont été tournées pour l'occasion, dans le bureau vieillot de l'artiste ou sur un terrain éphémère de free ball, à La Baule (Loire-Atlantique) ; en compagnie d'Anne, sa sœur, ou d'Edie, sa fille, trentenaire, qui n'oubliera jamais quand son père lui a conseillé : « *Fais de chaque minute une œuvre d'art.* »

Interviewée avec son petit chien blanc sur les genoux, sa mère apparaît rayonnante, obligée d'admettre qu'elle n'a jamais su dire non à son fils, y compris lorsqu'il lui a demandé de chanter, en 2010, alors qu'elle chante faux. Est-ce héréditaire ?

Aux Etats-Unis, Jimmy Fallon l'a invité dans son « Tonight Show », sur NBC, en 2017, pour interpréter son tube « Moustache »

Dans ce portrait étonné et poétique, personne ne semble toutefois avoir imaginé un seul instant que Philippe Katerine allait connaître un tel succès. En France, avec les tubes *Louxor*, *Jadore* ou *La Banane* ; au cinéma, avec le film *Le Grand Bain* (2018), de Gilles Lellouche, pour lequel il obtient le César du meilleur second rôle en 2019. Mais aussi au Japon, aux Etats-Unis, où Jimmy Fallon l'invite dans son « Tonight Show » (NBC), le 15 novembre 2017, pour chanter *Moustache*. Après ce sommet d'absurdité, l'Olympe planétaire est atteinte, le 26 juillet 2024, lors de son interprétation de *Nu*, en ouverture des Jeux olympiques de Paris.

« *Tu m'épates, tu me bouleverses, tu me nourris* », s'attendrit Gaëtan Chataigner. Même si Philippe Katerine ne lui dit pas tout. Il ne l'a pas prévenu, par exemple, qu'il avait envoyé une « démo » à Thomas Jolly, dès qu'il a su que ce dernier était le directeur artistique des cérémonies des JO. Philippe Katerine ne se confie pas. Qu'importe. « *Les chansons de Philippe nous portaient* », se souvient Gaëtan Chataigner. « *On s'amusait beaucoup. Et le public suivait.* » Le public suit toujours le chanteur, mais le téléspectateur, lui, s'amuse-t-il beaucoup ? ■

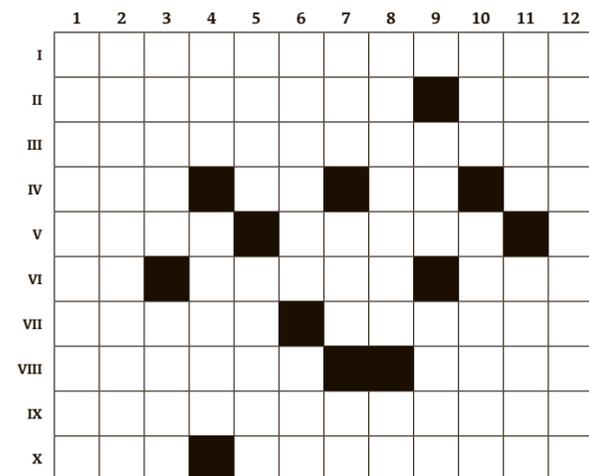
CATHERINE PACARY

T'es où Philippe Katerine ?, de Gaëtan Chataigner (Fr., 2025, 63 min). Diffusé sur France 5, le 5 décembre à 22 h 55, et disponible à la demande sur France.tv jusqu'au 19 octobre 2028.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 281
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 280

HORIZONTALEMENT I. Chirurgienne. II. Héliport. Aïs. III. Isolation. Ep. IV. Pitas. Muesli. V. Oté. Ga. Solo. VI. Tasmanie. Pen. VII. Et. Bio. Mer. VIII. Uin (uni). Numérale. IX. Souks. Atonie. X. Enlaidissons.

VERTICALEMENT 1. Chipoteuse. 2. Hésitation. 3. Ilotes. Nul. 4. Rila. Mb. Ka. 5. Upas. Ainsi. 6. Rot. Gnou. 7. Grimai. Mai. 8. Itou. Emets. 9. Nés. Eros. 10. Na. Soprano. 11. Nielle. Lin. 12. Espionnées.

HORIZONTALEMENT

I. Petite séance de plaisirs sadiques. II. Userais jusqu'à la corde. Ouverture vers le large. III. S'adressent brutalement aux autres. IV. Son beau-père ne sera pas à son mariage. En réduction. Doublé chez Nini. Armé chez Trump. V. Le premier à prendre l'avion. Traces animales. VI. Possessif. Bien dégagée. Quitte le Jura pour le Rhône. VII. A négocié dans la descente. Belle construction rhétorique. VIII. Equipées pour prendre les airs. Même coupé en quatre, il reste peu précis. IX. Apporte plein de calories. X. A libéré les chaînes. Bien entaillées.

VERTICALEMENT

1. Est sûr de se faire remarquer. 2. Barbarie que l'on pensait d'un autre temps. 3. Mal équipé pour se déplacer. Mit sur un siège. 4. Attaquent dangereusement la couche. Travailler pour des haricots. 5. Au théâtre, il est resté dans les décors. Pour un bon bouchage. 6. Attaquer à la lame. Dieu Lune à Ur. 7. Grande part de lion. Au bord de la chaussée ou du jardin. Le scandium. 8. Absorbée à pleins poumons. Note. 9. Cogne dur. Poison végétal. 10. Mauvaise conseillère. Golfe de Corse. 11. Pour un bon graissage. Essaie de suivre. 12. Traversent la France en tous sens.

SUDOKU

N°25-281

5	9	6	3	1	7	4	8	2
2	7	8	9	4	5	3	6	1
4	1	3	8	6	2	5	7	9
1	6	5	7	2	3	9	4	8
8	4	2	1	5	9	7	3	6
9	3	7	6	8	4	2	1	5
6	5	4	2	7	8	1	9	3
3	2	1	4	9	6	8	5	7
7	8	9	5	3	1	6	2	4

Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Chaque jeudi, le meilleur de la presse étrangère

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

publicité

Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél. : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

Un petit café? Tout savoir pour faire les bons choix

De la sélection des grains au mode de préparation, en passant par la torréfaction, retour sur ses secrets de fabrication. Et de dégustation



Au café Plural, dans le 20^e arrondissement de Paris. PLURAL

L'odeur irrésistible du café grillé nous accueille chez Mojo Coffee Club, grand espace de torréfaction fraîchement installé à Bagnolet, en Seine-Saint-Denis. Au sol, des sacs de café vert provenant du Vietnam, d'Éthiopie ou encore du Mexique. Juliette Champenois, cofondatrice et torréfactrice, verse les grains verts du Pérou dans la machine rutilante. Ils séchent d'abord à 210 degrés, passant du vert au jaune, puis a lieu la réaction de Maillard, durant laquelle ils commencent à prendre une couleur foncée et à éclater comme du pop-corn.

Leur odeur ne cesse de se développer tout au long de la torréfaction, passant de l'herbe au foin, puis au pain grillé. La torréfactrice, un œil sur les courbes de son ordinateur, l'autre sur la machine, va alors chercher le moment parfait pour arrêter la cuisson. Les grains, devenus tout bruns et soufflés, se déversent dans le séchoir. Comme par magie, ils sont désormais... café.

Au commencement, il y a donc les grains verts et, avant eux, la cerise de café qui les contient, elle-même fruit du caféier, plante de la famille des Rubiaceae. Les deux grandes variétés les plus connues sont les arabicas et les robustas dont découlent de nombreuses sous-variétés (typica, bourbon, caturra, etc.). Cette réalité botanique est loin d'être connue du buveur français. Tout comme le long parcours que fait la graine avant d'arriver dans nos tasses – de la variété de la plante à la cueillette, en passant par les techniques de fermentation et de séchage, la torréfaction et enfin la préparation du café.

Un bon café serait d'abord un café traçable le plus finement possible. Une notion qu'essaye d'inculquer Thomas Hierthes, formateur et cofondateur de Mojo Coffee Club, aux professionnels et apprentis baristas. « Dans mes cours, quand je demande d'où vient le café, on est souvent sur un niveau zéro de connaissance. C'est un produit qui est tellement loin de nous qu'on n'a aucune idée du procédé. Il faut dire que le marketing ne l'a pas mis en avant. C'est aussi une façon de ne pas trop questionner notre histoire coloniale », estime-t-il.

Cette méconnaissance s'explique aussi, selon lui, par notre consommation massive assez récente, post-seconde guerre mondiale. C'est dans les années 1970 que débute l'intérêt pour le café de qualité, et que naît le terme de « café de spécialité ». Il différencie les meilleurs cafés des cafés de commodité, soit les cafés achetés en gros, mélanges de différentes origines. Un système de notation sur 100 est alors créé par la Specialty Coffee

Association – la plus grande association mondiale consacrée à l'amélioration du café –, pour noter les cafés selon plusieurs critères (acidité, corps, arômes). Un café de spécialité doit obtenir un minimum de 80.

Thomas Hierthes rappelle que « le terme "café de spécialité" n'est utilisé que par les consommateurs de café de pays riches ». Au Kenya, le jugement sur un bon café va se faire sur la taille du grain, tandis qu'au Guatemala ce sera en fonction de l'altitude des cultures. « La seule chose qui fait consensus, ce sont les défauts : les grains piqués par des bêtes ou mal séchés vont donner un goût terrible au café. Ce qui montre l'importance du tri », explique-t-il. Un mauvais tri pourra toujours être camouflé grâce à une torréfaction très poussée. Ce qui explique peut-être notre goût pour l'amertume...

C'est ce que nous raconte Viva Lenoir, qui vient de publier une nouvelle version du *Nez du café* (Ed. Jean Lenoir), un ouvrage de référence de 1997 qui explore les arômes du café grâce à des fioles d'odeurs, devant une tasse de café filtre du Rwanda, à La Caféthèque de Paris. « Durant des années, le café se devait d'être amer, très fort, il fallait aimer souffrir. Il y a pourtant des raisons économiques pour que l'amertume soit passée pour un gage de qualité. Notamment pour vendre des volumes de café qui n'étaient pas de très bonne qualité, en les surtorréfiant pour gommer les potentiels défauts. »

L'éditrice rappelle qu'on peut aussi trouver de l'amertume dans un bon café, liée au terroir par exemple ou dans les variétés robusta, mais qu'il faut qu'elle soit compensée par une belle acidité, équilibrée. Pour Thomas Hierthes, c'est justement pour se départir de cette amertume que certains baristas ont tout misé sur l'acidité. En effet, les années 2000 voient surgir, d'abord outre-Atlantique, les coffee shops, des lieux où sont mis en avant ces cafés de terroir. « On a tellement voulu se démarquer du marché dominant qu'on a vendu des choses très acides, très courtes, et pas forcément très agréables à boire. L'acidité doit structurer une tasse mais pas en être l'élément principal », selon lui.

C'est dans les années 1970 que débute l'intérêt pour le café de qualité, et que naît le terme de « café de spécialité »

L'essor du café de spécialité et sa valorisation financière pour les producteurs ont aussi permis des investissements pour améliorer les techniques de séchage des cerises et de fermentation développant de nouveaux arômes. Parmi elles, des notes florales, fruitées, épicées, acidulées, passionnantes à découvrir.

Une révélation qui a motivé la création de nouvelles odeurs dans la réédition du *Nez du café* de Viva Lenoir. Ainsi l'odeur numéro 33, celle du carton, peut survenir « lorsque les grains de café vert sont endommagés, ou trop âgés, ou à cause d'un traitement post-récolte, ou d'un séchage inadéquat ». Alors que l'odeur 13, rare et délicate, de la mangue, « est apparue clairement avec le traitement de qualité post-récolte du café et sa fermentation », explique-t-elle. D'autres arômes comme le 47, l'anis étoilé, ressortent grâce à la torréfaction. Car l'idée, une fois la récolte du grain effectuée, est pour le torréfacteur de ne pas brûler le café mais au contraire d'en extraire toutes les saveurs possibles pour s'arrêter au meilleur point d'équilibre pour son produit.

La qualité de l'eau

Mais pour exprimer au mieux la saveur de cette graine, encore faut-il savoir comment préparer un bon café. Là encore, nos habitudes françaises – l'expresso bien amer servi dans de nombreux établissements – sont remises en question. « L'extraction consiste à avoir un bon ratio entre eau et café. Pour un expresso traditionnel, le ratio est d'un demi : si j'utilise 10 grammes de café, je vais sortir 20 grammes de boisson dans la tasse. Le problème, c'est que si tu t'en affranchis, comme souvent en France, tu as une espèce de soupe au goût brûlé avec très peu de café pour avoir le moins de coût matière possible », considère Thomas Hierthes. Viva Lenoir juge, elle, que le café filtre est une bonne porte d'entrée pour explorer les saveurs des cafés de spécialité. Il ne faut pas oublier non plus la qualité de l'eau, que les spécialistes choisissent avec un pH neutre et peu minéralisée.

Dans leur café Plural, dans le 20^e arrondissement de Paris, Saul Suaza et Carlos Arbelaez proposent cafés filtre et expressos bien sourcés. Ces deux Colombiens ont commencé en 2018 en distribuant leurs cafés à vélo à des associations comme Refugee Food ou Les Cuistots Migrateurs. « On voulait sortir du cliché snob du buveur de café anglo-saxon de spécialité et inclure les étrangers, les réfugiés, les migrants. On a pensé que c'était une opportunité sociale et commerciale », résume Saul Suaza, dont une partie de la famille est productrice de café près de Medellin, dans le nord de la Colombie.

Pour lui, un bon café est « un café équilibré dans ta bouche et qui reste dans ta tête. Un café que tu ne vas jamais oublier ». Mais il trouve que, bien trop souvent, les serveurs des nouveaux coffee shops peuvent avoir un discours trop spécialisé et déconnecté pour les consommateurs novices. « Un bon barista, c'est bien sûr quelqu'un qui prépare le café correctement, qui gère toutes les machines, qui comprend l'origine du café, mais c'est avant tout une personne qui arrive à le partager avec les clients. »

Une expérience partagée par Diana Garcés, elle aussi colombienne. La jeune femme commence à vendre son café tinto (filtre) sur les marchés de Paris, en 2021. Elle raconte inlassablement sa démarche aux plus sceptiques. Elle a aujourd'hui deux cafés nommés Los Andes dans les 9^e et 11^e arrondissements de Paris, où elle torréfie sur place. « Il faut pouvoir répondre aux questions des gens, dire d'où vient le café précisément. On veut montrer notre héritage plutôt que suivre une mode », conclut-elle.

Pour Thomas Hierthes, la transmission de ces cafés demande de l'humilité : « Un client sur dix seulement réclame du Nicaragua ou de l'Éthiopie, les autres veulent juste un bon cappuccino, quelque chose de réconfortant, et c'est bien aussi. Ce qui n'empêche pas de mettre un super bon café dedans. Il faut juste assumer cette réalité ! » De quoi décomplexer les curieux qui aimeraient se lancer dans la connaissance de ce passionnant breuvage. ■

ZAZIE TAVITIAN

Bernard Magrez
Bordeaux 12
Un nouveau style de Bordeaux,
léger, fruité et facile à boire

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

M en vente
LE MONDE actuellement

En kiosque



Hors-série



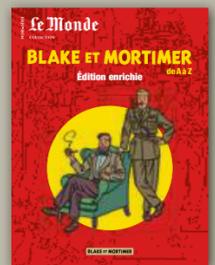
Hors-série



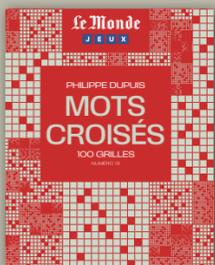
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine numéro 13

Nos services
Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Montpellier.

Toute sa famille

a la tristesse d'annoncer le décès de

M. Richard ABAUZIT,

survenu le 27 novembre 2025, à l'âge de soixante-seize ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 6 décembre, à 10 h 30, à la maison funéraire de Grammont, à Montpellier.

Inspecteur du travail puis instituteur, il a consacré son énergie à soutenir des salariés confrontés à des injustices professionnelles et à dénoncer les reculs du droit du travail et de la sécurité sociale.

Neuilly-sur-Seine.

Mimi Marchand Ablondi, son épouse, Audrey et Eloïse, ses filles, Edgar, Soline, Paula et Basile, ses petits-enfants, Romain, son gendre, Christophe et Carole, ses beaux-enfants, Sarah, Lola, Darius et Sam, ses beaux-petits-enfants
Ainsi que toute l'équipe de Bestimage,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-François ABLONDI,

à l'âge de soixante-quatorze ans.

La famille adresse ses remerciements particuliers aux docteurs Marcel Ichou, Alain Toledano, Hanène Boudabous et Gérard Khayat, pour leur qualité de soins, leur présence indéfectible, leur soutien inestimable pendant ces deux années.

La crémation aura lieu le 5 décembre 2025, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, en la salle de la Coupole.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au profit de <https://institut-rafael.fr/faire-don/>

Françoise Bourgeois, son épouse, Eugénie, sa fille, Jean Pierre, son frère,

ont la tristesse de faire part du décès de

professeur Marc Louis BOURGEOIS,

survenu le 1^{er} décembre 2025.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Eulalie, à Bordeaux, le samedi 6 décembre, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevalereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoïf (Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papiin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Paris 15^e.

Clotilde Briard, sa fille, Laurent Flallo, son gendre Et sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M^{me} la professeure Marie-Louise Isabelle BRIARD, née GUILLEMOT, veuve de **Jean-Pierre BRIARD,** chevalier de la Légion d'honneur, généticienne, ancienne directrice scientifique d'Allo-Gènes,

survenu le 26 novembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris 15^e.

M. Jonathan Lobel

a la tristesse de faire part du décès de sa mère

M^{me} Kristin COUPER-LOBEL,

survenu le 29 novembre 2025.

Une cérémonie aura lieu le samedi 6 décembre, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jonathan.lobel@proton.me

Catherine et Didier Truchet, Isabelle et François Maignon, François Delaby et Marie-Christine Rougeot, Christophe Delaby et Isabelle Merlier, ses enfants,

Charlotte Truchet et Jérémie Bourdon, Marie Truchet (†) et Jean-Marc Vuckovic, Camille Truchet, Thomas et Domitille Truchet-Main de Boissière, Georges et Marie-Laure Maignon, Luc et Alice Maignon, Henri et Félicie Maignon, Aude et Guillaume Lavollée, Guillaume et Mariana Delaby, Hortense Babeau, Antoine et Clémence Delaby, ses petits-enfants,

Justine, Victor, Soizic, Gaël, Lazare, François-Xavier, Pauline, Hubert, Alban, Stanislas, Florent, Juliette, Margaux, Théodore, Suzanne, Églantine, Aristide, Amaury, Alix, Hermione, Camille, Ascagne, Constantin, Olympia, ses arrière-petits-enfants,

Sophie Poulet, sa nièce,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marie-Henriette DELABY, née GÉNOT,

survenu à Paris, le 29 novembre 2025, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Ils rappellent le souvenir de son mari

Pierre-André DELABY

et remercient celles qui l'ont accompagnée jusque dans ses derniers jours: Karen, Gloria, Joëlle et Soumia.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, Paris 6^e, le samedi 6 décembre, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie, en précisant le souhait d'une affectation spécifique à la recherche sur le sarcome d'Ewing (lien internet : <https://aider.curie.fr/>).

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Schneeberg (Saxe, Allemagne).

Kathrin, son épouse, Toni, son fils, Maria Kosmitzki, sa sœur, Klaus Kosmitzki, son frère et sa famille, Sébastien et Benjamin Tetard, ses neveux et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Frank KOSMITZKI,

le 22 novembre 2025, à Saxe, à l'âge de soixante-huit ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le 4 décembre, à 11 heures, en l'église Hospitalkirche Saint-Trinitates de Schneeberg.

Evelyne, Thomas et Nora, Nathalie, Max et Sacha,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques KRAMKIMEL,

le 29 novembre 2025.

kramki.mail@gmail.com

Entourée de l'amour des siens,

Marie-Thérèse LATIL, née SERET,

s'est éteinte le 28 novembre 2025, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge (Hauts-de-Seine).

De la part de Michel Latil, son époux, Sophie, Juliette et Pauline, ses filles, leurs conjoints, François et Yann, Lily, Ruben, Simon, ainsi qu'Anna et Rachel, ses petits-enfants Et toute la famille.

Mayac (Dordogne). Paris.

Jacqueline Manhiabal, son épouse, Catherine et Stéphane, Marie-Carole, Thierry, ses enfants et leurs conjoints, Julien et Anne-Laure, Victor et Apolline, Thibault et Serafina, Tom et Alana, Léo, Eléa, ses petits-enfants et leurs conjoints, Paul et Margaux, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie MANHIABAL, officier de l'ordre des Palmes académiques, professeur agrégé d'espagnol, proviseur de lycée (Montargis, Clamecy), inspecteur général de l'Éducation nationale,

survenu le 29 novembre 2025, à Gradignan, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 5 décembre, à 10 heures, en l'église de Mayac (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes. Merci de les remplacer par un don au centre hospitalier de Périgueux -Mécénat.

Château Laurenzanne, Bat F, 33170 Gradignan.

Bourg-en-Bresse. Vienne. Lyon.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques MARTINENT, docteur d'État en philosophie, professeur au lycée Édgar Quinet, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 5 décembre, à 14 h 30, en la chapelle des Venues, à Bourg-en-Bresse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Françoise Mitrofanoff, son épouse, Kira et Sacha Mitrofanoff, ses enfants, leurs conjoints, Stéphane et Riccardo, Léa et Alexis, ses petits-enfants et Cindy Melo, Lenni Melo-Mitrofanoff, son arrière-petit-fils, Wladimir Mitrofanoff et Loula Choffé, son frère et sa sœur, leurs conjoints France et Denis, leurs enfants et leurs petits-enfants Ainsi que leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paul MITROFANOFF, professeur d'université, ancien chef du Service de chirurgie pédiatrique du CHU de Rouen, chirurgien, auteur de la cystostomie incontinente trans-appendiculaire dite Mitrofanoff Procédure,

survenu le 30 novembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie d'incinération aura lieu le samedi 13 décembre, à 10 h 30, au crématorium de Clamart, 104, rue de la Porte de Trivaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

famillemitrofanoff@gmail.com

Anniversaires de décès

Dominique BOURGET, 14 septembre 1952 - 5 décembre 2024.

Il y a un an, tu nous quittais.

Chaque jour, nous pensons à toi.

5 décembre 2018

Jean MEILHAUD, journaliste, écrivain.

Ad vitam aeternam !

« Peut-on avoir un dernier souvenir ? »

Jacques ROUBAUD.

Souvenir

Depuis quatorze ans, le regard de **Claudine NORMAND**

nous manque.

Le Monde
Abonnement
Quotidien + numérique
1274€ (prix de vente au numéro) **317€** pour 1 an
En cadeau
Le drap de bain Le Monde
INCLUS DANS L'ABONNEMENT
Le journal et ses suppléments livrés chez vous toute la semaine
Tous les contenus numériques sur le site et les applications
Abonnez vous en ligne : abo.lemonde.fr/MQID

Bulletin d'abonnement
à compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9.
Je m'abonne à l'offre Quotidien + numérique du Monde pendant 1 an pour 317€, au lieu de 1274€ (prix de vente au numéro).
6 quotidiens et les suppléments thématiques
+ M le magazine du Monde
+ Tous les contenus du Monde sur le site et les applications
+ Les archives du Monde depuis 1944
+ L'application La Matinale du Monde
Je règle par :
 Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
 Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un appel local, du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 17h)
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Email : _____
 Je souhaite recevoir les actualités, les nouveautés et les offres du Monde.
 Je souhaite recevoir les offres des partenaires du Monde.
Tel : _____
SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MÉNÉDES-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 30/06/2026. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncomp.lemonde.fr/ogv>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Éditrice du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (I) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (II) sous réserve de finalisation de votre achat, gestion de votre contrat, (III) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (IV) actions marketing par voie numérique sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, sous réserve de votre consentement (V) sauf opposition de votre part, actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (VI) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du Monde, cocher cette case de ses partenaires, cocher cette case Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (<https://dpo.lemonde.fr/contact>). En cas de réclamation : www.cnil.fr. Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.

Cynthia Fleury, Roland Gori et Clotilde Leguil L'élimination de la psychanalyse n'a jamais amélioré le soin

Lorsqu'on apprend à la fin de l'été qu'aux États-Unis un jeune adolescent, Adam Raine, s'est suicidé après avoir obtenu de Chat-GPT le mode d'emploi nécessaire pour mettre fin à ses jours, non sans s'être confié à lui auparavant sur son malaise, n'y a-t-il pas urgence à restaurer dans notre monde un rapport possible à la parole et à l'autre? Lorsqu'on commémore les dix ans des attentats du 13 novembre 2015 en France, qui ont mobilisé tant d'équipes de soin d'urgence en milieu hospitalier, de psychologues et de psychiatres pour prendre en charge l'événement traumatique et ses effets d'effraction, n'y a-t-il pas une ironie à émettre un amendement qui condamne « les soins, actes et prestations se réclamant de la psychanalyse ou reposant sur des fondements théoriques psychanalytiques »?

L'amendement présenté au Sénat, le 21 novembre, a certes été retiré, mais il se pourrait bien qu'il ne soit que le premier coup présageant d'un acharnement à venir. Au nom d'une cohérence scientifique articulée aux dépenses de santé, cet amendement proposait d'inciter prioritairement « la diffusion des pratiques comportementales, éducatives et de réhabilitation psychosociale » pour mieux effacer de la carte l'apport psychanalytique fondé sur la parole.

Urgence de l'époque

Mais que s'agit-il à travers cette incitation de déconseiller, d'interdire, et à l'envers de promouvoir? Il ne s'agit pas seulement de ne plus donner lieu à remboursement pour des soins se réclamant de la psychanalyse au sein notamment des centres médico-psychologiques, mais aussi de désigner ces prises en

L'amendement présenté au Sénat visant à dérembourser les actes se réclamant de la psychanalyse, depuis retiré, traduit la réactivation d'un vieux fantasme : celui d'un individu sans inconscient, estimant les psychanalystes

charge comme contre-productives et inadaptées, « à différencier des psychothérapies ». Cette distinction délégitime les psychothérapies se référant à la psychanalyse et risque de conduire à la disqualification de tous les praticiens formés depuis la psychanalyse. C'est aussi la destruction du tissu social du soin psychique qui est là préfigurée.

En un moment où le nouveau malaise dans la civilisation conduit à éprouver une forme de toxicité dans le rapport à l'autre, en un moment où la question des violations (un terme qui, selon la définition du philosophe Frédéric Worms, saisit les violences et les viols dans leur dimension intime et politique), celle de l'emprise, celle aussi des angoisses dans le rapport à la vie sexuelle, atteignent un degré d'intensité impossible à ignorer; où les modalités relationnelles induites par les réseaux sociaux poussent certains sujets en proie à l'anxiété à des passages à l'acte, n'est-ce pas aller à contre-courant de l'urgence de l'époque que d'invalider les pratiques de la parole fondée sur la théorie psychanalytique?

Nous sommes en manque cruel d'une clinique de la dignité pour répondre à cette nouvelle toxicité du monde, qui s'accroît à mesure que le déchainement pulsionnel s'active en tous sens et que la valeur de la parole est oubliée. Il semble-

rait que l'approche psychanalytique, pourtant à jour sur les problématiques les plus cruciales de notre moment – celle des abus et du consentement dans la vie amoureuse et sexuelle, celle des traumas de guerre, celle des égarements dans la violence, celle de la perte de sens d'un monde en manque de désir et encombré de pulsions – fasse l'épreuve d'une nouvelle aversion de la part de l'Etat : l'aversion pour la parole, l'aversion pour le sujet, l'aversion finalement pour ce qui, en nous, permet aussi d'échapper à l'emprise.

Car parler de ses troubles en s'apercevant que l'on n'est pas transparent à soi-



NOUS SOMMES EN MANQUE CRUEL D'UNE CLINIQUE DE LA DIGNITÉ POUR RÉPONDRE À CETTE NOUVELLE TOXICITÉ DU MONDE

même, c'est aussi s'interroger sur les forces auxquelles on obéit, et tenter quelquefois de s'en dépendre pour renouer avec son désir. La psychanalyse rappelle qu'un sujet ne se laisse jamais réduire à ses comportements, qu'il porte une histoire, un refoulé, des failles et un désir. A cet égard, la disqualification actuelle, sous couvert d'une prétendue orthodoxie scientifique, réactive un vieux rêve : celui d'un être humain sans opacité, sans inconscient, parfaitement régi par ses données. Or l'histoire montre que l'élimination de la psychanalyse n'a jamais amélioré le soin; elle a simplement appauvri l'idée même de ce qu'est un être humain et renforcé l'emprise des institutions et des normes sur lui.

Violence bureaucratique

Le tollé soulevé par cet amendement dans le monde de la santé mentale, depuis les psychologues formés par la psychanalyse jusqu'aux psychiatres se référant encore à la clinique analytique, provient de sa violence bureaucratique qui met les professionnels sous tutelle. Les recommandations de la Haute Autorité de santé se transforment en obligations, la responsabilité des praticiens est confisquée par la bureaucratie et l'idéologie.

Mais peut-être cet amendement retiré est-il l'occasion pour nous d'ouvrir les yeux sur les discours qui font emprise sur les corps en tentant de faire disparaître le sujet? Peut-être est-il l'occasion d'apercevoir que les raisons pour lesquelles il a été retiré n'ont rien à voir avec une légitimation de la psychanalyse, mais avec une inapplicabilité immédiate de préconisations proposées. Ne nous rapprochons-nous pas alors doucement du meilleur des mondes, ce monde dé-

peint en 1932 par l'écrivain Aldous Huxley comme celui où il n'est plus permis d'être triste lorsqu'on est confronté à la mort – on se souvient que les enfants apprennent à rire lorsque la fumée sort des lieux d'incinération des cadavres...? Où il n'est plus question d'éprouver le drame de l'amour et de tenter de s'en extraire en interrogeant ses symptômes? Où il n'y a plus lieu de questionner ce qui nous a été transmis par la parole?

N'oublions pas que ce qui rend le monde désirable n'est pas tant l'adaptation forcée à ce qu'il y a quelquefois d'inévitable en lui, mais le fait de pouvoir entre-apercevoir une place pour le sujet et un lieu pour dire ce qui ne va pas. Ce qui restera peut-être à jamais inadapté et c'est tant mieux, c'est le sujet – qui se perd souvent mais se retrouve aussi grâce à la parole, grâce au désir de l'autre. Ce sujet-là devra tenter de survivre encore un peu dans une civilisation qui ne veut plus entendre parler de lui. ■

Cynthia Fleury est philosophe, psychanalyste, professeure titulaire de la chaire Humanités et santé au Conservatoire national des arts et métiers-Sorbonne Université; **Roland Gori** est professeur honoraire de psychopathologie à Aix Marseille Université, psychanalyste, membre de l'association Espace analytique; **Clotilde Leguil** est philosophe, psychanalyste, membre de l'École de la cause freudienne, professeure au département de psychanalyse de l'université Paris-VIII

Par le théâtre, les élèves découvrent que le ciment réparateur de toute société est l'attention portée à l'autre

Emmené par l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale, un collectif de personnalités du monde du théâtre, dont Isabelle Huppert, Thomas Jolly et Wajdi Mouawad, s'inquiète de la future diminution des moyens accordés par l'Etat à cet art dans l'éducation

L'initiation au théâtre dans l'éducation est précieuse, à tous les niveaux scolaires. Comme pour les autres arts du spectacle vivant – les arts du cirque, de la rue, de la marionnette et la danse –, elle suppose le lien direct avec les lieux de création et l'apport des artistes au sein même des classes et des établissements scolaires. La pérennité de cette expérience de rénovation pédagogique réussie et de démocratie culturelle est pourtant aujourd'hui mise en danger.

Tout indique que le travail important développé depuis des décennies par nombre d'enseignants et de structures théâtrales, renforcé grâce à l'élan donné par le plan Lang-Tasca pour les arts et la culture à l'école (mis en œuvre à partir de 2001), se trouve désormais gravement fragilisé. Budgets réduits, gestion erratique du Pass culture, coupes drastiques des financements aux associations régionales de théâtre-éducation, menaces sur les options théâtre en lycée, absence de soutien aux ateliers théâtre, réduction des sorties au

théâtre avec les élèves, mise en suspens des outils pédagogiques, abandon des formations conjointes entre artistes et enseignants... Tous ces reculs conjugués démoralisent de nombreux partenaires artistes et enseignants, et privent des milliers d'élèves de formes de transmission coopératives et dynamiques. Celles qui permettent d'apprendre collectivement, de façon active et vivante, en reliant passé et présent, art et savoir.

Un autre rapport à la langue

Avons-nous besoin de justifier ce que nous savons depuis 3000 ans : que le théâtre est un art civilisateur et rassembleur, qu'il met les mots du poète dans le souffle et le mouvement des corps, qu'il interroge notre histoire et notre façon de rendre le monde plus humain? Faut-il réaffirmer ce que les élèves, les parents, les chefs d'établissement, les enseignants, les artistes, les auteurs, les éditeurs, les élus disent, c'est-à-dire que ces expériences d'initiation sont bénéfiques et irremplaçables dans le parcours scolaire des élèves et

leur devenir? Faut-il préciser que les universités, comme certaines entreprises, reconnaissent les acquis essentiels conférés par de telles initiations – le sens du collectif, un autre rapport à la langue et à l'oral, des capacités d'invention, d'organisation et de prise d'initiative? Doit-on rappeler que le président de la République lui-même avait déclaré, lors d'une conférence de presse



SI L'ORIENTATION BUDGÉTAIRE EST MAINTENUE, DE NOMBREUSES ACTIONS EN MATIÈRE DE THÉÂTRE DANS L'ÉDUCATION VONT DISPARAÎTRE

en janvier 2024, que le théâtre devait « être un passage obligé au collège »?

A l'heure où l'école a besoin de se réinventer, où la culture et la création sont plus utiles que jamais pour décrypter les complexités du monde, réduire inexorablement la place du théâtre dans l'éducation, pourtant unanimement saluée comme un espace de citoyenneté vécue, ne semble pas le bon choix.

A l'heure où le monde des écrans et des réseaux sociaux envahit le temps et l'esprit de nos enfants, où la « virtualisation » conduit trop d'élèves au repli sur soi ou au refus haineux des différences, les projets et les enseignements de théâtre sont un petit archipel où les élèves découvrent, par le jeu et le personnage, que le ciment réparateur de toute société est l'attention portée à l'autre.

Dans l'immédiat, un nombre considérable d'actions prévues cette année disparaîtront si rien n'est fait pour modifier l'orientation budgétaire actuelle, catastrophique tant au plan national qu'au niveau des collectivités. Nous demandons donc aux mi-

nistères de la culture et de l'éducation nationale et aux collectivités territoriales que soient au moins maintenus les financements pour tout ce qui existe en matière de théâtre dans l'éducation. Cela conformément à la charte initiée par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle en 2016.

Pour l'avenir, nous lançons un appel aux enseignants, aux artistes, aux élèves, aux parents, aux équipes éducatives, aux syndicats, aux associations, aux responsables politiques pour que l'apprentissage du théâtre soit effectivement considéré comme une cause nationale. Il devra être au cœur d'une refondation de notre école, où l'éducation par l'art doit avoir toute sa place.

Les temps sont difficiles, les incertitudes s'accroissent, les contraintes budgétaires obligent à des choix politiques. Raison de plus pour offrir à nos enfants une éducation artistique et culturelle de qualité. N'attendons pas, car, comme l'écrivit Albert Camus de façon visionnaire, « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». ■

Premiers signataires : Carole Albanese, directrice de L'Estive, scène nationale de Foix et de l'Ariège; **Julie Deliquet**, directrice du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis; **Emmanuel Demarcy-Mota**, directeur du Théâtre de la Ville et du Festival d'automne, président de l'Anrat; **Jean-Claude Grumberg**, auteur dramatique et scénariste; **Isabelle Huppert**, comédienne; **Thomas Jolly**, comédien, metteur en scène, membre d'honneur de l'Anrat; **Benjamin Lavernhe**, sociétaire de la Comédie-Française; **Philippe Meirieu**, professeur émérite en sciences de l'éducation, président des Ceméa; **Ariane Mnouchkine**, directrice de la compagnie du Théâtre du Soleil; **Wajdi Mouawad**, auteur, directeur du Théâtre national de la Colline; **Françoise Nysen**, présidente du Festival d'Avignon, ancienne ministre de la culture; **Robin Renucci**, comédien, directeur du Théâtre national de La Criée à Marseille. Retrouvez la liste complète sur Lemonde.fr

Tatiana Svorou Avec le plan Trump pour Gaza, l'ONU a accepté que la voix palestinienne soit traitée comme négligeable

La spécialiste des questions humanitaires déplore que le Conseil de sécurité des Nations unies ait approuvé un plan de paix pour l'enclave conçu de l'étranger et sans la participation des Palestiniens, alors même que l'instance est censée protéger le droit à l'autodétermination

Le 17 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé ce qui est désormais connu sous le nom de « Plan Trump pour Gaza ». Avec 13 voix pour, aucune contre, et deux abstentions, il a été adopté sans veto, sans défi procédural ni débat substantiel. Ce faisant, l'organe politique le plus puissant au monde a ratifié un plan élaboré loin de la bande de Gaza et sans la participation de celles et ceux qui s'approprient à voir leur quotidien bouleversé par ces décisions. Ce mode de résolution du conflit reflète moins un consensus international qu'un silence calculé permettant au plan d'avancer sans opposition.

Au cœur de la résolution se trouve le nouveau « Conseil pour la paix », un organe transitoire chargé de superviser la gouvernance et la reconstruction de Gaza. Sa conception, son leadership et ses priorités ont été définis en dehors du territoire qu'il devrait administrer. Les Palestiniens n'ont aucun rôle dans la définition de son mandat ou le choix de ses dirigeants. Leur participation est réduite à un prétendu « comité technocratique », dont le rôle est administratif plutôt que politique. Cette structure consolide l'autorité des puissances

étrangères et réduit l'implication palestinienne à peau de chagrin.

En parallèle, la résolution autorise une Force internationale de stabilisation dotée de larges pouvoirs coercitifs : désarmement des groupes armés, application des directives sécuritaires, contrôle des frontières et gestion de la démilitarisation interne. Ce déploiement s'effectue sans le consentement de la population de Gaza.

Une autonomie à « mériter »

Les factions palestiniennes ont rejeté l'idée d'une force étrangère armée dotée de pouvoirs exécutifs, mais leur position n'a eu aucun impact sur les délibérations du Conseil de sécurité. En conséquence, la résolution n'établit aucun mécanisme permettant aux Palestiniens de superviser, d'influencer ou de contrôler cette force.

En outre, le texte évoque la possibilité d'un Etat palestinien, mais uniquement après que les Palestiniens auront satisfait des conditions définies par des acteurs extérieurs. En liant la souveraineté à la performance, la résolution transforme l'autodétermination – un droit inhérent et immédiat – en un objectif différé.

Le droit international – la Charte de l'ONU, les pactes internationaux et la jurisprudence établie – affirme clairement que la souveraineté ne repose pas sur une certification extérieure. Pourtant, la résolution reformule l'autonomie comme quelque chose que les Palestiniens doivent « mériter », contredisant le principe fondamental de la décolonisation, inscrit dans le droit coutumier, selon lequel l'autodétermination est un droit à réaliser plutôt qu'un statut à accorder. Une logique similaire régit la discussion sur le retrait israélien.

Au lieu de fonder le retrait sur les obligations juridiquement contraignantes d'Israël en tant que puissance occupante, la résolution le subordonne à des conditions telles que la démilitarisation et la restructuration politique. Cette approche permet à Israël de conserver un levier tout en réduisant ses responsabilités immédiates au titre de la quatrième Convention de Genève.

Tout au long des négociations de ce plan de paix, aucune alternative fondée sur la participation démocratique palestinienne ou sur un leadership palestinien n'a été examinée. Le Conseil a validé un cadre qui traite l'autodétermination palestinienne comme discrétion-

naire et la voix palestinienne comme négligeable. Ce résultat révèle une contradiction centrale du système international : l'institution chargée de protéger l'autodétermination a approuvé un modèle qui la repousse. En soutenant un régime de tutelle étrangère, de contrôle sécuritaire externe et de souveraineté conditionnelle, le Conseil contourne ses obligations juridiques visant à démanteler les structures de domination et à garantir les droits des populations gouvernées.

Tant que le système international ne confrontera pas l'écart profond entre ses engagements juridiques et ses comportements géopolitiques, chaque « plan de paix » imposé aux Palestiniens fonctionnera moins comme une voie vers la justice que comme un mécanisme sophistiqué de retardement – maintenant l'avenir d'un peuple en otage des intérêts de ceux qui prétendent l'arbitrer. ■



LES FACTIONS PALESTINIENNES ONT REJETÉ L'IDÉE D'UNE FORCE ÉTRANGÈRE ARMÉE DOTÉE DE POUVOIRS EXÉCUTIFS, MAIS LEUR POSITION N'A EU AUCUN IMPACT SUR LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Tatiana Svorou est spécialiste des affaires humanitaires et de la communication dans le domaine humanitaire

Les principes du droit international ne sauraient être sacrifiés sur l'autel de l'opportunisme politique

Si de plus en plus d'Etats, y compris alliés, se comportent désormais comme si le droit international n'existait pas, la France et les Etats européens ne peuvent pas se résigner à cette situation, rappelle un collectif de membres de la Société française pour le droit international

À quoi sert le droit international? La question n'est pas nouvelle et l'actualité est assurément de nature à faire naître des doutes chez les plus optimistes. Pourtant, s'il est légitime de douter, l'idée que le droit n'a pas de rôle à jouer dans la résolution des crises qui bouleversent aujourd'hui la planète est non seulement fautive mais aussi extrêmement dangereuse. Bien sûr, nul ne peut ignorer les violations dont le droit international a de tout temps été l'objet. Les guerres, les violations des droits humains, les crimes contre l'humanité et les accusations de génocide sont toujours au cœur du débat public, et le droit international n'est assurément pas toujours satisfaisant, ou efficient. De là, il ne saurait pourtant découler qu'il est inutile.

Une première observation tient à la fréquence des violations du droit international, qui ne doit pas être exagérée. Certes, toute violation du droit présente en soi un caractère insupportable, et plus encore lorsque ces

violations affectent la survie de milliers de personnes. Pourtant, quelle que soit la gravité de ces cas, cela n'implique pas qu'ils sont nombreux : pour un cas de violation, combien de cas d'application scrupuleuse? Pour une guerre, combien de relations pacifiques?

Responsabilité des auteurs

Le calcul est relativement simple : il existe environ 200 Etats, soit près de 20 000 relations bilatérales. Aujourd'hui, il n'y en a pas dix qui présentent un caractère belliqueux. Toutes les autres sont pacifiques. Assurément, cela n'enlève rien au drame que représentent ces dix violations et à la nécessité impérieuse d'y trouver une solution. Toutefois, ce chiffre conforte plutôt l'idée de la pertinence du droit international et la nécessité de le renforcer plutôt que de le remettre en cause et de l'affaiblir.

Une seconde observation tient au rappel du fait que, contrairement à une idée tenace, le droit international n'est pas moins res-

pecté que les autres droits : le code du travail et le code pénal, (pour ne rien dire du code de la route) font l'objet de violations nombreuses et quotidiennes, souvent impunies. Qui pour autant songerait, sous prétexte des crimes qui continuent à être commis, à conclure que le code pénal ne sert à rien et doit être laissé de côté? De ce point de vue encore, les violations du droit international appellent son renforcement plutôt que son abandon.

Le droit esquisse un idéal qui ne peut être immédiatement atteint. Tout au plus peut-on persister à s'en rapprocher toujours davantage, plutôt que de capituler devant l'ampleur de la tâche.

Or, c'est bien à cette capitulation que nous sommes en train d'assister, d'une manière inédite. Jusqu'à récemment, les Etats qui souhaitaient s'engager dans une politique juridiquement hasardeuse prenaient néanmoins la peine de se justifier au regard des règles du droit international.

Depuis quelque temps cependant, une évolution radicale se dessine. Il ne s'agit plus pour les Etats de soutenir – même de mauvaise foi – que leur comportement est conforme au droit : il s'agit plus brutalement de faire comme si le droit n'existait pas, tandis que d'autres acteurs se résignent à cet état de fait, lorsqu'ils ne cautionnent pas des violations patentées. Il est plus que temps de réhabiliter la valeur in-

trinsèque du droit international afin de ne pas abandonner à l'arbitraire de quelques-uns les droits du plus grand nombre. Il est temps de rappeler que si le droit est par nature susceptible d'être violé, ces violations appellent toujours la responsabilité de leurs auteurs.

Que les auteurs de dommages doivent les réparer. Qu'aucune annexion ne peut prospérer, quel qu'en soit le motif. Que les traités arrachés par la force sont juridiquement nuls et pourront à tout moment être dénoncés par leurs victimes. Que les Etats ont l'obligation de coopérer pour mettre fin par des moyens licites à toute violation grave des normes impératives, qui forment le ciment des valeurs propres à la communauté internationale. Qu'aucun Etat ne doit reconnai-

tre une situation résultant de telles violations, ni prêter son aide à son maintien. De sorte que, en vertu du droit international, un Etat ne puisse jamais espérer se voir reconnaître aucun avantage d'une violation du droit.

Ces principes élémentaires sont enseignés à tous les étudiants dès leurs premières années sur les bancs des facultés de droit et des écoles de science politique. Les signataires de la présente tribune, membres de la Société française pour le droit international, les enseignent comme étant la description fidèle du droit international, tel qu'il a été voulu par les Etats et appliqué par les tribunaux, nationaux comme internationaux.

L'exemplarité française en jeu

Les principes de ce droit et les acquis de plusieurs siècles ne sauraient être sacrifiés sur l'autel de l'opportunisme politique. Face aux actions calamiteuses tendant à imposer une paix par la force et en l'absence de tout mandat collectif des Nations unies, face à l'horreur infligée aux populations civiles au mépris du droit international humanitaire et à la tentation de redessiner les frontières nationales en violation du principe d'autodétermination des peuples, les Etats européens – et la France la première – devraient faire front derrière ces principes fondamentaux et continuer à



LES VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL APPELLENT SON RENFORCEMENT PLUTÔT QUE SON ABANDON

Premiers signataires :
Romain Le Bœuf, professeur de droit public à Aix-Marseille Université; Guillaume Le Floch, professeur de droit public à l'université de Rennes; Jean-Marc Sorel, professeur de droit public à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, président de la Société française pour le droit international
La liste complète est à retrouver sur Lemonde.fr

Le réveil antimafia de la société française, une première déterminante

ANALYSE

La France a vu surgir, en 2025, une parole inédite, celle de l'antimafia. En Corse et à Marseille, la société civile, des élus, des responsables publics, relayés par les médias, ont investi la rue pour clamer que la lutte contre les mafieux n'était pas seulement l'affaire de la justice. Une prise de conscience loin d'être anecdotique alors qu'un parquet national anticriminalité organisée doit voir le jour en janvier. Elle répond à la menace grandissante que font peser le narcotraffic marseillais et la pègre insulaire sur la démocratie. Elle montre aussi les limites d'un Etat qui a laissé prospérer sur son sol un pouvoir concurrent. Pour la première fois, le corps social a dit non à ces truands devenus mafieux dont l'activité n'est plus simplement criminelle, mais consiste à infiltrer la société légale et à en prendre le contrôle.

L'ACTIVITÉ DES MAFIEUX N'EST PLUS SIMPLEMENT CRIMINELLE MAIS CONSISTE À INFILTRER LA SOCIÉTÉ LÉGALE ET À EN PRENDRE LE CONTRÔLE

Fin février, la mère de Pierre-Louis Giorgi, un sapeur-pompier de 33 ans tué, le 23 décembre 2024, dans un bar d'Ajaccio (Corse-du-Sud), prend la parole sur Facebook : « Chez nous, les voyous et les assassins vont et viennent sans être inquiétés, vénérés et adulés par des crétiens qui restent silencieux (...) ; pour toutes les victimes mortes ou blessées pour lesquelles vous avez pleuré, n'ayez pas peur, assumez vos responsabilités. Je donne mon avis en tant que mère, que corse et en tant que citoyenne. Je prends le risque "liberté d'expression". »

Ces mots étaient dans les esprits, le 8 mars, à Ajaccio, lors de la première manifestation

antimafia organisée en Corse. Lancée par les deux collectifs antimafia Massimu-Susini et Maffia no, a vita iè (« non à la mafia, oui à la vie »), créés en 2019, elle réunissait 1 500 personnes derrière deux banderoles frappées des slogans « *Assassini, maffiosi, fora* » (« assassins et mafieux, dehors ») et « *A maffia tomba, U silenziu dino* » (« la mafia tue, le silence aussi »). Elle interrogeait non seulement la ville, mais toute l'île sur ce qu'elle était devenue.

Dénoncer cet ennemi de l'intérieur

La foule associait les générations, femmes et hommes venus de toute la Corse, défilant à visage découvert. Cette terre, sacrée à leurs yeux, avait donc enfanté des monstres, des voyous qui pesaient, grâce à leur violence, sur le destin de l'île et de ses habitants, détournaient sa richesse et avaient convaincu beaucoup qu'il valait mieux vivre à leurs crochets plutôt que faire confiance à l'Etat. En s'exprimant ainsi, les manifestants affirmaient que la Corse est malade, et ils appelaient la population à cesser de se taire. Une tâche aussi importante que celle de la police.

Car le pouvoir des criminels perdure avant tout grâce au contrôle social exercé sur la population. Pour le parlementaire italien Nando Dalla Chiesa, l'un des fils du général Dalla Chiesa, assassiné en 1982 par Cosa Nostra, en Sicile, « la force de la mafia git en dehors de la mafia ». Manifester, c'est déjà enfoncer un coin dans cette emprise. Une façon, enfin, d'ordonner les priorités. Dénoncer cet en-

nemi de l'intérieur qui détruit le tissu social et la culture insulaire, qui s'attaque au bien commun pour son seul profit, ce n'est pas porter atteinte à la Corse : c'est commencer à la soigner. Certes, les manifestants d'Ajaccio étaient peu nombreux pour une île de 350 000 habitants, mais ils n'étaient pas seuls à faire vivre le débat sur l'emprise mafieuse.

Fin février, la collectivité territoriale de Corse a organisé une session spéciale consacrée à ce sujet, en présence de tous les élus de l'île et de l'ancien maire de Palerme Leoluca Orlando, figure de la lutte contre Cosa Nostra, en Sicile. Début mars, un colloque était organisé à Cargèse par un collectif antimafia, auquel participaient de hauts représentants de l'Etat. Et, le 15 novembre, près de 2 000 personnes défilaient de nouveau contre la mafia, à Ajaccio et Bastia, associant des agriculteurs, des défenseurs de l'environnement et les principales figures politiques de l'île.

Le 22 novembre, à Marseille cette fois-ci, Amine Kessaci, figure de proue locale du combat contre le trafic de drogue, prenait également la parole lors d'une marche blanche en hommage à son frère Mehdi, 20 ans, tué le 13 novembre. « Je continuerai à dire ce que mes yeux voient, ce que mon esprit sait et ce que mon cœur me dicte. L'Etat nous abandonne depuis trop longtemps (...), la France entière doit comprendre que ce qui se passe dans nos quartiers la concerne ; ce pays a fermé les yeux sur ce que nous vivions, et maintenant il se réveille avec un monstre qui s'est infiltré partout. »

Là aussi, l'affluence du rassemblement, 6 200 personnes, pourrait atténuer sa portée pour une ville de 877 000 habitants. Pourtant, comme en Corse, cette mobilisation était une première. Jamais, malgré la multiplication des drames, la cité phocéenne ne s'était mobilisée pour dénoncer la violence. L'onde de choc provoquée par le meurtre de Mehdi Kessaci était partie des quartiers populaires de Marseille. Parmi ces anonymes, des pères et des mères de famille, des grands-parents et des citoyens engagés. Des personnalités politiques et le gouvernement s'étaient associés à l'événement, notamment Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, Olivier Faure, patron des socialistes, et Benoît Payan, maire (divers gauche) de Marseille.

Si on était loin des « 100 000 personnes » espérées par Amine Kessaci, la parole de ce dernier prenait toute sa force face à cet auditoire représentatif de la société française. Ses propos retransmis par tous les médias touchaient le pays tout entier. Trois jours plus tôt, à la une du *Monde*, l'orateur avait souligné « les carences de l'Etat, les failles de la République, les territoires abandonnés et les populations obliées ». En Corse, comme à Marseille, même si la peur était loin d'avoir disparu, la cause était commune : le combat n'est pas seulement policier et judiciaire, il est aussi politique et social. Les historiens diront si 2025 aura vu naître le réveil antimafia en France. ■

JACQUES FOLLOROU (SERVICE INTERNATIONAL)

CHRONIQUE | PAR CORINE LESNES

Une série américaine qui tente de rassembler

Ken Burns a commencé à travailler à son documentaire un an avant la fin du mandat de Barack Obama, en décembre 2015. Dix ans plus tard, son œuvre – une magistrale série de six épisodes, consacrés à la guerre d'indépendance américaine (1775-1783) – est diffusée à un moment radicalement différent. L'heure n'est plus à la célébration d'une Amérique multiraciale en route vers cette « union plus parfaite » promise par les Pères fondateurs, mais à la rélegation des minorités dans l'arrière-boutique du récit national. Alors que le pays s'apprête à fêter, à l'été 2006, le 250^e anniversaire de la signature de la déclaration d'indépendance, le 4 juillet 1776, les divisions continuent de s'accroître sur l'identité du pays.

Les six épisodes de la série *The American Revolution* (« la révolution américaine ») réalisée par Ken Burns, avec Sarah Botstein et David Schmidt, ont été diffusés entre le 16 et le 21 novembre sur PBS, la chaîne publique accusée de biais prodémocrate par les républicains du Congrès, qui ont été jusqu'à lui couper les vivres en juillet. Ken Burns, qui chronique les guerres américaines depuis trente-cinq ans, de la guerre de Sécession (1861-1865) à celle du Vietnam (1964-1975), a effectué une tournée de promotion dans 32 villes et multiplié les interviews. Il a tenté de désamorcer les soupçons de « wokisme » et évité de prononcer le nom du président. Son ambition : le rassemblement.

Dans sa série, le réalisateur ne cache rien du péché originel de la république américaine : l'esclavage et l'hypocrisie des Fondateurs déclarant que « tous les hommes sont créés égaux » sans aller jusqu'à libérer leurs propres serviteurs. Après le 4 juillet 1776, il faudra encore 89 ans pour abolir l'esclavage et 144 ans pour donner aux femmes le droit de vote, souligne-t-il.

Il ne dissimule pas que, au-delà de la révolte contre les taxes imposées

par Londres, et au-delà des nobles idéaux de justice et de liberté professés par les Fondateurs, c'est la volonté d'expansion territoriale qui motive les rebelles du Nouveau Monde, alors que la couronne britannique a interdit toute colonisation au-delà des Appalaches, en pays indien. Dès les premières images, Ken Burns met en avant que Benjamin Franklin (1706-1790), l'un des architectes de l'indépendance, s'est inspiré du modèle de la confédération des nations iroquoises – une proposition jugée aberrante par les républicains.

« Une histoire de division »

Mais le réalisateur ne condamne personne et met en garde contre le travers de vouloir juger, et déboulonner, les héros d'hier avec les yeux d'aujourd'hui. Au fil des images rupestres de la Nouvelle-Angleterre et de ses rivières, sur fond de récits d'époque lus par des acteurs de renom (Tom Hanks, Meryl Streep, Ethan Hawke, Samuel L. Jackson, Morgan Freeman...), il fait vibrer ses compatriotes : la révolution américaine, répète-t-il, est l'événement le plus significatif « depuis la naissance de Jésus-Christ ». George Washington (1732-1799) et ses pairs ont inventé la notion de « citoyens » là où n'existaient que des « sujets ».

A ceux qui s'effraient de la polarisation actuelle, Ken Burns répond que le pays a toujours été divisé, et le documentaire ne cache rien de la cruauté de la guerre d'indépendance, des familles déchirées entre loyalistes probritanniques et patriotes américains, à l'image de celle de Benjamin Franklin, dont le fils William, allié du roi George III, passa des années en prison. « L'histoire entière des Etats-Unis est une histoire de division », répète le documentariste.

A ceux qui pensent que la démocratie américaine est irrémédiablement entachée et qu'après avoir réussi pendant 249 ans à éviter le retour d'un pouvoir autocratique, le phare de la démocratie n'a plus de leçons à donner, Ken Burns dit que tout n'est pas perdu, que la période actuelle n'est qu'un soubresaut de plus dans l'histoire d'une nation en perpétuel effort vers un avant « plus parfait ». Après la décisive bataille de Yorktown, remportée avec l'aide des Français en 1781, le marquis de La Fayette s'était enthousiasmé : « La liberté a désormais un pays », aurait-il lancé. L'année 2026 dira si elle en a été exilée. ■

DANS « THE AMERICAN REVOLUTION », LE RÉALISATEUR KEN BURNS NE CACHE RIEN DU PÉCHÉ ORIGINEL DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE : L'ESCLAVAGE

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLOGIE



QUI AURAIT PU PRÉDIRE ? LEÇONS DE DIX ANS DE POLITIQUES ÉCOLOGIQUES DEPUIS L'ACCORD DE PARIS

de Marine Braud (Les Petits Matins, 280 pages, 20 euros)

LIVRE

Depuis dix ans, Marine Braud a été au cœur des politiques écologiques. Conseillère dans le cabinet d'Elisabeth Borne au ministère de l'écologie puis à Matignon, bras droit de Barbara Pompili au moment de la rédaction de la loi Climat et résilience, conseillère à l'Élysée, directrice de cabinet de Sarah El Haïry à la biodiversité... Des fonctions où elle a dû composer avec la réalité politique sans trahir son militantisme, un terme assumé dès les premières pages de *Qui aurait pu prédire ? Leçons de dix ans de politiques écologiques depuis l'accord de Paris* (Les Petits Matins, 280 pages, 20 euros). « Pour moi, il s'agit de ne jamais perdre de vue son objectif afin de naviguer plus sereinement dans les champs de contrainte des uns et des autres », écrit-elle.

Même si elle reprend dans son titre une expression d'Emmanuel Macron qui avait horrifié les acteurs de l'environnement, elle épargne ce président qui « ne nie pas et n'a jamais nié le changement climatique », tout en jugeant sé-

vèrement les silences ou les manœuvres de certains premiers ministres comme Gabriel Attal ou François Bayrou. Mais, loin du brûlot sur les faiblesses des gouvernants, son livre décrypte les immenses défis politiques de la transition écologique.

Une loi attaquée de toutes parts

Une transition bousculée par la « tragédie des horizons » avec un long terme entravé par l'instabilité politique ; une transition qui doit sans cesse réfléchir à l'acceptabilité ; une transition qui a besoin de la mobilisation des fonctionnaires de l'Etat et de l'ensemble des ministres... Marine Braud ne cache rien des difficultés rencontrées depuis l'accord de Paris en 2015, notamment au moment de retranscrire les conclusions de la convention citoyenne pour le climat dans la loi Climat et résilience. « La promesse du "sans filtre" a eu le mérite de conférer aux membres de la convention citoyenne pour le climat un grand sens des responsabilités et un sérieux profond dans leurs travaux, mais il a aussi créé une attente qui

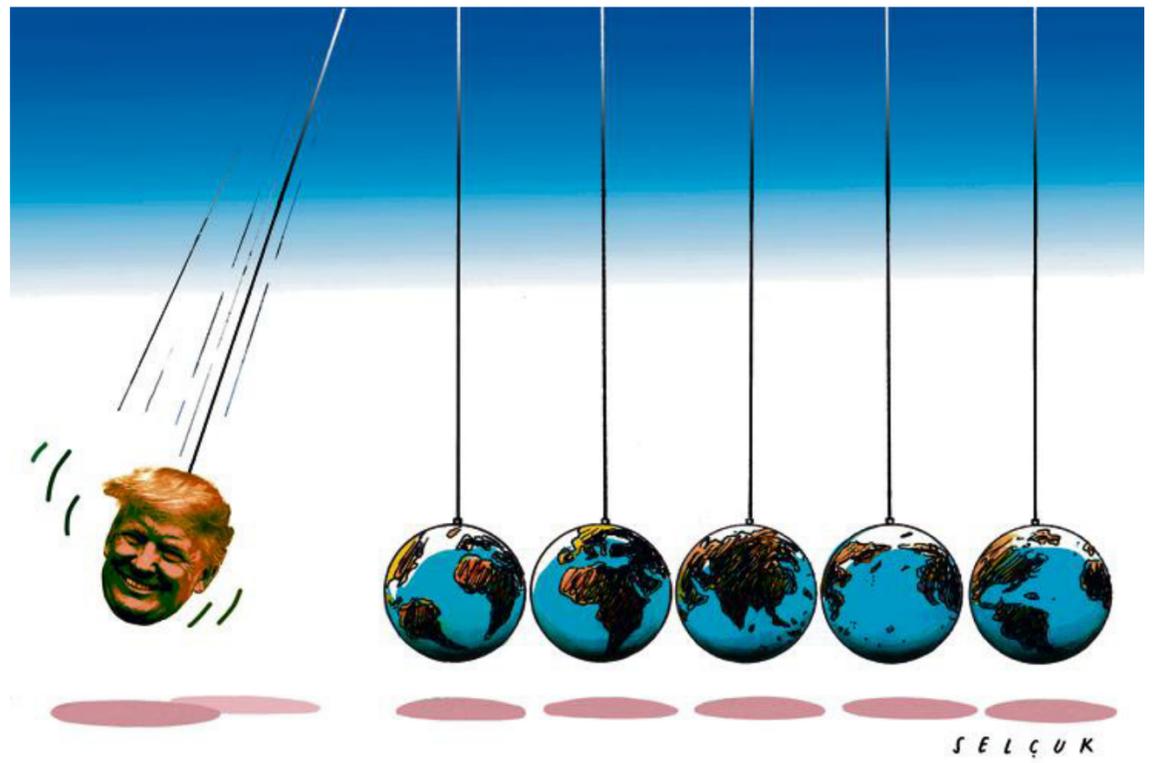
ne pouvait apporter que déception », affirme-t-elle.

Depuis un an, cette loi ambitieuse est attaquée de toutes parts, avec des « acteurs publics se renvoyant la balle » et laissant le champ libre aux extrêmes. « A force de prudence, par peur de braquer des citoyens qu'on sait évidemment attachés à leur voiture, un silence s'est installé dans lequel les discours populistes se sont engouffrés. Nous avons perdu la bataille de l'opinion », tranche Marine Braud, qui avait été une des premières macronistes à théoriser l'importance d'une planification écologique finalement mise en place en 2022.

Pour rapprocher l'écologie des Français, elle plaide pour la mise en place d'un service public de l'écologie, sorte de « Sécu verte » qui simplifierait les démarches. « La transition écologique ne se fera pas contre les citoyens, mais avec eux. Et, pour cela, il faut commencer par les écouter vraiment, dans ce qu'ils disent de leurs peurs, de leurs contraintes, de leurs espoirs », estime-t-elle. ■

MATTHIEU GOAR

Bouleversement | PAR SELÇUK



SELÇUK



INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

Donald Trump veut ruiner la BBC

C'est un combat à 1 milliard de dollars entre un président américain à tendance autocratique prononcée et l'une des plus solides vestales de la démocratie britannique. D'un côté, un Donald Trump obsédé par le souvenir du putsch politico-juridique qu'il a tenté le 6 janvier 2021; de l'autre, la BBC, responsable d'avoir truqué un documentaire sur ce même événement. C'est un peu comme si l'homme de la Trump Tower s'attaquait à la Tour de Londres – une bataille civilisationnelle, de part et d'autre de l'Atlantique.

Depuis le début du XX^e siècle, la « Beeb », l'audiovisuel public en Grande-Bretagne, est une institution nationale, un morceau de l'âme du pays et, plus encore, de sa mémoire – musée sonore et visuel des heures sombres et glorieuses de la saga moderne d'outre-Manche. Le conflit en cours oppose l'univers trumpiste, et ses divinités que sont l'argent et la puissance, à celui de la BBC, mélange de sérieux, d'humour et de culture anglo-saxonne. En somme, un bloc de brutalité dollarisée contre un souffle de civilisation télévisée. L'affaire est sérieuse.

Elle commence avec une énorme faute professionnelle commise par « Auntie Beeb », la vieille tante comme on appelle la BBC. Fin octobre 2024, à quelques jours du scrutin de novembre qui voit le retour de Trump au pouvoir, « Panorama », l'émission vedette de BBC News, diffuse un documentaire d'une compagnie indépendante intitulé *Trump: A Second Chance?* (« Trump: une deuxième chance ? »). Le film revient sur les événements du 6 janvier 2021 quand les partisans de Trump, tout juste battu par Joe Biden, donnent l'assaut au Capitole.

Ils veulent empêcher la certification par le Congrès de la victoire du démocrate. Le républicain a convoqué cette manifestation, il entend renverser le résultat du scrutin. Dans le documentaire, l'extrait du discours que prononce alors le chef MAGA (Make America Great Again) est un collage: il associe en une phrase deux moments de la harangue, laissant ainsi entendre qu'elle fut un appel explicite à la violence. Même si le commentaire est honnête, la phrase telle qu'elle a été diffusée est un faux, Trump ne l'a pas dite.

Aujourd'hui, Trump poursuit la « Beeb ». Il estime avoir été diffamé et réclame entre 1 et 5 milliards de dollars (entre 857 millions et 4,3 milliards d'euros) de dommages. L'affaire voit le jour parce que le quotidien conservateur *The Daily Telegraph* a révélé, courant novembre, le contenu d'un rapport interne rédigé par l'un des conseillers de la chaîne. Outre le documentaire de « Panorama », est épinglée une couverture des événements de Gaza jugée systématiquement anti-israélienne. Le président de la BBC, Samir Shah, a présenté ses excuses à la Maison Blanche, reconnaissant une faute. Tim Davie, le directeur, et Deborah Turness, la cheffe de l'information, ont démissionné. « Auntie Beeb » traverse une tem-

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN ESTIME AVOIR ÉTÉ DIFFAMÉ ET RÉCLAME À LA CHAÎNE ENTRE 1 ET 5 MILLIARDS DE DOLLARS

pête. Elle est sous pression politique: l'essentiel de son budget, la redevance, vient des contribuables – 230 millions d'euros par an. Très haut dans les sondages et soutenu par le mouvement MAGA aux Etats-Unis, le parti de Nigel Farage, Reform UK, réclame le démantèlement de la BBC. Aux côtés de Farage, Trump, en 2016, avait ardemment milité pour le Brexit.

Tout en critiquant ses manques ou ses « biais » dans l'information, le centre et la gauche prennent la défense du service public de l'audiovisuel. Le World Service de la BBC, suivi par des centaines de millions de personnes, est l'un des éléments, et pas des moindres, du pouvoir de séduction du Royaume-Uni à l'étranger. *The Economist* (droite souvent éclairée) pointe une exaspérante « patine de gauche » dans le ton de la vieille dame, mais l'hebdomadaire ajoute: « Un futur sans la BBC ou avec une BBC amoindrie serait un futur où l'on en saurait moins sur ce qui se passe dans le monde. »

Confiance affaiblie

Cartes sur table: nous aussi sommes « biaisés » quand il s'agit de la « Beeb ». De la fin des années 1970 à aujourd'hui, nous ne l'avons jamais vraiment quittée. Nous avons des centaines d'heures de BBC en tête – actualités, sport, feuilletons, dramatiques –, un ensemble de radio et de télévision haut de gamme. L'émission du soir « Newsnight » fut une école de journalisme, John Simpson et Martin Bell des modèles de reporters et le grand Charles Wheeler, un correspondant aux Etats-Unis de légende. Au tout début des années 1980, tôt le matin, sur le World Service, à l'aube d'une journée de travail à Londres, la voix rauque et distinguée de Pamela Creighton dressait l'état du monde: on pouvait sortir, même sous la pluie.

Mais, voilà, au fil des ans et des modes politico-intellectuelles, la confiance des Britanniques dans la BBC s'est affaiblie. Si elle reste majoritaire, il faut pondérer: 31 % jugent la chaîne « biaisée » en faveur de la gauche; 19 % en faveur de la droite; 19 % « non biaisée »; 31 % ne savent pas, selon un sondage YouGov publié mi-novembre. Trump poursuit aux Etats-Unis les chaînes qu'il juge trop critiques, lesquelles cèdent la plupart du temps à la pression et échappent aux procès en payant à l'amiable des sommes exorbitantes – une sorte de rançon. Le grand sache de la tribu MAGA traîne aussi en justice le *New York Times* et le *Wall Street Journal*, réclamant, respectivement, 10 et 15 milliards de dollars.

A Londres, la BBC a été très claire: pas question de négocier, l'argent du contribuable britannique ne servira pas à apaiser l'humeur de l'irascible président américain. L'émission litigieuse n'a pas été vue aux Etats-Unis et elle n'a pas empêché Trump d'être réélu. Il n'y a pas lieu à procès en diffamation, juge la direction. Mais Trump tient à sa poursuite, il veut porter un coup à la BBC. Ce qui se joue là, entre Londres et Washington, n'est pas sans importance. ■

LA FRANCE DOIT SE PRÉPARER AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

ÉDITORIAL III

La France a longtemps fait figure d'exception en Europe sur le plan démographique. Alors que la plupart de ses voisins connaissent un déclin prononcé de leur taux de fécondité, la natalité française semblait résister, entretenant l'espoir que le pays pourrait échapper à un hiver démographique. Mais, face à la dégradation des statistiques, les alertes se multiplient. Mardi 2 décembre, la Cour des comptes a apporté sa contribution à une indispensable prise de conscience des enjeux, en publiant un rapport consacré aux impacts de la démographie sur les finances publiques.

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la France devrait afficher en 2025 un solde naturel négatif, avec un nombre de décès supérieur à celui des naissances. Tandis que le nombre d'enfants

par femme s'éloigne de plus en plus du seuil de renouvellement de la population, le pays vieillit de façon tendancielle en raison de l'allongement de l'espérance de vie. La part des plus de 65 ans pourrait ainsi représenter près du tiers de la population en 2070, selon l'Insee. Cet essoufflement aura des effets très importants sur les comptes publics, la soutenabilité du modèle social, le secteur du soin et de la dépendance, dont les besoins vont exploser, et la main-d'œuvre disponible, qui risque de manquer.

Avec moins d'actifs, donc moins de cotisations, davantage de dépenses publiques sensibles au vieillissement et un potentiel de croissance anémié, la France est confrontée à un défi inédit. Début 2024, Emmanuel Macron a évoqué un nécessaire « réarmement démographique ». Si le choix des mots a pu sembler maladroit, l'intention est louable. Il ne faut toutefois pas se faire d'illusions. Les politiques natalistes, même quand elles sont menées dans certains pays de façon autoritaire, peinent à produire les effets escomptés.

Faire un enfant relève d'une décision intime dans laquelle une multiplicité de facteurs intervient. Les identifier et tenter d'y répondre est important, mais probablement insuffisant pour réamorcer la dynamique démographique. L'immigration ne pourra pas, non plus, répondre à l'ampleur du problème, estime la Cour des comptes,

même si la France pourra difficilement se passer de l'apport de main-d'œuvre étrangère, à moins d'assumer un déclin démographique encore plus prononcé.

Faute de pouvoir enrayer la tendance, le pays va devoir anticiper ses conséquences pour s'y adapter. Même si les solutions ne sont pas populaires, elles semblent inévitables. Elles passent par une amélioration du taux d'emploi aux deux extrémités de la vie active. Notamment, le pays ne pourra pas faire l'économie d'un ajustement de notre système de retraite par répartition qui, justement, repose entièrement sur la démographie. Enfin se pose la question du partage du fardeau entre les générations. Les actifs, de plus en plus rares, ne pourront plus en assumer la plus grande part, comme c'est le cas aujourd'hui.

Une mission parlementaire sur les causes et conséquences de la baisse de la natalité en France va se réunir dès la semaine du lundi 8 décembre. Il s'agit d'un timide début de réflexion sur des enjeux qui ont été jusqu'à présent absents des débats budgétaires. « Ne commettons pas la même erreur avec la démographie que celle que nous avons commise avec la dette publique », prévient le président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici. Si la démographie ne fait pas de politique, les politiques, eux, vont devoir s'intéresser à la démographie, et de façon urgente. ■

LE MAGAZINE DU MONDE
SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025
SPÉCIAL GASTRONOMIE

Le chef étoilé est au cœur de « Food samouraï », une série documentaire tournée au Japon

MORY

SACKO

Cuisine et zénitude

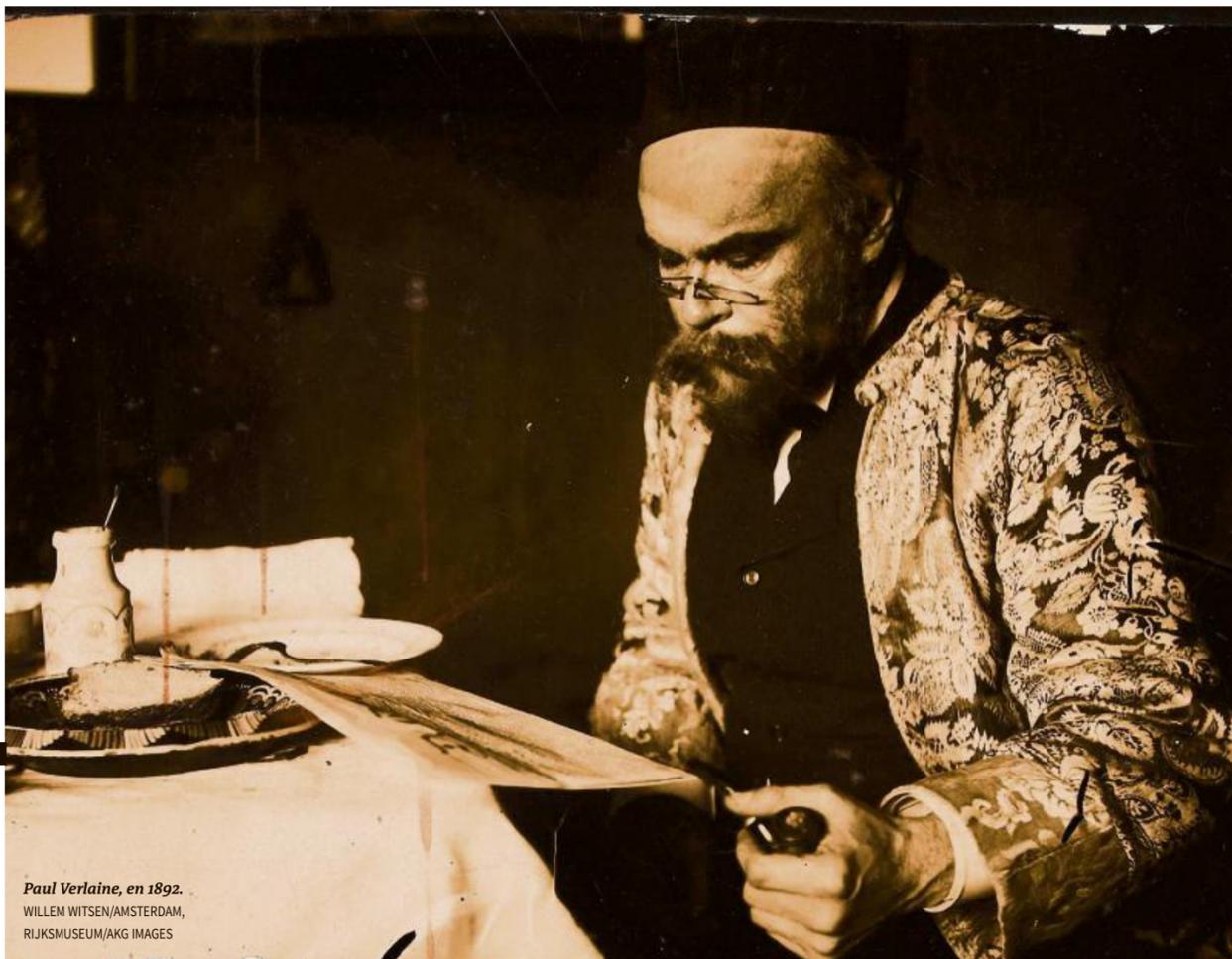
PODCAST
Le goût de MINSTAGRAM
@M_magazine

EN VENTE DÈS DEMAIN

31 % DES BRITANNIQUES JUGENT LA CHAÎNE « BIAISÉE » EN FAVEUR DE LA GAUCHE ; 19 % EN FAVEUR DE LA DROITE

Avec Verlaine, la vie affleure à l'œuvre

Dans la nouvelle édition de « La Pléiade », les écrits du poète s'offrent dans l'ordre chronologique. Poésies, proses, articles, bouts et vrac mêlés. Une forme parfaite pour en apprécier le génie et les délices



Paul Verlaine, en 1892. WILLEM WITSEN/AMSTERDAM, RIJKSMUSEUM/AGK IMAGES

CHARLES DANTZIG
écrivain

Les êtres humains les plus intéressants sont ceux qui ont un conflit intérieur. Cela peut engendrer de grands artistes. Les calmes, les paisibles, les tranquilles créent plus volontiers des enfants. Paul Verlaine (1844-1896) en a eu un, mais avec la plus grande indifférence. Il s'est mieux occupé de ses livres, en perfectionnant son douloureux et délicieux conflit.

Celui-ci n'est pas flagrant au premier regard. Verlaine le dissimule par le charme. Cet air de feuille d'automne qui volette, hésitant entre le ciel et le sol. Vers le ciel : « Les donneurs de sérénades/ Et les belles écouteuses/ Echantent des propos fades/ Sous les ramures chanteuses. » Vers le sol : « Et je hais toujours la femme jolie./ La rime assonante et l'ami prudent. » Caresse et gifles se rassemblent parfois dans un même poème, lequel manifeste alors une lucidité hautaine à rendre Charles Baudelaire (1821-1867) jaloux. « - Ton cœur bat-il toujours à mon seul nom?/ Toujours vois-tu mon âme en rêve? - Non. » Avec Verlaine, on n'est jamais sûr. De là son art poétique, dont on trouve toutes les versions, en prose et en vers, dans les nouveaux volumes de « La Pléiade » : il consiste à préférer l'impar.

Une ambition sculpturale

Dans « impair », il y a le nombre de pieds contenus dans un vers, mais aussi les impairs que l'on commet. Verlaine n'en a pas été avare. On les constate bien dans cette nouvelle édition de ses œuvres (d'Olivier Bivort). Elle est chronologique, c'est-à-dire biographique, alors que la précédente (de Le Dantec et Borel, 1938 et 1972), divisée en « œuvres poétiques complètes » et « œuvres en prose complètes », participait de la catégorisa-

tion par genres. Les universitaires de « La Pléiade » sont pareils aux metteurs en scène de théâtre. Et je les comprends ! On a tant vu d'Oreste nus après en avoir tant vu en toge qu'il faut bien les mettre en cosmonautes si l'on veut éviter les salles vides. La division en prose et poésie participait d'une mise en scène à l'ancienne, rideau rouge et jardin à la française, fondée sur la croyance aux genres. La mise en scène d'Olivier Bivort, plus Ateliers Berthier, semble nier ce qui guide tout écrivain sérieux : la notion d'œuvre.

ŒUVRES COMPLÈTES I ET II, de Paul Verlaine, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », édité par Olivier Bivort, 1 664 p. et 1 680 p., 69 € et 138 € les deux volumes sous coffret.

Nous écrivons successivement, mais pas hasardeusement. Il y a dans nos têtes une ambition sculpturale. Nous pouvons publier après des livres d'avant. Ils servent à perfectionner une idée incomplètement traitée dans un précédent livre ; ainsi est complété un soubassement, ce qui permet de passer à autre chose. Dans le cas de Verlaine, la mise en scène biographique est néanmoins peu contestable, pour une très simple raison : il est l'un des écrivains chez qui la vie affleure à l'œuvre au maximum possible. Il est donc intéressant de lire son récit *Mes hôpitaux* dans le deuxième volume, à l'année 1891, car il y passait de plus en plus de temps, comme il en passait de plus en plus en prose, l'alcool lui faisant perdre la tension nécessaire au lancer de flèche qu'est l'écriture d'un poème. Il gardait assez d'élan de dédain pour ne pas se laisser aller au sentimentalisme et écrire les poèmes érotico-moqueurs de *Hombres*, tel celui où il se masturbe avec un

compagnon dans un café. La publication en fut posthume, mais il n'y a pas de posthume pour l'écrivain conséquent.

Libération des vers

Verlaine avait été assez audacieux pour publier, en 1888 - il avait 44 ans -, le volume *Amour*, où il racontait celui qu'il a eu pour Lucien Léтиноis. Aucun scandale. La France savait. Verlaine était célèbre. Elle, sinon la police, lui passait tout, tant son génie mélodieux l'enchantait. (Et puis la méchanceté d'un certain public, aussi, ravi de pouvoir accuser de déchéance l'être au talent supérieur.) Verlaine a été un héros de la libération... des « mœurs », ce mot atroce ? Des vers aussi. Voyez avec quelle narquoiserie il répond aux pincés de la stylistique qui jugent l'adverbe répréhensible : « Il patinait merveilleusement/ S'élançant, qu'impétueusement !/ R'arrivant si joliment vraiment », et l'air de rien avec lequel il fait du génie à partir de la simplicité, comme dans ce vers tout en mots brefs et si savamment rythmé : « Les grands jets d'eau sveltes parmi les marbres. »

Une des qualités de cette édition est qu'elle nous donne tout, comme je crois qu'il faut le faire avec les bons écrivains. Outre parcourir les chemins connus, nous pouvons nous pencher sur des buissons d'articles, de projets, de bouts, de tentatives, de vrac, et y trouver des délices. Ainsi, tome I, page 1031, ce bref portrait d'une adolescente rieuse qui, pourtant, « a faim parfois, en attendant qu'elle ait soif ou faim encore, à cause d'un père ivrogne et d'une mère morte ». Nana en 16 lignes. Dans toute pléiade, il y a différents types d'étoiles. ■

3

MOTS DE PASSE

► Anne Cheng voit et nomme les réalités chinoises



4/5

LITTÉRATURE

► Fabrice Pliskin, Lola Gruber, Péter Esterhazy, Yasmin Zaher

6

HISTOIRE D'UN LIVRE

► « Yann dans la nuit », de Julie Brafman

7

ESSAIS

► L'anthropologue Octave Debary au fond du débarras

9

BIOGRAPHIES

► Irène Némirovsky

10

ENTRETIEN

► Ahmet Altan : « On ne renonce pas à écrire un bon roman par crainte de la prison »



39^e Prix Chateaubriand 2025

Olivier Poncet Alexandre Farnèse. Prince et capitaine, 1545-1592 Perrin, 2025

Maison de Chateaubriand
Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups
Châtenay-Malabry

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

Les manuscrits de Dominique Pelicot

Dominique Pelicot, condamné à vingt ans de prison dans l'affaire des «viols de Mazan», a écrit, en détention, des poèmes et une autobiographie. Il cherche aujourd'hui un éditeur pour les publier, par l'entremise du journaliste Denis Demonpion, en possession des manuscrits. Surnommé «l'ogre de Mazan», Dominique Pelicot a été condamné pour avoir violé son épouse, Gisèle, qu'il droguait, et l'avoir livrée pendant une dizaine d'années à une cinquantaine d'hommes qui abusaient d'elle alors qu'elle était inconsciente. «*Il a envie d'être lu, de raconter sa version des choses*», a déclaré son avocat, Béatrice Zavarro. En février, Gisèle Pelicot doit publier son propre témoignage aux éditions Flammarion.

« J'ai pris une revanche stylistique et littéraire contre ceux qui m'ont volé ma jeunesse »

MIRCEA CARTARESCU

Le 30 novembre, dans le quotidien britannique *The Guardian*, l'écrivain roumain évoquait ses débuts littéraires sous la dictature communiste de Nicolae Ceausescu.

Le français, son passé, son avenir

À la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts (Hauts-de-France), inaugurée en 2023, l'exposition « Trésors et secrets d'écriture » (jusqu'au 1^{er} mars 2026) retrace l'histoire du français, du XII^e siècle à nos jours, à travers 120 manuscrits. Pensée par Graziella Pastore et Thomas Cazentre, elle met en regard enluminures médiévales, lettres de Madame de Sévigné, brouillons d'Émile Zola, mais aussi des pages de Victor Hugo, Marie-Hélène Lafon ou Wajdi Mouawad. Tout en célébrant le manuscrit comme support sensible de la création littéraire, le parcours interroge l'avenir de ces traces à l'ère du traitement de texte.

« Réenchanter la lecture »

Le président du comité de pilotage des États généraux de la lecture pour la jeunesse, qui ont mobilisé plus de 36 000 participants depuis leur lancement en juillet, a présenté leurs conclusions lundi 1^{er} décembre, au Salon du livre et de la presse jeunesse, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Nicolas Georges, par ailleurs directeur du livre au ministère de la culture, a notamment appelé au lancement d'un « *plan sur dix ans* » et proposé 15 mesures pour « *réenchanter la lecture* », dont la place dans la vie des Français ne cesse de diminuer – une chute plus sensible encore chez les moins de 25 ans.

Les éditions Robert Laffont relancent la mythique collection des années 1970-1980, « Les recettes originales », qui a immortalisé tant de stars de la gastronomie française

« La Pléiade » des chefs », nouvelle génération

ÉDITION

STÉPHANE DAVET

Outre de multiples étoiles, quel point commun rapproche des stars de la gastronomie française tels Alain Ducasse, Yannick Alléno, Jean-François Piège, Arnaud Lallement ou Arnaud Donckele ? Tous revendiquent fièrement posséder l'intégrale de la collection « Les recettes originales ». Soit 23 volumes édités par Robert Laffont entre 1976 et 1992, devenus mythiques pour avoir immortalisé les plats de chefs en grande partie issus de la génération dite de la « nouvelle cuisine ». Pour une des premières fois de l'histoire de l'édition culinaire, des cuisiniers – Michel Guérard, Alain Chapel, Jean et Pierre Troisgros, Alain Senderens, Roger Vergé... – y affirmaient des personnalités d'auteur.

Alors que cette « Pléiade » des chefs semblait appartenir au passé et au monde des collectionneurs – certaines raretés (*Couleurs, parfums et saveurs de ma cuisine*, de Jacques Maximin, 1984 ; *La Cuisine immédiate*, de Pierre Gagnaire, 1988 ; *L'Ambroisie, place des Vosges à Paris*, de Bernard Pacaud, 1989) pouvant atteindre, d'occasion, plusieurs centaines d'euros –, voici qu'elle reprend langue avec la cuisine contemporaine, grâce à la publication de deux nouveaux tomes, *Le Bonheur simple de cuisiner*, d'Arnaud Donckele (390 pages, 24,90 euros, numérique 18 €), et *Le Goût de la mémoire*, de Stéphanie Le Quellec (320 pages, 24,90 euros, numérique 18 €), parus le 6 novembre.

À l'initiative de cette résurrection, Donckele, dix étoiles Michelin dont trois macarons pour La Vague d'or, à Saint-Tropez (Var), et pour Plénitude, à l'hôtel Cheval Blanc (Paris), dit devoir beaucoup à la fameuse collection. « *A 11 ans, je suis tombé dans le bureau de mon père sur La Cuisine gourmande, de Michel Guérard [1978], s'émeut encore le chef. Il m'a transporté dans un monde inconnu – celui de la salade folle, de la sauce vert tendre du jardin, des escargots en pots aux croûtons... – et a déclenché ma vocation.* »

Bercé par « Les recettes originales », il a fini par se rapprocher de l'éditeur pour relancer celles-ci, à la fois comme auteur et comme « directeur recruteur » du projet, en collaboration avec le journaliste gastronomique Thibaut Dananher. « *Plus de 90 % des chefs contactés étaient enthousiastes à l'idée de participer* », se réjouit Arnaud Donckele.



Les chefs Arnaud Donckele et Stéphanie Le Quellec, au lancement de leur « Recettes originales », à Paris, le 5 novembre. ADÉLAÏDE WERT



En reprenant le format compact de la collection originelle (15,3 × 24 cm), avec reliure cartonnée, papier crème, typographie noir et rouge et deux cahiers de photos (joliment signées Laurent Fau), ces « Recettes originales » « *peuvent s'ouvrir en cuisine, sans craindre de tacher le livre* », assure le chef de Plénitude.

Dans la préface du premier volume de la collection (*La Grande Cuisine minceur*, de Michel Guérard, 1976, vendu à plus de 1 million d'exemplaires, traduit en 13 langues), le créateur de la collection, le journaliste gastronomique Claudé Lebey (1923-2017), écrivait en effet : « *Nous avons souhaité montrer aux ménagères et aux cuisiniers amateurs que cette "grande" cuisine est à leur portée quand elle est bien expliquée.* » La volonté de simplification et d'allègement de préparation et de présentation qui avait présidé à cette « nouvelle cuisine » pouvant, par ailleurs, favoriser sa transmission.

Cuisinier autodidacte qui sublima son Aubrac natal dans son restaurant trois étoiles de Laguiole (Aveyron) – aujourd'hui dirigé par son fils, Sébastien Bras –, le chef Michel Bras nous confiait récemment : « *C'est grâce aux recettes très détaillées de La Cuisine gourmande, de Michel Guérard, que j'ai appris à faire un beurre blanc, une mousseline ou une pâte feuilletée.* » Cette promesse d'accessibilité peut-elle être tenue aujourd'hui, alors que le répertoire gastronomique n'a cessé de se complexifier, au rythme de l'accélération des connaissances, de la diversification des produits et des progrès technologiques ? Sans parler de l'ambition et de l'esprit de compétition des chefs.

Pour Stéphanie Le Quellec, 43 ans, gagnante de l'émission « Top Chef » en 2011 et cheffe deux étoiles de La Scène, à Paris, *Le Goût de la mémoire* « *représente un*

rêve : prendre part à une collection iconique parmi d'immenses cuisiniers qui m'ont tous fait rêver », écrit-elle dans la préface. Outre la fierté de mettre leurs pas dans ceux de maîtres admirés, les deux étoilés disent avoir cherché à revenir aux sources d'ouvrages où les professionnels se rendaient accessibles aux amateurs. « *Depuis les années 2000, les livres de chef sont souvent devenus des cartes de visite de luxe, avec surenchère de photos et de recettes infaisables à la maison, plus adaptés à la table du salon*

A l'initiative de cette résurrection, Arnaud Donckele, dix étoiles Michelin, dit devoir beaucoup à la fameuse collection

qu'au plan de travail », constate Donckele, lui-même auteur, en 2015, d'un « beau livre », *Ma Provence. Recettes de chef* (Flammarion).

Première recette du livre de Le Quellec, « *Ma pissaladière, relevée de girofle* », demandant deux jours de préparation, laisse mal augurer de la suite. Alternent, en fait, performances techniques (« *Courgette-fleur soufflée au homard* », « *Pain perdu caviar*... ») et recettes plus familiales (« *Pomme purée au beurre noisette* », « *Epaulé d'agneau confite*... »), illustrant de maintes façons la sensibilité d'une cuisinière mettant en scène ses souvenirs gustatifs, mais aussi la diversité de ses établissements, de la table gastronomique à la bistronomie.

Une diversité que l'on retrouvera également chez Arnaud Donckele, triple étoilé aussi à la baguette d'un bistrot contem-

porain, Le Tout-Paris, et d'un restaurant japonais, Hakuba. Ce fils de charcutier normand, passionné de Méditerranée, peut essayer de rester simple (« *Poire de bœuf meurette* », « *Œuf Marie-Madeleine* »), mais il impressionne surtout par la folle sophistication de ses sauces (plus de 20 ingrédients, par exemple, pour le fumet de roche « *bravade* » de son rouget) qui, si elles mettent l'eau à la bouche, peuvent décourager les bonnes volontés. Dans sa préface, cet admirateur des chefs autodidactes encourage pourtant le lecteur à prendre toute liberté avec ses recettes, à sortir du carcan du grammaire, pour laisser libre cours à la créativité. Comme un écho au célèbre préambule de 70 pages qu'Alain Chapel cosignait avec le journaliste Jean-François Abert dans son *La cuisine, c'est beaucoup plus que des recettes* (1980).

À l'époque, la collection témoignait d'un renouvellement générationnel. En ira-t-il de même des « Recettes originales » du XXI^e siècle ? Arnaud Donckele ne peut aujourd'hui qualifier d'une formule l'effervescence du paysage culinaire contemporain. Mais il dit admirer une scène française où les monstres techniques côtoient les poètes, où les traditions s'enrichissent d'apports de tous les continents, où les codes de la haute cuisine sont bouleversés par la bistronomie et la street food.

Les deux prochains volumes, à paraître en novembre 2026, seront signés des triples étoilés Arnaud Lallement (L'Assiette champenoise, à Tinquieux, Marne) et Emmanuel Renaut (Flocons de sel, à Megève, Haute-Savoie), au talent depuis longtemps reconnu. Espérons que la collection s'ouvrira aussi à d'autres profils, pour saisir l'incroyable variété de la « nouvelle cuisine » d'aujourd'hui et de demain. ■

AGENDA

► Jusqu'au 6 décembre : festival Littératures sur paroles, à Paris

Le festival Littératures sur paroles se tiendra pendant trois jours au Théâtre du Vieux-Colombier, en dépit de la fermeture, en juillet 2025, de la Maison des écrivains et de la littérature, à l'initiative de l'événement. Plus de 50 auteurs, universitaires et artistes y débattent du thème « Reprendre la parole, on nous raconte des histoires ». Parmi les invités : Arno Bertina, Hélène Gaudy, Laurent Mauvignier ou encore Lydie Salvayre.
Instagram : @litteraturesurparoles

► Du 5 au 7 décembre : Rencontres littéraires irlandaises, à Nantes

Organisées par l'association nantaise Impressions d'Europe, ces trois journées consacrées à la littérature irlandaise s'ouvriront, vendredi 5 décembre, par une soirée autour d'Oscar Wilde. Suivront des rencontres et débats avec des écrivains majeurs de la scène littéraire irlandaise contemporaine, notamment Louise Kennedy, Colin Barrett, Mark O'Connell ou encore Katriona O'Sullivan.
Impressionsdeurope.fr

► Les 6 et 7 décembre : Festival du roman noir et social, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Pour sa sixième édition, ce festival engagé qui entend, comme son intitulé l'indique, mettre l'accent sur l'aspect critique sociale de la littérature de genre, aura pour invité d'honneur l'écrivain et journaliste italien Valerio Varesi. Au programme, des tables rondes (« Censure et autocensure dans le roman noir », « Jean-Claude Izzo, la reconstruction de l'identité marseillaise à travers le polar... »), des spectacles en soirée, des rencontres... Parmi la quarantaine d'auteurs invités, citons Laurence Biberfeld, Thomas Cantaloube, Ian Manook, Michèle Pedinielli ou Danielle Thiéry.
Festival-du-roman-noir-et-social-de-vitry.com

► Les 6 et 7 décembre : festival Mi-livre mi-raisin, à Paris

Pour la sixième fois, Le festival Mi-livre mi-raisin, salon « *agri/culturel* » organisé par Nouriturfu, réunit à La Bellevilloise (Paris 20^e) 30 maisons d'édition « *sélectionnées pour leur qualité d'indépendance ou d'engagement* » et 30 vignerons en vins nature. Au cours de ces deux journées jalonnées de rencontres et de dédicaces seront remis le prix de la Page 20 et celui du Vin d'autrice ou d'auteur, récompensant le meilleur breuvage du salon.
Nouriturfu.com

► Du 12 au 14 décembre : Marché de la poésie de Lille

Pour la troisième année, le Tripostal de Lille accueille le Marché de la poésie, vers lequel convergeront quelque 300 maisons d'édition et revue et des dizaines de poètes, parmi lesquels Thomas Vinau, Sophie Selliez, Juliette Mézenc... Rencontres, performances, ateliers d'écriture sont au programme de cette manifestation dédiée au poète et traducteur oulipien Ian Monk, mort en septembre.
Escaladeslettres.com

Les éditions **persée**
recherchent de nouveaux auteurs

Envoyez vos manuscrits
Editions Persée
2 rue Gutenberg 44980 Sainte-Luce-sur-Loire
Tél : 02 40 75 90 95
www.editions-persée.fr



Anne Cheng, en 2021. GALLIMARD

ROGER-POL DROIT

Bonne élève, mais têtue.» Telle pourrait être, sur un bulletin scolaire imaginaire, la formule décrivant Anne Cheng. Encore faut-il préciser le sens et la portée de chacun de ces termes.

Celle qui fut toujours la première de sa classe, et fut aussi reçue première, à 20 ans, au concours d'entrée à l'École normale supérieure, est depuis 2008 professeure au Collège de France, titulaire de la chaire Histoire intellectuelle de la Chine. Cet impressionnant parcours, jalonné de travaux savants comme d'ouvrages publics (notamment son indispensable *Histoire de la pensée chinoise*, Seuil, 1997), n'a toutefois pas entraîné cette élève de l'école républicaine vers le conformisme académique.

Une exigence de réalité, de justice, de parole vraie, l'a poussée au contraire à mettre en cause les légendes et méthodes qui fabriquent, autour de la Chine, des représentations mythifiées, mystifiées et mystifiantes, finalement complices de l'autoritarisme et de l'asservissement. Son obstination n'est donc ni une posture ni une provocation gratuite. Plutôt un patient travail d'information critique et de pédagogie lumineuse, destiné à donner accès aux textes et aux pensées de la Chine ancienne et de la Chine actuelle – afin de défaire les mirages et de dessiller les yeux.

Cet automne, pas moins de trois livres s'ajoutent à la longue liste des publications de la chercheuse. Le premier est un court texte autobiographique, *Désorienter la Chine* (CNRS Éditions, « De vive voix », 76 pages, 9 euros, numérique 7 euros), qui se révèle surprenant et inattendu. Les deux autres sont des volumes collectifs. L'un s'intitule *Despotismes orientaux. Du proche à l'extrême* (codirigé avec Henry Laurens, Maisonneuve & Larose-Hémisphères, 340 pages, 26 euros), l'autre, *Penser en résistance dans la Chine d'aujourd'hui* (codirigé avec Chloé Froissart, lire l'encadré).

Évocation du travail de cette sinologue pas comme les autres, rencontrée dans son bureau du Collège de France, à travers quelques mots-clés.

Se raconter

« A 70 ans, je peux me permettre de suivre les désirs de mon cœur sans transgresser la règle... », dit Anne Cheng en souriant, paraphrasant Confucius, dont elle a traduit jadis les *Entretiens*. Les liens profonds qu'entretiennent son parcours de chercheuse et son histoire familiale, la sinologue avait préféré, longtemps, n'en rien dire. Elle les évoque dans *Désorienter la Chine*, de manière directe mais sobre, sans exhibitionnisme – seulement pour éclairer les causes et le sens de sa trajectoire intellectuelle.

« Parler de mon rapport à la Chine, cela veut dire parler de mon rapport à mon père, ma mère, mon mari... » Ce n'est pas commode d'être la fille unique de François Cheng – poète, essayiste, calligraphe, membre de l'Académie française. « Depuis toute petite, rapporter des carnets de notes où je suis la première était ma seule façon d'exister à ses yeux. » Son existence devient malaisée quand ses parents se séparent violemment, alors que la petite fille n'a que 4 ans. Sa mère part vivre à Pékin, où elle refait sa vie, avant de mourir renversée par un autobus.

Au moment de commencer sa thèse, la brillante étudiante envisage d'abord d'échapper à l'univers culturel familial et de mener une recherche sur le philosophe anglais John Locke (1632-1704), à Oxford. « Finalement, au lieu de prendre la tangente, j'ai décidé de prendre le Minotaure par les cornes. » Tout son travail va porter sur l'univers chinois – qu'elle perçoit tout autrement que son père...

Anne Cheng voit et nomme les réalités chinoises

La sinologue, professeure au Collège de France, fonde son travail sur une critique tant des idées reçues sur la Chine que de celles qui sont distillées par l'Etat-parti. Textes en main, avec précision et clarté

Démythifier

Jolie, la Chine ? Éternelle, immuable, ineffable, irréductiblement différente de l'Europe, radicalement autre ? Rien n'est moins sûr, aux yeux d'Anne Cheng. Durant des décennies, elle s'emploie à défaire ces mythes, textes en main, avec précision et clarté. À ce qu'elle nomme l'éternelle « jolie Chine » (peinture, calligraphie, poésie...), elle oppose la violence, les ruptures et la diversité de l'histoire réelle de l'empire du Milieu. Ce démontage des images convenues, souvent perpétuées par les savoirs orientalistes eux-mêmes, n'est pas sans conséquences sociopolitiques.

« Ce que la tradition appelle le tao (la voie) est supposé invisible et invisible, et ce cours du monde gouverne l'histoire et le devenir des hommes, explique-t-elle. Cette conception rend impossible de voir et de nommer l'autoritarisme, la société de contrôle, l'absence de vie démocratique, puisqu'on n'a jamais devant soi le principe du pouvoir. Je préfère les confucéens, qui veulent au contraire nommer et réguler les maux de la société. »

La sinologue combat également le mythe de l'« altérité » de la Chine. Cette dernière possède évidemment des particularités, mais elle n'entretiendrait aucun écart insondable avec les autres cultures. Imaginer la réalité chinoise comme radicalement différente fait à nouveau le jeu du pouvoir, puisque l'exigence universelle de justice ne serait pas pertinente pour les habitants de cette autre planète. Pour Anne Cheng, au contraire, il n'existe dans la civilisation chinoise ni mystère insondable ni énigme impossible à percer – seulement des faits et des textes, à connaître et à expliquer.

Enseigner

« Je suis enseignante avant tout », proclame volontiers la chercheuse, qui est une pédagogue hors pair. Son habitude est de commencer ses cours en faisant déchiffrer à ses auditeurs, même s'ils ne connaissent aucunement le chinois, quelques phrases d'un texte. Pour y parvenir, elle explique comment sont construits les caractères, qui n'ont rien de mystérieux. « Avec quelques clés, on peut comprendre comment les sinogrammes sont formés, à quelle logique combinatoire ils obéissent. Sans passer des années à les maîtriser, il est possible d'entrevoir comment ils fonctionnent. »

Par ailleurs, dans son séminaire de lecture des textes anciens, un collectif d'experts s'attaque à des textes hautement difficiles, tant par l'antiquité de la langue, qui diffère grandement du chinois moderne, que par la teneur de leurs propos. Mais ces œuvres compliquées peuvent en fin de compte être comprises, expliquées et traduites.

C'est dans cet esprit qu'Anne Cheng a fondé, en 2010, et codirige, avec Marc Kalinowski et Stéphane Feuillas, la « Bibliothèque chinoise », aux Belles Lettres. Ces volumes bilingues mettent à disposition des lecteurs curieux des dizaines d'œuvres de philosophie, d'histoire, de poésie, de l'Antiquité au début du XX^e siècle, du japonais et bientôt du vietnamien. Une mine indispensable pour découvrir la pluralité et les contrastes de l'univers chinois étendu.

Despotismes

« La Chine est donc un Etat despotique, dont le principe est la crainte. » Cette phrase de Montesquieu a fourni récemment la thématique d'un cours d'Anne Cheng au Collège de France. Elle en éclaire les répercussions dans sa contribution au volume collectif *Despotismes orientaux*, qui met en lumière différentes facettes du stéréotype culturel qui s'est constitué, depuis le siècle des Lumières, autour de la représentation du « despotisme oriental ». Pourtant, la formule ne correspond guère au fonctionnement historique effectif de l'Empire chinois et de ses différentes dynasties, où règnent des lois et des règles, où une bureaucratie sophistiquée gère le quotidien, et où l'empereur ne gouverne pas selon ses caprices.

Le plus curieux, finalement, est que cette vue erronée, une fois connue de bon nombre de théoriciens japonais et chinois modernes, leur a servi à construire l'image d'un destin despotique inéluctable de l'Extrême-Orient, supposé étranger par essence à la démocratie. Ainsi, par un étrange détour culturel, l'erreur de Montesquieu a-t-elle fini par se transformer en réalité à l'époque contemporaine... avec le soutien des Chinois eux-mêmes.

Telle est, très résumée, l'analyse élaborée par un universitaire de Shanghai, que cite Anne Cheng dans *Despotismes orientaux*. Ce qui confirme, si besoin était, que bon nombre d'intellectuels chinois contemporains, hors du discours officiel, demeurent attentifs aux méandres de l'histoire et aux conflits des idées. ■

Voix d'intellectuels persécutés

C'EST LE TROISIÈME DES VOLUMES COLLECTIFS dans lesquels Anne Cheng, avec Chloé Froissart, rassemble des études critiques, inédites en français, rédigées par des penseurs chinois contemporains. Après *La Pensée en Chine aujourd'hui* et *Penser en Chine* (Folio, 2007 et 2021), *Penser en résistance dans la Chine d'aujourd'hui* donne à entendre les voix méconnues d'intellectuels persécutés. Les uns sont en prison, d'autres sous surveillance, exposés à des mesures de rétorsion pour ce qu'ils osent dire.

La quinzaine d'études ici réunies traitent notamment de l'écriture de l'histoire, du régime de Xi Jinping, du sort réservé aux minorités, des citoyens face à l'Etat-parti, de la crise du Covid-19. Leurs auteurs, citoyens chinois, sont pour certains ouïgours, tibétains ou mongols et traités comme des parias. Chacun des textes, souvent passionnants, est soigneusement traduit et surtout présenté de

telle sorte que l'accès se trouve facilité pour le lecteur francophone.

Ces « penseurs en résistance » analysent des situations que l'idéologie officielle s'efforce de gommer. Ce ne sont pourtant pas des dissidents, lesquels vivent aujourd'hui pour la plupart hors de Chine. Eux sont des critiques, démontant des mirages, dénonçant injustices et erreurs, soulignant des dysfonctionnements à corriger. Ils se situent somme toute dans la continuité d'une institution chinoise d'autrefois : les remontrances à l'empereur au sujet de ses errements. Les lettrés qui les avaient rédigés venaient les déposer, dit-on, leur cercueil sous le bras. ■

R.-P. D.

PENSER EN RÉSISTANCE DANS LA CHINE D'AUJOURD'HUI, sous la direction d'Anne Cheng et Chloé Froissart avec Eric Vigne, Folio, « Essais », inédit, 574 p., 11,10 €, numérique 11 €.

Homicide involontaire, le protagoniste du « Fou de Bourdieu » allège sa culpabilité grâce aux sciences sociales. Fabrice Pliskin, moqueur et mélancolique

Le salut par la sociologie

FABRICE GABRIEL

Si on en a l'âge, on se souvient peut-être qu'il y eut, au tout début des années 2000, une sorte d'« effet Houellebecq » sur le roman français : à la suite des *Particules élémentaires*, qui fit forte impression à la rentrée 1998 (Flammarion), on assista en effet à une vague de récits néoréalistes et sarcastiques qui mettaient en scène des anti-héros diversement médiocres, dans une société déjà déliquescence, souvent minutieusement décrite et vouée parfois à de possibles insurrections. Il semble que cette tendance ait fait long feu, si l'on en juge par l'actuel succès des romans d'inspiration familiale ou autofictionnelle. On y repense néanmoins à la faveur d'un livre qui apparaît, du coup, comme atypique et presque provocant : *Le Fou de Bourdieu*, de Fabrice Pliskin. Ce roman aurait-il pu être publié il y a vingt-cinq ans ? Peut-être pas, car il intègre des éléments très contemporains, comme le développement des réseaux sociaux, mais il retrouve aussi, dans sa noirceur farcesque et l'efficacité



ALINE BUREAU

de l'autodéfense, adhèrent à un quelconque parti prônant l'ordre et l'usage de la force ? Pas vraiment, et c'est par là que le roman commence à être intéressant, sous son vernis prétendument documentaire. « *Le bijoutier de Brioude* », comme le baptise aussitôt la presse, est un homme ordinaire, au fond, dont la personnalité est faite des brisures de la vie, petits traumas ou faits de famille, sans véritables traits marquants. Sa célébrité de « justicier » l'encombre, et il fait profil bas dans la prison où il échoue après son procès, que Pliskin décrit avec une sorte d'application verveuse, presque sadique : un univers où l'humiliation est la norme, et qui permet de grossir comme à la loupe les pulsions humaines les plus viles.

Son nom changé en Suburre pour échapper à son passé, Antonin va se sauver de ce cloaque par la lecture. Après des tentatives vaines du côté des philosophes, il découvre la sociologie de Pierre Bourdieu (1930-2002), et c'est une révélation. Le modeste commer-

çant de province, qui s'était retrouvé meurtrier par le fait d'une « *impulsion désastreuse* », selon le mot de son avocat, comprend qu'une nouvelle grille d'interprétation du monde va peut-être le libérer de sa culpabilité. Il apprend la notion de déterminisme et le lexique des « dominants » et « dominés », qu'il adopte avec une forme d'enthousiasme fanatique, si bien qu'à sa sortie de prison il pousse le zèle jusqu'à prendre en charge un jeune homonyme de sa victime, Chamseddine, qui lui offrira peut-être la possibilité d'une rédemption.

Rien n'est sûr, cependant, et de nouvelles déconvenues attendent notre radicalisé de la sociologie, dans cette fable dont il se serait dommage de révéler les péripéties (un peu surabondantes), tandis que Suburre s'installe à Paris, où il rencontre un drôle de double en la personne de Mandrillon, journaliste bobo spécialement savoureux. Bien sûr, l'énergie sombre et moqueuse du récit ne va pas sans risque, et on pourrait y voir une machine de guerre

idéologique contre le prétendu « wokisme » contemporain ou la fameuse « culture de la victime », qui ferait de Bourdieu le coupable idéal, évidemment symbolique, de toutes nos dérives sociales. Pliskin est heureusement plus subtil, ou plus malin, qui penche du côté de Flaubert plutôt que de CNews : son personnage a des allures de Bouvard et/ou de Pécuchet, dans sa manière compulsive de s'approprier un savoir dont il méconnaît l'usage... et qui finit par le rendre fou.

En ce sens, son destin peut faire rire, mais pas seulement, car le mérite du roman est de laisser à chaque personnage sa chance, si veule soit-il a priori, puisque chacun a ses raisons, comme on le dit dans *La Règle du jeu*, de Jean Renoir (1939). Sous le masque de l'ironiste, on devine alors un écrivain plus mélancolique qu'amer, sans doute, et qui s'amuse, par une habile pirouette finale, à se réfléchir lui-même dans sa féroce petite comédie humaine. ■

LE FOU DE BOURDIEU, de Fabrice Pliskin, Le Cherche Midi, 496 p., 22 €, numérique 15 €.

On pourrait voir dans ce roman une machine de guerre idéologique contre le prétendu « wokisme » contemporain. Mais l'auteur penche du côté de Flaubert plutôt que de CNews : son personnage a des allures de Bouvard et/ou de Pécuchet

faussement désinvolte de son style, quelque chose d'une veine un peu passée, pour livrer un tableau assez saisissant de la société d'aujourd'hui.

Le récit se fonde sur un fait divers : Antonin Firminy, un commerçant auvergnat, est victime d'un cambriolage particulièrement violent, à l'occasion duquel il tue l'un de ses agresseurs, un certain Chamseddine, d'une balle dans le dos. Est-il raciste, adepte



Un prof ambitieux

Charles bovaryse : insatisfait de sa vie d'enseignant dans un collège de Coullommiers (Seine-et-Marne) et de son célibat, il rêve de mieux, et sa culture de professeur de français vient alimenter ses fantasmagories. A la première page de *Bilan de compétences*, de Charles Coustille, ce narrateur tourmenté « *matche* » sur un site de rencontres avec une certaine Emma B., qui aime Flaubert et la télé-réalité. Commence entre eux un marivaudage nourri de Balzac, Zola, Roland Barthes, Charles Péguy, ou encore Honoré d'Urfé, cependant que Charles tente d'améliorer son sort professionnel en s'appuyant sur les stratégies de Stéphane Mallarmé – réputé pour le cha-hut régnant dans ses cours d'anglais, le poète (1842-1898) ne s'en débrouillait pas moins bien pour obtenir augmentations de salaire ou congés maladie. Le premier roman de Charles Coustille (déjà remarqué pour l'essai *Parking Péguy*, Flammarion, 2019) séduit par son atmosphère de comédie romantique façon Eric Rohmer à l'ère de Tinder combinée à un réalisme administratif hilarant, quand il s'agit de décrire les errances de Charles sur la plateforme « I-prof, mon assistant carrière ». Si *Bilan de compétences* se présente comme une ode à la glorieuse inutilité de la fiction – laquelle semble, pendant l'essentiel du texte, amener son héros à accumuler les erreurs –, les dernières pages voient Charles s'en sortir bien mieux qu'on n'aurait pu l'anticiper à tous points de vue. ■ R. L.

► *Bilan de compétences*, de Charles Coustille, Grasset, « Le Courage », 190 p., 18,50 €, numérique 13 €.



Le retour de la femme-ourse

Nina, 16 ans, s'est résignée à accepter le surnom de « Mont Perdu », une montagne imposante des Pyrénées. Ainsi se moque-t-on de sa corpulence dans son village. Un soir, dans l'emballement d'une insomnie partagée, Nina déclare son amour à la jolie Kelly. Le lendemain, elle subit un déferlement de haine homophobe sur les réseaux sociaux et les moqueries d'enfants du voisinage. Avec *Peau d'ourse*, Grégory Le Floch livre le flux de conscience d'une adolescente en détresse. Parce que les pensées de Nina, parfois paranoïaques, sont l'unique matière du récit, un doute s'installe quant à l'exactitude de sa représentation du monde. Celle-ci se révèle assez juste : ses parents ont bel et bien honte de ses formes et de son orientation sexuelle ; son village est enlisé dans un passé archaïque. On y hérite de la cruauté des ancêtres, l'humain est un carnassier qui traque la différence et ne l'intègre qu'en apparence, comme une monstruosité dissuasive. Appelée par la montagne, Nina fuit la société. La nature devient alors un refuge poétique et sensuel. Témoin de sa lente transformation en orse, elle incarne une fluidité intéressée. Elle est le réceptacle de la souffrance de la vallée, celle des montagnes aux flancs éventrés, celle des animaux chassés, celle d'une mythique femme-ourse condamnée au bûcher. Dans une langue moderne, Grégory Le Floch plaide pour l'extension de notre conscience morale au vivant sous toutes ses formes. ■

LOURI CHRÉTIENNE DE PENANROS
► *Peau d'ourse*, de Grégory Le Floch, Seuil, 240 p., 20 €, numérique 15 €.

Lola Gruber livre la recette du succès littéraire

Trois amis mettent leur talent en commun pour écrire un best-seller. « Elisabeth Lima », pas si cynique

RAPHAËLLE LEYRIS

Quelle importance de savoir que Lola Gruber est une autrice française née en 1972 ? Qu'elle a travaillé dans le milieu du théâtre, professe une sérieuse dilection pour la littérature venue d'Europe de l'Est, a publié un recueil de nouvelles et trois romans avant *Elisabeth Lima* ? Sans doute aucune. Mais le fait est que ces informations peuvent colorer la réception d'un texte. Qu'il est rare, quand on a aimé un livre, de n'avoir aucune curiosité pour la personne qui l'a écrit. Le rapport des lecteurs à la figure de l'auteur est l'un des sujets de la nouvelle fiction malicieuse de Lola Gruber, dont on imagine qu'elle s'est nourrie, entre autres, du mystère entourant l'identité

d'Elena Ferrante et la fabrication de sa saga *L'Amie prodigieuse* (Gallimard, 2014-2018), au succès planétaire.

Mais *Elisabeth Lima* n'a rien d'un roman à clé et tend avec un entrain communicatif et une fantaisie résolue du côté de la fable. Il y est question de trois amis : un couple, Domenic et Livia, lui éditeur, elle, journaliste et écrivaine, et leur cadet, Camille, traducteur de poésie polonaise. Dépit d'avoir vu le très prestigieux prix de la Docte assemblée remis à un best-seller d'une qualité littéraire discutable, le trio se console autour d'un déjeuner arrosé, à l'issue duquel l'idée germe que leurs compétences techniques respectives devraient, unies, leur permettre d'écrire eux aussi un roman à même de séduire le plus grand nombre.

Sur un coin de table, ils imaginent, afin de se conformer aux goûts de l'époque, prendre pour héroïne une aviatrice dans les années 1920, et raconter à travers elle « l'histoire d'une pionnière. Et donc celle

d'une conquête – ou plutôt de deux conquêtes. Celles de la liberté et du ciel. *L'épopée intime d'une aviatrice* ». A Domenic la documentation, à Livia, la psychologie et les dialogues, à Camille les métaphores. « *Elisabeth Lima* » est le nom qui figurera sur la couverture, et les coauteurs adoptent pour communiquer des précautions de conspirateurs, afin de « *préserver un secret que nul ne songe encore à découvrir* », en prévision du moment où le monde s'entichera peut-être d'« *Elle avait des ailes* (le titre qu'ils ont choisi) et cherchera à savoir qui est son insaisissable signataire.

S'ils ont posé les bases de leur intrigue dans un pouffant cynisme, celui-ci n'est pas dans la nature de ces trois individus épris de littérature. Malgré eux, les sensibilités, les chagrins et les élans des uns et des autres vont se faufiler à travers le texte, dont *Elisabeth Lima* dépeint dans l'allégresse (mais pas toujours sans longueurs) le processus d'écriture, puis le succès – et les conséquences de

celui-ci sur les protagonistes. A petites touches, Lola Gruber montre comment la personnalité d'un auteur imprègne ses écrits, y compris contre son gré, y compris quand il croit tout maîtriser. Ce qui échappe et déborde semble être, au fond, le motif central du roman, à travers la question de la création mais aussi par la manière dont est évoquée la circulation de l'affection et des traits de caractère entre les trois héros, au côté desquels la narration se glisse successivement avec une remarquable souplesse.

Livia, Camille et Domenic se complètent autant qu'ils s'influencent, se contaminent dans leurs modes de réflexion et d'appréhension du monde. Ils font d'*Elisabeth Lima* un roman étonnant sur la beauté de l'impureté. ■

ÉLISABETH LIMA, de Lola Gruber, éd. Christian Bourgois, 280 p., 22 €, numérique 17 €.

Le grand écrivain hongrois est mort d'un cancer en 2016. Pas avant d'avoir fait de sa maladie mortelle le sujet d'une étonnante autofiction, « Journal intime du pancréas »

L'agonie créatrice de Péter Esterhazy

NICOLAS WEILL

Parmi les manuscrits envoyés aux éditeurs, on trouve beaucoup de témoignages sur l'expérience de la maladie. Qu'un écrivain hongrois majeur comme Péter Esterhazy (1950-2016) ait consacré son dernier ouvrage à ce thème – en l'occurrence au cancer du pancréas qui l'a emporté en juillet 2016 – ne pouvait que susciter l'intérêt. Comment ce sujet émouvant mais rebattu allait-il être traité par l'un des plus grands auteurs magyrophones de cette génération brillante, au style empli de distance, d'humour, et qui pousse l'art du clin d'œil à l'extrême ?

Bien qu'Esterhazy prétende par coquetterie ne jamais vraiment parler de lui dans ses œuvres, *Journal intime du pancréas*, qui couvre la période de mai 2015 à mars 2016, relève bel et bien de l'autofiction. La part « fictionnelle » tient à l'invention d'un personnage, la tumeur, qui s'incarne ici en une maîtresse possédant de l'intérieur sa victime, que celle-ci nomme, comme pour l'amadouer, « ma Petite Fée » ou « ma Petite Pancréas », « P. », « Pancrilla » ou encore « Bichette ».

Le récit d'un inexorable déclin

physique, à l'ombre d'une mort programmée, a d'intimidants antécédents en littérature. On pense à la cruelle et bouleversante *Mort d'Ivan Ilitch*, de Tolstoï (1886), qui évoque l'agacement d'un mourant devant les manifestations de sympathie parfois intéressées de ses proches, motif que l'on retrouve chez Esterhazy ; on pense également à l'inoubliable *Pavillon des cancéreux*, d'Alexandre Soljenitsyne (Juliard, 1969). Par rapport à ces pré-décès, le *Journal...* ne démerite pas, se nourrissant explicitement de nombreux textes plus modernes, en particulier du livre de l'écrivain américain Harold Brodkey (1930-1996) victime du sida, *Histoire de ma mort. Ces ténébres sauvages* (Grasset, 1998).

Au scalpel

Pourtant, Esterhazy projette sur son cancer un regard aussi scientifique que littéraire, et les termes médicaux abondent. Il excelle à détailler au scalpel les soins qu'on lui prodigue et auxquels il finit par renoncer, au point que l'« intimité » sans fard narrée ici sombre parfois dans une dimension scatologique ou médicale que le lecteur n'a pas toujours envie de partager.

Issu d'une famille d'aristocrates déchue par le régime communiste, Esterhazy fut un scientifique avant de devenir un écrivain. Ainsi l'ancien étudiant en mathématiques se dévoile-t-il malicieusement

quand, au désastre qu'est devenue son existence de valétudinaire, il affirme préférer la « théorie des catastrophes ». Le recul du savant se conjugue à l'ironie pour créer un effet de distance. Cette ironie n'est toutefois jamais grinçante pour ses pairs, que son statut de malade aurait pu autoriser à larder de flèches fleureuses. Ainsi évoque-t-il avec gentillesse et même admiration Péter Nadas, Laszlo Krasznahorkai (Prix Nobel de littérature 2025) ou sa traductrice Agnès Jarfas (1955-2023), dont le travail a ici été terminé par sa fille, Bénédicte Tuza.

La force de ce récit tient surtout à la dislocation étudiée du texte, qui avance par à-coups. La progression erratique préfigure dans les mots la perte du monde qu'éprouve de plus en plus Esterhazy, et la sensation du temps qui se défait. Les personnages (réels) passent rapidement comme dans une sorte de danse macabre où ils ne font plus figure que de simples esquisses avant la disparition de tous. Ce tourbillon de portraits fourmille d'allusions parfois difficiles à décrypter sans les notes indispensables qui accompagnent la traduction. Et pourtant dans ce tohu-bohu va naître un livre, comme le constate l'entrée finale du *Journal...* (du 2 mars 2016) : « J'aimerais dormir, note Esterhazy, il est 12 h 30. Ces cahiers vont donner malgré tout un livre. Ou l'ai-je déjà écrit ? Lettres à l'éditeur ? Qu'importe. Maintenant je commence à taper le texte. Il faut le clore quelque part, et, bien sûr, continuer à écrire. Comme dernière phrase, celle-ci serait pas mal : je corrige "toujours" en "pour l'éternité". »

Le parcours s'interrompt alors que le patient continue de nourrir l'envie de lire et d'écrire malgré ses souffrances. Car si l'agnostique, qui entretient avec Dieu un rapport problématique, ne cherche ni la pitié ni la consolation, l'espoir est bien là, avec la lucidité. Et, rien que pour cela, Péter Esterhazy a eu raison de faire du deuil privé de soi-même une affaire publique. ■



Péter Esterhazy, à Paris, en 2021. SERGE PICARD/AGENCE VU'

JOURNAL INTIME DU PANCRÉAS (Hasnyalmirigynapló), de Péter Esterhazy, traduit du hongrois par Agnès Jarfas, Gallimard, « Du monde entier », 272 p., 22,50 €, numérique 16 €.

Ce qui germe à l'abri des regards

La narratrice du premier roman de Yasmin Zaher a un tyran, les apparences. Surprenant conte moral, « Dans ma peau » les dépasse

FLORENCE NOIVILLE

Dans sa version originale, en anglais, le premier roman de Yasmin Zaher s'intitule *The Coin* (« la pièce »). Cela renvoie à une pièce de monnaie avec laquelle la narratrice jouait lorsqu'elle était enfant et qu'elle a avalée par accident. Dieu sait dans quel recoin de ses entrailles ce petit disque métallique est allé se loger : le fait est qu'il n'a été ni recraché ni expulsé, et qu'en apparence du moins « il ne s'est plus jamais manifesté ».

En apparence. Car, devenue adulte, la narratrice (on ignore son nom) est persuadée que cet objet façonne son rapport au monde. « J'étais convaincue qu'elle était à la racine de tout, de mon besoin de contrôler l'univers et, surtout, la saleté. Je craignais aussi que la pièce ait rouillé au fil des années et qu'elle soit en train de se décomposer à l'intérieur de moi. » Faut-il de pouvoir agir sur cette désagrégation interne, la jeune femme traque de façon obsessionnelle toute salissure extérieure, s'acharnant à nettoyer son corps des ors au cuir chevelu, le frottant, le récurant, le gommant, le rasant dans ses moindres replis – Zaher ne nous épar-

gne aucun détail anatomique. Un corps ainsi choyé se doit d'être enveloppé des plus beaux habits. Là encore, le lecteur connaît par le menu toutes les marques de luxe qui composent la garde-robe de cette riche Palestinienne émigrée à New York. Des minijupes Celine aux blazers Max Mara, des manteaux Dolce & Gabbana aux plissés Issey Miyake, combien de dizaines de milliers de dollars la narratrice a-t-elle sur le dos ? La pièce symbolique annonçait là aussi la couleur : le corps et l'argent ne font qu'un.

Déroutant à souhait

Il arrive que les romans nousprennent par surprise. Pendant des pages, on se dit qu'on va avoir du mal à s'intéresser à cette « material girl ». A se glisser « dans sa peau », comme nous y invite le titre français. Pourtant, on continue : le livre est déroutant à souhait, mais force est d'avouer qu'il est difficile à lâcher, comme si l'on pressentait le coup de théâtre de la métamorphose à venir. Surtout, le style nous happe : des micro-chapitres, rapides et acérés, une écriture vive et ultra-précise, presque électrique dans ses courts-circuits ou ses arrêts brusques.

Et l'on fait bien de poursuivre. Car c'est dans la dernière partie que le roman atteint sa puissance la plus singulière. La mue pressentie n'est pas qu'un phénomène intérieur : la jeune femme transforme spectaculairement

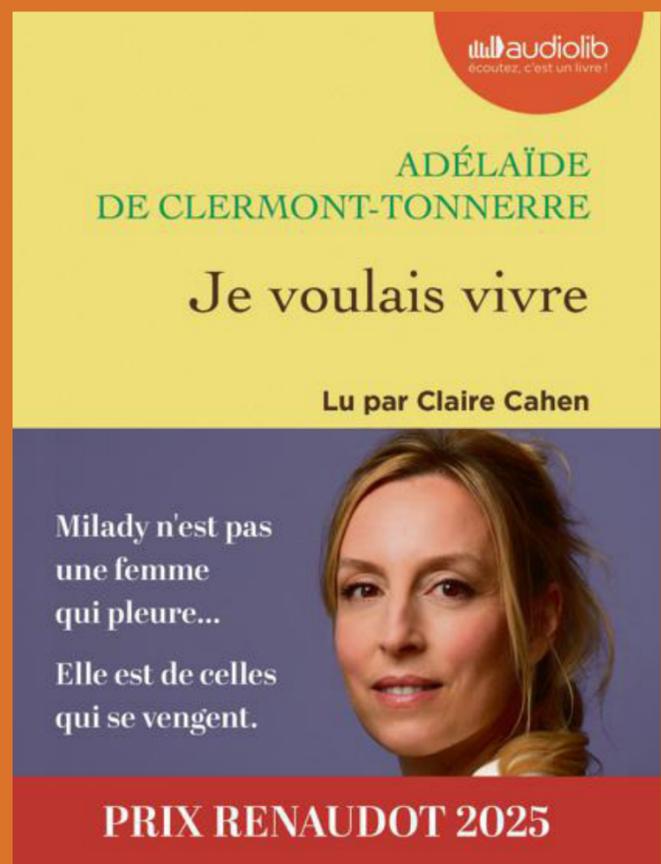
son appartement. Ce lieu qui, jusque-là, imposait sa géométrie de contrainte – ordre, propreté, conformité – est laissé aux forces de la nature. Les plantes prolifèrent, la poussière s'en donne à cœur joie, l'espace se dérègle et dans ce dérèglement s'ouvre une liberté nouvelle.

Peu à peu, le lecteur comprend que ce chaos n'est pas arbitraire : il réveille le souvenir du jardin de la grand-mère palestinienne, un terrain où tout poussait, « herbes aromatiques, citrons, noix, et ces fruits merveilleux qui n'ont sans doute même pas de nom en anglais ». Supplantant la pièce de monnaie, cette terre obstinément vivante devient la nouvelle matrice du texte, la clé secrète du geste final. La germination a remplacé la rouille.

Née à Jérusalem-Est, Yasmin Zaher a vécu à New York. Installée aujourd'hui à Paris, elle s'est fait remarquer dans le monde anglo-saxon avec ce conte moral lauréat du prix Dylan Thomas. On referme *Dans ma peau* avec l'impression d'avoir assisté à la renaissance d'un personnage en même temps, peut-être, qu'à la naissance prometteuse d'une écrivaine. ■

DANS MA PEAU (The Coin), de Yasmin Zaher, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Céline Leroy, L'Olivier, 272 p., 22,50 €, numérique 17 €.

L'histoire de Milady comme vous ne l'avez jamais entendue.



audiolib
écoutez, c'est un livre !

UN LIVRE AUDIO DISPONIBLE
SUR TOUTES LES PLATEFORMES
D'ÉCOUTE

Remettre Yann Andréa en lumière

Le dernier compagnon de Marguerite Duras était quasiment tombé dans l'oubli. Ayant exhumé des trésors d'archives, Julie Brafman le sort de cette ombre

VIRGINIE FRANÇOIS

Il y a encore trois ans, la journaliste Julie Brafman n'avait jamais entendu parler de Yann Andréa (1952-2014). Jusqu'à ce qu'elle tombe par hasard sur le film de Claire Simon *Vous ne désirez que moi* (2022), qui relate sa relation, de 1980 à 1996, avec Marguerite Duras (1914-1996). Les mots de Yann Andréa, incarné à l'écran par Swann Arlaud, la touchent. « *Je me suis tout de suite demandé qui était cet homme qui parlait si bien d'amour* », raconte-t-elle.

Ainsi est né *Yann dans la nuit*, son premier récit, dans lequel elle dresse, grâce à de nombreux témoignages et archives inédites, le portrait crépusculaire de celui qui fut le compagnon mais aussi le secrétaire et l'infirmier de Duras, comme le personnage récurrent de son œuvre tardive : *L'Homme atlantique* (Minuit, 1982), *Les Yeux bleus cheveux noirs* (Minuit, 1986) ou encore *Yann Andréa Steiner* (P.O.L, 1992). Des archives et une enquête qui impressionnent Alix Penet, directrice éditoriale littéraire chez Flammarion, qui reçoit le projet en octobre 2024 et décide aussitôt de le publier. « *La masse des documents était colossale et d'une grande richesse. Retrouver tout cela était exceptionnel* », souligne-t-elle.

Plus que l'histoire d'amour qui l'a lié à Duras, de trente-huit ans son aînée, ce qui intéresse Julie Brafman, c'est Yann Andréa lui-même, avant et surtout après sa relation avec la romancière, « *périodes très peu documentées* ». L'autrice se rend ainsi à Caen, où elle rencontre ceux qui ont connu Yann Lemée, son nom avant que

Ce qui intéresse l'autrice, c'est Yann Andréa lui-même, avant et surtout après sa relation avec Duras, « périodes très peu documentées »

Duras ne le rebaptise Andréa. Etudiant en philosophie d'origine modeste, passionné de littérature, de cinéma et d'opéra et militant de la cause homosexuelle, il écrit sans discontinuer à ceux qu'il admire, acteurs, musiciens, écrivains : Marguerite Duras, donc, rencontrée à Caen à l'occasion d'une projection d'*India Song*, en 1975, mais aussi Roland Barthes, avec qui il a une liaison en 1977, comme le confirment des lettres du sémiologue que la journaliste a retrouvées dans une vente aux enchères, ainsi que le témoignage de l'écrivain, essayiste



Yann Andréa, en 1999. RAPHAËL GAILLARDE/GAMMA

et éditeur des œuvres complètes de Barthes, Eric Marty.

C'est d'ailleurs quelques mois après la mort de Barthes, en 1980, que Yann Lemée se rend à Trouville (Calvados) et commence son histoire avec Duras. « *C'est fascinant que ce jeune homme, qui vit loin des cénacles parisiens, soit parvenu à rencontrer les plus grands et à s'en faire aimer* », souligne l'autrice. Elle met également la main sur les procédures judiciaires qui ont opposé Yann Andréa à Jean Mascolo, le fils de Duras.

C'est ainsi qu'elle trouve, dans la cave d'une source proche d'un des dossiers, un sac en plastique contenant les photocopies de plusieurs carnets – dont le manuscrit de *C'est tout* (P.O.L, 1995), dernier texte de Duras, recueilli par Yann Andréa – et des notes de la main de la romancière et de celle des deux infirmières qui s'occupaient d'elle. Des documents qui éclairent les deux dernières années de vie de l'écrivaine. « *Ces carnets donnent la mesure de l'amour qui liait Yann Andréa à Duras. Il la veille lors de ses hospitalisations, s'occupe d'elle au quotidien, la nourrit, la promène* », note encore Alix Penet.

Le récit prend sa pleine dimension quand Julie Brafman déroule les années post-Duras, de 1996 à 2014. Au fil de ses recherches, elle découvre chez une amie de Pascale Lemée, la sœur de Yann, disparue en 2021, deux grands

EXTRAIT

« *Ma défaillance essentielle, c'est d'avoir le sentiment de ne pas appartenir. D'être capable de rien. D'être sans identité* », explique-t-il. Il est là, l'homme aux cent identités qui fait les cent pas sur la jetée de Trouville, l'homme atlantique, l'étudiant en costume de lin blanc marchant dans des décors grandioses et lépreux, le promeneur du pont des Arts au petit matin, l'amateur de haddock exquis, le petit garçon à l'air effarouché, le préféré, l'amoureux du premier venu, l'empoté, le peureux, le poète, le scribe, Yann Andréa Steiner, l'invité de Thierry Ardisson, le dandy sublime des rues de Caen, le dormeur sous ses bouteilles par milliers, l'écrivain qui ne pouvait pas écrire, l'aventurier horizontal, le serviteur de la littérature, le fantôme en cravate coccinelles à la fantaisie inébranlable et aux pas feutrés. »

YANN DANS LA NUIT, PAGES 308-309

rangements qui débordent de lettres – à Duras, à sa famille ou à un ancien amant devenu confident –, de journaux intimes, agendas, manuscrits, cassettes audio ayant appartenu à Yann Andréa. « *J'ai ouvert fébrilement ce trésor absolu* », se souvient Julie Brafman. Les carnets dévoilent un caractère lucide et souvent désespéré, mais aussi une vie très ritualisée. Il note ainsi tout ce qu'il mange et boit au Select, au Flore ou au Rosebud, où il s'attable en dandy magnifique et inutile, les cigarettes fumées, les dépenses souvent excessives et autres considérations du quotidien qui, selon Julie Brafman, composent « *une poésie à la Francis Ponge* » et sont une

manière pour lui de « *s'accrocher au réel par le factuel* ».

L'autrice retrouve aussi un recueil de poésie et des essais de romans avortés. Andréa, qui, au début de sa correspondance avec Duras, assurait qu'il ne voulait rien d'autre qu'écrire, n'y parvient plus. Auteur de *M. D.* (Minuit, 1983) et de *Cet amour-là* (Pauvert, 1999), consacrés à Duras, il sort du périmètre de l'écrivaine avec le roman *Ainsi* (Pauvert, 2000) et l'essai *Dieu commence chaque matin* (Bayard, 2001), livres qui passent inaperçus, ce qui amplifie son sentiment de vide et d'impuissance.

Enfermé dans l'œuvre de Duras comme il le sera – à sa demande – dans la tombe de cette dernière, il s'éclipse cycliquement puis complètement à partir de 2006, vivant reclus dans le studio qu'elle lui a légué rue Saint-Benoît, à Paris. « *Les dix dernières années, il meurt de chagrin, de l'absence de Duras et de ne pas pouvoir écrire* », précise Julie Brafman. En témoigne le certificat de décès que s'est procuré l'autrice : Yann Andréa est retrouvé dans son appartement en juillet 2014, vraisemblablement plusieurs jours après sa mort, sans que l'on sache comment elle est survenue. Cet homme, qui aura donné un second souffle à Marguerite Duras et inspiré certains de ses plus beaux livres, a, comme le conclut Julie Brafman, « *quitté le monde sans que personne s'en rende compte* ». ■

récit et la plume précise et élégante de Julie Brafman le révèlent ainsi en personnage complexe, mélancolique et intense « *qui donne son corps à la littérature comme d'autres donnent le leur à la science* ». Bousculant la chronologie, procédant par allers-retours dans le temps et télescopages sensibles, jouant avec le mystère et les zones d'ombre, Julie Brafman livre un portrait d'une grande humanité, véritable réhabilitation poétique. ■ V. FR.

YANN DANS LA NUIT, de Julie Brafman, Flammarion, 326 p., 21 €, numérique 15 €.

Une belle cavale

Dans *Retour à Marseille*, de Guillaume Chérel, on retrouve, toujours en mal de causes à défendre, le double de l'écrivain, Jérôme Beauregard, le « *détective public* » de *Last Exit to Marseille* (Gaussen, 2023). Quand la fille d'une de ses ex est atrocement assassinée, notre justicier jure de faire payer les responsables ; mais il ne mesure d'abord pas que les caïds du narcotrafic local, même en prison, sont des adversaires suprêmement dangereux. Fuyant Marseille grâce à un copain, flic corse très efficace, il échappe de peu à l'application de la sentence de mort qui le vise. D'abord réfugié dans le Massif central, il se fond ensuite parmi les agents de sécurité dans la fièvre des JO de Paris. Rocambolesque à souhait, le délire foutraque de la cavale s'achève avec le retour à Marseille. Ce polar savoureux est un hymne à la cité phocéenne et



à ses chantres Jean-Claude Izzo (1945-2000) et René Frégni, dont Chérel se révèle le digne héritier. ■ PHILIPPE-JEAN CATINCHI
► *Retour à Marseille ou Whisky Charlie*, de Guillaume Chérel, Gaussens, 256 p., 20 €, numérique 10 €.

Traducteur, révélateur

Difficile d'éviter le dicton italien tant rabâché « *traduttore, traditore* » (« traducteur, traître ») lorsqu'on commente l'art de la traduction. Tout l'intérêt de ce petit volume est pourtant de le subvertir. Et si, suggère l'écrivain et traducteur d'origine argentine Alberto Manguel, et si c'était le contraire : si « *traduire n'était pas trahir mais révéler* » ? En 44 essais ciselés, Manguel le multilingue – il fut élevé en anglais et en allemand par une nourrice tchèque – commence par évacuer le mythe d'un original se prêtant à une « *lecture exacte* ». « *En japonais, le mot sei a au moins 28 significations* », note-t-il à titre d'exemple. Comment « *trahir* » alors un original dont on sait que la lecture diffèrera d'un lecteur à l'autre ? La bonne traduction ? « *L'art de faire connaître des mots à un*



lecteur dans une autre langue, sans sacrifier leur mystère. » ■ FLORENCE NOUVILLE
► *L'Envers de la tapisserie. Propos sur l'art de la traduction* (The Backside of Tapestry), d'Alberto Manguel, traduit de l'anglais (Canada) par Emilie Fernandez, Actes Sud, 128 p., 16 €.

Bavards billets d'amour

Tout part d'une histoire aussi vraie que sidérante. Au début de la guerre de 1914-1918, le premier ministre britannique, Herbert Henry Asquith, a écrit des centaines de lettres à une jeune aristocrate dont il était très épris, Venetia Stanley. Des billets d'amour dans lesquels il lui confiait aussi ses tourments conjugaux et tous les secrets du gouvernement comme des opérations militaires en cours. Il y ajoutait parfois des documents confidentiels reçus d'ambassadeurs ou de la reine. Au risque de mettre en péril la sécurité du pays. Auteur de romans historiques, Robert Harris brode à partir de là une fiction assez piquante malgré un rythme un peu lent. Il intègre dans son texte des lettres réelles, invente les réponses de Venetia, et imagine la façon dont cette femme ô combien libre a pu peser sur l'histoire du Royaume-Uni. Amour, politique, et un soupçon d'espionnage. Un cocktail toujours efficace. ■ DENIS COSNARD



► *Des hommes de guerre* (Precipice), de Robert Harris, traduit de l'anglais par Anne-Sophie Homassel, Belfond, « *Noir* », 512 p., 23,90 €, numérique 17 €.

Un personnage complexe, mélancolique et intense



YANN DANS LA NUIT est un récit hanté par la disparition. Celle d'un homme, Yann Andréa, qui s'efface progressivement du monde et de sa propre vie, et

meurt momifié en personnage de roman. Chroniqueuse judiciaire et enquêtrice à *Libération*, Julie Brafman piste son sujet avec « *rigueur scientifique* » et « *opiniâtreté policière* », retournant sur les lieux des faits, interrogeant les témoins et rouvrant de vieux dossiers comme on s'attaquerait à un « *cold case* ».

A la fois enquête, biographie et autofiction – tout au long du récit, la disparition d'Andréa fait écho à celle du compagnon de l'autrice, qui vient de la quitter –, *Yann dans la nuit* est un livre captivant. Si Julie Brafman n'élude pas l'histoire d'amour passionnelle, déséquilibrée et « *érein-tante* » qu'il vécut avec Marguerite Duras, histoire où tout se jouait par le filtre de l'écriture de l'autrice de *L'Amant* (Minuit, 1984), elle redonne voix, chair et identité à Yann Andréa, considéré de son vivant comme un « *écrivain par procuration* » et même comme un « *gigolo littéraire* ».

Les riches archives qui irriguent le

Avec « Retourner le monde », l'anthropologue Octave Debary en appelle à l'art pour interroger objets et souvenirs encombrants

Au fond du débarras

ANNE BOTH

Dites-moi ce que vous jetez et je vous dirai qui vous êtes. Comprendre la société à partir de nos rebuts constitue le fil rouge du travail d'Octave Debary depuis deux décennies. Dans son nouvel essai, *Retourner le monde*, l'anthropologue poursuit, avec le même entrain, son enquête sur ce qui résiste à la disparition en s'intéressant aux petits arrangements auxquels on procède pour « accommoder les restes de l'histoire ». Entendez, aussi bien, les objets que l'on chasse délibérément de notre mémoire et ceux auxquels on délègue le pouvoir de la conserver.

A partir de rencontres, notamment avec des artistes qui tentent de « remettre le monde à l'endroit » – mais aussi avec un écrivain, un historien, un anthropologue –, l'auteur présente une série de dispositifs abordant la relation que nous établissons entre nos objets et notre mémoire. Il s'attarde sur le travail de l'Allemande Swaantje Güntzel, qui s'efforce, dans ses performances, de nous rendre nos ordures en nous rappelant que la nature, contrairement à la culture, ne produit pas de déchets. Sa spécialité ? Interpeller les passants dans l'espace public en créant des scènes féeriques, vêtue en Petit Chaperon rouge (*Platisphere*, 2013) ou naviguant sur un fjord danois (*Blowback II*, 2015) dans un pédalo en forme de cygne.

Dans la première, elle s'approche des passants et vide son panier, rempli d'objets en plastique, sur le sol. Dans la seconde, même procédé mais dans l'eau, pendant une vingtaine de minutes, devant un parterre de curieux scandalisés. Or, ces trouvailles ont été collectées en forêt ou sur le rivage et leur présence n'avait, jusque-là, outré personne. Elle explique à l'auteur qu'elle nettoie toujours ces déchets « pour des questions d'hygiène mais aussi parce qu'on les voit mieux ».

S'il est illusoire de vouloir se débarrasser de son passé en en jetant les restes, il l'est tout autant de considérer que les objets peuvent à eux seuls se substituer aux personnes comme à leur mémoire. A cet égard, l'expérience menée par l'Allemand Jochen Gerz à Roubaix (Nord) est édifiante. Le photographe a réalisé et exposé



« Blowback II », performance de Swaantje Güntzel (2015). SWAANTJE GÜNTZEL/HC GABELGAARD

le portrait anonyme de 702 personnes (*Le Cadeau*, 2000), avant d'attribuer à chaque modèle le tirage de quel'un d'autre. Avoir chez soi le visage – de surcroît en grand format – d'un total inconnu se révèle doublement encombrant. Cela oblige, qu'on le veuille ou non, à s'intéresser à lui, à imaginer son prénom, son histoire. Pourtant, même avec le temps, « la mémoire qu'il renferme reste muette ».

« La prétention des objets »

Avec cet exemple en apparence anodin, Debary nous montre comment le photographe « a développé un art en réponse à la prétention des objets à pouvoir tenir lieu de mémoire, à la place des hommes et de leur perte ».

RETOURNER LE MONDE.
ARTS, ANTHROPOLOGIES,
RESSEMBLANCES,
d'Octave Debary,
Creaphis, 222 p., 14 €.

On retrouve sensiblement la même démarche chez le plasticien français Christian Boltanski (1944-2021), terrifié à l'idée que les objets se substituent aux hommes et à leur histoire. Il raconte d'ailleurs, dans un entretien avec l'auteur, qu'il n'était pas parvenu à entrer dans le musée d'Auschwitz, de « peur de trouver cela réussi, de trouver les installations et l'exposition belles ».

C'est probablement dans cette perspec-

tive qu'il a créé, pour le Musée d'art et d'histoire du judaïsme, une œuvre recensant toutes les personnes (juives ou non) résidant en 1939 dans l'hôtel particulier qu'occupe depuis 1998 cette institution parisienne. *Les Habitants de l'hôtel de Saint-Aignan en 1939* (1998), installation composée de 80 affichettes recensant nom, prénom, métier et parfois date du convoi vers la déportation, est délibérément fragile, obligeant « les conservateurs à [la] reproduire tous les deux ans (...), pour provoquer le souvenir par la disparition de l'objet ».

Retourner le monde met à notre disposition une formidable malle remplie d'idées, qui permet de réfléchir à l'usage que nous faisons de nos déchets. Ces rebuts, qu'ils découlent de notre consommation quotidienne ou d'aspects innombrables de notre histoire, nous encombreront. A défaut de pouvoir réellement s'en délester, on feint de les chasser de sa mémoire. Octave Debary montre qu'on détourne ainsi le regard pour les premiers – avec un déni assumé de notre surconsommation polluante – et qu'on réduit les seconds à des symboles sacralisés, dans des commémorations et des muséographies consensuelles, pour en minimiser la portée. En vain. ■

Voyageurs du XIX^e siècle, si proches, si lointains

Une étude de Sylvain Venayre et une source d'époque montrent un monde qui s'ouvre

PIERRE KARILA-COHEN

Siècle du chemin de fer, des traversées transatlantiques, des explorations scientifiques à travers le monde comme de l'intensification du commerce à une échelle inédite, le XIX^e siècle voit s'ordonner les pratiques et l'imaginaire contemporain du voyage. Deux publications nous le rappellent sur des modes différents : une étude de Sylvain Venayre, *Pourquoi voyager?*, et l'édition d'une riche source, le *Journal des voyages*, de Jules Siegfried (1837-1922).

Sylvain Venayre est un spécialiste reconnu de l'histoire du voyage, dont il avait inventorié les formes au XIX^e siècle dans son savant *Panorama du voyage* (Les Belles Lettres, 2012). *Pourquoi voyager?*, recueil d'articles publiés depuis une vingtaine d'années, certains réécrits pour

l'occasion, en constitue une sorte de double, destiné à un public plus large. Dix-sept brefs chapitres, écrits sur un mode plaisant, égrègent autant de « leçons du XIX^e siècle » – selon le sous-titre – sur les façons de voyager et les objectifs poursuivis dans ces déplacements plus ou moins longs et éloignés.

On y croise Chateaubriand, Stendhal, Conrad, mais aussi des figures aujourd'hui oubliées comme le lithographe David Roberts ou le romancier Gustave Aimard. Sylvain Venayre aime aiguïser la curiosité des lecteurs en donnant à ses chapitres des titres qui sonnent étrangement en réponse à la question « Pourquoi voyager ? » : « Pour ne pas aller voir ailleurs » ou « Pour n'y prendre aucun plaisir », par exemple. Grâce à ce procédé, l'auteur éloigne le lecteur des évidences et l'entraîne dans l'exploration de formes nouvelles ou réaménagées de voyages au XIX^e siècle, la lune de miel comme le pèlerinage. Il nous invite ce faisant à réfléchir aux décalages de plus en

plus sensibles entre nos façons de vivre et de sentir et celles des hommes et des femmes d'un siècle pourtant si proche.

Si l'on avait posé à Jules Siegfried la question « Pourquoi voyager ? », il aurait pu répondre en première intention : « Pour faire du commerce. » La lecture du beau *Journal des voyages* démontre cependant que la réponse ne saurait être ni simple ni unique. Agé de 23 ans en 1860, au moment du premier voyage, Jules Siegfried, futur maire du Havre (1878-1886), député, sénateur, ministre du commerce et des colonies au début des années 1890, père du pionnier de la science politique André Siegfried (1875-1959), n'est alors qu'un jeune homme chargé par son père, négociant en coton, de développer les affaires familiales aux quatre coins du monde.

Impeccablement présenté et annoté par l'historienne Carole Christen, ce journal inédit nous dépayse tout autant dans le temps que dans l'espace. On y effectue des traversées en mer, pas

toujours agréables, sur les steamers *Asia* ou *Valetta*, on y suit les cours du coton à Alexandrie (Égypte), mais on plonge aussi dans les étonnements et les émotions d'un jeune homme bien né face à la « liberté des jeunes filles » en Angleterre, qui « vont seules en chemin de fer d'une ville à l'autre », les combats de coqs à La Havane, ou encore les croyances des Parsis, que lui expose un négociant de Bombay, membre de cette communauté religieuse présente en Inde depuis le VIII^e siècle. Un monde qui s'ouvre en quelque sorte, avec ses élans, ses curiosités, et ses prédatations. ■

POURQUOI VOYAGER ?
17 LEÇONS DU XIX^e SIÈCLE,
de Sylvain Venayre,
CNRS Editions, 344 p., 24 €,
numérique 17 €.

JOURNAL DES VOYAGES
(1860-1865),
de Jules Siegfried,
édité par Carole Christen,
Classiques Garnier, « Géographies
du monde », 512 p., 49 €.

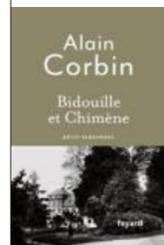
Alain Corbin retourne à l'école

Lorsqu'il publia *Sois sage, c'est la guerre* (Flammarion, 2014), Alain Corbin n'envisageait pas de poursuivre sa plongée dans les réminiscences de sa petite enfance au cœur du bocage normand. Aujourd'hui, l'historien du sensible y revient toutefois, avec le même sens du voyage dans un paysage évanoui. Cap donc sur le pensionnat catholique L'Immaculée Conception de Flers-de-l'Orne (Orne), où l'enfant va faire son apprentissage au sortir de la guerre, entre 1945 et 1952. Dans le monde suranné de cet établissement dont le règlement intérieur remonte au Second Empire, le dépaysement est garanti pour le lecteur, ahurissant même, tant les conditions matérielles et morales ont été entre-temps bouleversées. Bien plus qu'elles n'avaient changé par rapport aux institutions scolaires de l'Ancien Régime, où connaissance et charité étaient les maîtres mots, comme ici.

Avec pudeur et humour, l'auteur du *Monde retrouvé* de Louis-François Pinagot (Flammarion, 1998) campe les figures de l'institution, pointe les audaces d'enseignants qui proposent

Camus et Mauriac. De cet univers à peine bousculé par une contestation timide, quand les séquelles de la guerre commencent à s'estomper, sourd moins la nostalgie de l'autorité et des traditions que l'intuition d'une vision du temps, dont Alain Corbin a fait sa manière. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI



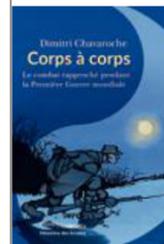
► *Bidouille et Chimène. Vivre dans une école catholique d'autrefois (octobre 1945-juillet 1952)*, d'Alain Corbin, Fayard, 128 p., 15 €, numérique 11 €.

Face à l'ennemi

Les historiens de la Grande Guerre se sont déchirés, deux décennies durant, sur l'ampleur et la nature de la violence entre les combattants. Étaient-ils avant tout des victimes de l'artillerie dans une guerre industrielle, ou bien des tueurs saisis par une « brutalisation » ? De nombreux travaux ont déjà permis de démentir cette dernière interprétation, mais il restait à observer les soldats eux-mêmes et leurs pratiques guerrières. C'est chose faite dans le livre ferme et ramassé que Dimitri Chavaroche vient de tirer d'une thèse de doctorat.

Nourri d'archives militaires et de témoignages, il constitue une pièce manquante dans l'historiographie du conflit. Il démontre en effet, chiffres à l'appui, que le « corps-à-corps » du titre resta, au sens propre, marginal en 1914-1918, au contraire des combats plus à distance, par petits groupes, permis par l'usage des grenades. Une descente suggestive et documentée comme rarement au fond des tranchées, pour cerner l'essence des affrontements. Ceux-ci sont moins liés aux appétits meurtriers des conscrits qu'aux ordres et directives de leurs chefs, structurant la violence. ■ ANDRÉ LOEZ

► *Corps-à-corps. Le combat rapproché pendant la première guerre mondiale*, de Dimitri Chavaroche, Passés composés, 250 p., 23 €, numérique 16 €.

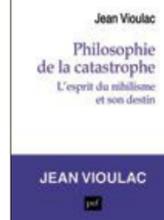


L'histoire comme catastrophe

« Si indépendant que vous puissiez être, bizarrement, vous ne savez pas pourquoi, vous commencez à avoir peur. » Dostoïevski s'exprimait en ces termes lors de l'Exposition universelle de Londres, en 1851, en particulier à propos de sa visite du Crystal Palace, cet immense palais de verre et d'acier où s'exposaient les productions de la révolution industrielle triomphante. Pour le philosophe Jean Vioulac, qui poursuit ici son analyse vaste et radicale de la matrice philosophique du destin tragique de l'humanité, le sentiment de Dostoïevski n'est pas seulement le pressentiment des conséquences futures de la logique capitaliste, à savoir l'« autodestruction » lisible notamment dans la crise écologique. Il s'agit plus fondamentalement d'une pensée « historique », qui concerne non pas la survenue d'une catastrophe dans l'histoire, mais la révélation de l'histoire comme catastrophe.

Dans ce nouveau volume, celle-ci apparaît en particulier à travers un lien entre pensée du nombre chez les Grecs, abstraction monétaire, automatisation algorithmique du capitalisme et disparition de ce que Dostoïevski appelait « la vie vivante ». ■ DAVID ZERBIB

► *Philosophie de la catastrophe. L'esprit du nihilisme et son destin*, de Jean Vioulac, PUF, 688 p., 29 €, numérique 22 €.



Galériens retrouvés

Accusé de vol, menacé d'être envoyé aux galères, le domestique Turfin a 30 ans en 1752, quand un scribe, dans une fiche de signalement, livre sa description physique en ces termes : « Corps épais, épaules grosses et hautes, cheveux noirs, courts et plats, les yeux bleus, le regard farouche. » Le voilà mal parti, tant son crime paraît inscrit dans son apparence. C'est à ce « regard moral », qui condamne d'avance, qu'Arlette Farge consacre ce petit livre où elle traque, dans des archives sur les galériens du XVIII^e siècle, à la fois la construction de la figure du délinquant et ce que l'on peut deviner, à travers ces couches de représentation, des personnes réelles ainsi portaiturées. Soit, comme souvent chez l'autrice du *Goût de l'archive* (Seuil, 1997), une « rencontre avec ce qui fut vivant », dont elle souligne « l'émotion » qu'elle fait naître en elle. Et Turfin finit par traverser le temps, grâce à cette brève description, et à l'œil attentif d'une historienne qui refuse l'oubli des vies anonymes. ■ FLORENT GEORGESCO

► *Ils ont écrit leurs visages. Signalements de galériens et de délinquants au XVIII^e siècle*, d'Arlette Farge, MétisPresses, « ArchVives », 104 p., 14 €.





LE FEUILLETON

TIPHAINE SAMOYAULT

Après la dissolution



SYLVIE SERPRIX

SOIXANTE-DIX FANTÔMES est sous-titré (*choses vues*): comme l'ouvrage posthume (1887-1900) de Victor Hugo rassemblant des observations notées au jour le jour, sans régularité, portant quelques fois sur des affaires personnelles, mais surtout sur les événements politiques. Nathalie Quintane assume cette position de témoin du présent en consignand des faits et scènes qui ont eu lieu entre juin et juillet 2024, et dans la période qui a immédiatement suivi. C'est le moment du bac et du brevet pour les enseignants qui, comme elle, font passer les examens de fin d'année; bientôt la sortie des classes et les grandes vacances.

SOIXANTE-DIX FANTÔMES (CHOSSES VUES), de Nathalie Quintane, La Fabrique, 130 p., 15 €.

L'ordre de la saison est néanmoins perturbé par une péripétie inattendue: l'Assemblée nationale a été dissoute par le président de la République, les Français se préparent à voter de nouveau, certains sont contraints de repousser leur départ.

De la petite ville du sud de la France où elle habite depuis près de trente ans (Digne-les-Bains, où le candidat du Rassemblement national obtiendra au second tour plus de 54 % des voix), Quintane observe des situations qui semblent annoncer l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. La parole se délie, le racisme s'exprime librement, les valeurs se retournent. Elle cherche alors à saisir le

moment où l'atmosphère s'alourdit d'un discours où tout se dit plus haut et plus fort, relevant de ce qu'elle nomme «*un fascisme quotidien (qui n'est pas «ordinaire», le fascisme n'est jamais ordinaire), un fascisme de la poire et du fromage, du tour à vélo et des courses à Carrefour*». Cela tient parfois à de minuscules détails: une phrase prononcée chez le boucher, la forme d'une paire de lunettes ou la matière d'un vêtement, un geste

L'écriture de Nathalie Quintane cherche à capter, à retenir ou à déployer ce que peut faire la peur. La peur est le vrai sujet de son livre

attrapé sur le vif mettent en branle l'imaginaire. Surgissent alors les fantômes de l'autoritarisme: on n'est pas encore dedans mais on s'imagine y être. «*Et puis début juillet, une fois les trois semaines passées, c'est redevenu comme avant, pour ainsi dire.*»

Chaque texte bref joue du contraste entre les petits faits apparemment anodins et ce qu'ils mobilisent comme souvenir ou comme association – lesquels sont

parfois laissés dans l'ombre, livrés à la fantaisie de la lectrice ou du lecteur. D'autres fois, le rapprochement est si net qu'il surprend: ainsi sur une affiche de la Croix-Rouge collée sur la porte de leur local, qui reprend les codes «vintage» de la publicité des années 1950, on peut voir, sur fond rouge, la silhouette noire d'un jeune homme qui court. Celui-ci porte un béret de la milice. Vérification faite, cette silhouette est décalquée d'une ancienne affiche de la Croix-Rouge datant de 1943. Que personne ne l'ait remarqué est un fait qui a de quoi inquiéter sur la propension des époques à l'oubli. «*Oui, ce qui est le plus radical, c'est l'oubli.*»

L'écriture de Nathalie Quintane cherche à capter, à retenir ou à déployer ce que peut faire la peur. La peur est le vrai sujet du livre et elle prend plusieurs formes. Il y a celle qui fait craindre pour les vulnérables, celle, moins altruiste, qui conduit au repli sur l'identité, mais aussi celle qui voit des signes du fascisme partout. L'autrice moque avec humour sa tendance à la surinterprétation. Un jour, elle déjeune au kebab avec son compagnon. Ils ont l'impression qu'on les regarde méchamment, qu'ils ont fait le vide autour d'eux, que le monde entier a délaissé l'endroit... pour se rendre compte un peu plus tard que la terrasse est pleine et qu'ils étaient simplement arrivés un peu tôt. Cette propension à la dérive, au risque de s'égarer, est la méthode assumée de ce qui n'est en rien un essai sur la vie politique française (il n'en a ni les certitudes ni les phrases définitives), mais une «*fantaisie réaliste*» – Nathalie Quintane emprunte l'expression à Gérard de Nerval –, une forme où l'on part d'une chose vue ou entendue, un peu étrange ou incongrue, qui déclenche un imaginaire historique ou politique, qui donne à son tour rythme et vie à la phrase.

Comment ce texte engagé, datant précisément les faits pour consigner une expérience, évite-t-il le côté donneur de leçon? Il y parvient en faisant de la fantaisie une puissance d'agir. Il suggère que le langage, à condition d'en faire un usage imaginaire, est capable de beaucoup de choses, y compris de changer le cours de l'histoire. Nathalie Quintane a aussi recours à l'invention picturale, une gravure de Goya ou un tableau de Bosch laissant échapper leurs monstres, pour faire que le fantastique, parfois noir, surgisse à la surface de la réalité. Le texte du volume qui a pour titre «*Soixante-dix fantômes*» invite ainsi à gagner une zone où l'on ne sait plus bien où est la frontière entre le réel et le spectral. Tous les profs du collège où elle enseigne préparent une pétition pour dénoncer la mesure d'obligation de quitter le territoire français prise contre la famille d'une élève dont la chaise reste vide dans la classe. Malgré leur pétition, leur comité de soutien, ils n'ont plus aucune prise sur la réalité. Ce sont eux les fantômes, plus que la jeune fille qui vient d'être embarquée. Cette attention presque hallucinée au monde où plusieurs moments du temps agissent simultanément, où se croisent des êtres de chair, des fantômes et des revenances du passé, dessine le visage d'une époque, est une force de veille. ■

LES YEUX
DANS LES POCHEs

FRANÇOIS ANGLIER

DE TOUTE ÉTERNITÉ, de Platon à Pierre Benoit, du *Timée* (358-356 av. J.-C.) à *L'Atlantide* (1919 ap. J.-C.), en passant par Wells, Conan Doyle ou Abraham Merritt, il semblait que la femme de lettres était proscrite au sein du sélect équipage de yachtmens de la littérature atlante. *Men only*. Accoudé au bastingage, on rêvait à ce qu'aurait pu nous en écrire Mary Shelley ou Shirley Jackson. Enfin, Noëlle Roger (1874-1953), ses 166 centimètres de hauteur et ses yeux gris vinrent, perturbant, l'année 1928, le règlement de ce club d'amateurs d'univers disparus et gourmet de mystère avec *Le Soleil enseveli*.

Née Hélène Dufour dans une famille d'historiens genevois, épouse de l'anthropologue Eugène Pittard, digne spécialiste des Balkans, on lui doit maints reportages de terrain lors de la première guerre mondiale, des biographies de Rousseau ou de Madame de Staël et, surtout, aujourd'hui oubliée, toute une œuvre aux parages de la science-fiction et du fantastique. Un corpus d'où se détachent, comme nous l'apprennent



Guy Costes et Joseph Altairac (1957-2020) dans leur somme *Rétrofictions* (Les Belles Lettres, 2018), plusieurs récits traitant du surhomme et de la résurrection, des livres tueurs et de la survivance préhistorique. Des bravos, donc, aux éditions Métropolis et à l'historien Michel Porret, précieux postfacier, pour le retour en grâce de ce *Soleil enseveli*. On y suit le physicien Etienne Kerluce et son équipage aux Açores où, après Jules Verne et avant Edgar P. Jacobs, on met au jour une porte d'accès à l'univers englouti d'Atlantide: ses magiciennes, ses métaux magiques (l'orichalque), ses salles sacrées et ses inscriptions cryptiques et légendaires. Kerluce reviendra, de cette incursion aux mystères de l'Univers, métamorphosé et doté de pouvoirs thaumaturgiques. Une mutation initiatique inassimilable pour la société qui fera de Kerluce, par précaution, un interné psychiatrique. Un classique méconnu de l'imaginaire atlante à redécouvrir urgemment.

«*DU DÉPART CONSIDÉRÉ COMME UN DES BEAUX-ARTS*», «*Des mille et une manières de se faire la belle*», «*Prendre la tangente: figures et méthode*», tels auraient pu être les titres alternatifs de la délectable et grisante parade de fiers «*partants*» dont François Sureau figure l'homme de base, celui

François Sureau
S'en aller

qui, en haut à droite, marque le pas et donne la cadence. L'équipage du *S'en aller* s'avère des plus étranges, mais de ces bigarrures qui donnent confiance car on sait que l'on y trouvera tant celui qui sait réduire une fracture que celui qui traduit du sanscrit. Empilant sur son chef et avec grâce toutes ses casquettes, d'officier de la Légion à lecteur de *Tintin*, de dépouilleur du *Journal officiel* à retraitant de l'abbaye Saint-Wandrille (Seine-Maritime), Sureau ne cesse d'intéresser la partie avec maints portraits (ne pas rater celui de Saint-John Philby ou de Huysmans, ce grand sédentaire), fragments de vie et pépites anecdotiques, lectures étranges et singulières silhouettes, parvenant à cette conclusion: «*Le désir de s'en aller est toujours là, qui brille comme un diamant dans la soupe.*» A l'heure du Grand Saut, quand le cheval blême de l'Apocalypse franchira le périphérique, accrochez à votre porte «*Ne pas déranger*» et ouvrez *S'en aller*, de François Sureau!



POURQUOI DÉLAYER? Autant concentrer le texte romanesque à son noyau original de quelques lignes, à la vision qui le suscite, à l'émotion qui le fait germer. C'est ce qu'a fait dans *Un long soir* le romancier Paul Kawczak, auteur du formidable *Ténèbre*, d'après Conrad (La Pléiade, 2020), avec cette rivière de prose scintillante et momentanée. Une merveille! ■

► **Le Soleil enseveli**, de Noëlle Roger, postface de Michel Porret, Métropolis, «*Les oubliés*», 344 p., 15 €.
► **S'en aller**, de François Sureau, Folio, 352 p., 9,50 €.
► **Un long soir**, de Paul Kawczak, J'ai lu, 120 p., 7,90 €.

PHOTOS: BÉNÉDICTE ROSCOTI/SEUIL, ANNE CIVARD, BRUNO LEVY



FIGURES LIBRES

ROGER-POL
DROIT

Le «teihardisme», bulle culturelle éphémère

CE QUE DIT UN PENSEUR EST UNE CHOSE. Les intentions qu'on lui prête, les thèses qu'on lui attribue – parfois incompatibles entre elles – en sont d'autres. A quoi se superposent les images de sa doctrine supposée, ou recomposée, voire carrément inventée, à mesure que se multiplient les répercussions de son œuvre dans les médias et le public. Ce problème est bien connu, mais réserve des surprises, tel ce cas étonnant: le fantastique brouhaha provoqué, au tournant des années 1960, par le teihardisme.

La situation, il est vrai, fut exceptionnelle. Car, de son vivant, le père jésuite Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955), géologue et

LE TEIHARDISME. RÉCEPTION ET TRAVESTISSEMENT DE LA PENSÉE DE TEIHARD DE CHARDIN EN FRANCE (1955-1968), de Mercè Prats, préface de Frédéric Gugelot, PUR, «*Histoire*», 472 p., 28 €, numérique 14 €.

paléontologue, n'a publié pratiquement que des études savantes sur des questions d'archéologie. Certains de ses autres textes circulaient, traitant de l'esprit et de la matière, de l'évolution humaine, des sciences et de la spiritualité, mais sous le manteau, dans des versions dactylographiées. En effet, le Saint-Siège surveillait de près ce prêtre philosophe soupçonné d'hérésie. Et ce n'est qu'après sa mort que seront publiés, au Seuil, treize ouvrages exposant ses conceptions. Quand explosent les engouements comme les attaques, il n'est donc pas présent pour répondre, expliquer ou démentir.

L'historienne Mercè Prats connaît bien ce dossier. On lui doit déjà une enquête minutieuse sur la circulation des photocopies de Teilhard, *Une parole attendue*, ainsi qu'une nouvelle biographie du philosophe (Salvator, 2022 et 2023). Ces deux volets deviennent un triptyque avec *Le Teihardisme*, consacré à la flambée de commentaires et de malentendus suscité par l'œuvre posthume de Teilhard, des années 1955 à 1968. Pourquoi cette intense fièvre, aujourd'hui oubliée? Les «*trente glorieuses*» battent leur plein, l'expansion économique entre en consonance avec une vision qui célèbre lyriquement sa marche vers un ultime progrès matériel-spirituel. Le projet d'embrasser ensemble christianisme et sciences, physique quantique et biologie, temps et complexification favorise par ailleurs la formation de plusieurs teihardismes au sein de cette réception multiforme.

La grande rumeur s'est tue

Car le temps était aux dialogues entre marxistes et chrétiens, à la «*main tendue*» des communistes, tout autant qu'aux cercles occultistes du *Matin des magiciens*,

de Jacques Bergier et Louis Pauwels (Gallimard, 1960). C'est dans une ambiance néohumaniste et holistique qu'explose une «*theiardomania*» étonnante. Elle compare le visionnaire à Albert Einstein (1879-1955), s'empare de *Paris Match*, de l'ORTF... entre cent autres exemples. Y figure également le dossier du *Monde* (11-12 avril 1965) pour le 10^e anniversaire de la disparition du maître. L'agitation s'éclipse brusquement avec l'avènement de l'antihumanisme structuraliste, la prédominance de la «*mort de l'homme*» annoncée par Michel Foucault dans *Les Mots et les Choses* (Gallimard, 1966) et les bouleversements suscités par Mai 68.

Les livres demeurent, cela va de soi, et les études continuent. Mais la grande rumeur s'est tue, l'oubli a fait son œuvre. Dalida ne chante plus, sur des paroles de Jean Jacques Debout: «*On dit que mon meilleur copain c'est Teilhard de Chardin/ C'est vrai (...)/ Moi j'aime les ritournelles intellectuelles.*» Petit jeu, à perfectionner: quelle ritournelle intellectuelle, d'aujourd'hui, ne sera plus fredonnée demain? ■

Une écrivaine, un homme d'Etat, une galeriste et un dandy athénien : quatre livres pour en explorer les existences



Charles de Gaulle, la geste, suite

Pour l'éditeur et biographe Jean-Luc Barré, Charles de Gaulle (1890-1970) était une affaire qu'on pouvait croire réglée par la parution, en 2003 chez Perrin, de son *Devenir de Gaulle*, centré sur trois années, du départ en Angleterre jusqu'à sa prise de contrôle du premier gouvernement en exil en novembre 1943. L'essentiel s'était joué durant cette période.

Mais à la condensation succède l'amplification : de Gaulle raconté en trois tomes. Il n'en faut pas moins pour celui dont le rythme ternaire était le principal fait de style. Le premier tome de *De Gaulle, une vie* (Grasset, 2023) s'interrompt à la Libération de Paris. Paraît aujourd'hui le deuxième, consacré au versant le moins héroïque, celui des affaires courantes. De Gaulle vivait de mystique ; le voici tout à la politique, qu'il méprise – du moins le clame-t-il.

Janvier 1946. Le Général se retire, se tenant désormais au-dessus des partis

qu'il juge responsables de tous les maux de la France : il ne retrouvera un pouvoir sans partage qu'en 1958, en pleine crise d'Algérie. Toutefois, la même histoire peut se raconter autrement : en créant en 1947 le Rassemblement du peuple français (RPF), de Gaulle s'est mué en chef de parti, obnubilé par une agitation politique dont il sut tirer profit lorsque l'occasion s'en présenta.

La biographie de Barré, qui se lit d'une traite, a ceci de passionnant qu'elle révèle l'impossibilité de se faire le biographe de Gaulle sans être ventriloqué par lui. Car de Gaulle n'a qu'un but et ne parle que d'une chose : sa légitimité, hors institutions. Y adhérer, comme le fait le biographe (tout en rectifiant certains faits), c'est ordonner l'histoire de France autour de la geste gaullienne. S'en démarquer, ce serait en questionner la foi patriotique. Barré n'en a garde. ■

JEAN-LOUIS JEANNELLE

DE GAULLE, UNE VIE. TOME II. LE PREMIER DES FRANÇAIS. 1944-1958, de Jean-Luc Barré, Grasset, 698 p., 28 €, numérique 19 €.



Berthe Weill, clairvoyante

Retracer la vie de la galeriste Berthe Weill (1865-1951) ne peut aller sans se plonger dans le bouillonnement créatif du Montmartre de la première moitié du XX^e siècle, ni sans croiser les parcours artistiques et personnels de quelques monuments de l'art moderne – Raoul Dufy, Henri Matisse, Pablo Picasso, Suzanne Valadon, entre autres. Mais c'est bien, avant tout, la vie de la marchande de tableaux à la clairvoyance exceptionnelle qui se révèle passionnante dans le livre que lui consacre la chercheuse Marianne Le Morvan.

A partir de nombreux témoignages et des mémoires de la galeriste, *Pan ! dans l'œil... ou Trente ans dans les coulisses de la peinture contemporaine, 1900-1930* (1933), dont elle a participé à la réédition (Bartillat, 304 pages, 20 euros), l'autrice rend ainsi compte du « tempérament acerbe » et de l'« humour décapant » de celle qui a tenu un « rôle considérable dans l'avènement de l'art moderne ».

On comprend comment cette

femme a pu à la fois se dévouer tout entière au « combat nécessaire pour transformer les esprits » et maintenir son activité durant quarante ans, résistant au conservatisme, aux vicissitudes du marché de l'art et à l'antisémitisme. Prenant « un peu d'avance sur les femmes de son temps pour se forger sa propre voie », la galeriste a en effet su conserver son indépendance totale tout en éveillant la « révolution picturale » alors en marche – soutenant les artistes, parfois jusqu'au sacrifice de son propre équilibre, et affichant une foi inébranlable en leurs productions.

Cette belle biographie accompagne l'exposition « Berthe Weill. Galeriste d'avant-garde », dont Marianne Le Morvan est une des commissaires, et qui se poursuit jusqu'au 26 janvier 2026 au Musée de l'Orangerie, à Paris. ■ SOPHIE BENARD

BERTHE WEILL. MARCHANDE ET MÈCÈNE DE L'ART MODERNE, de Marianne Le Morvan, Flammarion/Musée de l'Orangerie, « Biographies », 256 p., 24 €, numérique 16 €.

Portrait intime d'Irène Némirovsky

Morte à Auschwitz en août 1942 à l'âge de 39 ans, Irène Némirovsky fut victime de cet antisémitisme dont elle tarda à mesurer la monstruosité, dans sa vie et dans ses romans. Ce déni, Dominique Missika en explore avec empathie les ressorts dans la biographie qu'elle lui consacre. Comment cette femme brillante, cet être à la nature tourmentée, a-t-elle pu s'aveugler à ce point ?

Irène Némirovsky s'est longtemps crue protégée. Par son appartenance à la grande bourgeoisie de l'Empire russe, elle dont la famille avait fui non les pogromes qui frappaient les juifs des ghettos mais la révolution bolchevique qui menait la chasse aux capitalistes. Par son statut d'autrice à succès, qui valait, pensait cette apatride, citoyenneté de fait. Par sa croyance ou sa crédulité envers une France mythologisée depuis l'enfance. « Je pense et je rêve en français », affirmait-elle. Française, elle était donc.

Il y avait un malentendu, pour reprendre le titre d'une de ses nouvelles. L'écrivaine avait sous-estimé l'extranéité, qu'elle soit russe ou juive, prêtée à ses livres et à sa personne. On l'aimait comme une étrangère. On la répudia comme telle. Sa description sans concession de la bourgeoisie juive dans laquelle elle évoluait, ses intrigues peuplées de personnages obsédés par l'argent nourrissaient en outre les clichés de son temps. Son best-seller, *David Golder* (Grasset, 1929), encourut ainsi cette accusation, sans qu'elle en mesure la clairvoyance. Comment n'a-t-elle pas vu que son œuvre transportait ce poison qui allait la tuer ?

« Une sorte de snobisme »

Après l'invasion allemande, Irène Némirovsky persista à croire que sa notoriété, son rang social qui primait à ses yeux l'origine raciale, sa conversion au catholicisme ou sa retraite dans un bourg du Morvan la mettaient à l'écart des persécutions. « Il entre dans son rai-



sonnement une sorte de snobisme, écrit Dominique Missika. *Impossible qu'elle subisse le sort commun des étrangers, et encore moins celui des juifs.* » Quand elle prit enfin la mesure du péril qui la guettait, quand il devint clair que le milieu littéraire l'avait lâchée, quand il fallut coudre l'étoile jaune sur les vêtements de ses deux filles, l'abattement fut total. « Hier, elle était une magnifique Slave, aujourd'hui une cosmopolite, en un mot, une de ces métèques qui ont envahi la France », écrit Dominique Missika. Dans ses dernières lettres envoyées du camp de Pithiviers, elle s'obstine à croire à une méprise.

Son assassinat fut double, s'accompagnant de sa disparition littéraire. On le sait, il fallut la publication, en 2004, d'un inédit, *Suite française* (Denœl), roman inachevé de et sur l'Occupation, pour la tirer de l'oubli. Le livre obtint le prix Renaudot et un immense succès international. Le destin tragique de son autrice allait dès lors resurgir. Une de ses filles, Elisabeth Gille, avait déjà posé les premiers jalons biographiques dans *Le Mirador*, en 1992 (Presses de la Renaissance).

En septembre 2007, Olivier Philipponnat et Patrick Lienhardt campaient une biographie de référence (*La Vie d'Irène Némirovsky*, Grasset/Denoël). En 2017, Susan Rubin Suleiman explorait dans un essai, *La Question Némirovsky. Vie, mort et héritage d'une écrivaine juive dans la France du XX^e siècle* (éd. Albin Michel), le rapport complexe de l'écrivaine à sa judéité.

D'une écriture alerte, Dominique Missika ajoute un portrait plus intime de la romancière, recherchant notamment sa trace dans les lieux qu'elle a fréquentés. Elle s'attarde sur sa relation contrariée avec ses parents. Un père absent. Une mère détestable, obnubilée par ses toilettes et ses amants. Némirovsky « ne leur pardonne pas d'avoir plus aimé l'argent que leur fille », résume la biographe. Il y avait bien là de quoi vouloir régler ses comptes par l'écriture. Au risque d'un déni aux conséquences tragiques. ■

BENOÎT HOPQUIN

IRÈNE NÉMIROVSKY, UNE VIE INACHEVÉE, de Dominique Missika, Denœl, 288 p., 21 €, numérique 15 €.

L'insaisissable Alcibiade

Issu de deux des lignées les plus influentes d'Athènes, orphelin d'un père mort en héros, pupille de Périclès dès son enfance, attentivement suivi, jeune adulte, par Socrate, Alcibiade (450-404 av. J.-C.) a tous les atouts, relève tous les défis et, enfant terrible de la démocratie, parvient par l'insolence de sa singularité à susciter la ferveur comme la

haine de ses contemporains. Et sa mémoire traverse les temps, à peine éclipsée au Moyen Âge mais restaurée par Erasme, Rabelais ou Voltaire, jusqu'à Byron, captivé par celui qu'il voit comme une figure romantique avant l'heure.

Comment caractériser ce personnage atypique, d'une farouche liberté d'esprit ? Pour les Anciens, il incarnerait la *paranoia*, le fait de s'écarter de la norme, gage radical d'indépendance ; mais tout ce qui s'écarter de ce que l'on attend (la *doxa*) relève du paradoxe.

D'une beauté magnétique qui l'érige durablement en icône érotique, d'une assurance crâne et d'une extravagance sans limite, Alcibiade par son intempérance déjoue toute simplification. Soucieux de son apparence, il refuse de jouer de la flûte parce que cela déforme ses traits. Trop souvent lu seulement à travers la singularité de ses positions politiques (ne fraye-t-il pas avec les pires ennemis de sa propre cité, Sparte et l'empire perse ?), son choix décomplexé d'une Athènes impérialiste et son implication dans des scandales religieux, Alcibiade, stratège et athlète, méritait un portrait subtil, complexe comme l'était ce dandy flamboyant qui rêvait d'un empire méditerranéen...

Avec un souci de l'exhaustivité des sources, l'historien Jean-Manuel Roubineau dévoile avec autant de clarté que de perspicacité un être effectivement insaisissable dont le mystère persistant assure le charme. Une leçon de méthode et de rigueur. ■ PHILIPPE-JEAN CATINCHI

ALCIBIADE. L'AMANT D'ATHÈNES, de Jean-Manuel Roubineau, PUF, 256 p., 16 €, numérique 13 €.



Ahmet Altan: « On ne renonce pas à écrire un bon roman par crainte de la prison »

L'écrivain turc vient de voir son assignation à résidence levée, après quatre années ayant suivi cinq ans en prison. Très fécond, il publie un roman sur le génocide arménien, sujet tabou en Turquie, tandis qu'en France paraît « Boléro », un huis clos amoureux

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLAS BOURCIER

Romancier et journaliste, opposant véhément au virage répressif de Recep Tayyip Erdogan, le président turc, Ahmet Altan signe, à 75 ans, un nouveau roman en forme de quête amoureuse et traumatisée sur l'année 1915 et le génocide arménien. Paru mi-novembre en Turquie aux éditions Everest sous le titre *O yil* (« cette année-là », non traduit), son livre est une première du genre, abondant, sans jamais le nommer, un sujet largement tabou en Turquie. Auteur célèbre en France, notamment pour son magnifique *Madame Hayat* (Actes Sud, prix Femina étranger 2021), écrit derrière les barreaux, Ahmet Altan vient tout juste, après cinq ans de prison et quatre années d'assignation à résidence, d'être à nouveau autorisé à voyager.

Vous venez à peine de publier en France « Boléro », roman qui raconte

un huis clos amoureux dans une Turquie contemporaine en voie de décomposition politique et morale. Au même moment paraît en Turquie un livre consacré au passé, qui évoque les horreurs de la guerre et le massacre des Arméniens. Comment faites-vous pour tenir un tel rythme ?

O yil est un livre que j'ai en tête depuis longtemps. C'est le dernier tome du cycle « Quartet ottoman », mais il peut se lire indépendamment des autres. Pourquoi est-il publié si vite ? Parce que je viens de le terminer ! Je suis dans une période productive, mon esprit est en pleine forme. J'écris un livre chaque année et je compte bien continuer ainsi. Je continuerai jusqu'à ce que mon imagination ou mon énergie s'épuisent. Je ne sais pas exactement pourquoi ce moment est le plus fécond de mon existence. L'âge a accru mon énergie et je considère cela comme un cadeau.

Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire, aujourd'hui, sur le génocide arménien de 1915 en Turquie ?

Pour être franc, je n'ai pas pensé à cette question ni à ses implications. Mais je vais peut-être bientôt m'en rendre compte ! Pour l'heure, la réception du livre est plutôt bonne. Quand je commence à écrire, je n'ai pas une intention ou une volonté d'explication. Je fais en sorte d'être le plus sincère et le plus honnête possible. Pour moi, la seule chose sacrée dans la vie, c'est l'écriture. On ne peut la trahir.

Certes, mais, en 2008, vous avez été inculpé pour insulte à la nation turque après une tribune, « A mon frère », dédiée aux victimes du génocide arménien...

Je suis quelqu'un qui ne tire aucune leçon du passé. Quelle est la chose la plus importante pour un écrivain ? Écrire un bon roman. Si la peur, l'inquiétude ou le calcul s'immiscent dans vos pensées, la pureté de l'écriture est empoisonnée et le livre meurt. Aucun romancier ne doit renoncer à la possibilité d'écrire un bon roman par crainte de la prison. Les conséquences, quelles qu'elles soient, n'ont pas tant d'importance.

Je me souviens de la première phrase d'une lettre de remerciement que j'avais écrite en prison pour la remise d'un prix à laquelle je ne pouvais pas assister : « Il faut dans la vie d'un homme quelque chose de plus important que sa vie : pour

moi, c'est l'écriture. » Je ne peux m'y soustraire.

« O yil » suit un couple séparé par la guerre et happé par le fracas du monde de l'époque. Pourquoi un tel cadre ?

Ce livre clôt un cycle. Il raconte la chute d'un empire. Un empire qui tue en masse ses propres citoyens et qui s'effondre comme victime d'un suicide. En tuant les Arméniens, l'Empire ottoman se détruisait lui-même. Il est impossible de raconter la fin de l'empire sans parler du génocide des Arméniens. C'est pourquoi je devais en parler. Écrire ce livre était une nécessité.

Est-ce la première fois que, dans la littérature turque, on parle de ces événements de cette manière ?

De nombreux Arméniens ont évidemment écrit sur cette période-là. Mais ils l'ont décrite différemment, avec plus de rage et de colère. J'essaie de raconter ce qui s'est passé à bonne distance, en m'efforçant de faire sentir la douleur que ces gens ont subie. C'est la force de la littérature : faire comprendre, ou en tout cas approcher cette douleur-là.

Avec quels matériaux avez-vous travaillé ?

Le personnage de Ragip Bey, le commandant artillerie sur le front des Darda-

nelles [bataille engagée en novembre 1914 par les forces alliées contre les Ottomans afin de forcer le détroit et qui s'est soldée par un échec cuisant], est en fait mon arrière-grand-père. Je me suis autorisé à utiliser cette figure, cela m'a aidé et j'aimais cette idée. Cet arrière-grand-père a été envoyé en formation en Allemagne pendant trois ans, la société turque a connu de nombreuses histoires de ce type. Comme je l'écris, il y avait durant cette guerre et ces massacres un certain nombre de témoins allemands, des diplomates, médecins, attachés militaires... Certains ont pris des photos des atrocités pour les dénoncer, comme mon personnage Wegner, qui a vraiment existé. D'autres ont été fascinés par ce qu'ils ont vu et sont devenus nazis par la suite, après leur retour en Allemagne.

Et du point de vue des sources ?

Il y a beaucoup de sources disponibles en Turquie. Et je ne parle pas des archives officielles. Pour cette longue route de la déportation, qui va vers Deir ez-Zor [où se situait le plus grand camp de concentration pendant le génocide des Arméniens], je me suis inspiré des écrits du journaliste arménien Yervant Odian [mort en 1926], que je mentionne dans mon roman en signe de reconnaissance. Il fait chaque jour le décompte des victimes, sans pathos ni émotion. Beaucoup d'Arméniens ont écrit sur cette route de la mort où a eu lieu ce génocide. Contrairement à ce qu'on peut croire, ces livres ont été traduits en turc, mais rares sont les Turcs qui ont les ont lus. Nous sommes très peu à les connaître. Ils sont devenus des niches dont j'ai profité.

Par ailleurs, il y a eu énormément d'écrits sur cette guerre des Dardanelles. Il existe une histoire officielle, mais qui ne parle pas des erreurs commises. Comme cet assaut des Ottomans contre les positions alliées, le 19 mai 1915, que je raconte. L'offensive était totalement contraire à la logique, elle s'est soldée par des milliers de morts. Mais ici personne n'en parle. Pour apprendre la vérité avec les livres d'histoire turcs, dit-on, il faut lire les notes de bas de page !

Vous faites intervenir le personnage d'Osman qui dialogue avec les morts.

Vous êtes-vous inspiré de l'auteur allemand Edgar Hilsenrath (1926-2018) qui, dans « Le Conte de la dernière pensée » (1989 ; Le Tripode, 2014), utilise le songe pour raconter les atrocités du génocide arménien, seul moyen selon lui de raconter un tel massacre ?

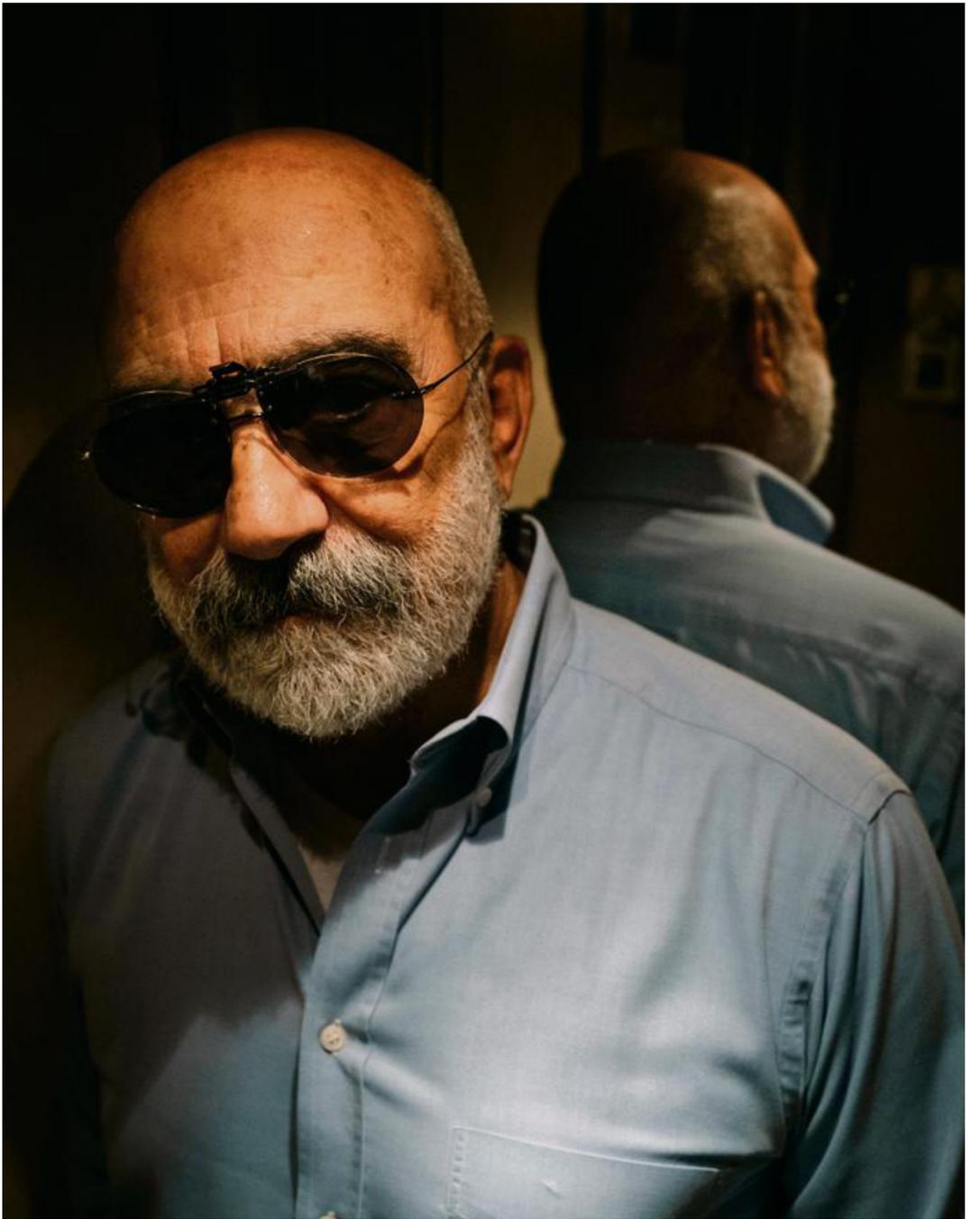
Son livre n'est malheureusement pas traduit en turc. Le personnage d'Osman est né en fait en 1995, au début de mon « Quartet », avec *Comme une blessure de sabre* [Actes Sud, 2000]. C'est une figure qui m'était nécessaire pour appréhender la complexité du temps qui avance et ne s'arrête jamais. En correspondant avec les morts, Osman rend cette durée plus fluide. Et l'écrivain navigue beaucoup plus facilement dans ce temps élastique. Ce qui montre bien que le seul outil apte à lutter contre lui ou à le battre, c'est la littérature.

Quel lien faites-vous entre temps et destin ?

Le destin est ce qui advient à un moment du temps qu'on ne connaît pas encore. C'est bien là notre faiblesse. Par exemple, moi, j'ai écrit ce livre et peut-être que quelqu'un a déjà décidé que j'allais être emprisonné ou puni pour cela, mais je ne le sais pas encore. Eh bien, à un moment donné, je vais le savoir ! C'est ce que j'appelle la tyrannie du temps. Une force à laquelle on ne peut pas s'opposer.

Cette tyrannie du temps, comment la ressentiez-vous en prison ?

Quand j'ai été arrêté la première fois, on m'a emmené dans une grande pièce où il y avait seulement une dizaine de lits et une salle de bains remplie de mouches. Il n'y avait aucun miroir et la notion de temps, en effet, avait disparu. J'ai alors compris deux choses : si tu ne peux te voir, tu disparais ; et si le temps n'existe plus, tu te perds aussi. Alors, je me suis créé un temps. J'ai trouvé un vieux journal et j'ai marché d'un bout à l'autre de la pièce en comptant jusqu'à 60. A chaque trajet, j'ai déchiré un petit bout de papier. C'est devenu mon unité de temps. J'ai non seulement compris son importance, mais aussi comment faire pour éviter qu'il nous écrase. ■



Ahmet Altan, à Istanbul, en 2022. EMIN ÖZMEN/MAGNUM PHOTOS

Le trouble d'Asli

POUR ASLI, le corps humain n'a pas de secret. Physiothérapeute brillante, indépendante et sans attache, elle enseigne et exerce avec une même efficacité. Elle se répète comme un mantra : « Si ma raison cherche à entraver ma chair, je l'étranglerai à mort », mais il n'est pas sûr que son propre corps ait jamais eu la priorité. Jusqu'à ce qu'elle rencontre Mehmet et, avec lui, le plaisir charnel. Cet ancien procureur à la retraite, musicien et courtis, va requérir ses services de praticienne et l'amener chaque week-end à le rejoindre dans un domaine

fastueux parfaitement isolé. S'ils deviennent amants, c'est sans ambiguïté, pour la jouissance sexuelle, sans engagement affectif.

Asli pourrait s'inquiéter d'avoir très tôt reconnu celui qu'étudiante elle avait croisé dans un commissariat affichant, cyniquement enjoué, « une totale indifférence à l'autre et à ses souffrances ». Or, si peu à peu le soupçon de la dimension mafieuse de l'individu se confirme, le trouble d'Asli tient à son apprentissage du manque et de la dépendance par le sexe, ainsi qu'à sa fascination pour cette passion dangereuse.

Dévorée par le désir, la jeune femme cherche à se comprendre, se voit doublée dans le corps de l'épouse de Mehmet, complice de l'idylle. Et l'immoralité de celui qui la révèle à elle-même ajoute au vertige. Ahmet Altan livre ainsi le cheminement sensible d'une femme qui peine à s'appartenir. ■ PHILIPPE-JEAN CATINCHI

BOLÉRO, d'Ahmet Altan, traduit du turc par Julien Lapeyre de Cabanes, Actes Sud, 224 p., 22 €, numérique 17 €.